





EX LIBRIS

OSCAR  
LADNER

WIEN  
MDCCCXVI

O. L.











Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
Research Library, The Getty Research Institute





ÉDITION COMPLÈTE

DE

LA SAINTE BIBLE,

Nouvelle édition, ornée de 300 figures, gravées  
par les plus habiles artistes, sous la direction du  
C. PONCE, d'après les dessins des CC. MARILLIER  
et MONSIAU.

TOME ONZIÈME.





# LA SAINTE BIBLE,

CONTENANT

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

TESTAMENT,

TRADUITE EN FRANÇOIS SUR LA VULGATE,

PAR M. LE MAISTRE DE SACI.

Nouvelle édition, ornée de 300 figures, gravées  
par les plus habiles artistes, sous la direction du  
C. PONCE, d'après les dessins des CC. MARILLIER  
et MONSIAU.

TOME ONZIÈME.

---

A P A R I S,

Chez { GAY, Libraire, rue de la Harpe, n°. 463.  
PONCE, Graveur, Faubourg S. Jacques, n°. 223.  
BELIN, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, n°. 22.

A N X I I.





II. ÉPÎTRE  
DE SAINT PAUL  
AUX CORINTHIENS.





## ARGUMENT.

---

L'apôtre SAINT PAUL ayant appris en Macédoine, par le retour de Tite, son disciple, qu'il avoit envoyé à Corinthe pour s'informer du succès de sa première lettre, que les fidèles de cette ville avoient un desir ardent de le revoir; qu'ils avoient eu toute l'obéissance qu'ils devoient à ses avis; qu'en conséquence ils avoient retranché de leur communion l'incestueux qui avoit scandalisé leur église; qu'enfin ils étoient très-bien disposés à soulager par leurs aumônes les pauvres de Jérusalem qu'il leur avoit recommandés, crut qu'il étoit à propos de leur en témoigner sa joie, n'espérant pas de les aller voir sitôt. C'est ce qu'il fait par cette lettre, dans laquelle il s'excuse d'abord de ne les avoir pas encore été voir, sur les travaux et les persécutions qu'il a eu à souffrir dans l'Asie, et sur l'apprehension où il étoit que sa présence n'attristât quelqu'un d'eux par les réprimandes qu'il auroit été obligé de leur faire; il les invite à user de quelque indulgence à l'égard de cet incestueux, de crainte de le jeter dans le désespoir et dans l'apostasie; il réfute sommairement les reproches et les calomnies que quelques-uns de leurs faux docteurs faisoient contre lui; et il oppose aux vaines louanges qu'ils se donnoient, ses travaux apostoliques, ses souffrances et ses révélations: enfin, il les avertit de bannir d'entr'eux les divisions et les querelles, et de travailler par leur bonne conduite à ne pas l'obliger, lorsqu'il les ira voir, d'agir avec eux dans toute la rigueur.

Cette lettre est écrite en grec, au nom de saint Paul et de celui de Timothée, que cet Apôtre avoit retrouvé

en Macédoine ; et elle est adressée non simplement à l'église de Corinthe , mais à tous les fidèles de la province d'Achaïe. Il paroît que cet Apôtre a écrit cette lettre en Macédoine , après être sorti de Troade. (*Voyez chap. 2, v. 12 et 13, chap. 7, v. 5, 13 et 14.*) On ne sait point en quelle ville de la Macédoine il étoit alors : quelques exemplaires grecs, syriaques et latins, disent qu'il étoit à Philippes ; d'autres prétendent qu'il étoit à Nicopolis , l'an 57 de l'ère vulgaire , la vingt-quatrième année après la mort de Jésus-Christ, peu de temps après sa première lettre. Tite et deux autres disciples furent chargés de porter cette seconde lettre aux Corinthiens , et du soin de recueillir les aumônes qu'ils avoient préparées pour les pauvres de Jérusalem. (*Voyez chap. 8, v. 6, 16, 18 et 22.*)

II. É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
AUX CORINTHIENS.

---

C H A P I T R E I.

§. I. *Paul affligé et consolé, pour consoler les autres. Ses maux excessifs. Sa confiance en Dieu.*

1. PAUL, Apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, et Timothée son frère, à l'église de Dieu qui est à Corinthe, et à tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe.

2. Que Dieu notre Père et Jésus-Christ notre Seigneur vous donnent la grace et la paix.

3. Béni soit le Dieu et le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes, et le Dieu de toute consolation,

4. Qui nous console dans tous nos maux, afin que nous puissions aussi consoler les autres dans tous leurs maux, par la même consolation dont nous sommes nous-mêmes consolés de Dieu.

5. Car à mesure que les souffrances de Jésus-



10 II. ÉPITRE DE S. PAUL

Christ s'augmentent en nous , nos consolations aussi s'augmentent par Jésus-Christ.

6. Or , soit que nous soyons affligés , c'est pour votre instruction et pour votre salut ; soit que nous soyons consolés , c'est aussi pour votre consolation ; soit que nous soyons encouragés , c'est encore pour votre instruction et pour votre salut , qui s'accomplit dans la souffrance des mêmes maux que nous souffrons.

7. Ce qui nous donne une ferme confiance pour vous , sachant qu'ainsi que vous avez part aux souffrances , vous aurez part aussi à la consolation.

8. Car je suis bien-aise , mes frères , que vous sachiez l'affliction qui nous est survenue en Asie ; qui a été telle , que les maux dont nous nous sommes trouvés accablés , ont été excessifs et au-dessus de nos forces , jusqu'à nous rendre même la vie ennuyeuse.

9. Mais nous avons comme entendu prononcer en nous-mêmes l'arrêt de notre mort , afin que nous ne mettions point notre confiance en nous , mais en Dieu qui ressuscite les morts ;

10. Qui nous a délivrés d'un si grand péril ; qui nous en délivre *encore* , et nous en délivrera à l'avenir , comme nous l'espérons de sa bonté.

11. Et les prières que vous faites pour nous , y contribueront aussi , afin que la grace que

nous avons reçue en considération de plusieurs personnes , soit aussi reconnue par les actions de grâces que plusieurs en rendront pour nous.

§. II. *Simplicité de cœur, et sincérité de Dieu.*  
*Le oui et le non ne sont point dans S. Paul ;*  
*il ne domine pas sur la foi des hommes.*

12. Car le sujet de notre gloire est le témoignage que nous rend notre conscience , de nous être conduits dans ce monde , et sur-tout à votre égard , dans la simplicité de cœur et dans la sincérité de Dieu , non avec la sagesse de *la* chair , mais dans la grace de Dieu.

13. Je ne vous écris que des choses dont vous connoissez la vérité en les lisant. Et j'espère qu'à l'avenir vous connoîtrez entièrement ,

14. Ainsi que vous l'avez déjà reconnu en partie , que nous sommes votre gloire , comme vous *seres* la nôtre au jour du Seigneur Jésus-Christ.

15. C'est dans cette confiance que j'avois résolu auparavant de vous aller voir , afin que vous reçussiez une seconde grace.

16. Je voulois passer par chez vous en allant en Macédoine , revenir ensuite de Macédoine chez vous , et de là me faire conduire par vous en Judée.

17. Ayant donc pour lors ce dessein , est-ce

par inconstance que je ne l'ai point exécuté? Ou, quand je prends une résolution, cette résolution n'est-elle qu'humaine, et trouve-t-on ainsi en moi le oui et le non?

18. Mais Dieu, qui est véritable, *m'est témoin* qu'il n'y a point eu de oui et de non dans la parole que je vous ai annoncée.

19. Car Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui vous a été prêché par nous, *c'est-à-dire*, par moi, par Silvain et par Timothée, n'est pas tel, que le oui et le non se trouve en lui : mais tout ce qui est en lui est très-ferme.

20. C'est en lui que toutes les promesses de Dieu ont leur vérité; et c'est par lui aussi que tout s'accomplit à l'honneur de Dieu : ce qui fait la gloire de notre ministère.

21. Or celui qui nous confirme et nous affermit avec vous en Jésus-Christ, et qui nous a oints *de son onction*, c'est Dieu même.

22. Et c'est lui aussi qui nous a marqués de son sceau, et qui pour arrhes nous a donné le Saint-Esprit dans nos cœurs.

23. Pour moi, je prends Dieu à témoin, et je veux bien qu'il me punisse, si je ne dis la vérité, que ç'a été pour vous épargner, que je n'ai point encore voulu aller à Corinthe. Ce n'est pas que nous dominions sur votre foi; mais nous tâchons au contraire de contribuer à votre joie, puisque vous demeurez fermes dans la foi.

## C H A P I T R E II.

§. I. *Charité de S. Paul envers les fidèles. Son indulgence envers l'incestueux pénitent.*

1. JE résolus donc en moi-même de ne point vous aller voir de nouveau, de peur de vous causer de la tristesse.

2. Car si je vous avois attristés, qui me pourroit réjouir; puisque vous, qui le devriez faire, seriez vous-mêmes dans la tristesse que je vous aurois causée?

3. C'est aussi ce que je vous avois écrit, afin qu'en venant vers vous, je ne reçusse pas tristesse sur tristesse, de la part même de ceux qui me devoient donner de la joie; ayant cette confiance en vous tous, que chacun de vous trouvera sa joie dans la mienne.

4. Et il est vrai que je vous écrivis alors dans une extrême affliction, dans un serrement de cœur, et avec une grande abondance de larmes; non dans le dessein de vous attrister, mais pour vous faire connoître la charité toute particulière que j'ai pour vous.

5. Que si l'un *de vous* m'a attristé, il ne m'a pas attristé *moi seul*, mais vous tous aussi, au moins en quelque sorte: ce que je dis pour ne le point surcharger *dans son affliction*.

6. Il suffit pour lui en l'état où il est, *qu'il*



*ait subi* la correction et la peine qui lui a été imposée par votre assemblée;

7. Et vous devez plutôt le traiter maintenant avec indulgence et le consoler, de peur qu'il ne soit accablé par un excès de tristesse.

8. C'est pourquoi je vous prie de lui donner des preuves effectives de votre charité.

9. Et c'est pour cela même que je vous en écris, afin de vous éprouver, et de reconnoître si vous êtes obéissans en toutes choses.

10. Ce que vous accordez à quelqu'un par indulgence, je l'accorde aussi : car, si j'use moi-même d'indulgence, j'en use à cause de vous, *au nom et* en la personne de Jésus-Christ;

11. Afin que Satan n'emporte rien sur nous : car nous n'ignorons pas ses desseins.

§. II. *Apôtres odeur de vie aux uns, et de mort aux autres. Falsificateurs de la parole de Dieu. Vrais prédicateurs.*

12. Or, étant venu à Troade pour prêcher l'Évangile de Jésus-Christ, quoique le Seigneur m'y eût ouvert une entrée *favorable*,

13. Je n'ai point eu l'esprit en repos, parce que je n'y avois point trouvé mon frère Tite : mais ayant pris congé d'eux, je m'en suis allé en Macédoine.

14. Je rends grâces à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Jésus-Christ, et qui

répand par nous en tous lieux l'odeur de la connoissance de son nom.

15. Car nous sommes devant Dieu la bonne odeur de Jésus-Christ ; soit à l'égard de ceux qui se sauvent, soit à l'égard de ceux qui se perdent ;

16. Aux uns, une odeur de mort qui les fait mourir ; et aux autres, une odeur de vie qui les fait vivre. Et qui est capable d'un tel ministère ?

17. Car nous ne sommes pas comme plusieurs, qui corrompent la parole de Dieu ; mais nous la prêchons avec une entière sincérité, comme de la part de Dieu, en la présence de Dieu, et dans *la personne de Jésus-Christ*.

### C H A P I T R E III.

§. I. *Lettre vivante écrite sur les tables du cœur par le Saint-Esprit. Nulle bonne pensée, si Dieu ne la donne.*

1. COMMENCERONS-NOUS de nouveau à nous relever nous-mêmes ? et avons-nous besoin, comme quelques-uns, que d'autres nous donnent des lettres de recommandation auprès de vous, ou que vous nous en donniez *auprès des autres* ?

2. Vous êtes vous-mêmes notre lettre *de*

*recommandation*, qui est écrite dans notre cœur, qui est reconnue et lue de tous les hommes;

3. *Vos actions* faisant voir que vous êtes la lettre de Jésus-Christ, dont nous n'avons été que les secrétaires, et qui est écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, qui sont vos cœurs.

4. C'est par Jésus-Christ que nous avons une si grande confiance en Dieu :

5. Non que nous soyons capables de former de nous-mêmes aucune *bonne* pensée comme de nous-mêmes; mais c'est Dieu qui nous en rend capables.

§. II. *Ministère de la lettre et de l'esprit, de mort et de vie.*

6. Et c'est lui aussi qui nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance, non pas de la lettre, mais de l'esprit: car la lettre tue, et l'esprit donne la vie.

7. Que si le ministère de la lettre gravée sur des pierres, qui étoit un ministère de mort, a été accompagné d'une telle gloire, que les enfans d'Israël ne pouvoient regarder le visage de Moïse, à cause de la gloire dont il éclatoit, qui devoit néanmoins finir;

8. Combien le ministère de l'esprit doit-il être plus glorieux !

9. Car si le ministère de la condamnation a été accompagné de gloire, le ministère de la justice *en* aura incomparablement davantage.

10. Et cette gloire même *de la loi* n'est point une véritable gloire, si on la compare avec la sublimité de celle *de l'Évangile*.

11. Car si le ministère qui devoit finir a été glorieux, celui qui durera *toujours* le doit être beaucoup davantage.

§. III. *Voile sur le cœur des Juifs. Liberté et illuminations. Transformation par le Saint-Esprit.*

12. Ayant donc une telle espérance, nous *vous* parlons avec toute sorte de liberté ;

13. Et nous ne faisons pas comme Moïse, qui se mettoit un voile sur le visage, *marquant par-là* que les enfans d'Israël ne pourroient souffrir la lumière, figurée par cette lumière passagère ;

14. Et ainsi leurs esprits sont demeurés endurcis et aveuglés. Car jusqu'aujourd'hui même, lorsqu'ils lisent l'Ancien-Testament, ce voile demeure toujours sur leur cœur, sans être levé, parce qu'il *ne s'ôte que* par Jésus-Christ.



## 18 II. ÉPITRE DE S. PAUL

15. Ainsi jusqu'à cette heure, lorsqu'on leur lit Moïse, ils ont un voile sur le cœur;

16. Mais quand *leur cœur* se tournera vers le Seigneur, alors le voile *en* sera ôté.

17. Or le Seigneur est Esprit; et où est l'Esprit du Seigneur, là est aussi la liberté:

18. Ainsi nous tous qui n'ayant point de voile qui nous couvre le visage, contemplons la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, nous avançant de clarté en clarté par l'illumination de l'Esprit du Seigneur.

## CHAPITRE IV.

§. I. *Conduite de saint Paul pleine de sincérité. L'Évangile, lumière aux uns, ténèbres aux autres.*

1. C'EST pourquoi ayant reçu un tel ministère selon la miséricorde qui nous en a été faite, nous ne nous laissons point abattre;

2. Mais nous rejettons loin de nous les passions qui se cachent, comme étant honteuses, ne nous conduisant point avec artifice, et n'altérant point la parole de Dieu; mais n'employant pour notre recommandation envers tous les hommes qui jugeront de nous selon le sentiment de leur conscience, que la sincérité

avec laquelle nous prêchons devant Dieu la vérité de son Evangile.

3. Que si l'Evangile que nous prêchons, est encore voilé, c'est pour ceux qui périssent qu'il est voilé;

4. Pour ces infidèles dont le Dieu de ce siècle a aveuglé les esprits, afin qu'ils ne soient point éclairés par la lumière de l'Evangile de la gloire de Jésus-Christ, qui est l'image de Dieu.

5. Car nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais nous prêchons Jésus-Christ notre Seigneur; et quant à nous, nous nous regardons *comme* vos serviteurs pour Jésus :

6. Parce que le même Dieu qui a commandé que la lumière sortît des ténèbres, *est celui qui* a fait luire sa clarté dans nos cœurs; afin que nous puissions éclairer *les autres* par la connoissance de la gloire de Dieu, selon qu'elle paroît en Jésus-Christ.

§. II. *Trésor dans des vases de terre. Apôtres affligés, mais pleins d'espérance. Maux d'un moment. Biens éternels.*

7. Or nous portons ce trésor dans des vases de terre, afin *qu'on reconnoisse* que la grandeur de la puissance *qui est en nous*, est de Dieu, et non pas de nous.

8. Nous sommes pressés de toutes sortes d'afflictions, mais nous n'en sommes pas acca-

20 II. ÉPITRE DE S. PAUL

blés : nous nous trouvons dans des difficultés insurmontables , mais nous n'y succombons pas :

9. Nous sommes persécutés, mais non pas abandonnés : nous sommes abattus, mais non pas entièrement perdus :

10. Portant toujours en notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus paroisse aussi dans notre corps.

11. Car nous qui vivons, nous sommes à toute heure livrés à la mort pour Jésus, afin que la vie de Jésus paroisse aussi dans notre chair mortelle.

12. Ainsi sa mort imprime ses effets en nous, et sa vie en vous.

13. Et parce que nous avons un même esprit de foi, selon qu'il est écrit : J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé; nous croyons aussi nous autres, et c'est aussi pourquoi nous parlons,

14. Sachant que celui qui a ressuscité Jésus, nous ressuscitera aussi avec Jésus, et nous fera comparoître avec vous *en sa présence*.

15. Car toutes choses sont pour vous, afin que plus la grace se répand avec abondance, il en revienne aussi à Dieu plus de gloire par les témoignages de reconnaissance qui lui en seront rendus par plusieurs.

16. C'est pourquoi nous ne perdons point courage; mais encore que dans nous l'homme

extérieur se détruit, néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour :

17. Car le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie, produit en nous le poids éternel d'une souveraine et incomparable gloire :

18. Ainsi nous ne considérons point les choses visibles, mais les invisibles; parce que les choses visibles sont temporelles, mais les invisibles sont éternelles.

## C H A P I T R E V.

§. I. *Corps, maison terrestre. Exil de cette vie. Soupirs vers le ciel. Tribunal de Jésus-Christ.*

1. **A**USSI nous savons que si cette maison de terre où nous habitons vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison qui ne sera point faite de main d'homme, et qui durera éternellement.

2. C'est ce qui nous fait soupirer dans le desir que nous avons d'être revêtus *de la gloire, qui est cette maison céleste*;

3. Si toutefois nous sommes trouvés vêtus, et non pas nus.

4. Car pendant que nous sommes dans ce corps comme dans une tente, nous soupirons sous sa pesanteur, parce que nous ne desirons

pas d'en être dépouillés , mais d'être revêtus par-dessus , en sorte que ce qu'il y a de mortel en nous soit absorbé par la vie.

5. Or c'est Dieu qui nous a formés pour cet état d'immortalité , et qui nous a donné pour arrhes son Esprit.

6. Nous sommes donc toujours pleins de confiance ; et comme nous savons que pendant que nous habitons dans ce corps , nous sommes éloignés du Seigneur , et hors de notre patrie ,

7. Parce que nous marchons *vers lui* par la foi , et que nous n'en *jouissons* pas encore par la claire vue :

8. Dans cette confiance que nous avons , nous aimons mieux sortir *de la maison* de ce corps , pour aller habiter avec le Seigneur.

9. C'est pourquoi toute notre ambition est d'être agréables à Dieu , soit que nous habitions dans le corps , ou que nous en sortions pour aller à lui ;

10. Car nous devons tous comparoître devant le tribunal de Jésus-Christ , afin que chacun reçoive ce qui est dû aux bonnes ou aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il étoit revêtu de son corps.



§. II. *Charité et modération de saint Paul.*

*Tous doivent vivre pour celui qui est mort pour tous.*

11. Sachant donc combien le Seigneur est redoutable, nous nous justifions devant les hommes : mais Dieu connoît qui nous sommes ; et je veux croire que nous sommes aussi connus de vous dans le secret de votre conscience.

12. Nous ne prétendons point nous relever encore ici nous-mêmes à votre égard, mais seulement vous donner occasion de vous glorifier à notre sujet, afin que vous puissiez répondre à ceux qui mettent leur gloire dans ce qui paroît, et non dans ce qui est *au fond du cœur*.

13. Car, soit que nous soyons emportés comme hors de nous-mêmes, c'est pour Dieu ; soit que nous nous tempérions, c'est pour vous,

14. Parce que l'amour de Jésus-Christ nous presse : considérant que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts,

15. Et que Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent, ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux.

16. C'est pourquoi nous ne connoissons plus désormais personne selon la chair. Et si nous

avons connu Jésus-Christ selon la chair , maintenant nous ne le connoissons plus de cette sorte.

§. III. *Chrétien , nouvelle créature. Réconciliation du monde. Ministres de Dieu. Ambassadeurs de Jésus-Christ.*

17. Si donc quelqu'un est en Jésus-Christ , *il est devenu* une nouvelle créature : ce qui étoit vieux est passé , et tout est devenu nouveau.

18. Et le tout vient de Dieu , qui nous a réconciliés avec lui-même par Jésus-Christ , et qui nous a confié le ministère de la réconciliation.

19. Car Dieu a réconcilié le monde avec soi en Jésus-Christ , ne leur imputant point leurs péchés , et c'est lui qui a mis en nous la parole de réconciliation.

20. Nous faisons donc la fonction d'ambassadeurs pour Jésus-Christ , et c'est Dieu *même* qui vous exhorte par notre bouche. *Ainsi* nous vous conjurons au nom de Jésus-Christ de vous réconcilier avec Dieu ;

21. Puisque pour l'amour de nous il a traité celui qui ne connoissoit point le péché , comme s'il eût été le péché *même* , afin qu'en lui nous devinssions *justes de* la justice de Dieu.

CHAPITRE VI.

§. I. *Ne point recevoir la grace en vain. Description des vertus et des persécutions des ministres de l'Évangile.*

1. ÉTANT donc les coopérateurs *de Dieu*, nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grace de Dieu.

2. Car il dit lui-même : Je vous ai exaucé au temps favorable, et je vous ai aidé au jour du salut. Voici maintenant le temps *favorable*, voici maintenant le jour du salut.

3. Et nous, prenons garde aussi nous-mêmes de ne donner en quoi que ce soit aucun sujet de scandale, afin que notre ministère ne soit point déshonoré ;

4. Mais agissant en toutes choses comme des ministres de Dieu, rendons-nous recommandables par une grande patience dans les maux, dans les nécessités *pressantes*, et dans les extrêmes afflictions ;

5. Dans les plaies, dans les prisons, dans les séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes :

6. Par la pureté, par la science, par une douceur persévérante, par la bonté, par les *fruits du Saint-Esprit*, par une charité sincère :

7. Par la parole de vérité, par la force de

Dieu ; par les armes de la justice , pour combattre à droite et à gauche ;

8. Parmi l'honneur et l'ignominie , parmi la mauvaise et la bonne réputation ; comme des séducteurs , quoique sincères *et* véritables ; comme inconnus , quoique très-connus ;

9. Comme *toujours* mourans , et vivans néanmoins ; comme châtiés , mais non jusqu'à être tués ;

10. Comme tristes , et toujours dans la joie ; comme pauvres , et enrichissant plusieurs ; comme n'ayant rien , et possédant tout.

§. II. *Saint Paul aime et veut être aimé. Jésus-Christ et Bélial inalliables. Que les enfans de Dieu fuient ses ennemis.*

11. O Corinthiens ! ma bouche s'ouvre , et mon cœur s'étend par l'affection que je vous porte.

12. Mes entrailles ne sont point resserrées pour vous , mais les vôtres le sont *pour moi*.

13. Rendez-moi donc amour pour amour. Je vous parle comme à mes enfans : étendez aussi *pour moi* votre cœur.

14. Ne vous attachez point à un même joug avec les infidèles : car quelle union peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité ? Quel commerce entre la lumière et les ténèbres ?

15. Quel accord entre Jésus-Christ et Bélial? Quelle société entre le fidèle et l'infidèle?

16. Quel rapport entre le temple de Dieu et les idoles? Car vous êtes le temple de Dieu vivant, comme Dieu dit lui-même: J'habiterai en eux, et je m'y promènerai. Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

17. C'est pourquoi, sortez du milieu de ces personnes, dit le Seigneur: séparez-vous d'eux, et ne touchez point à ce qui est impur;

18. Et je vous recevrai; je serai votre Père, et vous serez mes fils et mes filles, dit le Seigneur tout-puissant.

## CHAPITRE VII.

§. I. *Sanctification de cœur et de corps dans la crainte de Dieu. Affliction et consolation de saint Paul.*

1. AYANT donc reçu *de Dieu* de telles promesses, mes chers frères, purifions-nous de tout ce qui souille le corps ou l'esprit, achevant *l'œuvre* de notre sanctification dans la crainte de Dieu.

2. Donnez-nous place dans votre cœur. Nous n'avons fait tort à personne; nous n'avons corrompu *l'esprit* de personne; nous n'avons pris le bien de personne.



28 II. ÉPITRE DE S. PAUL

3. Je ne vous dis pas ceci pour vous condamner, puisque je vous ai déjà dit que vous êtes dans mon cœur à la mort et à la vie.

4. Je vous parle avec grande liberté : j'ai grand sujet de me glorifier de vous : je suis rempli de consolation : je suis comblé de joie parmi toutes mes souffrances.

5. Car étant venus en Macédoine, nous n'avons eu aucun relâche selon la chair, mais nous avons toujours eu à souffrir : *ce n'a été que combats au dehors, et que frayeurs au dedans.*

6. Mais Dieu qui console les humbles et les affligés, nous a consolés par l'arrivée de Tite ;

7. Et non seulement par son arrivée, mais encore par la consolation qu'il a lui-même reçue de vous ; m'ayant rapporté l'extrême desir que vous avez *de me revoir*, la douleur que vous avez ressentie, et l'ardente affection que vous me portez : ce qui m'a été un grand sujet de joie.

§. II. *Tristesse selon Dieu, mère de la pénitence.  
Tristesse du monde donne la mort.*

8. Car encore que je vous aie attristés par ma lettre, je n'en suis plus fâché néanmoins, quoique je l'aie été auparavant, en voyant qu'elle vous avoit attristés pour un peu de temps.

9. Mais maintenant j'ai de la joie, non de ce que vous avez eu de la tristesse, mais de ce que votre tristesse vous a porté à la pénitence.

La tristesse que vous avez eue a été selon Dieu ; et ainsi la peine que nous vous avons causée , ne vous a été nullement désavantageuse.

10. Car la tristesse qui est selon Dieu , produit pour le salut une pénitence stable ; mais la tristesse de ce monde produit la mort.

11. Considérez combien cette tristesse , même selon Dieu , que vous avez ressentie , a produit en vous *non seulement* de soin et de vigilance , mais de satisfaction *envers nous* , d'indignation *contre cet incestueux* , de crainte *de la colère de Dieu* , de desir *de nous revoir* , de zèle *pour nous défendre* , d'ardeur à venger *ce crime*. Vous avez fait voir par toute *voire conduite* , que vous étiez purs et irréprochables dans cette affaire.

12. Aussi , lorsque nous vous avons écrit , ce n'a été ni à cause de celui qui avoit fait l'injure , ni à cause de celui qui l'avoit soufferte ; mais pour vous faire connoître le soin que nous avons de vous devant Dieu.

13. C'est pourquoi ce que vous avez fait pour nous consoler , nous a en effet consolés ; et ma joie s'est encore beaucoup redoublée par celle de Tite , voyant que vous avez tous contribué au repos de son esprit ;

14. Et que si je me suis loué de vous en lui parlant , je n'ai point eu sujet d'en rougir ; mais qu'ainsi que nous ne vous avons rien dit que dans la vérité , aussi le témoignage avan-

30 II. ÉPITRE DE S. PAUL

tageux que nous avons rendu à Tite *de vous*, s'est trouvé conforme à la vérité.

15. C'est pourquoi il ressent dans ses entrailles un redoublement d'affection envers vous, lorsqu'il se souvient de l'obéissance que vous lui avez tous rendue, et comment vous l'avez reçu avec crainte et tremblement.

16. Je me réjouis donc de ce que je me puis promettre tout de vous.

CHAPITRE VIII.

§. I. *Fidèles de Macédoine pauvres et prodigues envers les pauvres.*

1. MAIS il faut, mes frères, que je vous fasse savoir la grace que Dieu a faite aux églises de Macédoine :

2. C'est que leur joie s'est d'autant plus redoublée, qu'ils ont été éprouvés par de plus grandes afflictions, et que leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richesses de leur charité sincère.

3. Car il faut que je leur rende ce témoignage, qu'ils se sont portés d'eux-mêmes à donner autant qu'ils pouvoient, et même au-delà de ce qu'ils pouvoient ;

4. Nous conjurant avec beaucoup de prières de recevoir leurs aumônes, et de prendre part au soin de les porter aux saints.

5. Et ils n'ont pas fait seulement en cela ce que nous avons espéré d'eux, mais ils se sont donnés eux-mêmes premièrement au Seigneur, et puis à nous par la volonté de Dieu.

6. C'est ce qui m'a porté à supplier Tite, que comme il a déjà commencé, il achève aussi de vous rendre parfaits en cette grace.

7. Et que comme vous êtes riches en toutes choses, en foi, en paroles, en science, en toute sorte de soins, et en l'affection que vous nous portez, vous le soyez aussi en cette sorte de grace.

8. Ce que je ne vous dis pas néanmoins pour vous imposer une loi, mais seulement pour vous porter par l'exemple de l'empressement des autres, à donner des preuves de votre charité sincère.

## §. II. *Assister les pauvres de tout son pouvoir.*

9. Car vous savez quelle a été la bonté de notre Seigneur Jésus-Christ, qui étant riche s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.

10. C'est ici un conseil que je vous donne, parce que cela vous est utile; et que vous n'avez pas seulement commencé les premiers à faire cette charité, mais que vous en avez *de vous-mêmes* formé le dessein dès l'année passée.

11. Achevez donc maintenant ce que vous

avez commencé dès-lors, afin que comme vous avez une si prompte volonté d'assister vos frères, vous les assistiez aussi effectivement de ce que vous avez.

12. Car lorsqu'un homme a une grande volonté de donner, *Dieu* la reçoit, ne demandant de lui que ce qu'il peut, et non ce qu'il ne peut pas.

13. Ainsi je n'entends pas que les autres soient soulagés, et que vous soyez surchargés :

14. Mais que pour ôter l'inégalité, votre abondance supplée maintenant à leur pauvreté, afin que votre pauvreté soit soulagée *un jour* par leur abondance; et qu'ainsi tout soit réduit à l'égalité,

15. Selon ce qui est écrit *de la manne* : Celui qui *en recueillit* beaucoup, n'en eut pas plus que les autres; et celui qui *en recueillit* peu, n'en eut pas moins.

16. Or, je rends grâces à Dieu de ce qu'il a donné au cœur de Tite la même sollicitude *que j'ai* pour vous.

17. Car non seulement il a bien reçu la prière que je lui ai faite; mais s'y étant porté avec encore plus d'affection par lui-même, il est parti de son propre mouvement pour vous aller voir.

§. III. *Saint Paul veut un témoin de sa fidélité à dispenser les aumônes de l'Eglise.*

18. Nous avons envoyé aussi avec lui notre frère, qui est devenu célèbre par l'Évangile dans toutes les églises ;

19. Et qui de plus a été choisi par les églises pour nous accompagner dans nos voyages, et prendre part au soin que nous avons de procurer cette assistance *à nos frères* pour la gloire du Seigneur, et pour seconder notre bonne volonté :

20. Et notre dessein en cela a été d'éviter que personne ne nous puisse rien reprocher sur le sujet de cette aumône abondante, dont nous sommes les dispensateurs.

21. Car nous tâchons de faire le bien avec tant de circonspection, qu'il soit approuvé non seulement de Dieu, mais aussi des hommes.

22. Nous avons envoyé encore avec eux notre frère, que nous avons reconnu zélé et très-vigilant en plusieurs rencontres, et qui l'est encore beaucoup plus en celle-ci ; et nous avons grande confiance *que vous les recevrez bien,*

23. *Et que vous traiterez de même Tite, qui est uni avec moi, et qui travaille comme moi pour votre salut, et nos autres frères, qui sont les apôtres des églises, et la gloire de Jésus-Christ.*



34 II. ÉPÎTRE DE S. PAUL

24. Donnez-leur donc devant les églises des preuves de votre charité, et faites voir que c'est avec sujet que nous nous sommes loués de vous.

CHAPITRE IX.

§. I. *Donner libéralement et avec joie. Qui sème peu, moissonnera peu.*

1. IL seroit superflu de vous écrire *davantage* touchant cette assistance, qui se prépare pour les saints *de Jérusalem*.

2. Car je sais avec quelle affection vous vous y portez; et c'est aussi ce qui me donne lieu de me glorifier de vous devant les Macédo niens, *leur disant* que la province d'Achaïe est disposée à *faire cette charité* dès l'année passée; et votre exemple a excité le même zèle dans l'esprit de plusieurs.

3. C'est pourquoy j'ai envoyé nos frères vers vous, afin que ce ne soit pas en vain que je me sois loué de vous en ce point, et qu'on vous trouve tout prêts, selon l'assurance que j'en ai donnée :

4. De peur que si ceux de Macédoine qui viendront avec moi, trouvoient que vous n'eussiez rien préparé, ce ne fût à nous, pour ne pas dire à vous-mêmes, un sujet de confusion de nous être loués de vous.

5. C'est ce qui m'a fait juger nécessaire de prier nos frères de vous aller trouver avant moi, afin qu'ils aient soin que la charité que vous avez promis de faire, soit toute prête avant notre arrivée; mais de telle sorte que ce soit un don offert par la charité, et non arraché à l'avarice.

6. Or, je vous avertis, *mes frères*, que celui qui sème peu, moissonnera peu; et que celui qui sème avec abondance, moissonnera aussi avec abondance.

7. *Ainsi* que chacun donne ce qu'il aura résolu en lui-même de donner, non avec tristesse, ni comme par force; car Dieu aime celui qui donne avec joie.

8. Dieu est tout-puissant pour vous combler de toute grace, afin qu'ayant en tout temps et en toutes choses tout ce qui suffit *pour votre subsistance*, vous ayez abondamment de quoi exercer toute sorte de bonnes œuvres,

9. Selon ce qui est écrit : *Le juste distribue son bien*, il donne aux pauvres : sa justice demeure éternellement.

§. II. *Dieu glorifié dans les aumônes par ceux qui donnent ou par ceux qui reçoivent.*

10. Dieu qui donne la semence à celui qui sème, vous donnera le pain dont vous avez besoin pour vivre, et multipliera ce que vous

36 II. ÉPITRE DE S. PAUL

aurez semé, et fera croître de plus en plus les fruits de votre justice ;

11. Afin que vous soyez riches en tout pour exercer avec un cœur simple toute sorte de charités : ce qui nous donne sujet de rendre à Dieu de grandes actions de graces.

12. Car cette oblation, dont nous sommes les ministres, ne supplée pas seulement aux besoins des saints ; mais elle est riche et abondante envers Dieu, par le grand nombre d'actions de graces qu'elle lui fait rendre ;

13. Parce que ces saints recevant ces preuves de votre libéralité par notre ministère, se portent à glorifier Dieu de la soumission que vous témoignez à l'Évangile de Jésus-Christ, et de la bonté avec laquelle vous faites part de vos biens, soit à eux, soit à tous les autres ;

14. Et à témoigner l'amour qu'ils vous portent, par les prières qu'ils font pour vous, et par le grand desir qu'ils ont de vous voir, à cause de l'excellente grace que vous avez reçue de Dieu.

15. Dieu soit loué de son ineffable don.

## C H A P I T R E X.

§. I. *Saint Paul accusé de présomption. Raisonnement détruit. Esprit captif et assujéti à Jésus-Christ.*

1. **M**AIS moi Paul, moi-même qui vous parle, je vous conjure par la douceur et la modestie de Jésus-Christ, moi qui, *selon quelques-uns*, étant présent, paroissais bas et méprisables parmi vous; au lieu qu'étant absent, j'agissais envers vous avec hardiesse.

2. Je vous prie, dis-je, que quand je serai présent, je ne sois point obligé d'user avec confiance de cette autorité avec laquelle on m'accusait d'agir envers quelques-uns, qui s'imaginent que nous nous conduisons selon la chair.

3. Car encore que nous vivions dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair.

4. Les armes de notre milice ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu, pour renverser tout ce qu'on leur oppose; et c'est par ces armes que nous détruisons les raisonnemens humains,

5. Et tout ce qui s'élève avec plus de hauteur contre la science de Dieu; et que nous réduisons en servitude tous les esprits, pour les soumettre à l'obéissance de Jésus-Christ;

38 II. ÉPITRE DE S. PAUL

6. Ayant en notre main le pouvoir de punir tous les désobéissans , lorsque vous aurez satisfait à tout ce que l'obéissance demande de vous.

§. II. *Pouvoir de saint Paul pour édifier , non pour détruire. Vanité des faux apôtres. Nulle gloire qu'en Dieu.*

7. Jugez *au moins* des choses selon l'apparence. Si quelqu'un se persuade en lui-même qu'il est à Jésus-Christ , il doit aussi considérer en lui-même , que comme il est à Jésus-Christ , nous sommes aussi à Jésus-Christ.

8. Car quand je me glorifierois un peu davantage de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour votre édification , et non pour votre destruction , je n'aurois pas sujet d'en rougir.

9. Mais afin qu'il ne semble pas que nous voulions vous étonner par des lettres ;

10. ( Parce que les lettres *de Paul* , disent-ils , sont graves et fortes ; mais lorsqu'il est présent , il paroît bas en sa personne , et méprisable en son discours ; )

11. Que celui qui est dans ce sentiment , considère qu'étant présens , nous nous conduisons dans nos actions de la même manière que nous parlons dans nos lettres étant absens.

12. Car nous n'osons pas nous mettre au rang de quelques-uns qui se relèvent eux-mêmes , ni nous comparer à eux : mais nous

nous mesurons sur ce que nous sommes véritablement en nous , et nous ne nous comparons qu'avec nous-mêmes.

13. Non , nous ne nous glorifierons point nous-mêmes démesurément ; mais nous renfermant dans les bornes du partage que Dieu nous a donné , *nous nous glorifions* d'être parvenus jusqu'à vous.

14. Car nous ne nous étendons pas au-delà de ce que nous devons , comme si nous n'étions pas parvenus jusqu'à vous ; puisque nous sommes arrivés jusqu'à vous en prêchant l'Évangile de Jésus-Christ.

15. Nous ne nous relevons *donc* point démesurément , en nous attribuant les travaux des autres ; mais nous espérons que votre foi croissant toujours en vous de plus en plus , nous étendrons notre partage beaucoup plus loin ,

16. En prêchant l'Évangile aux nations qui sont au-delà de vous , sans entreprendre sur le partage d'un autre , en nous glorifiant *d'avoir bâti* sur ce qu'il auroit déjà préparé.

17. Que celui donc qui se glorifie , se glorifie dans le Seigneur.

18. Car ce n'est pas celui qui se rend témoignage à lui-même qui est vraiment estimable ; mais c'est celui à qui Dieu rend témoignage.



## C H A P I T R E X I.

§. I. *Zèle de saint Paul. Eglise vierge et épouse.  
Séducteurs transformés en apôtres.*

1. **P**LUT à Dieu que vous voulussiez un peu supporter mon imprudence ! et supportez-la , *je vous prie.*

2. Car j'ai pour vous un amour de jalousie , et d'une jalousie de Dieu , parce que je vous ai fiancés à cet unique Epoux , qui est Jésus-Christ , pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure.

3. Mais j'apprends qu'ainsi que le serpent séduisit Eve par ses artifices , vos esprits aussi ne se corrompent , et ne dégèrent de la simplicité chrétienne.

4. Car si celui qui vous vient prêcher , vous annonçoit un autre Christ que celui que nous vous avons annoncé ; ou s'il vous faisoit recevoir un autre Esprit que celui que vous avez reçu ; ou s'il vous prêchoit un autre Evangile que celui que vous avez embrassé , vous auriez raison de le souffrir :

5. Mais je ne pense pas avoir été inférieur en rien aux plus grands d'entre les Apôtres.

6. Que si je suis grossier *et* peu instruit pour la parole , il n'en est pas de même pour

la science : mais nous nous sommes fait assez connoître parmi vous en toutes choses.

7. Est-ce que j'ai fait une faute , lorsqu'afin de vous élever , je me suis rabaissé moi-même en vous prêchant gratuitement l'Évangile de Dieu ?

8. J'ai dépouillé les autres églises en recevant d'elles l'assistance dont j'avois besoin pour vous servir.

9. Et lorsque je demeurois parmi vous , et que j'étois dans la nécessité , je n'ai été à charge à personne ; mais nos frères qui étoient venus de Macédoine , ont suppléé aux besoins que je pouvois avoir , et j'ai pris garde à ne vous être à charge en quoi que ce soit , comme je le ferai encore à l'avenir.

10. Je vous assure , par la vérité de Jésus-Christ qui est en moi , qu'on ne me ravira point cette gloire dans toute l'Achaïe.

11. Et pourquoi ? Est-ce que je ne vous aime pas ? Dieu le sait.

12. Mais je fais cela , et je le ferai encore , afin de retrancher une occasion de se glorifier à ceux qui la cherchent , en voulant paroître tout-à-fait semblables à nous , pour trouver en cela un sujet de gloire.

13. Car ces personnes sont de faux apôtres , des ouvriers trompeurs , qui se transforment en Apôtres de Jésus-Christ.

14. Et on ne doit pas s'en étonner , puisque

42 II. ÉPITRE DE S. PAUL

Satan même se transforme en ange de lumière.

15. Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se transforment en ministres de la justice ; mais leur fin sera conforme à leurs œuvres.

§. II. *Peines continuelles et souffrances de saint Paul opposées à la vanité des faux apôtres.*

16. Je vous le dis encore une fois : (Que personne ne me juge imprudent , ou au moins souffrez-moi comme imprudent , et permettez-moi de me glorifier un peu. )

17. *Croyez , si vous voulez ,* que ce que je dis , je ne le dis pas selon le Seigneur ; mais que je fais paroître de l'imprudence dans ce que je prends pour un sujet de me glorifier.

18. Puisque plusieurs se glorifient selon la chair , je puis bien aussi me glorifier *comme eux.*

19. Car étant sages comme vous êtes , vous souffrez sans peine les imprudens.

20. Vous souffrez même qu'on vous asservisse , qu'on vous mange , qu'on prenne *votre bien* , qu'on vous traite avec hauteur , qu'on vous frappe au visage.

21. C'est à ma confusion que je le dis , puisque nous passons pour avoir été trop foibles en ce point. Mais puisqu'il y en a qui sont si

hardis à parler d'eux-mêmes , je veux bien faire une imprudence en me rendant aussi hardis qu'eux.

22. Sont-ils Hébreux ? Je le suis aussi. Sont-ils Israélites ? Je le suis aussi. Sont-ils de la race d'Abraham ? J'en suis aussi.

23. Sont-ils ministres de Jésus-Christ ? Quand je devrois passer pour imprudent , j'ose dire que je le suis encore plus qu'eux. J'ai plus souffert de travaux , plus reçu de coups , plus enduré de prisons ; je me suis souvent vu tout près de la mort.

24. J'ai reçu des Juifs , cinq différentes fois , trente-neuf coups de fouet.

25. J'ai été battu de verges par trois fois , j'ai été lapidé une fois , j'ai fait naufrage trois fois , j'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer.

26. J'ai été souvent dans les voyages , dans les périls sur les fleuves , dans les périls des voleurs , dans les périls de la part de ceux de ma nation , dans les périls de la part des païens , dans les périls au milieu des villes , dans les périls au milieu des déserts , dans les périls sur mer , dans les périls entre les faux frères.

27. J'ai souffert toutes sortes de travaux et de fatigues ; de fréquentes veilles , la faim , la soif , beaucoup de jeûnes , le froid et la nudité.

28. Outre ces maux , qui ne sont qu'extérieurs , le soin que j'ai de toutes les églises ,

## 44 II. ÉPITRE DE S. PAUL

m'attire une foule d'affaires dont je suis *assiégé* tous les jours.

29. Qui est foible, sans que je m'affoiblisse *avec lui*? Qui est scandalisé, sans que je brûle?

30. Que s'il faut se glorifier de quelque chose, je me glorifierai de mes peines *et* de mes souffrances.

31. Dieu, qui est le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, et qui est béni dans tous les siècles, sait que je ne ments point.

32. Etant à Damas, celui qui étoit gouverneur de la province pour le roi Arétas, faisoit faire garde dans la ville pour m'arrêter prisonnier;

33. Mais on me descendit dans une corbeille par une fenêtre le long de la muraille, et je me sauvai ainsi de ses mains.

## CHAPITRE XII.

§. I. *Ravissement de S. Paul. Dieu l'humilie, de peur qu'il ne s'élève. Plus il est foible, plus il est fort.*

1. S'IL faut se glorifier, ( quoiqu'il ne soit pas avantageux de le faire ) je viendrai maintenant aux visions et aux révélations du Seigneur.

2. Je connois un homme en Jésus-Christ, qui fut ravi il y a quatorze ans, ( si ce fut avec

son corps, ou sans son corps, je ne sais, Dieu le sait,) qui fut ravi, *dis-je*, jusqu'au troisième ciel :

3. Et je sais que cet homme ( si ce fut avec son corps ou sans son corps, je n'en sais rien, Dieu le sait );

4. Que cet homme, *dis-je*, fut ravi dans le paradis, et qu'il y entendit des paroles ineffables, qu'il n'est pas permis à un homme de rapporter.

5. Je pourrois me glorifier *en parlant* d'un tel homme; mais pour moi je ne veux me glorifier que dans mes foiblesses *et* dans mes afflictions.

6. Que si je voulois me glorifier, je le pourrois faire sans être imprudent; car je dirois la vérité; mais je me retiens, de peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi.

7. Aussi, de peur que la grandeur de mes révélations ne me causât de l'élevation, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange et le ministre de Satan, pour me donner des soufflets.

8. C'est pourquoi, j'ai prié trois fois le Seigneur, afin que *cet ange de Satan* se retirât de moi.

9. Et il m'a répondu : Ma grace vous suffit, car ma puissance éclate davantage dans la foiblesse. Je prendrai donc plaisir à me glorifier



dans mes foiblesses , afin que la puissance de Jésus-Christ réside en moi.

10. Aussi , je sens de la satisfaction *et* de la joie dans mes foiblesses , dans les outrages , dans les nécessités *où je me trouve réduit* , dans les persécutions , dans les afflictions pressantes *que je souffre* pour Jésus-Christ : car lorsque je suis foible , c'est alors que je suis fort.

§. II. *Souffrances , marques des vrais Apôtres. Désintéressement de saint Paul et de ses disciples. Il pleure les pécheurs.*

11. Si j'ai été imprudent , c'est vous qui m'y avez contraint. Car c'étoit à vous de parler avantageusement de moi ; puisque je n'ai été en rien inférieur aux plus éminens d'entre les Apôtres , encore que je ne sois rien.

12. Aussi , les marques de mon apostolat ont paru parmi vous dans toute sorte de tolérance et de patience , dans les miracles , dans les prodiges , et dans les effets extraordinaires de la puissance divine.

13. Car en quoi avez-vous été inférieurs aux autres églises , si ce n'est en ce que je n'ai point voulu vous être à charge ? Pardonnez-moi ce tort que je vous ai fait.

14. Voici la troisième fois que je me prépare pour vous aller voir , et ce sera encore sans vous être à charge. Car c'est vous que je

cherche , et non pas vos biens ; puisque ce n'est pas aux enfans à amasser des trésors pour leurs pères , mais aux pères à *en amasser* pour leurs enfans.

15. Aussi , pour ce qui est de moi , je donnerai très-volontiers *tout ce que j'ai* , et je me donnerai encore moi-même pour *le salut de vos ames* ; quoiqu'ayant tant d'affection pour vous , vous en ayez peu pour moi.

16. On dira , peut-être , qu'il est vrai que je ne vous ai point été à charge ; mais qu'étant artificieux , j'ai usé d'adresse pour vous surprendre.

17. Mais me suis-je servi de quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés , pour tirer quelque chose de vous ?

18. J'ai prié Tite de vous aller trouver , et j'ai envoyé encore avec lui un de nos frères. Tite a-t-il tiré quelque chose de vous ? N'avons-nous pas suivi le même esprit ? N'avons-nous pas marché sur les mêmes traces ?

19. Pensez-vous que ce soit encore ici notre dessein de nous justifier devant vous ? Nous vous parlons devant Dieu en Jésus-Christ ; et tout ce que nous vous disons , *mes chers frères* , est pour votre édification.

20. Car j'appréhende qu'arrivant vers vous , je ne vous trouve pas tels que je voudrois , et que vous ne me trouviez pas aussi tel que vous voudriez. Je crains de rencontrer parmi vous

48 II. ÉPITRE DE S. PAUL

des dissensions , des jalousies , des animosités , des querelles , des médisances , des faux rapports , des éleuemens d'orgueil , des troubles et des tumultes ;

21. Et qu'ainsi Dieu ne m'humilie *lorsque je serai revenu* chez vous , et que je ne sois obligé d'en pleurer plusieurs , qui étant déjà tombés en des impuretés , des fornications , et des déreglemens infâmes , n'en ont point fait pénitence.

C H A P I T R E XIII.

§. I. *Qu'il n'épargnera point les impénitens. Que Jésus-Christ parle en lui. Qu'il ne peut rien contre la vérité , mais pour la vérité.*

I. J E me dispose à vous aller voir , et ce sera pour la troisième fois : tout se jugera sur le témoignage de deux ou trois témoins.

2. Je vous l'ai déjà dit , et je vous le dis encore maintenant , quoi qu'absent , mais comme devant être bientôt parmi vous , que si j'y viens encore une fois , je ne pardonnerai ni à ceux qui avoient péché auparavant , ni à tous les autres.

3. Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de Jésus-Christ , qui parle par ma bouche , qui n'a point paru foible , mais très-puissant parmi vous ?

4. Car encore qu'il ait été crucifié selon la foiblesse *de la chair*, il vit néanmoins maintenant par la vertu de Dieu : nous sommes foibles aussi avec lui, mais nous vivrons avec lui par la vertu de Dieu *qui éclate* parmi vous.

5. Examinez-vous vous-mêmes, *pour reconnoître* si vous êtes dans la foi : éprouvez-vous vous-mêmes. Ne connoissez-vous pas vous-mêmes que Jésus-Christ est en vous ? Si ce n'est peut-être que vous fussiez déçus de ce que vous étiez.

6. Mais j'espère que vous connoîtrez que pour nous, nous ne sommes point déçus de ce que nous étions.

7. Ce que nous demandons à Dieu, c'est que vous ne commettiez aucun mal, et non pas que nous paroissions ce que nous sommes ; mais que vous fassiez ce qui est de votre devoir, quand même nous devrions paroître déçus de ce que nous sommes.

8. Car nous ne pouvons rien contre la vérité ; mais seulement pour la vérité.

9. Et nous nous réjouissons de ce que nous paroissions foibles, pendant que vous êtes forts ; et nous demandons aussi à Dieu qu'il vous rende parfaits.

§. II. *Il souhaite de ne point user de sa puissance. Il veut édifier et non détruire.*

10. Je vous écris ceci étant absent, afin de n'avoir pas lieu, lorsque je serai présent, d'user avec sévérité de la puissance que le Seigneur m'a donnée pour édifier, et non pour détruire.

11. Enfin, mes frères, soyez dans la joie, rendez-vous parfaits : consolez-vous, soyez unis d'esprit *et* de cœur ; vivez dans la paix : et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous.

12. Saluez-vous les uns les autres par le saint baiser. Tous les saints vous saluent.

13. Que la grace de notre Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu, et la communication du Saint-Esprit demeure avec vous tous. Amen.

FIN DE LA II. ÉPITRE AUX CORINTHIENS.

ÉPÎTRE  
DE SAINT PAUL  
AUX GALATES.



## ARGUMENT.

---

L'apôtre SAINT PAUL ayant appris que les Galates qu'il avoit convertis à la foi de Jésus-Christ s'étoient laissé persuader en son absence par quelques faux apôtres qu'ils ne pouvoient être sauvés, s'ils ne se faisoient circoncire, et s'ils n'observoient les autres cérémonies de la loi judaïque, et que ces mêmes docteurs, pour détruire dans l'esprit de ces peuples l'estime qu'ils avoient conçue pour lui comme leur premier maître, répandoient par-tout que Paul n'ayant pas vu Jésus-Christ, il n'étoit pas du nombre des vrais Apôtres, et que sa doctrine même étoit différente de la leur; il jugea qu'il étoit à propos de réfuter ces erreurs, et de dissiper ces faux bruits. C'est ce qu'il fait dans cette lettre qu'il écrit aux Galates de sa propre main, *chap. 6, v. 11*, où il leur reproche d'avoir reçu trop légèrement les pernicieuses maximes de ces faux docteurs, et de s'être laissé prévenir par leurs calomnies; et contre ces erreurs, il établit la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être justifié, et leur prouve l'inutilité des observances légales et des autres cérémonies de la loi; et, contre leurs calomnies, il leur fait voir la conformité de ses sentimens avec les autres Apôtres, et la vérité de son apostolat; et à cette occasion il leur fait le récit de l'histoire miraculeuse de sa conversion, et des étroites liaisons qu'il avoit eues dans la suite avec les principaux d'entre les Apôtres; il leur déclare que ceux qui les invitent à se faire circoncire et à embrasser les autres pratiques judaïques, n'ont point d'autres vues que de les mettre à l'abri, aussi-bien qu'eux, de la persécution. Enfin, il les exhorte à garder dans toute sa pureté le dépôt de la foi

qu'il leur avoit confié, d'éviter les partialités et les divisions, et leur prescrit des règles chrétiennes pour leur conduite. Cette lettre, selon l'ordre chronologique, auroit dû être placée avant les trois lettres précédentes, puisqu'il paroît que l'Apôtre l'a écrite peu de temps après qu'il eut quitté la Galatie, et après qu'il eut travaillé à la conversion de ces peuples. (*Voyez chap. 1, v. 8 et 11, et chap. 4, v. 13.*) Ce qui ne peut convenir qu'au temps pendant lequel, selon que le rapporte saint Luc, *Act. chap. 16, v. 6, et chap. 18, v. 23*, S. Paul traversa la Galatie et la Phrygie, l'an 51 ou 52 de l'ère vulgaire. Quelques-uns même croient que les paroles de l'Apôtre, *1. Cor. 16, v. 1 et 2, Faites la même chose que j'ai ordonnée aux églises de Galatie; que chacun de vous mette à part ses aumônes pour les saints de Jérusalem*, ont relation à ce qui est dit ici, *chap. 6, v. 10*, quoique d'une manière assez générale: *Pendant que nous avons le temps, faisons du bien à tous, mais principalement à ceux qu'une même foi a rendus comme nous domestiques du Seigneur.* D'où l'on a conclu que l'Apôtre a écrit cette lettre à Ephèse, où il demeura deux ans au retour de son voyage de Galatie et de Phrygie, *Act. chap. 18, v. 23, et chap. 19, v. 1 et 10*, l'an 56 de l'ère vulgaire, vingt-trois ans après la mort de Jésus-Christ; ce qui est conforme aux titres ou inscriptions qui se trouvent à la tête de plusieurs exemplaires latins. Tertullien, dans l'ordre qu'il donne aux Epîtres de saint Paul, *lib. 5, contr. Marcion*, place celle-ci la première de toutes; mais il s'est trompé. Quelques titres ou inscriptions grecques disent, que l'Apôtre l'écrivit étant à Rome, pendant le temps de sa première captivité. Théodoret a suivi ce sentiment,

aussi-bien que l'auteur de la Synopse de l'Écriture attribuée à saint Athanase ; mais il n'y a aucune apparence, d'autant que l'Apôtre, contre sa coutume, n'a fait aucune mention de ses liens, et qu'écrivant au nom de ses frères, *chap. 1, v. 2*, il paroît être dans une pleine et entière liberté. Quelques-uns ont cru que l'apôtre avoit écrit cette lettre à Corinthe, où il demeura un an et demi, et ils s'appuient sur ce qui est dit, *v. 6, chap. 16, et aux vers. 1 et 11 du chap. 18 des Act.* ; mais il n'y a aucune vraisemblance, puisqu'alors il n'avoit point encore vu ni converti les Galates. (*Voyez Act. ch. 18, v. 23.*)

On peut dire, à l'égard du style de cette lettre, qu'on n'en voit aucune de cet Apôtre qui soit aussi vive et aussi forte, et où il ait parlé avec aussi peu de ménagement à ceux auxquels il écrit ; et la raison que saint Jérôme en rend dans son Commentaire sur cette lettre, c'est que ces peuples étoient légers, étourdis et indociles. (*Voyez sa Préface, liv. 2.*)

É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
AU X GAL A T E S.

---

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Anathème à un Ange qui prêcherait un autre Evangile que saint Paul. Ne point plaire aux hommes , mais à Dieu seul.*

1. PAUL apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu son Père, qui l'a ressuscité d'entre les morts;

2. Et tous les frères qui sont avec moi, aux églises de Galatie.

3. Que la grace et la paix vous soient données par *la bonté de Dieu* le Père, et par notre Seigneur Jésus-Christ,

4. Qui s'est livré lui-même pour nos péchés; et pour nous retirer de la corruption du siècle présent, selon la volonté de Dieu notre Père,

5. A qui soit gloire dans tous les siècles des siècles. Amen.

6. Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appelés à la grace de Jésus-Christ, vous passiez sitôt à un autre Evangile.

7. Ce n'est pas qu'il y en ait d'autre, mais c'est qu'il y a des gens qui vous troublent et qui veulent renverser l'Evangile de Jésus-Christ.

8. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un Ange du ciel vous annonceroit un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathême.

9. Je vous l'ai dit, et je vous le dis encore une fois : Si quelqu'un vous annonce un Evangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathême.

10. Car enfin est-ce des hommes ou de Dieu que je desire maintenant d'être approuvé? ou ai-je pour but de plaire aux hommes? Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de Jésus-Christ.

§. II. *Il n'a appris son Evangile que de Jésus-Christ. Quel il a été avant et depuis sa conversion.*

11. Je vous déclare donc, mes frères, que l'Evangile que je vous ai prêché n'a rien de l'homme;

12. Parce que je ne l'ai point reçu ni appris d'aucun homme, mais par la révélation de Jésus-Christ.

13. Car vous savez de quelle manière j'ai vécu autrefois dans le judaïsme , avec quel excès *de fureur* je persécutois l'Eglise de Dieu et la ravageois ,

14. Me signalant dans le judaïsme au-dessus de plusieurs de ma nation et de mon âge , et ayant un zèle démesuré pour les traditions de mes pères.

15. Mais lorsqu'il a plu à Dieu , qui m'a choisi particulièrement dès le ventre de ma mère , et qui m'a appelé par sa grace ,

16. De me révéler son Fils , afin que je le prêchasse parmi les nations , *je l'ai fait* aussitôt , sans prendre conseil de la chair et du sang ,

17. Et je ne suis point retourné à Jérusalem , pour voir ceux qui étoient apôtres avant moi ; mais je m'en suis allé en Arabie , et puis je suis revenu encore à Damas.

18. Ainsi trois ans s'étant écoulés , je retournai à Jérusalem pour visiter Pierre , et je demurai quinze jours avec lui ;

19. Et je ne vis aucun des autres Apôtres , sinon Jacques , frère du Seigneur.

20. Je prends Dieu à témoin , que je ne mens point en tout ce que je vous écris.

21. J'allai ensuite dans la Syrie et dans la Cilicie.

22. Or les églises de Judée qui croyoient en Jésus - Christ , ne me connoissoient pas de visage.



23. Ils avoient seulement ouï dire : Celui qui autrefois nous persécutoit , annonce maintenant la foi qu'il s'efforçoit alors de détruire ;

24. Et ils rendoient gloire à Dieu *de ce qu'il avoit fait* à mon sujet.

## CHAPITRE II.

§. I. *Pureté de l'Évangile soutenue par S. Paul contre les judaïsans. Il est reconnu l'apôtre des Gentils , comme S. Pierre des Juifs.*

1. QUATORZE ans après j'allai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé , et je pris aussi Tite avec moi.

2. Or j'y allai suivant une révélation *que j'en avois eue* , et j'exposai aux fidèles , et en particulier à ceux qui paroissoient les plus considérables , l'Évangile que je prêche parmi les Gentils , afin de ne perdre pas le fruit de ce que j'avois déjà fait , ou de ce que je devois faire dans le cours de mon ministère.

3. Mais on n'obligea point Tite , que j'avois amené avec moi , et qui étoit Gentil , de se faire circoncire ;

4. Et la considération des faux frères , qui s'étoient introduits par surprise *dans l'Église* , et qui s'étoient ouvertement glissés parmi nous , pour observer la liberté que nous avons en Jésus-Christ , et nous réduire en servitude ,

5. Ne nous porta pas à leur céder même pour un moment, et nous refusâmes de nous assujétir à ce qu'ils vouloient, afin que la vérité de l'Évangile demeurât parmi vous.

6. Aussi ceux qui paroissent les plus considérables (je ne m'arrête pas à ce qu'ils ont été autrefois, Dieu n'a point d'égard à la qualité des personnes); ceux, *dis-je*, qui paroissent les plus considérables, ne m'ont rien appris de nouveau.

7. Mais, au contraire, ayant reconnu que la charge de prêcher l'Évangile aux incirconcis m'avoit été donnée, comme à Pierre, celle de prêcher aux circoncis;

8. ( Car celui qui a agi efficacement dans Pierre pour le rendre apôtre des circoncis, a aussi agi efficacement en moi pour me rendre apôtre des Gentils. )

9. Ceux, *dis-je*, qui paroissent comme les colonnes *de l'Église*, Jacques, Céphas et Jean, ayant reconnu la grace que j'avois reçue, nous donnèrent la main à Barnabé et à moi, pour marque de la société *et* de l'union qui étoient entr'eux et nous, afin que nous prêchassions l'Évangile aux Gentils, et eux aux circoncis.

10. Ils nous recommandèrent seulement de nous ressouvenir des pauvres, ce que j'ai eu aussi grand soin de faire.

§. II. *Qu'il a été obligé de résister en face à saint Pierre. Nul justifié que par la foi. C'est Jésus-Christ qui vit en saint Paul.*

11. Or Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il étoit reprehensible.

12. Car avant que quelques-uns qui venoient d'avec Jacques fussent arrivés, il mangeoit avec les Gentils; mais après leur arrivée, il se retira et se sépara d'avec les Gentils, ayant peur de *bless*er les circoncis.

13. Les autres Juifs usèrent comme lui de cette dissimulation, et Barnabé même s'y laissa aussi entraîner.

14. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas devant tout le monde: Si vous, qui êtes Juif, vivez comme les Gentils, et non pas comme les Juifs, pourquoi contraignez-vous les Gentils de judaïser?

15. Nous sommes Juifs par notre naissance, et non du nombre des Gentils, qui sont des pécheurs.

16. Et cependant sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-mêmes cru en Jésus-Christ, pour être justifiés par la foi que nous aurions en lui, et non par les

œuvres de la loi ; parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi.

17. Que si recherchant à être justifiés par Jésus-Christ , il se trouvoit que nous fussions nous-mêmes des pécheurs , Jésus-Christ seroit ministre du péché , ce qu'à Dieu ne plaise.

18. Car si je rétablissois de nouveau ce que j'ai détruit , je me ferois voir moi-même prévaricateur.

19. Mais je suis mort à la loi par la loi même , afin de ne vivre plus que pour Dieu. J'ai été crucifié avec Jésus-Christ ;

20. Et je vis ; ou plutôt ce n'est plus moi qui vis , mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Et si je vis maintenant dans ce corps mortel , j'y vis en la foi du Fils de Dieu , qui m'a aimé , et qui s'est livré lui-même à la mort pour moi.

21. Je ne veux point rendre la grace de Dieu inutile. Car si la justice *s'acquiert* par la loi , Jésus-Christ sera donc mort en vain.

## CHAPITRE III.

§. I. *Ne pas finir par la chair, ayant commencé par l'esprit. Enfans d'Abraham justifiés comme lui par la foi ; et non par la loi.*

1. O GALATES insensés ! qui vous a ensorcelés, pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité, après que je vous ai fait voir Jésus-Christ si vivement dépeint devant vous, *et comme crucifié à vos yeux ?*

2. Je ne veux savoir de vous qu'une seule chose : Est-ce par les œuvres de la loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la foi que vous avez ouï prêcher ?

3. Etes-vous si insensés, qu'après avoir commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par la chair ?

4. Sera-ce donc en vain que vous avez tant souffert ? Je veux espérer que ce ne sera pas en vain.

5. Celui donc qui vous communique *son* Esprit, et qui fait des miracles parmi vous, le fait-il par les œuvres de la loi, ou par la foi que vous avez ouï prêcher ?

6. Selon qu'il est écrit d'Abraham, qu'il crut ce que Dieu lui avoit dit, et *que sa foi* lui fut imputée à justice ?

7. Sachez donc que ceux qui sont *enfants* de la foi, sont les *vrais* enfans d'Abraham.

8. Aussi *Dieu* dans l'Écriture prévoyant qu'il justifieroit les nations par la foi, l'a annoncé par avance à Abraham, *en lui disant* : Toutes les nations de la terre seront bénies en vous.

9. Ceux donc qui s'appuient sur la foi, seront bénis avec le fidèle Abraham.

§. II. *La loi ne justifie point. Le juste vit de la foi. Jésus par sa croix nous rachète de la loi.*

10. Au lieu que tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi, sont dans la malédiction, puisqu'il est écrit : Malédiction sur tous ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi.

11. Et il est clair, que nul par la loi n'est justifié devant Dieu, puisque *selon l'Écriture*, le juste vit de la foi.

12. Or la loi ne s'appuie point sur la foi ; au contraire, *elle dit* : Celui qui observera ces préceptes, y trouvera la vie.

13. Mais Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant rendu lui-même malédiction pour nous, selon qu'il est écrit : Maudit est celui qui est pendu au bois ;

14. Afin que la bénédiction donnée à Abraham



fût communiquée aux Gentils en Jésus-Christ, et *qu'ainsi* nous reçussions par la foi le Saint-Esprit qui avoit été promis.

§. III. *Promesse de Dieu faite avant la loi à Abraham. La loi donc ne la détruit pas.*

15. Mes frères, je me servirai de l'exemple d'une chose humaine et ordinaire. Lorsqu'un homme a fait un contrat en bonne forme, nul ne peut ni le casser, ni y ajouter.

16. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race. L'Écriture ne dit pas : A ceux de sa race, comme si elle en eût voulu marquer plusieurs ; mais à sa race, c'est-à-dire, à l'un de sa race, qui est Jésus-Christ.

17. Ce que je veux donc dire est, que Dieu ayant fait *et* autorisé comme un contrat *et* une alliance, la loi qui n'a été donnée que quatre ceus trente ans après, n'a pu la rendre nulle, ni en abroger la promesse.

18. Car si c'est par la loi que l'héritage nous est donné, ce n'est donc plus par la promesse. Or c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham.

19. Pourquoi donc la loi *a-t-elle été établie* ? C'a été pour *faire reconnoître* les crimes que l'on commettoit en la violant, jusqu'à l'avènement de ce Fils que la promesse regardoit ; et  
cette

cette loi a été donnée par les Anges, par l'entremise d'un médiateur.

20. Or, un médiateur ne l'est pas d'un seul ; et il n'y a qu'un seul Dieu.

§. IV. *La loi comme un pédagogue conduit à la foi. La foi rend enfans de Dieu. Tous un en Jésus-Christ.*

21. La loi donc est-elle contre les promesses de Dieu ? Nullement. Car si la loi qui a été donnée, avoit pu donner la vie, on pourroit dire alors avec vérité, que la justice s'obtiendrait par la loi.

22. Mais l'Écriture a *comme* renfermé tous les hommes sous le péché, afin que ce que Dieu avoit promis fût donné par la foi de Jésus-Christ à ceux qui croiroient en lui.

23. Or, avant que la foi fût venue, nous étions sous la garde de la loi, qui nous tenoit renfermés, pour *nous disposer* à cette foi qui devoit être révélée *un jour*.

24. Ainsi la loi nous a servi de conducteur pour nous mener comme des enfans à Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi.

25. Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous un conducteur comme des enfans,

26. Puisque vous êtes tous enfans de Dieu par la foi en Jésus-Christ.

27. Car vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous avez été revêtus de Jésus-Christ.

28. Il n'y a plus maintenant ni de Juif ni de Gentil, ni d'esclave ni de libre, ni d'homme ni de femme; mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ.

29. Que si vous êtes à Jésus-Christ, vous êtes donc la race d'Abraham, et les héritiers selon la promesse.

#### CHAPITRE IV.

§. I. *Juifs en tutelle sous la loi, libres par la foi. L'esprit de Dieu donné aux enfans de Dieu.*

1. JE dis de plus : Tant que l'héritier est encore enfant, il n'est point différent d'un serviteur, quoiqu'il soit le maître de tout ;

2. Mais il est sous la puissance des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par son père.

3. Ainsi lorsque nous étions encore enfans, nous étions assujétis aux premières et plus grossières instructions que Dieu a données au monde.

4. Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme, et assujéti à la loi,

5. Pour racheter ceux qui étoient sous la loi, et pour nous rendre enfans adoptifs.

6. Et parce que vous êtes ses enfans, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Mon Père, mon Père.

7. *Aucun de vous* n'est donc plus maintenant serviteur, mais enfant. Que s'il est enfant, il est aussi héritier de Dieu par Jésus-Christ.

§. II. *Galates tombés dans le judaïsme, aiment d'abord saint Paul, et en sont aimés. Il souhaite de les enfanter de nouveau.*

8. Autrefois, lorsque vous ne connoissiez point Dieu, vous étiez assujétis à ceux qui n'étoient point véritablement dieux.

9. Mais après que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de lui, comment retournez-vous vers des observations légales, défectueuses et impuissantes, auxquelles vous voulez vous assujétir par une nouvelle servitude ?

10. Vous observez les jours et les mois, les saisons et les années.

11. J'appréhende pour vous, que je n'aie peut-être travaillé en vain parmi vous.

12. Soyez envers moi, comme je suis envers vous. Je vous en prie, mes frères. Vous ne m'avez jamais offensé en aucune chose.

13. Vous savez que lorsque je vous ai annoncé

précédemment l'Évangile , c'a été parmi les persecutions *et* les afflictions de la chair ,

14. Et que vous ne m'avez point méprisé, ni rejezté, à cause de ces épreuves que je souffrois en ma chair : mais vous m'avez reçu comme un Ange de Dieu , comme Jésus-Christ même.

15. Où est donc le temps où vous vous estimiez si heureux ? Car je puis vous rendre ce témoignage , que vous étiez prêts alors , s'il eût été possible , de vous arracher les yeux , pour me les donner.

16. Suis-je donc devenu votre ennemi , parce que je vous ai dit la vérité ?

17. Ils s'attachent fortement à vous ; mais ce n'est pas d'une bonne affection ; puisqu'ils veulent vous séparer de nous , afin que vous vous attachiez fortement à eux.

18. Je veux que vous soyez zélés pour les gens de bien dans le bien , en tout temps , et non pas seulement quand je suis parmi vous.

§. III. *Ismael né d'Agar , figure de la vieille loi ; Isaac né de Sara , figure de la nouvelle.*

19. Mes petits enfans , pour qui je sens de nouveaux douleurs de l'enfantement , jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans vous ;

20. Je voudrois maintenant être avec vous pour diversifier mes paroles *selon vos besoins* :

car je suis en peine comment je vous dois parler.

21. Dites-moi, je vous prie, vous qui voulez être sous la loi : N'entendez-vous point *ce que dit* la loi?

22. Car il est écrit : qu'Abraham a eu deux fils, l'un de la servante, et l'autre de la *femme* libre.

23. Mais celui qui naquit de la servante, naquit selon la chair; et celui qui naquit de la *femme* libre, naquit *en vertu* de la promesse *de Dieu*.

24. Tout ceci est une allégorie; car ces deux femmes sont les deux alliances, dont la première qui a été établie sur le mont de Sina, et qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar.

25. Car Sina est une montagne d'Arabie, qui représente la Jérusalem d'ici bas, qui est esclave avec ses enfans :

26. Au lieu que la Jérusalem d'en haut est *vraiment* libre; et c'est elle qui est notre mère.

27. Car il est écrit : Réjouissez-vous, stérile, qui n'enfantiez point : poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mère; parce que celle qui étoit délaissée, a plus d'enfans que celle qui a un mari.

28. Nous sommes donc, mes frères, les enfans de la promesse, figurés dans Isaac.

29. Et comme alors celui qui étoit né selon la



chair , persécutoit celui *qui étoit né selon l'esprit* , il en arrive de même encore aujourd'hui.

30. Mais que dit l'Écriture ? Chassez la servante et son fils ; car le fils de la servante ne sera point héritier avec le fils de la *femme* libre.

31 Or , mes frères , nous ne sommes point les enfans de la servante , mais de la *femme* libre ; et c'est Jésus-Christ qui nous a acquis cette liberté.

## C H A P I T R E V.

§. I. *Qui s'appuie sur la loi est exclus de la grâce. C'est la foi agissante par l'amour, qui sauve.*

1. **TENEZ-VOUS** en là , et ne vous remettez point sous le joug d'une nouvelle servitude.

2. Car je vous dis , moi Paul , que si vous vous faites circoncire , Jésus-Christ ne vous servira de rien.

3. Et de plus , je déclare à tout homme qui se fera circoncire , qu'il est obligé de garder toute la loi.

4. Vous qui voulez être justifiés par la loi , vous n'avez plus de part à Jésus-Christ , vous êtes déchus de la grace.

5. Mais pour nous , c'est en vertu de la foi que nous espérons recevoir du Saint-Esprit la justice.

6. Car en Jésus-Christ ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien; mais la foi qui est animée de la charité.

§. II. *Galates séduits. Vraie liberté. Amour du prochain, abrégé de la loi.*

7. Vous couriez si bien *dans la voie de Dieu*: qui vous a arrêtés pour vous empêcher d'obéir à la vérité?

8. Ce sentiment dont vous vous êtes laissés persuader, ne vient pas de celui qui vous a appelés.

9. Un peu de levain aigrit toute la pâte.

10. J'espère de la bonté du Seigneur, que vous n'aurez point à l'avenir d'autres sentimens *que les miens*; mais celui qui vous trouble, quel qu'il soit, en portera la peine.

11. Et pour moi, mes frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi est-ce que je souffre tant de persécutions? Le scandale de la croix est donc anéanti.

12. Plût à Dieu que ceux qui vous troublent, fussent non seulement circoncis, mais plus que circoncis.

13. Car vous êtes appelés, mes frères, à un état de liberté: ayez soin seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair; mais assujétissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle.

14. Car toute la loi est renfermée dans ce seul précepte : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

15. Que si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.

§. III. *Combats, desirs, œuvres et fruits de la chair et de l'esprit. Crucifier sa chair. Se conduire par l'esprit.*

16. Je vous le dis donc : Conduisez-vous selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les desirs de la chair.

17. Car la chair a des desirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair; et ils sont opposés l'un à l'autre : de sorte que vous ne faites pas les choses que vous voudriez.

18. Que si vous êtes poussés par l'Esprit, vous n'êtes point sous la loi.

19. Or, il est aisé de connoître les œuvres de la chair, qui sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la dissolution,

20. L'idolatrie, les empoisonnemens, les inimitiés, les dissensions, les jalousies, les animosités, les querelles, les divisions, les hérésies,

21. Les envies, les meurtres, les ivrogneries, les débauches, et autres choses semblables, dont je vous déclare, comme je vous l'ai déjà dit, que ceux qui commettent ces crimes,

ne seront point héritiers du royaume de Dieu.

22. Les fruits de l'esprit, *au contraire*, sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la persévérance,

23. La douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. Il n'y a point de loi contre ceux qui vivent de la sorte.

24. Or ceux qui sont à Jésus-Christ, ont crucifié leur chair avec ses passions et ses desirs déréglés.

25. Si nous vivons par l'Esprit, conduisons-nous aussi par l'Esprit.

26. Ne nous laissons point aller à la vaine gloire, nous piquant les uns les autres, et étant envieux les uns des autres.

## CHAPITRE VI.

§. I. *Corriger avec douceur. S'entresupporter. Croire qu'on n'est rien. Semer pour recueillir.*

1. **M**ES frères, si quelqu'un est tombé par surprise en quelque péché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de le relever dans un esprit de douceur; chacun de vous faisant réflexion sur soi-même, et craignant d'être tenté aussi-bien que lui.

2. Portez les fardeaux les uns des autres; et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ.

3. Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, il se trompe lui-même, parce qu'il n'est rien.

4. Or, que chacun examine *bien* ses propres actions, et alors il trouvera sa gloire *en ce qu'il verra de bon* dans lui-même, et non point *en se comparant* avec les autres.

5. Car chacun portera son propre fardeau.

6. Que celui que l'on instruit dans les choses de la foi, assiste de ses biens en toute manière celui qui l'instruit.

7. Ne vous y trompez pas, on ne se moque point de Dieu.

8. L'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé : car celui qui sème dans sa chair, recueillera de la chair la corruption et la mort ; et celui qui sème dans l'esprit, recueillera de l'esprit la vie éternelle.

9. Ne nous lassons donc point de faire le bien, puisque si nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en son temps.

10. C'est pourquoi pendant que nous en avons le temps, faisons du bien à tous, mais principalement à ceux qu'une même foi a rendus comme nous domestiques du Seigneur.

§. II. *Ne se glorifier qu'en la croix. Monde mort à S. Paul, et lui au monde. Nouvelle créature.*

11. Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main.

12. Tous ceux qui mettent leur gloire en des cérémonies charnelles, ne vous obligent à vous faire circoncire, qu'afin de n'être point *eux-mêmes* persécutés pour la croix de Jésus-Christ.

13. Car ceux-mêmes qui se font circoncire, ne gardent point la loi; mais ils veulent que vous receviez la circoncision, afin qu'ils se glorifient en votre chair.

14. Mais, pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est mort *et* crucifié pour moi, comme je suis mort et crucifié pour le monde.

15. Car en Jésus-Christ la circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision, mais l'être nouveau que Dieu crée en nous.

16. Je souhaite la paix et la miséricorde à tous ceux qui se conduiront selon cette règle, et à l'Israël de Dieu.

17. Au reste, que personne ne me cause de *nouvelles* peines; car je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur Jésus.



76 II. ÉPITRE DE S. PAUL.

18. Que la grace de notre Seigneur Jésus-Christ, mes frères, demeure avec votre esprit. Amen.

FIN DE L'ÉPITRE AUX GALATES.

É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
AUX ÉPHÉSIENS.

## ARGUMENT.

---

COMME l'apôtre saint Paul avoit contracté une liaison particulière et une étroite amitié avec les fidèles de la ville d'Ephèse, où il avoit demeuré trois ans en divers voyages qu'il y avoit faits, *Act. 19, v. 1 et 10, et ch. 20, v. 31*, il craignit que Timothée, qu'il avoit chargé du soin de ces fidèles en quittant la Macédoine, *1, Tim. 1, v. 3*, n'eût pas assez d'autorité sur leurs esprits, et qu'en son absence ils ne se fussent laissé corrompre, ou par les hérétiques, ou par les Juifs nouveaux convertis. Pour y remédier, il crut qu'il étoit de son devoir de leur écrire pour les fortifier dans la doctrine qu'il leur avoit enseignée; et c'est ce qu'il fait par cette lettre, où il leur répète ce qu'il leur avoit dit si souvent touchant la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être justifié, et l'inutilité des observances judaïques; il leur représente que l'Evangile ayant réuni sous une même foi les Gentils et les Juifs, les uns n'avoient aucun sujet de s'élever au-dessus des autres, tous ayant été également par leur naissance des enfans de colère, et s'étant souillés de nouveau par divers crimes, ils ne devoient tous qu'à la miséricorde de Dieu leur vocation à l'Evangile, et leur justification. Vocation et justification toute gratuite, ajoute cet Apôtre, qui a été un mystère jusqu'ici caché aux Anges mêmes, et pour lequel vous devez à Dieu une éternelle reconnoissance; c'est ce qu'il établit dans les trois premiers chapitres de cette lettre; car il emploie les trois derniers à leur prescrire des règles pour se conduire avec sainteté dans les divers états où Dieu les a mis.

L'Apôtre écrivit cette lettre lorsqu'il étoit actuellement dans les prisons de Rome, comme il le marque lui-même en trois endroits, où il parle de ses liens, *v. 1, chap. 3, v. 1, chap. 4, et v. 20, chap. 6*. On ne sait point certainement si l'on doit appliquer ce qu'il dit de ses liens ou à sa première ou à sa seconde captivité. La plus commune opinion l'attribue à la première, l'an 62 de l'ère vulgaire, la vingt-neuvième année après la mort de Jésus-Christ, et appuie ce sentiment sur ce que l'Apôtre a dit, *chap. 6, v. 21 et 22*, qu'il leur envoyoit Tychique, et sur ce que ce disciple fut également le porteur de cette lettre et de celle aux Colossiens, que l'on croit avoir été écrite et envoyée la même année; cependant c'est ce qui ne paroît pas encore être certain, d'autant que saint Paul, 2, *Timoth. 4, v. 12*, dit qu'il a envoyé Tychique à Ephèse. Or, il est évident que cette lettre à Timothée a été écrite dans le temps de la dernière captivité de l'Apôtre, l'an 66 de l'ère vulgaire, trente-trois ans après la mort de Jésus-Christ, outre que la lettre aux Colossiens porte conjointement le nom de l'Apôtre et celui de Timothée; et que celle-ci, aux Ephésiens, ne porte que le nom seul de S. Paul: ainsi il ne paroît pas qu'elles aient été écrites dans le même temps. L'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase dit, mais contre toute apparence, que l'Apôtre écrivit cette lettre aux Ephésiens, ne les ayant point encore vus ni visités, mais les connoissant seulement de réputation, puisque ce système établiroit une époque très-différente de celle de la captivité de l'Apôtre, et des voyages qu'il avoit faits à Ephèse.

Marcion, au rapport de Tertullien, *lib. 5, advers. Marc., cap. 11 et 17, p. 476 et 481*, selon Rigault,

citoit cette lettre sous le nom de l'Épître aux Laodécéens, peuples dont l'Apôtre parle, *Coloss. 2, v. 1*; mais ce Père l'accuse de lui avoir donné ce faux titre, et S. Epiphane, *Hæres. 42*, dit la même chose. D'autres croient que cette lettre a pu recevoir ce titre, parce qu'il suppose que l'Eglise d'Ephèse, à laquelle cette lettre fut d'abord adressée, ayant jugé à propos d'en envoyer des copies à plusieurs autres Eglises de l'Asie, elle ajouta à quelques-unes les noms des Eglises auxquelles elle les envoie; et qu'à l'égard de quelques autres elle se contenta de mettre simplement cette adresse générale: *A ceux qui sont..... et aux fidèles en Jésus-Christ*, comme on a coutume de faire dans les inscriptions des lettres circulaires; et en effet, quelques exemplaires grecs ne portent point d'autres inscriptions, selon la remarque de saint Basile, *lib. 2, contr. Eunom.*, et saint Jérôme sur cette Epître.

Cette Epître, principalement dans les trois premiers chapitres, contient des dogmes très-sublimes et très-élevés, qui ont rapport à ceux que l'Apôtre a exposés dans son Epître aux Romains; mais les expressions en sont peu usitées, les phrases entrelacées, les sens suspendus, et l'intelligence difficile.

É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
AUX ÉPHÉSIENS.

---

C H A P I T R E I.

§. I. *Prédestination des élus. Mystère de la volonté de Dieu. Jésus-Christ lien du ciel et de la terre.*

I. PAUL, Apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, à tous les saints et fidèles en Jésus-Christ, qui sont à Ephèse.

2. Que Dieu notre Père, et le Seigneur Jésus-Christ vous donnent la grace et la paix.

3. Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a comblés en Jésus-Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel ;

4. Ainsi qu'il nous a élus en lui avant la création du monde, par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant ses yeux.

5. Nous ayant prédestinés par un pur effet



de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par Jésus-Christ;

6. Afin que la louange et la gloire en soit donnée à sa grace, par laquelle il nous a rendus agréables à *ses yeux* en son Fils bien-aimé,

7. Dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang, et la rémission de *nos* péchés selon les richesses de sa grace,

8. Qu'il a répandue sur nous avec abondance, en nous remplissant d'intelligence et de sagesse;

9. Pour nous faire connoître ainsi le mystère de sa volonté, fondée sur sa bienveillance, par laquelle il avoit résolu en soi-même,

10. Que les temps ordonnés par lui étant accomplis, il réuniroit tout en Jésus-Christ comme dans le chef, tant ce qui est dans le ciel, que ce qui est sur la terre.

11. C'est aussi en lui que la vocation nous est échue comme par sort, ayant été prédestinés par le décret de celui qui fait toutes choses selon le dessein *et* le conseil de sa volonté:

12. Afin que nous soyons la gloire, et le sujet des louanges de Jésus-Christ, nous qui avons les premiers espéré en lui.

13. Et c'est en lui que vous-mêmes, après avoir entendu la parole de vérité, l'Évangile de votre salut, et y avoir cru, vous avez été marqués du sceau de l'Esprit saint qui avoit été promis,

14. Lequel est le gage et les arrhes de notre héritage , jusqu'à la parfaite délivrance du peuple *que Jésus-Christ s'est acquis pour la louange de sa gloire.*

§. II. *Esprit de sagesse donné aux fidèles. Grandeur de leur espérance. Jésus-Christ au-dessus de tout et chef de l'Eglise.*

15. C'est pourquoi, ayant appris quelle est votre foi au Seigneur Jésus, et votre amour envers tous les saints,

16. Je ne cesse point de rendre à Dieu des actions de grâces pour vous, me ressouvenant de vous dans mes prières;

17. Afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, vous donne l'Esprit de sagesse et de lumière pour le connoître;

18. Qu'il éclaire les yeux de votre cœur, pour vous faire savoir quelle est l'espérance à laquelle il vous a appelés, quelles sont les richesses et la gloire de l'héritage *qu'il destine aux saints,*

19. Et quelle est la grandeur suprême du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons, selon l'efficace de sa force et de sa puissance,

20. Qu'il a fait paroître en la personne de Jésus-Christ, en le ressuscitant d'entre les morts, et le faisant asseoir à sa droite dans le ciel,

## 84 ÉPITRE DE S. PAUL

21. Au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances , de toutes les vertus , de toutes les dominations , et de tous les titres qui peuvent être non seulement dans le siècle présent , mais encore dans celui qui est à venir.

22. Il a mis toutes choses sous ses pieds , et il l'a donné pour chef à toute l'Eglise ,

23. Qui est son corps , et dans laquelle celui qui accomplit tout en tous , trouve l'accomplissement *et* l'intégrité de tous ses membres.

## CHAPITRE II.

§. I. *Enfans de colère sauvés par la grace de Jésus-Christ. Dieu nous crée en Jésus-Christ dans les bonnes œuvres.*

1. C'EST lui qui vous a rendu la vie , lorsque vous étiez morts par vos dérèglemens et par vos péchés ,

2. Dans lesquels vous avez vécu selon la coutume de ce monde , selon le prince des puissances de l'air , cet esprit qui exerce maintenant son pouvoir sur les incrédules *et* les rebelles.

3. Nous avons tous été aussi autrefois dans les mêmes désordres , *vivant* selon nos passions charnelles , nous abandonnant aux desirs de la

chair et de notre esprit ; et par la naissance naturelle nous étions enfans de colère aussi-bien que les autres.

4. Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, poussé par l'amour extrême dont il nous a aimés,

5. Lorsque nous étions morts par nos péchés, nous a rendu la vie en Jésus-Christ, par la grace duquel vous êtes sauvés ;

6. Et il nous a ressuscités avec lui, et nous a fait asseoir dans le ciel en Jésus-Christ,

7. Pour faire éclater dans les siècles à venir les richesses surabondantes de sa grace par la bonté qu'il nous a témoignée en Jésus-Christ.

8. Car c'est par la grace que vous êtes sauvés *en vertu* de la foi ; et cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu :

9. Cela ne vient pas de nos œuvres, afin que nul ne s'en glorifie ;

10. Car nous sommes son ouvrage, étant créés en Jésus-Christ, dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchassions.

§. II. *Gentils, d'étrangers devenus enfans. Jésus-Christ réconciliateur des deux peuples. Pierre angulaire.*

11. C'est pourquoi souvenez-vous qu'étant Gentils par votre origine, et du nombre de

ceux qu'on appelle incirconcis , pour les distinguer de ceux qu'on appelle circoncis selon la chair , à cause d'une circoncision faite par la main des hommes ,

12. Vous n'aviez point alors de part à Jésus-Christ ; vous étiez entièrement séparés de la société d'Israël ; vous étiez étrangers à l'égard des alliances contenues dans la promesse , vivant sans espérance et sans Dieu en ce monde.

13. Mais maintenant que *vous êtes* en Jésus-Christ , vous qui étiez autrefois éloignés *de Dieu* , vous vous en êtes approchés *en vertu* du Sang de Jésus-Christ.

14. Car c'est lui qui est notre paix ; qui des deux *peuples* n'en a fait qu'un ; qui a rompu en sa chair la muraille de séparation , cette inimitié *qui les divisoit* :

15. Et qui , par sa doctrine , a aboli la loi *chargée de tant* de préceptes , afin de former en soi-même un seul homme nouveau de ces deux *peuples* , en mettant la paix *entre eux* ;

16. Et que *les ayant réunis* tous deux en un seul corps , il les réconciliât avec Dieu par sa croix , y ayant détruit en soi-même leurs inimitiés.

17. Ainsi il est venu annoncer là paix , tant à vous qui étiez éloignés *de Dieu* , qu'à ceux qui en étoient proches ;

18. Parce que c'est par lui que nous avons

accès les uns et les autres vers le Père dans un même Esprit.

19. Vous n'êtes donc plus des étrangers qui sont hors de leur pays et de leur maison; mais vous êtes citoyens de la même cité que les saints, et domestiques *de la maison* de Dieu;

20. Puisque vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, *et unis* en Jésus-Christ, qui est lui-même la principale pierre de l'angle;

21. Sur lequel tout l'édifice étant posé, s'élève *et s'accroît* dans ses proportions et sa symétrie, pour être un saint temple consacré au Seigneur.

22. Et vous-mêmes aussi, *ô Gentils!* vous entrez dans la structure de cet édifice, pour devenir la maison de Dieu par le *Saint-Esprit*.

### C H A P I T R E III.

§. I. *Réunion des Gentils avec les Juifs révélée à saint Paul; son humilité, sa confiance.*

1. C'EST pour ce sujet que *j'ai reçu mon ministère*, moi Paul, qui suis prisonnier de Jésus-Christ, pour vous autres Gentils;

2. Car vous aurez appris sans doute de quelle manière Dieu m'a donné la *grace de l'apostolat pour l'exercer* envers vous;



3. M'ayant découvert par révélation ce secret et ce mystère dont je vous ai déjà écrit en peu de mots ;

4. Ensorte que vous pourrez connoître par la lecture que vous en ferez, quelle est l'intelligence que j'ai du mystère du Christ,

5. Qui n'a point été découvert aux enfans des hommes dans les autres temps, comme il est révélé maintenant par le Saint-Esprit à ses saints apôtres et aux prophètes ;

6. Savoir, que les Gentils sont appelés au même héritage *que les Juifs*, qu'ils sont les membres du même corps, et qu'ils participent à la même promesse de Dieu en Jésus-Christ par l'Évangile,

7. Dont j'ai été fait le ministre par le don de la grace de Dieu, qui m'a été conférée par l'efficace de sa puissance.

8. J'ai *donc* reçu, moi qui suis le plus petit d'entre tous les saints, cette grace d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ,

9. Et d'éclairer tous les hommes, *en leur découvrant* combien est admirable l'œconomie du mystère caché dès le commencement des siècles en Dieu, qui a créé toutes choses,

10. Afin que les principautés et les puissances qui sont dans les cieux, connussent par l'Église la sagesse de Dieu, *si merveilleuse* dans les ordres différens de sa conduite ;

11. Selon le dessein éternel qu'il a accompli par Jésus-Christ notre Seigneur ,

12. En qui nous avons par la foi en son nom, la liberté et la confiance de nous approcher *de Dieu.*

§. II. *Cœur des chrétiens possédé par Jésus-Christ, fortifié par le Saint-Esprit, enraciné dans la charité.*

13. C'est pourquoi je vous prie de ne point perdre courage en me voyant souffrir tant de maux pour vous , puisque c'est-là votre gloire.

14. C'est ce qui me porte à flechir les genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ,

15. Qui est le principe *et* le chef de toute *cette grande* famille qui est dans le ciel et sur la terre ;

16. Afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous fortifie dans l'homme intérieur par son *Saint-Esprit* ;

17. Qu'il fasse que Jésus-Christ habite par la foi dans vos cœurs, et qu'étant enracinés et fondés dans la charité,

18. Vous puissiez comprendre avec tous les saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur *de ce mystère* ;

19. Et connoître l'amour de Jésus-Christ envers nous, qui surpasse toute connoissance ;

afin que vous soyez remplis selon toute la plénitude de Dieu *même*.

20. Que celui qui par la puissance qui opère en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et tout ce que nous pensons,

21. Soit glorifié dans l'Eglise par Jésus-Christ, dans la succession de tous les âges, et en tous les siècles. Amen.

## CHAPITRE IV.

§. I. *Douceur, patience, support. Unité d'esprit, comme tous ne sont qu'un corps.*

1. JE vous conjure donc, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés ;

2. Pratiquez en toutes choses l'humilité, la douceur et la patience, vous supportant les uns les autres avec charité,

3. Et travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.

4. *Vous n'êtes tous qu'un corps et qu'un esprit, comme vous avez tous été appelés à une même espérance ;*

5. *Et qu'il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, et qu'un Baptême ;*

6. Qu'un Dieu Père de tous , qui est au-dessus de tous , qui étend sa providence sur tous , et qui réside en nous tous.

§. II. *Grace donnée par mesure. Ne se point laisser emporter à tout vent de doctrine. Jésus-Christ chef et lien de tous les membres de son corps.*

7. Or, la grace a été donnée à chacun de nous selon la mesure du don de Jésus-Christ.

8. C'est pourquoi l'Écriture dit , qu'étant monté en haut , il a emmené une multitude de captifs , et a répandu ses dons sur les hommes.

9. Et pourquoi est-il dit qu'il est monté , sinon parce qu'il étoit descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre ?

10. Celui qui est descendu , est le même qui est monté au-dessus de tous les cieus , afin de remplir toutes choses.

11. Lui-même donc a donné à son Église quelques-uns pour être Apôtres , d'autres pour être prophètes , d'autres pour être évangélistes , d'autres pour être pasteurs et docteurs ;

12. Afin qu'ils travaillent à la perfection des saints , aux fonctions de leur ministère , à l'édification du corps de Jésus-Christ ,

13. Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi , et d'une même connoissance du Fils de Dieu , à l'état d'un homme

parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude, selon laquelle Jésus-Christ doit être formé en nous :

14. Afin que nous ne soyons plus comme des enfans, comme des personnes flottantes, et qui se laissent emporter à tous les vents des opinions *humaines*, par la tromperie des hommes, et par l'adresse *qu'ils ont* à engager artificieusement dans l'erreur ;

15. Mais que pratiquant la vérité par la charité, nous croissions en toutes choses dans Jésus-Christ, qui est notre chef et notre tête :

16. C'est de lui que tout le corps, dont les parties sont jointes et unies ensemble avec une si juste proportion, reçoit par tous les vaisseaux *et toutes les liaisons* qui portent l'esprit et la vie, l'accroissement *qu'il lui communique* par l'efficace de son influence, selon la mesure qui est propre à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi et s'édifie par la charité.

§. III. *Vie païenne, vie chrétienne. Se revêtir de l'esprit et de l'homme nouveau.*

17. Je vous avertis donc, et je vous en conjure par le Seigneur, de ne vivre plus comme les Gentils, qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées ;

18. Qui ont l'esprit plein de ténèbres ; qui

sont entièrement éloignés de la vie de Dieu , à cause de l'ignorance où ils sont , et de l'aveuglement de leur cœur ;

19. Qui ayant perdu tout remords *et* tout sentiment , s'abandonnent à la dissolution pour se plonger avec une ardeur insatiable dans toutes sortes d'impuretés.

20. Mais pour vous , ce n'est pas ce que vous avez appris dans l'école de Jésus-Christ.

21. Puisque vous y avez entendu prêcher , et y avez appris selon la vérité de sa doctrine ,

22. A dépouiller le vieil homme , selon lequel vous avez vécu dans votre première vie , qui se corrompt en suivant l'illusion de ses passions ,

23. A vous renouveler dans l'intérieur de votre ame ,

24. Et à vous revêtir de l'homme nouveau , qui est créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritable.

25. C'est pourquoi en vous éloignant de tout mensonge , que chacun parle à son prochain dans la vérité , parce que nous sommes membres les uns des autres.

26. Si vous vous mettez en colère , gardez-vous de pécher. Que le soleil ne se couche point sur votre colère.

27. Ne donnez point de lieu *et* d'entrée au diable.

28. Que celui qui déroboit , ne dérobe plus ;



mais qu'il s'occupe en travaillant des mains à quelque ouvrage bon *et* utile, pour avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence.

29. Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche; mais qu'il n'en sorte que de bons et de propres à nourrir la foi, afin qu'ils inspirent la piété à ceux qui les écoutent.

30. Et n'attristez pas l'Esprit saint de Dieu dont vous avez été marqués comme d'un sceau pour le jour de la rédemption.

31. Que toute aigreur, tout emportement, toute colère, toute crierie, toute médisance; enfin que toute malice soit bannie d'entre vous.

32. Mais soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion *et* de tendresse, vous entre-pardonnant mutuellement, comme Dieu aussi vous a pardonné en Jésus-Christ.

## C H A P I T R E V.

§. I. *Imiter Dieu et Jésus-Christ. Régler ses paroles. Rendre graces. Vivre en enfans de lumière. Fuir les œuvres de ténèbres.*

1. SOYEZ donc les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfans bien-aimés,

2. Et marchez dans l'amour *et* la charité, comme Jésus-Christ nous a aimés, et s'est livré *lui-même* pour nous, *en s'offrant* à Dieu

comme une oblation et une victime d'agréable odeur.

3. Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice, comme on n'en doit point ouïr parler parmi des saints :

4. Qu'on n'y entende point de paroles deshonnêtes, ni de folles, ni de bouffonnes, ce qui ne convient pas à votre vocation ; mais plutôt des *paroles* d'actions de grâces.

5. Car sachez que nul fornicateur, nul impudique, nul avare, ce qui est une idolatrie, ne sera héritier du royaume de Jésus-Christ et de Dieu.

6. Que personne ne vous séduise par de vains discours : car c'est pour ces choses que la colère de Dieu tombe sur les hommes rebelles à la vérité.

7. N'ayez donc rien de commun avec eux.

8. Car vous *n'étiez* autrefois *que* ténèbres ; mais maintenant vous êtes lumière en notre Seigneur. Marchez comme des enfans de lumière.

9. Or le fruit de la lumière consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité.

10. Recherchez avec soin ce qui est agréable à Dieu ;

11. Et ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des ténèbres ; mais au contraire condamnez-les :

12. Car la pudeur ne permet pas seulement de dire ce que ces personnes font en secret.

13. Or, tout ce qui mérite d'être repris, se découvre par la lumière, n'y ayant que la lumière qui découvre tout.

14. C'est pourquoi il est dit : Levez-vous, vous qui dormez, sortez d'entre les morts, et Jésus-Christ vous éclairera.

§. II. *Être circonspect. Racheter le temps. Se remplir du Saint-Esprit. Chanter des cantiques. S'entre-respecter.*

15. Ayez donc soin, mes frères, de vous conduire avec une grande circonspection; non comme des personnes imprudentes,

16. Mais comme des hommes sages, rachetant le temps, parce que les jours sont mauvais.

17. Ne soyez donc pas indiscrets, mais sachez discerner quelle est la volonté du Seigneur.

18. Et ne vous laissez point aller aux excès du vin, d'où naissent les dissolutions; mais remplissez-vous du Saint-Esprit,

19. Vous entretenant de psaumes, d'hymnes, et de cantiques spirituels, chantant et psalmodiant du fond de vos cœurs à *la gloire du Seigneur*,

20. Rendant grâces en tout temps, et pour toutes

toutes choses à Dieu le Père, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ;

21. Et vous soumettant les uns aux autres dans la crainte de Jésus-Christ.

§. III. *Sainteté du mariage. Le mari chef de la femme, comme Jésus-Christ l'est de l'Eglise.*

22. Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur;

23. Parce que le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, qui est son corps, dont il est aussi le Sauveur.

24. Comme donc l'Eglise est soumise à Jésus-Christ, les femmes doivent aussi être soumises en tout à leurs maris.

25. Et vous, maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré lui-même à la mort pour elle;

26. Afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le Baptême de l'eau par la parole de vie.

27. Pour la faire paroître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable; mais étant sainte et irrépréhensible.

28. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme, s'aime soi-même.

29. Car nul ne hait sa propre chair; mais il

la nourrit et l'entretient , comme Jésus-Christ a soin de l'Eglise ;

30. Parce que nous sommes les membres de son corps , *formés* de sa chair et de ses os.

31. C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme ; et de deux *qu'ils étoient* , ils deviendront une même chair.

32. Ce sacrement est grand ; je dis en Jésus-Christ et en l'Eglise.

33. Mais que chacun de vous aime ainsi sa femme comme lui-même , et que la femme craigne *et* respecte son mari.

## CHAPITRE VI.

### §. I. *Devoirs mutuels des enfans et des pères , des serviteurs et des maîtres.*

1. Vous , enfans , obéissez à vos pères et à vos mères , en ce qui est selon le Seigneur , car cela est juste.

2. Honorez votre père et votre mère , ( c'est le premier des commandemens auquel Dieu ait promis une récompense ; )

3. Afin que vous soyez heureux , et que vous viviez long-temps sur la terre.

4. Et vous , pères , n'irritez point vos enfans ; mais ayez soin de les bien élever en les corrigeant et les instruisant selon le Seigneur.

5. Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même.

6. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant serviteurs de Jésus-Christ;

7. Et servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur, et non les hommes;

8. Sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, soit qu'il soit esclave, ou qu'il soit libre.

9. Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec rudesse *et* avec menaces, sachant que vous avez les uns et les autres un maître commun dans le ciel, qui n'aura point d'égard à la condition des personnes.

§. II. *Armes spirituelles du chrétien contre les démons. Vigilance et persévérance dans la prière.*

10. Enfin, mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur, et en sa vertu toute-puissante.

11. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des embûches *et* des artifices du diable.



12. Car nous avons à combattre , non contre *des hommes de chair et de sang* ; mais contre les principautés , contre les princes du monde , c'est-à-dire de ce siècle ténébreux , contre les esprits de malice répandus dans l'air.

13. C'est pourquoi prenez toutes ces armes de Dieu , afin qu'étant munis de tout , vous puissiez au jour mauvais résister et demeurer fermes.

14. Soyez donc fermes ; que la vérité soit la ceinture de vos reins , que la justice soit votre cuirasse ;

15. Que vos pieds aient une chaussure qui vous dispose à *suivre* l'Évangile de paix.

16 Servez-vous sur-tout du bouclier de la foi , pour pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin *esprit*.

17. Prenez encore le casque du salut , et l'épée spirituelle , qui est la parole de Dieu ,

18. Invoquant Dieu en esprit et en tout temps , par toutes sortes de supplications et de prières , et vous employant avec une vigilance et une persévérance continuelle à prier pour tous les saints ;

19. Et pour moi *aussi* , afin que Dieu m'ouvrant la bouche , me donne des paroles pour annoncer librement le mystère de l'Évangile ,

20. Dont j'exerce la légation *et* l'ambassade , même dans les chaînes ; et que j'en parle avec la liberté et la hardiesse que je dois.

AUX ÉPHÉSIENS. 101

21. Quant à ce qui regarde l'état où je suis, et ce que je fais, Tychique notre cher frère, qui est un fidèle ministre du Seigneur, vous apprendra toutes choses :

22. Et c'est pour cela même que je l'ai envoyé vers vous, afin que vous sachiez ce qui se passe à notre égard, et qu'il console vos cœurs.

23. Que Dieu le Père et le Seigneur Jésus-Christ donne à nos frères la paix et la charité avec la foi.

24. Que la grace soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ, en se séparant de toute corruption. Amen.

FIN DE L'ÉPITRE AUX ÉPHÉSIENS.



ÉPÎTRE  
DE SAINT PAUL  
AUX PHILIPPIENS.



## ARGUMENT.

---

SAINTE PAUL ayant reçu à Rome, pendant sa captivité, des secours considérables de la part des Philippiens, par les mains d'Epaphrodite, *chap. 4, v. 18*; et ayant appris par le même canal, que quelques faux docteurs tâchoient d'introduire chez eux le judaïsme, et soutenoient que sans l'observance de la loi de la circoncision et des autres cérémonies judaïques, nul ne pouvoit être véritablement justifié, *ch. 3, v. 2 et suiv.*, il se résolut de leur écrire pour les remercier de leur libéralité; de la part qu'ils prenoient à ses liens et à ses souffrances, et pour les avertir de s'opposer avec fermeté à ce nouveau joug du judaïsme qu'on vouloit leur imposer. C'est le sujet principal de cette lettre, qui, de toutes celles de l'Apôtre, est la plus glorieuse pour ceux auxquels elle est écrite; car elle n'est remplie que de sentimens de tendresse, de reconnoissance et de bonté; et avec justice: car l'Apôtre avoit reçu des Philippiens, en différentes rencontres, des marques très-effectives de leur charité et de leur zèle, et avoit éprouvé la sincérité de leur attachement à l'Evangile. C'est aussi ce qu'il reconnoît dans cette lettre, *chap. 1, v. 5, chap. 2, v. 2 et 12, chap. 4, v. 1, 14 et suiv.*, dans laquelle il leur fait part du progrès que la foi a fait à Rome, non seulement parmi le peuple, mais même à la cour de l'empereur, *chap. 1, v. 12, chap. 4, v. 22*. Ce qui a fait dire à saint Jérôme, dans son Commentaire sur l'Epître à Philémon, que l'empereur ayant fait mettre l'Apôtre en prison, il avoit rendu, sans le vouloir, le nom de



Paul connu à sa famille, et avoit contribué à faire de sa propre maison le lieu de l'assemblée des fidèles.

L'Apôtre écrivit cette lettre l'an 62 de l'ère vulgaire, la vingt-neuvième année après la mort de Jésus-Christ, étant pour la première fois en captivité dans Rome ; il l'a intitulée de son nom et de celui de Timothée, et il chargea Epaphrodite d'en être le porteur.

É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
AUX PHILIPPIENS.

---

C H A P I T R E I.

§. I. *Amour de saint Paul pour les Philippiens.  
Charité, intelligence et sincérité.*

1. PAUL et Timothée, serviteurs de Jésus-Christ, à tous les saints en Jésus-Christ, qui sont à Philippes, aux évêques et aux diaeres.

2. Que Dieu notre Père, et Jésus-Christ notre Seigneur vous donnent la grace et la paix.

3. Je rends graces à mon Dieu, toutes les fois que je me souviens de vous;

4. Et je ne fais jamais de prières, que je ne prie aussi pour vous tous, ressentant une grande joie

5. De ce que vous avez reçu l'Évangile, et y avez persévéré depuis le premier jour jusqu'à maintenant;

6. Car j'ai une ferme confiance, que celui qui a commencé le bien en vous, ne cessera

de le perfectionner jusqu'au jour de Jésus-Christ.

7. Et il est juste que j'aie ce sentiment de vous tous, parce que je vous porte dans le cœur, comme ayant tous part à ma joie, par celle que vous avez prise à mes liens, à ma défense, et à l'affermissement de l'Évangile.

8. Car Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ.

9. Et ce que je lui demande, c'est que votre charité croisse de plus en plus en lumières et en toute intelligence,

10. Afin que vous sachiez discerner ce qui est meilleur *et* plus utile; que vous soyez purs et sincères; que vous marchiez jusqu'au jour de Jésus-Christ, sans que votre course soit interrompue par aucune chête.

11. Et que pour la gloire et la louange de Dieu, vous soyez remplis des fruits de justice par Jésus-Christ.

§. II. *Liens de saint Paul fortifient les fidèles. Vérité prêchée par esprit d'envie. Confiance de saint Paul.*

12. Or, je veux bien que vous sachiez, mes frères, que ce qui m'est arrivé a beaucoup servi au progrès de l'Évangile;

13. En sorte que mes liens sont devenus

célèbres dans toute la cour de l'empereur , et parmi tous les habitans de Rome , à *la gloire de Jésus-Christ* ,

14. Et que plusieurs de nos frères en notre Seigneur se rassurant par mes liens , ont conçu une hardiesse nouvelle pour annoncer la parole de Dieu sans aucune crainte.

15. Il est vrai que quelques-uns prêchent Jésus-Christ par *un esprit d'envie et de contention* , et que les autres le font par une bonne volonté.

16. Les uns prêchent Jésus-Christ par charité, sachant que j'ai été établi pour la défense de l'Évangile ;

17. Et les autres le prêchent par un esprit de pique *et de jalousie* , avec une intention qui n'est pas pure , croyant me causer de l'affliction dans mes liens.

18. Mais qu'importe , pourvu que Jésus-Christ soit annoncé en quelque manière que ce soit ; soit par occasion , ou par un vrai zèle : je m'en réjouis , et m'en réjouirai *toujours*.

19. Car je sais que l'événement m'en sera salutaire par vos prières et par l'infusion de l'esprit de Jésus-Christ ,

20. Selon la ferme espérance où je suis , que je ne recevrai point la confusion d'être trompé en rien de ce que j'attends ; mais que parlant avec toute sorte de liberté , Jésus-Christ sera encore maintenant glorifié dans mon corps ,

comme il l'a toujours été, soit par ma vie, ou par ma mort.

21. Car Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.

§. III. *Saint Paul partagé entre Dieu et ses frères. Fermeté du chrétien. Grande grâce de souffrir pour Jésus-Christ.*

22. Que si je demeure plus long-temps dans ce corps mortel, je tirerai du fruit de mon travail; et ainsi je ne sais que choisir.

23. Je me trouve pressé des deux côtés; car *d'une part* je desire d'être dégagé des liens du corps, et d'être avec Jésus-Christ, ce qui est sans comparaison le meilleur;

24. Et *de l'autre*, il est plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie.

25. C'est pourquoi j'ai une certaine confiance qui me persuade que je demeurerai encore avec vous tous, et que j'y demeurerai même assez long-temps pour votre avancement et pour la joie de votre foi;

26. Afin que lorsque je serai de nouveau présent parmi vous, je trouve en vous un sujet de me glorifier de plus en plus en Jésus-Christ.

27. Ayez soin seulement de vous conduire d'une manière digne de l'Évangile de Jésus-Christ, afin que je voie, moi-même étant présent parmi vous, ou que j'entende dire en étant

absent, que vous demeurez fermes dans un même esprit, combattant tous d'un même cœur pour la foi de l'Évangile ;

28. Et que vous demeuriez intrépides parmi tous les efforts de vos adversaires, ce qui est pour eux le sujet de leur perte, comme pour vous celui de votre salut ; et cet avantage vous vient de Dieu.

29. Car c'est une grâce qu'il vous a faite, non seulement de ce que vous croyez en Jésus-Christ, mais encore de ce que vous souffrez pour lui,

30. Vous trouvant dans les mêmes combats où vous m'avez vu, et où vous entendez dire que je suis encore maintenant.

## C H A P I T R E II.

§. I. *Union et consolation en Jésus-Christ. Fuite de s disputes. Se mettre au-dessous les uns des autres.*

1. Si donc il y a quelque consolation en Jésus-Christ ; s'il y a quelque douceur *et* quelque soulagement dans la charité ; s'il y a quelque union dans la participation du même esprit ; s'il y a quelque tendresse et quelque compassion *parmi nous*,

2. Rendez ma joie parfaite, vous tenant tous



unis ensemble, n'ayant tous qu'une même ame, et que les mêmes sentimens;

3. Ensorte que vous ne fassiez rien par un esprit de contention ou de vaine gloire; mais que chacun, par humilité, croie les autres au-dessus de soi.

4. Que chacun ait égard non à ses propres intérêts, mais à ceux des autres.

§. II. *Entrer dans les sentimens de Jésus-Christ, qui étant Dieu s'est fait homme; attendre sa gloire.*

5. Soyez dans la même disposition et dans le même sentiment où a été Jésus-Christ,

6. Qui ayant la forme *et* la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu;

7. Mais il s'est anéanti lui-même en prenant la forme *et* la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes, et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui au-dehors.

8. Il s'est rabaissé lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de sa croix.

9. C'est pourquoi Dieu l'a élevé *par-dessus toutes choses*, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom;

10. Afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse

fléchisse dans le ciel , dans la terre et dans les enfers ,

11. Et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son père.

§. III. *Crainte utile. Dieu donne le vouloir et le faire. Saints , astres du monde. Zèle de saint Paul.*

12. Ainsi , mes chers frères , comme vous avez toujours été obéissans , ayez soin non seulement lorsque je vous suis présent , mais encore plus lorsque je suis éloigné , d'opérer votre salut avec crainte et tremblement.

13. Car c'est Dieu qui opère en vous et le vouloir et le faire , selon qu'il lui plaît.

14. Faites donc toutes choses sans murmurer et sans disputer ,

15. Afin que vous soyez irrépréhensibles et sincères , et qu'étant enfans de Dieu , vous soyez sans tache au milieu d'une nation dépravée et corrompue , parmi laquelle vous brillez comme des astres dans le monde ;

16. Portant en vous la parole de vie , pour m'être un sujet de gloire au jour de Jésus-Christ , comme n'ayant pas couru en vain , ni travaillé en vain.

17. Mais quand même je devrois répandre mon sang sur la victime et le sacrifice de votre

foi, je m'en réjouirois *en moi-même*, et je m'en conjouirois avec vous tous :

18. Et vous devriez aussi vous en réjouir, et vous en conjouir avec moi.

§. IV. *Vertu de Timothée. Tous se cherchent eux-mêmes, non Jésus-Christ. Louange d'Epaphrodite.*

19. J'espère qu'avec la grace du Seigneur Jésus, je vous enverrai bientôt Timothée, afin que je sois aussi consolé, apprenant de vos nouvelles ;

20. N'ayant personne qui soit autant que lui uni avec moi d'esprit et de cœur, ni qui se porte plus sincèrement à prendre soin de ce qui vous touche.

21. Car tous cherchent leurs propres intérêts, et non ceux de Jésus-Christ.

22. Or vous savez déjà l'épreuve que j'ai faite de lui, puisqu'il a servi avec moi dans la prédication de l'Évangile, comme un fils sert à son père.

23. J'espère donc vous l'envoyer aussitôt que j'aurai mis ordre à ce qui me regarde.

24. Et je me promets aussi *de la bonté* du Seigneur, que j'irai moi-même vous voir bientôt.

25. Cependant j'ai cru qu'il étoit nécessaire de vous renvoyer mon frère Epaphrodite, qui

est mon aide dans mon ministère, et mon compagnon dans mes combats, qui est votre Apôtre, et qui m'a servi dans mes besoins;

26. Parce qu'il desiroit de vous voir tous, et qu'il étoit fort en peine de ce que vous aviez su sa maladie :

27. Car il a été en effet malade jusqu'à la mort; mais Dieu a eu pitié de lui; et non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas affliction sur affliction.

28. C'est pourquoi je me suis hâté de le renvoyer, pour vous donner la joie de le revoir, et pour me tirer moi-même de peine.

29. Recevez-le donc avec toute sorte de joie en *notre* Seigneur, et honorez de telles personnes;

30. Car il s'est vu tout proche de la mort, pour avoir voulu servir à l'œuvre de Jésus-Christ, exposant sa vie, afin de suppléer par son assistance à celle que vous ne pouviez me rendre vous-mêmes.

## C H A P I T R E III.

§. I. *Chrétiens vrais circoncis. Justice de la loi et de la foi. Société des souffrances de Jésus-Christ.*

1. **AU** reste, mes frères, réjouissez-vous en notre Seigneur. Il ne m'est pas pénible, et il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses.

2. Gardez-vous des chiens, gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des faux circoncis.

3. Car c'est nous qui sommes les *vrais* circoncis, puisque nous servons Dieu en esprit, et que nous nous glorifions en Jésus-Christ, sans nous flatter d'aucun avantage charnel.

4. Ce n'est pas que je ne puisse prendre moi-même avantage de ce qui n'est que charnel; et si quelqu'un croit le pouvoir faire, je le puis encore plus *que lui*,

5. Ayant été circoncis au huitième jour, étant de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, né Hébreu de pères Hébreux; pour ce qui est de *la manière d'observer la loi*, ayant été Pharisien;

6. Pour ce qui est du zèle *du judaïsme*, en ayant eu jusqu'à persécuter l'Eglise; et pour

ce qui est de la justice de la loi, ayant mené une vie irréprochable.

7. Mais ce que je considérois *alors* comme un gain *et* un avantage, m'a paru depuis, en regardant Jésus-Christ, un désavantage *et* une perte.

8. Je dis plus : Tout me semble une perte au prix de cette haute connoissance de Jésus-Christ mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes choses, les regardant comme des ordures, afin que je gagne Jésus-Christ ;

9. Que je sois trouvé en lui, n'ayant point une justice qui me soit propre, et qui me soit venue de la loi, mais ayant celle qui naît de la foi en Jésus-Christ, cette justice qui vient de Dieu par la foi ;

10. Et que je connoisse Jésus-Christ, avec la vertu de sa résurrection, et la participation de ses souffrances, étant rendu conforme à sa mort ;

11. Pour tâcher enfin de parvenir à la *bienheureuse* résurrection des morts.

§. II. *Saint Paul ne se croit pas arrivé à la perfection ; il y court sans cesse. Ennemis de la croix. Demeure dans le ciel.*

12. Ce n'est pas que j'aie déjà reçu *ce que j'espère*, ou que je sois déjà parfait ; mais je poursuis *ma course*, pour tâcher d'atteindre



où le Seigneur Jésus-Christ m'a destiné en me prenant.

13. Non , mes frères , je ne pense point avoir encore atteint où je tends. Mais tout ce que je fais maintenant , c'est qu'oubliant ce qui est derrière moi , et m'avançant vers ce qui est devant moi ,

14. Je cours incessamment vers le bout de la carrière , pour remporter le prix de la félicité du ciel , à laquelle Dieu nous a appelés par Jésus-Christ.

15. Tout ce que nous sommes donc de parfaits , soyons dans le sentiment *que je vous ai dit* : et si vous en avez quelqu'un qui ne soit pas conforme à la vérité , Dieu vous découvrirra aussi ce que vous en devez croire.

16. Cependant , pour ce qui regarde les connoissances auxquelles nous sommes déjà parvenus , ayons les mêmes sentimens , et demeurons dans la même règle.

17. Mes frères , rendez-vous mes imitateurs , et proposez-vous l'exemple de ceux qui se conduisent selon le modèle que vous avez vu en nous.

18. Car il y en a plusieurs dont je vous ai souvent parlé , et dont je vous parle encore avec larmes , qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ ,

19. Qui auront pour fin la damnation ; qui font leur Dieu de leur ventre ; qui mettent leur

gloire dans leur propre honte, et qui n'ont de pensées *et d'affections que* pour la terre.

20. Mais pour nous, nous vivons déjà dans le ciel, *comme en étant citoyens* ; et c'est de là aussi que nous attendons le Sauveur notre Seigneur Jésus-Christ,

21. Qui transformera notre corps, tout vil *et abject* qu'il est, afin de le rendre conforme à son corps glorieux, par cette vertu efficace par laquelle il peut s'assujétir toutes choses.

## CHAPITRE IV.

§. I. *Joie en Dieu, modestie, prière, paix.*  
*Devoirs généraux des chrétiens.*

1. C'EST pourquoi, mes très-chers frères, qui êtes ma joie et ma couronne, continuez, mes bien-aimés, et demeurez fermes dans le Seigneur.

2. Je conjure Evodie, et je conjure Syntiche de s'unir dans les mêmes sentimens, en *notre* Seigneur.

3. Je vous prie aussi, vous qui avez été le fidèle compagnon *de mes travaux*, d'assister celles qui ont travaillé avec moi dans *l'établissement* de l'Évangile, avec Clément et les autres qui m'ont aidé dans mon ministère, dont les noms sont écrits au livre de vie.

4. Réjouissez-vous sans cesse en *notre* Sei-  
h<sup>4</sup>

gneur : je le dis encore une fois, réjouissez-vous.

5. Que votre modestie soit connue de tous les hommes : le Seigneur est proche.

6. Ne vous inquiétez de rien ; mais en quelque état que vous soyez, présentez à Dieu vos demandes par des supplications et des prières accompagnées d'actions de grâces :

7. Et que la paix de Dieu, qui surpasse toutes pensées, garde vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ.

8. Enfin, mes frères, que tout ce qui est véritable *et* sincère, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui peut vous rendre aimables, tout ce qui est d'édification *et* de bonne odeur, tout ce qui est vertueux, et tout ce qui est louable dans le règlement des mœurs, soit l'entretien de vos pensées.

§. II. *Saint Paul sait vivre dans la nécessité et dans l'abondance. Il peut tout en Jésus-Christ. Il aime les aumônes des Philippiens pour eux, non pour lui.*

9. Pratiquez ce que vous avez appris et reçu de moi, ce que vous avez ouï dire de moi, et ce que vous avez vu en moi, et le Dieu de paix sera avec vous.

10. Au reste, j'ai reçu une grande joie en *notre* Seigneur, de ce qu'enfin vous avez renouvelé les sentimens que vous aviez pour moi; non que vous ne les eussiez toujours *dans le cœur*, mais vous n'aviez pas d'occasion de les faire paroître.

11. Ce n'est pas la vue de mon besoin qui me fait parler de la sorte; car j'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve.

12. Je sais vivre pauvrement, je sais vivre dans l'abondance : ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout, au bon traitement et à la faim, à l'abondance et à l'indigence.

13. Je puis tout en celui qui me fortifie.

14. Vous avez bien fait néanmoins de prendre part à l'affliction où je suis.

15. Or, vous savez, *mes frères* de Philippes, qu'après avoir commencé à vous prêcher l'Évangile, ayant depuis quitté la Macédoine, nulle autre église ne m'a fait part de ses biens, et que je n'ai rien reçu que de vous seuls,

16. Qui m'avez envoyé deux fois à Thessalonique de quoi satisfaire à mes besoins.

17. Ce n'est pas que je desire vos dons, mais je desire le fruit *que vous en tirez*, qui augmentera le compte *que Dieu tient* de vos bonnes œuvres.

18. Or, j'ai maintenant tout ce que vous m'avez envoyé, et je suis dans l'abondance. Je suis rempli de vos biens que j'ai reçus d'Épa-

phrodite , *comme* une oblation d'excellente odeur , comme une hostie que Dieu accepte volontiers , et qui lui est agréable.

19. Je souhaite que mon Dieu , selon les richesses de sa bonté , remplisse tous vos besoins , et vous donne encore sa gloire par Jésus-Christ.

20. Gloire soit à Dieu notre Père dans tous les siècles des siècles. Amen.

21. Saluez *de ma part* tous les saints en Jésus-Christ.

22. Les frères qui sont avec moi vous saluent. Tous les saints vous saluent ; mais principalement ceux qui sont de la maison de César.

23. La grace de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

EPI<sup>À</sup>TRE  
DE SAINT PAUL  
AUX COLOSSIENS.



THE

OFFICIAL

RECORD

## ARGUMENT.

---

EPAPHRAS, qui avoit converti les Colossiens, étant venu trouver saint Paul à Rome, lorsque cet Apôtre y étoit dans les liens, et lui ayant appris le progrès que l'Évangile avoit fait chez ces peuples, *chap. 1, v. 6 et suiv.*, et qu'il y avoit à craindre qu'ils ne se laissassent corrompre par les discours captieux, de quelques faux docteurs qui affectoient de leur inspirer le judaïsme, en les obligeant au discernement judaïque des viandes et des jours, *chap. 2, v. 8 et 16*, et tâchoient de les détourner de la foi en Jésus-Christ, pour les attacher à un culte superstitieux envers les Anges, *ibid. v. 18*; l'Apôtre rempli de zèle, et à la sollicitation de ce disciple, leur écrivit cette lettre, par laquelle, quoiqu'il ne les eût jamais vus, *chap. 2, v. 1*, il les félicite de leur attachement à l'Évangile, de leur charité pour leurs frères, et les assure qu'il prie Dieu sans cesse pour eux, afin qu'ils y persévèrent, *chap. 1, v. 9*. Il les avertit de prendre garde à ne se pas laisser corrompre par les instructions séduisantes des faux apôtres; et afin de les prévenir contre leurs erreurs, il leur établit la vérité de la divinité de Jésus-Christ, son égalité entière avec son père; il leur explique comment lui seul est le chef souverain de toute l'Église, *chap. 2, v. 9*, et la source de toutes les grâces; enfin il leur prouve l'inutilité des observances judaïques depuis l'établissement de l'Évangile, *ibid. v. 16*. C'est à quoi l'Apôtre emploie les deux premiers chapitres de cette Epître; car, dans les deux derniers, il les exhorte à la pratique des vertus chrétiennes, à s'éloigner de toutes les passions du vieil homme, à quitter le desir des choses de la terre, à se

revêtir de l'homme nouveau, et à s'attacher aux choses du ciel; enfin il leur prescrit des règles pour se conduire avec sainteté dans les différens états où ils se trouvent. Tychique et Onésime furent chargés de rendre cette lettre aux Colossiens, et de leur apprendre des nouvelles de l'église de Rome, et de l'état où étoit alors l'Apôtre, chap. 4, v. 7 et 8. (*Voyez ce qui est dit à la fin des exemplaires grecs, syriaques, arabes et latins d'Alcala.*)

Cette lettre est écrite de Rome, au nom de l'apôtre saint Paul et de celui de Timothée, pendant le temps, à ce que l'on croit, de la première captivité de l'apôtre saint Paul, l'an 62 de l'ère vulgaire, la vingt-neuvième année après la mort de Jésus-Christ. (*Voyez ce qui a été dit dans l'Argument qui est à la tête de l'Épître aux Ephésiens.*)

É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
AUX COLOSSIENS.

---

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Obéissance , sagesse , vie digne de Dieu ;  
patience et joie des chrétiens. Jésus-Christ  
image de Dieu. Tout est créé par lui. Il est  
le chef de l'Eglise.*

1. PAUL par la volonté de Dieu , Apôtre de  
Jésus-Christ, et Timothée son frère ,

2. Aux saints et fidèles frères en Jésus-Christ,  
qui sont à Colosses.

3. Que Dieu notre Père et Jésus-Christ notre  
Seigneur vous donnent la grace et la paix.  
Nous rendons grâces à Dieu , Père de notre  
Seigneur Jésus-Christ , et nous le prions sans  
cesse pour vous ,

4. Depuis que nous avons appris quelle est  
votre foi en Jésus-Christ , et votre charité  
envers tous les saints ,

5. Dans l'espérance *des biens* qui vous sont

reservés dans le ciel , et dont vous avez déjà reçu la connoissance par la parole de la vérité de l'Évangile ,

6. Qui est parvenu jusqu'à vous , comme il est aussi répandu dans tout le monde , où il fructifie et croît ainsi qu'il a fait parmi vous , depuis le jour que vous avez entendu et connu la grace de Dieu selon la vérité ,

7. Comme vous en avez été instruits par notre cher Épaphras , qui est notre compagnon dans le service *de Dieu* , et un fidèle ministre de Jésus-Christ pour le bien de vos ames ,

8. Et de qui nous avons appris aussi votre charité toute spirituelle.

9. C'est pourquoi depuis le temps que nous avons su ces choses , nous ne cessons point de prier pour vous , et de demander à *Dieu* qu'il vous remplisse de la connoissance de sa volonté , en *vous donnant* toute la sagesse et toute l'intelligence spirituelle ;

10. Afin que vous vous conduisiez d'une manière digne de Dieu , tâchant de lui plaire en toutes choses , portant les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres , et croissant en la connoissance de Dieu :

11. Que vous soyez en tout remplis de force par la puissance de sa gloire , pour avoir en toutes rencontres une patience et une douceur persévérante accompagnée de joie ,

12. Rendant graces à Dieu le Père , qui en  
nous

nous éclairant de sa lumière, nous a rendus dignes d'avoir part au sort *et* à l'héritage des saints ;

13. Qui nous a arrachés de la puissance des ténèbres, et nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé,

14. Par le sang duquel nous avons été rachetés, et avons reçu la rémission de nos péchés :

15. Qui est l'image du Dieu invisible, et qui est né avant toutes les créatures :

16. Car tout a été créé par lui dans le ciel et dans la terre, les choses visibles et les invisibles ; soit les trônes, soit les dominations, soit les principautés, soit les puissances, tout a été créé par lui, et pour lui.

17. Il est avant tout, et toutes choses subsistent en lui.

18. Il est le chef *et* la tête du corps de l'Eglise. Il est *comme* les prémices, et le premier-né d'entre les morts, afin qu'il soit le premier en tout ;

19. Parce qu'il a plu *au Père* que toute plénitude résidât en lui,

20. Et de réconcilier toutes choses par lui et en lui-même, ayant pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix, tant ce qui est en la terre, que ce qui est au ciel.



§. II. *Chrétiens saints devant Dieu , immobiles , sages , parfaits. S. Paul accomplit ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ.*

21. Vous étiez vous-mêmes autrefois éloignés de Dieu , et votre esprit abandonné à des œuvres criminelles vous rendoit ses ennemis :

22. Mais maintenant Jésus-Christ vous a réconciliés par sa mort dans son corps mortel , pour vous rendre saints , purs , et irrépréhensibles devant lui :

23. Si toutefois vous demeurez fondés et affermis dans la foi , et inébranlables dans l'espérance que vous donne l'Évangile qu'on vous a annoncé , qui a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel , et dont j'ai été établi ministre.

24. Moi Paul , qui me réjouis maintenant dans les maux que je souffre pour vous , et qui accomlis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ , *en souffrant moi-même pour son corps qui est l'Église* ,

25. De laquelle j'ai été établi ministre selon la charge que Dieu m'a donnée pour l'exercer envers vous , afin que je m'acquitte pleinement *du ministère* de la parole de Dieu ,

26. *Vous prêchant* le mystère qui a été caché dans tous les siècles et tous les âges , et qui maintenant a été découvert à ses saints ;

27. Auxquels Dieu a voulu faire connoître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystère dans les Gentils , qui n'est autre chose que Jésus-Christ reçu de vous , et *devenu* l'espérance de votre gloire.

28. C'est lui que nous prêchons , avertissant tous les hommes , et les instruisant tous dans toute la sagesse ; afin que nous en rendions tout autant que nous pourrons parfaits en Jésus-Christ.

29. C'est aussi la fin que je me propose dans mes travaux , combattant par l'efficace de sa vertu , qui agit puissamment dans moi.

## CHAPITRE II.

§. I. *Trésor de science en Jésus-Christ. Etre enraciné et fondé en lui. La foi s'accroît par l'action de graces.*

1. CAR je suis bien-aise que vous sachiez combien est grande l'affection *et* le soin que j'ai pour vous , pour ceux qui sont à Laodicée , et même pour tous ceux qui ne me connoissent point de visage , et ne m'ont jamais vu ;

2. Afin que leurs cœurs soient consolés , et qu'étant unis ensemble par la charité , ils soient remplis de toutes les richesses d'une parfaite intelligence , pour connoître le mystère de Dieu le Père et de Jesus-Christ ,

3. En qui tous les trésors de la sagesse et de la science sont renfermés.

4. Or je dis ceci , afin que personne ne vous trompe par des discours subtils *et* élevés :

5. Car quoique je sois absent de corps , je suis néanmoins avec vous en esprit , voyant avec joie l'ordre qui se garde parmi vous , et la solidité de votre foi en Jésus-Christ.

6. Continuez donc à vivre en Jésus-Christ notre Seigneur , selon l'instruction que vous en avez reçue :

7. Etant attachés à lui comme à votre racine , et édifiés sur lui comme sur votre fondement ; vous affermissant dans la foi qui vous a été enseignée , et croissant de plus en plus en Jésus-Christ par de continuelles actions de grâces.

§. II. *Se garder des séducteurs et des philosophes. Circoncision spirituelle. Hommes déli-  
vrés , démons désarmés par la croix.*

8. Prenez garde que personne ne vous surprenne par la philosophie , et par des raisonnemens vains et trompeurs , selon les traditions des hommes , selon les principes d'une science mondaine , et non selon Jésus-Christ.

9. Car toute la plénitude de la divinité habite en lui corporellement.

10. Et c'est en lui que vous en êtes remplis ,

lui qui est le chef de toutes principautés et de toutes puissances :

11. Comme c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, mais qui consiste dans le dépouillement du corps des péchés, que produit la concupiscence charnelle, c'est-à-dire, de la circoncision de Jésus-Christ ;

12. Ayant été ensevelis avec lui par le batême, dans lequel vous avez aussi été ressuscités par la foi que vous avez eue, que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts par l'efficace de sa puissance.

13. Car lorsque vous étiez morts par vos péchés et dans l'incirconcision de votre chair, Jésus-Christ vous a fait revivre avec lui, vous pardonnant tous vos péchés.

14. Il a effacé la cédule qui nous étoit contraire ; il a entièrement aboli le décret de notre condamnation en l'attachant à sa croix ;

15. Et ayant désarmé les principautés et les puissances, il les a menées hautement en triomphe à la face de tout le monde, après les avoir vaincues par sa croix.

§. III. *Contre les observations judaïques des viandes et des jours, et le faux culte des Anges.*

16. Que personne donc ne vous condamne pour le manger et pour le boire, ou sur le

sujet des jours de fêtes, des nouvelles lunes, et des jours de sabbat ;

17. Puisque toutes ces choses n'ont été que l'ombre de celles qui devoient arriver, et que Jésus-Christ en est le corps *et la vérité*.

18. Que nul ne vous ravisse le prix de votre course, en affectant de paroître humble par un culte *superstitieux* des Anges, se mêlant de parler des choses qu'il ne sait point, étant enflé par les vaines imaginations d'un esprit humain *et charnel*,

19. Et ne demeurant pas attaché à celui qui est la tête *et le chef*, duquel tout le corps recevant l'influence par les vaisseaux qui en joignent et lient toutes les parties, s'entretient *et s'augmente* par l'accroissement que Dieu lui donne.

20. Si donc vous êtes morts avec Jésus-Christ à ces premières et plus grossières instructions du monde, comment vous laissez-vous imposer des lois, comme si vous viviez dans ce *premier état du monde*?

21. Ne mangez pas, *vous dit-on, d'une telle chose*, ne goûtez pas *de ceci*, ne touchez pas *à cela* :

22. Cependant ce sont des choses qui périssent toutes par l'usage, et en quoi vous ne suivez que des maximes et des ordonnances humaines,

23. Quoiqu'elles aient quelque apparence

de sagesse dans une superstition et une humilité *affectée*, dans le rigoureux traitement qu'on fait au corps, et dans le peu de soin qu'on prend de rassasier la chair.

### CHAPITRE III.

§. I. *Amour des choses du ciel. Vie cachée en Dieu. Corps des passions. Homme vieil et nouveau. Jésus-Christ tout en tous.*

1. **S**I donc vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez ce qui est dans le ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu;

2. N'ayez de goût *que* pour les choses du ciel, et non pour celles de la terre.

3. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ.

4. Lorsque Jésus-Christ, qui est votre vie, viendra à paroître, vous paroîtrez aussi avec lui dans la gloire.

5. Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre, qui est en vous, la fornication, l'impureté, les abominations, les mauvais desirs, et l'avarice, qui est une idolatrie;

6. Puisque ce sont ces *excès* qui font tomber le colère de Dieu sur les hommes rebelles à la vérité.

7. Et vous avez vous-mêmes commis autre-



fois *ces actions criminelles*, lorsque vous viviez dans ces désordres.

8. Mais maintenant quittez aussi vous-mêmes tous ces péchés, la colère, l'aigreur, la malice, la médisance. Que les paroles déshonnêtes soient bannies de votre bouche.

9. N'usez point de mensonges les uns envers les autres : dépouillez le vieil homme avec ses œuvres,

10. Revêtez-vous du nouveau, qui se renouvelle pour connoître *Dieu* selon l'image de celui qui l'a créé;

11. Où il n'y a différence ni de Gentil et de Juif, ni de circoncis et d'incirconcis, ni de Barbare et de Scythe, ni d'esclave et de libre, mais où Jésus-Christ est tout en tous.

§. II. *Abrégé des vertus chrétiennes. Support du prochain. Cantiques spirituels. Actions de grâces.*

12. Revêtez-vous donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, de tendresse et d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience,

13. Vous supportant les uns les autres, chacun remettant à son frère tous les sujets de plainte qu'il pourroit avoir contre lui, et vous entre-pardonnant, comme le Seigneur vous a pardonné.

14. Mais sur-tout revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection.

15. Faites régner dans vos cœurs la paix de Jésus-Christ, à laquelle vous avez été appelés, comme *ne faisant tous qu'un corps*; et soyez-en reconnoissans.

16. Que la parole de Jésus-Christ demeure en vous avec plénitude, et vous comble de sagesse. Instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres par des psaumes, des hymnes, et des cantiques spirituels, chantant de cœur avec édification les louanges du Seigneur.

17. Quoi que vous fassiez, ou en parlant, ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par lui à Dieu le Père.

§. III. *Devoirs des femmes et des maris, des enfans, des pères et des serviteurs.*

18. Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il est bien raisonnable, en ce qui est selon le Seigneur.

19. Maris, aimez vos femmes, et ne les traitez point avec rigueur *et* avec rudesse.

20. Enfans, obéissez en tout à vos pères et à vos mères, car cela est agréable au Seigneur.

21. Pères, n'irritez point vos enfans, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement.

22. Serviteurs, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne les servant

pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous ; comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes ; mais avec simplicité de cœur et crainte de Dieu.

23. Faites de bon cœur tout ce que vous ferez, comme le faisant pour le Seigneur, et non pour les hommes,

24. Sachant que c'est du Seigneur que vous recevrez l'héritage *du ciel* pour récompense ; c'est le Seigneur Jésus-Christ que vous devez servir.

25. Mais celui qui agit injustement recevra la peine de son injustice ; et Dieu n'a point d'égard à la condition des personnes.

#### C H A P I T R E I V.

§. I. *Devoirs des maîtres. Persévérance à prier. Sagesse et sel de discrétion dans l'entretien.*

1. V O U S, maîtres, rendez à vos serviteurs ce que l'équité et la justice demandent de vous, sachant que vous avez aussi-bien qu'eux un maître *qui est* dans le ciel.

2. Persévérez et veillez dans la prière, en l'accompagnant d'actions de grâces.

3. Priez aussi pour nous, afin que Dieu nous ouvre une entrée pour *prêcher* sa parole, et pour annoncer le mystère de Jésus-Christ, pour lequel je suis dans les liens ;

4. Et que je le découvre aux hommes en la manière que je le dois découvrir.

5. Conduisez-vous avec sagesse envers ceux qui sont hors *de l'Eglise*, en rachetant le temps.

6. Que votre entretien étant toujours accompagné d'une douceur édifiante, soit assaisonné du sel *de la discrétion*, en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne.

§. II. *Tychique et plusieurs autres loués par saint Paul.*

7. Mon cher frère Tychique, fidèle ministre du Seigneur, et mon compagnon dans le service que je lui rends, vous apprendra tout ce qui regarde l'état où je suis :

8. Et je vous l'ai envoyé exprès, afin qu'il apprenne l'état où vous êtes vous-mêmes, et qu'il console vos cœurs.

9. J'envoie aussi Onésime, mon cher et fidèle frère, qui est de votre pays. Vous saurez par eux tout ce qui se passe ici.

10. Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue, aussi-bien que Marc, cousin de Barnabé, sur le sujet duquel on vous a écrit : s'il vient chez vous, recevez-le bien.

11. Jésus aussi, appelé le Juste, *vous salue*. Ils sont du nombre des fidèles circoncis. Ce

sont les seuls qui travaillent maintenant avec moi, pour *avancer* le royaume de Dieu, et qui ont été ma consolation.

12. Epaphras, qui est de votre ville, vous salue. C'est un serviteur de Jésus-Christ, qui combat sans cesse pour vous dans ses prières, afin que vous demeuriez fermes et parfaits, et que vous accomplissiez pleinement tout ce que Dieu demande de vous.

13. Car je puis bien lui rendre ce témoignage, qu'il a un grand zèle pour vous, et pour ceux de Laodicée et d'Hiérapolis.

14. Luc médecin, notre cher frère, et Demas, vous saluent.

15. Saluez de ma part *nos* frères de Laodicée, et Nymphas, et l'église qui est dans sa maison.

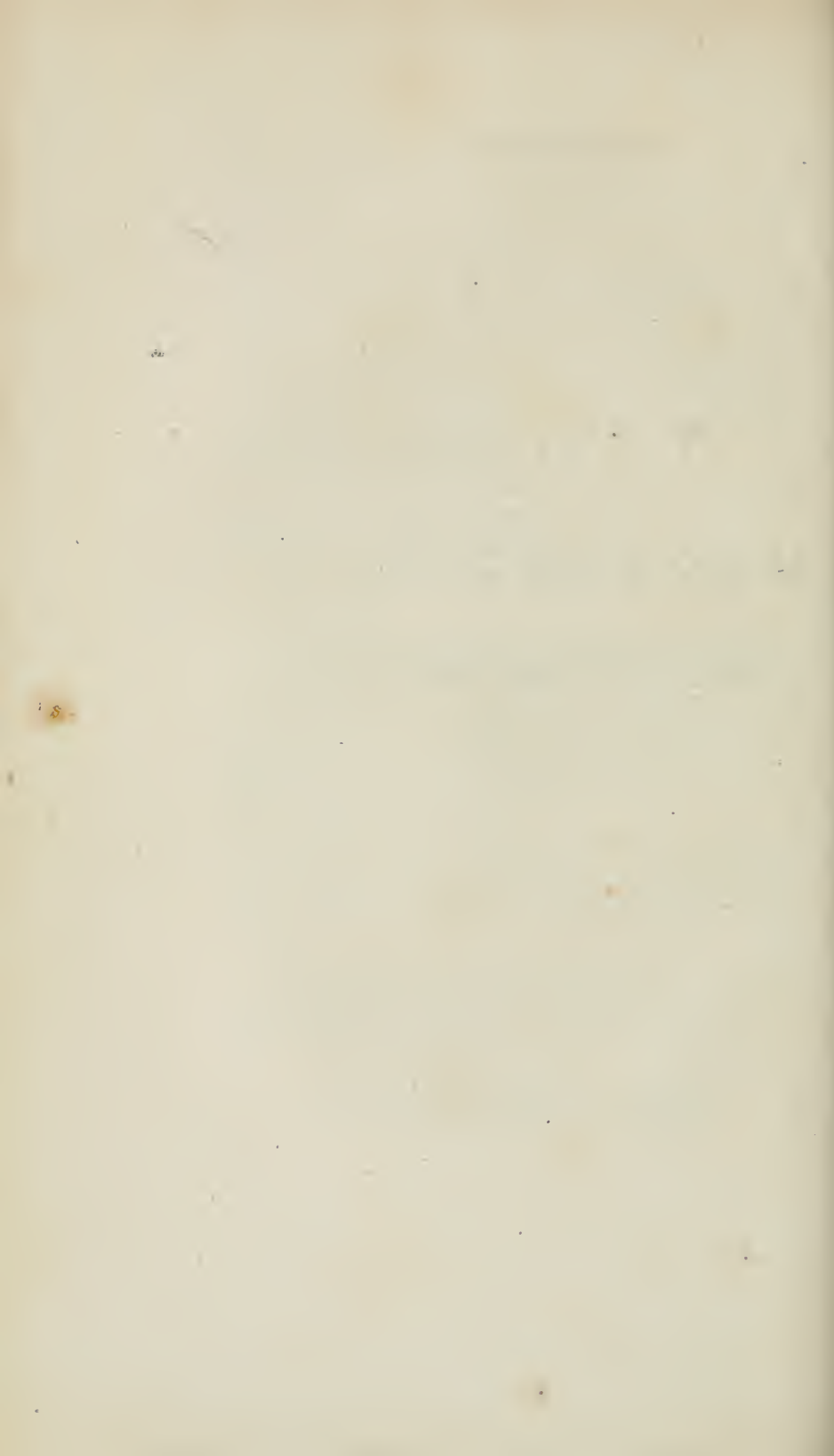
16. Et lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, ayez soin qu'elle soit lue aussi dans l'église de Laodicée, et qu'on vous lise de même celle des Laodiciens.

17. Dites à Archippe *ce mot de ma part* : Considérez bien le ministère que vous avez reçu du Seigneur, afin d'en remplir tous les devoirs.

18. Voici la salutation que j'ajoute ici, moi Paul, de ma propre main : Souvenez-vous de mes liens. La grace soit avec vous. Amen.

I. É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
AUX THESSALONIENS.





## ARGUMENT.

---

SAINTE PAUL étant à Corinthe, où il demeura un an et demi, apprit, par le retour de Timothée qu'il avoit envoyé d'Athènes à Thessalonique, *chap. 3, v. 1, et Act. 18, v. 1 et 5*, que les peuples de cette ville étoient fidèles à l'Évangile, qu'ils étoient parfaitement unis par les liens de la charité, et qu'ils persévéroient dans cette union et cette fidélité, malgré les persécutions qu'ils souffroient de la part des Gentils et des Juifs leurs concitoyens, *chap. 2, v. 14*. Ces nouvelles avantageuses consolèrent l'Apôtre, et le déterminèrent à leur écrire pour leur en marquer sa joie, et les exhorter à y persévérer; c'est ce qu'il fait dans cette lettre, par laquelle il les assure qu'il prie incessamment le Seigneur de les y soutenir; et, pour les y engager plus puissamment, il les fait ressouvenir de ses travaux, des dons et des miracles dont Dieu avoit honoré leur conversion: il dit que leur nom est devenu célèbre par leur foi, non seulement dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais dans tout le monde, et qu'on les propose par-tout comme des modèles à imiter. Il leur met en mémoire les maux qu'il a soufferts lui-même à Philippes, *chap. 2, v. 2*, son désintéressement, *ibid. v. 9*, l'amour qu'il a pour eux, *ibid. v. 11*, le desir qu'il a de les aller voir, et comment en ayant été empêché par les artifices du démon, *ibid. v. 17 et 18*, il leur avoit envoyé Timothée, *ch. 3, v. 1*, qui lui avoit appris de leurs nouvelles. C'est en abrégé ce qui est contenu dans les trois premiers chapitres de cette lettre; car les deux derniers contiennent des instructions et des avis pour vivre selon les règles de l'Évangile, pour leur apprendre à pleurer chrétienne-

ment la mort de leurs proches et de leurs amis ; et il les y invite par l'espérance de la résurrection , et par l'incertitude du temps de la mort , et la certitude du jugement dernier.

Cette Epître est écrite de Corinthe , au nom de l'Apôtre et de Silvain , ou autrement Silas , et de Timothée , l'an 52 de l'ère vulgaire , dix-neuf ans après la mort de Jésus-Christ , comme il paroît par ce qui est rapporté , *Act. 17, v. 1 et suiv.* ; ainsi elle devrait être placée , selon l'ordre chronologique , la première de toutes les Epîtres de saint Paul : c'est le sentiment de saint Jean Chrysostôme et de Théodoret.

L'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase , dit que l'Apôtre écrivit cette lettre étant à Athènes ; mais cette opinion ne s'accorde pas avec les noms de Silvain ou de Silas et de Timothée , qui sont à la tête de cette lettre , puisque ces deux disciples ne purent rejoindre l'Apôtre , au retour de la Macédoine , qu'à Corinthe. (*Voyez Act. 18, v. 1 et suiv.*)

I. É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
AUX THESSALONIENS.

---

C H A P I T R E I.

*Foi , espérance , charité. Efficace de la parole.  
Joie dans les maux. Prédication du bon  
exemple.*

1. PAUL, Silvain, et Timothée, à l'église de Thessalonique, *qui est* en Dieu le Père, et en Jésus-Christ notre Seigneur.

2. Que la grace et la paix vous soient données. Nous rendons sans cesse graces à Dieu pour vous tous, nous souvenant continuellement de vous dans nos prières ;

3. Et nous représentant devant Dieu qui est notre Père, les œuvres de votre foi, les travaux de votre charité, et la fermeté de l'espérance que vous avez en notre Seigneur Jésus-Christ :

4. Car nous savons , mes frères chéris de Dieu, quelle a été votre élection ;

5. La prédication que nous vous avons faite de l'Évangile, n'ayant pas été seulement en parole, mais ayant été accompagnée de miracles, *de la vertu* du Saint-Esprit, d'une pleine abondance de ses dons. Et vous savez aussi de quelle manière j'ai agi parmi vous pour votre salut.

6. Ainsi vous êtes devenus nos imitateurs, et *les imitateurs* du Seigneur, ayant reçu la parole parmi de grandes afflictions avec la joie du Saint-Esprit :

7. De sorte que vous avez servi de modèle à tous ceux qui ont embrassé la foi dans la Macédoine et dans l'Achaïe.

8. Car non seulement vous êtes cause que la parole du Seigneur s'est répandue avec éclat dans la Macédoine et dans l'Achaïe; mais même la foi que vous avez en Dieu est devenue si célèbre par-tout, qu'il n'est point nécessaire que nous *en* parlions ;

9. Puisque tout le monde nous raconte à nous-mêmes quel a été le succès de notre arrivée parmi vous, et comme ayant quitté les idoles, vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant et véritable,

10. Et pour attendre du ciel son Fils Jésus, qu'il a ressuscité d'entre les morts, et qui nous a délivrés de la colère à venir.

CHAPITRE II.

§. I. *Saint Paul veut ne plaire qu'à Dieu, ne flatte personne, travaille des mains, est comme la nourrice des ames.*

1. CAR vous n'ignorez pas vous-mêmes, mes frères, que notre arrivée vers vous n'a pas été vaine et sans fruit;

2. Mais après avoir *beaucoup* souffert auparavant, comme vous savez, et avoir été traités avec outrage dans Philippes, nous ne laissâmes pas en nous confiant en Dieu, de vous prêcher hardiment l'Évangile de Dieu parmi beaucoup de peines et de sollicitudes.

3. Car nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur ou d'impureté; et nous n'avons point eu dessein de vous tromper.

4. Mais comme Dieu nous a choisis pour nous confier son Évangile, nous parlons aussi, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu qui voit le fond de nos cœurs.

5. Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie, comme vous le savez; et nous n'avons point fait de notre ministère un commerce d'avarice; Dieu en est témoin.

6. Et nous n'avons point non plus recherché la gloire des hommes, soit de votre part ou d'aucune autre.



7. Nous pouvions, comme Apôtres de Jésus-Christ, vous charger *de notre subsistance*; mais nous nous sommes conduits parmi vous avec une douceur d'enfant, comme une nourrice qui a soin de ses enfans.

8. Ainsi dans l'affection que nous ressentons pour vous, nous aurions souhaité de vous donner, non seulement la connoissance de l'Évangile de Dieu, mais aussi notre propre vie, tant étoit grand l'amour que nous vous portions.

9. Car vous n'avez pas oublié, mes frères, quelle peine et quelle fatigue nous avons souffertes, et comme nous vous avons prêché l'Évangile de Dieu en travaillant jour et nuit, pour n'être à charge à aucun de vous.

§. II. *Saint Paul père des fidèles, sa parole reçue comme celle de Dieu. Jugement sur les Juifs.*

10. Vous êtes témoins vous-mêmes, et Dieu l'est aussi, combien la manière dont je me suis conduit envers vous qui avez embrassé la foi, a été sainte, juste, et irréprochable.

11. Et vous savez que j'ai agi envers chacun de vous comme un père envers ses enfans,

12. Vous exhortant, vous consolant, et vous conjurant de vous conduire d'une manière digne

de Dieu, qui vous a appelés à son royaume et à sa gloire.

13. C'est pourquoi aussi nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces, de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainsi qu'elle l'est véritablement, la parole de Dieu, qui agit efficacement en vous, qui êtes fidèles.

14. Car, mes frères, vous êtes devenus les imitateurs des églises de Dieu, qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ dans la Judée, ayant souffert les mêmes persécutions de la part de vos concitoyens, que ces églises ont souffertes de la part des Juifs,

15. Qui ont tué même le Seigneur Jésus; et ses prophètes; qui nous ont persécutés, qui ne plaisent point à Dieu, et qui sont ennemis de tous les hommes;

16. Qui nous empêchent d'annoncer aux Gentils la parole qui les doit sauver : pour combler toujours ainsi la mesure de leurs péchés. Car la colère de Dieu est tombée sur eux, *et y demeurera* jusqu'à la fin.

17. Aussi, mes frères, ayant été pour un peu de temps séparé de vous, de corps, non de cœur, nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur et d'empressement de vous revoir.

18. C'est pourquoi nous avons voulu vous aller trouver. Et moi Paul, j'en ai eu le dessein

plus d'une fois , mais Satan nous en a empêchés.

19. Et certes , quelle est notre espérance , notre joie , et la couronne de notre gloire ? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant notre Seigneur Jésus-Christ , pour le jour de son avènement ?

20. Car vous êtes notre gloire et notre joie.

### CHAPITRE III.

§. I. *La persécution ne doit point troubler. Tout chrétien doit s'y attendre.*

1. AINSI ne pouvant souffrir plus long-temps de n'avoir point de vos nouvelles , j'aimai mieux demeurer tout seul à Athènes ;

2. Et je vous envoyai Timothée , notre frère et ministre de Dieu dans *la prédication de l'Evangile de Jésus-Christ* , afin qu'il vous fortifiât et qu'il vous exhortât à demeurer fermes dans votre foi ;

3. Et que personne ne fût ébranlé pour les persécutions qui nous arrivent. Car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinés.

4. Dès-lors même que nous étions parmi vous , nous vous prédisions que nous aurions des afflictions à souffrir , et nous en avons eu en effet , comme vous le savez.

5. Ne pouvant donc attendre plus long-temps , je vous l'ai envoyé pour reconnoître

l'état de votre foi, ayant appréhendé que le tentateur ne vous eût tentés, et que notre travail ne devînt inutile.

§. II. *Salut des ames, consolation de S. Paul.*  
*Que la charité soit générale et croisse toujours.*

6. Mais Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vus, et nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi, et de votre charité, et du souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous, qui vous porte à desirer de nous voir, comme nous avons aussi le même desir pour vous;

7. Il est vrai, mes frères, que dans toutes les afflictions et dans tous les maux qui nous arrivent, votre foi nous fait trouver notre consolation en vous.

8. Car nous vivons maintenant, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

9. Et certes quelles assez dignes actions de grâces pouvons-nous rendre à Dieu pour la joie dont nous nous sentons comblés devant lui, à cause de vous?

10. Ce qui nous porte à le conjurer jour et nuit avec une ardeur extrême *de nous permettre* de vous aller voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à votre foi.

11. Je prie donc notre Dieu et notre Père,

et Jésus-Christ notre Seigneur, qu'il lui plaise de nous conduire vers vous.

12. Que le Seigneur vous fasse croître de plus en plus dans la charité que vous avez les uns pour les autres et envers tous, et qu'il la rende telle que la nôtre est envers vous.

13. Qu'il affermissé vos cœurs en vous rendant irréprochables par la sainteté, devant Dieu notre Père, au jour que Jésus-Christ notre Seigneur paroîtra avec tous ses Saints. Amen.

#### C H A P I T R E I V.

§. I. *User saintement du mariage. Ne faire tort à personne. S'entr'aimer. Travailler des mains.*

1. **A**U reste, mes frères, nous vous supplions et vous conjurons par le Seigneur Jésus, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez en effet de telle sorte que vous vous y avanciez de plus en plus.

2. Vous savez quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus.

3. Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints *et* purs; que vous vous absteniez de la fornication;

AUX THESSALONIENS. 153

4. Que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement et honnêtement ;

5. Et non point en suivant les mouvemens de la concupiscence , comme les païens qui ne connoissent point Dieu.

6. Que personne n'opprime son frère , ni ne lui fasse tort dans aucune affaire , parce que le Seigneur est le vengeur de tous ces péchés , comme nous vous l'avons déjà déclaré *et assuré* de sa part.

7. Car Dieu ne nous a pas appelés pour être impurs , mais pour être saints.

8. Celui donc qui méprise ces règles , méprise non un homme , mais Dieu même qui nous a donné son Saint-Esprit.

9. Quant à ce qui regarde la charité fraternelle , vous n'avez pas besoin que je vous en écrive , puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres.

10. Et vraiment vous le faites à l'égard de tous nos frères qui sont dans toute la Macédoine. Mais je vous exhorte , mes frères , de vous avancer de plus en plus dans cet amour ;

11. De vous étudier à vivre en repos ; de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire ; de travailler de vos propres mains , ainsi que nous vous l'avons ordonné , afin que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux qui sont hors de l'église , et que vous vous mettiez en état de n'avoir besoin de personne.



§. II. *Pleurer les morts , non en païens , mais en chrétiens. Espérer la résurrection.*

12. Or , nous ne voulons pas , mes frères , que vous ignoriez *ce que vous devez savoir* , touchant ceux qui dorment , afin que vous ne vous en attristiez pas , comme font les autres hommes qui n'ont point d'espérance.

13. Car si nous croyons que Jésus est mort et ressuscité , *nous devons croire aussi que Dieu amenera avec Jésus ceux qui se seront endormis en lui.*

14. Aussi nous vous déclarons , comme l'ayant appris du Seigneur , que nous qui vivons et qui sommes réservés pour son avènement , nous ne préviendrons point ceux qui sont déjà dans le sommeil *de la mort.*

15. Car aussitôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange , et par le son de la trompette de Dieu , le Seigneur lui-même descendra du ciel , et *d'abord* ceux qui seront morts en Jésus-Christ ressusciteront les premiers.

16. Puis nous autres qui sommes vivans , et qui serons demeurés *jusqu'alors* , nous serons emportés avec eux dans les nuées pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air ; et ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.



17. Consolerez-vous donc les uns les autres par ces vérités.

C H A P I T R E V.

§. I. *Jour du Seigneur incertain. Surprise des méchans. Enfans du jour et de la nuit. Armes de la foi.*

1. OR, pour ce qui regarde le temps et les momens, il n'est pas besoin, mes frères, de vous en écrire ;

2. Parce que vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de nuit.

3. Car lorsqu'ils diront : *Nous voici en paix et en sûreté*, ils se trouveront surpris tout-d'un-coup d'une ruine imprévue, comme l'est une femme grosse des douleurs de l'enfantement, sans qu'il leur reste aucun moyen de se sauver.

4. Mais quant à vous, mes frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres, pour être surpris par ce jour, comme d'un voleur.

5. Vous êtes tous des enfans de lumière, et des enfans du jour. Nous ne sommes point *enfans* de la nuit, ni des ténèbres.

6. Ne dormons donc pas comme les autres ; mais veillons, et gardons-nous de l'enivrement *de l'ame*.

7. Car ceux qui dorment, dorment durant la nuit; et ceux qui s'enivrent, s'enivrent durant la nuit.

8. Mais nous qui sommes *enfants* du jour, gardons-nous de cet assoupissement et de cette ivresse; et armons-nous en prenant pour cuirasse la foi et la charité, et pour casque l'espérance du salut.

9. Car Dieu ne nous a pas choisis pour *être des objets* de sa colère, mais pour nous faire acquérir le salut par notre Seigneur Jésus-Christ,

10. Qui est mort pour nous, afin que, soit que nous veillions ou que nous dormions, nous vivions toujours avec lui.

11. C'est pourquoi, consolez-vous mutuellement, et édifiez-vous les uns les autres, ainsi que vous le faites.

§. II. *Honneur des pasteurs. Support des faibles. Joie et prière continuelle. N'éteindre pas l'esprit. Fuir toute apparence de mal.*

12. Or, nous vous supplions, mes frères, de considérer beaucoup ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent selon le Seigneur, et qui vous avertissent de votre devoir;

13. Et d'avoir pour eux une particulière vénération par *un sentiment* de charité, à cause qu'ils travaillent *pour votre salut*. Conservez toujours la paix avec eux.

## AUX THESSALONICIENS. 157

14. Je vous prie encore, mes frères, reprenez ceux qui sont déréglés; consolez ceux qui ont l'esprit abattu, supportez les foibles, soyez patients envers tous.

15. Prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal; mais soyez toujours prêts à faire du bien, et à vos frères, et à tout le monde.

16. Soyez toujours dans la joie.

17. Priez sans cesse.

18. Rendez grâces à Dieu en toutes choses; car c'est-là ce que Dieu veut que vous fassiez tous en Jésus-Christ.

19. N'éteignez pas l'Esprit.

20. Ne méprisez pas les prophéties.

21. Epreuvez tout, et approuvez ce qui est bon.

22. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

23. Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en toute manière; afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'ame et le corps, se conservent sans tache pour l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ.

24. Celui qui vous a appelés est fidèle; et c'est lui qui fera cela en vous.

25. Mes frères, priez pour nous.

26. Saluez tous nos frères en leur donnant le saint baiser.

158 I. ÉPÎTRE DE S. PAUL.

27. Je vous conjure par le Seigneur de faire lire cette lettre devant tous les saints frères.

28. La grace de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous.

FIN DE LA I. ÉPÎTRE AUX THESSALONICIENS.

II. ÉPÎTRE  
DE SAINT PAUL  
AUX THESSALONIENS.

## ARGUMENT.

---

L'Apôtre SAINT PAUL ne pouvant aller à Thessalonique, comme il l'avoit promis dans sa première lettre, *ch. 2, v. 17 et 18, et ch. 3, v. 6, 10 et 11*, et ayant appris qu'au sujet de ce qu'il leur avoit écrit dans cette même lettre, *ch. 4, v. 15 et 17*, touchant le Jugement dernier, quelques ennemis ou faux apôtres avoient alarmé les Thessaloniens, et débitoient que l'Apôtre avoit dit que le jugement dernier arriveroit incessamment et du vivant même des Apôtres; et que quelques-uns des fidèles vivoient dans une entière oisiveté, et dans une fainéantise continuelle, sans se mettre en peine d'être à charge à leurs frères, et sans profiter des avis qu'il leur avoit donnés, *ch. 5, v. 14*, il jugea à propos de leur récrire, et après avoir remercié Dieu des dons de foi et de charité qu'il avoit répandus dans le cœur de ces peuples, il loue leur patience dans les tribulations dont ils étoient affligés; les console par l'espérance des récompenses éternelles; les avertit de ne se pas laisser surprendre aux fausses interprétations que l'on donnoit à quelques endroits de sa première lettre, touchant la proximité prétendue du dernier jugement; il les fait ressouvenir de ce qu'il leur avoit dit autrefois sur ce sujet, et leur marque les signes et les circonstances qui doivent accompagner ou précéder le dernier jour; il leur parle du règne de l'Antechrist, de l'apostasie qui doit se répandre partout, et de plusieurs autres événemens qui retarderont le dernier avènement de Jésus-Christ, dont il prend occasion de les exhorter à persévérer dans la foi; enfin il leur ordonne de se séparer de ceux qui, malgré ses avis, persévèrent dans une vie oisive, et se rendent par-là très à charge à leurs frères.

Cette lettre, ainsi que la précédente, est écrite de Corinthe, aux noms de l'Apôtre, de Silvain, ou Silas, et de Timothée, l'an 52 de l'ère vulgaire, dix-neuf ans après la mort de Jésus-Christ. Theodoret et quelques autres ont cru que l'Apôtre avoit écrit cette lettre étant à Athènes, et l'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, prétend qu'il l'a écrite étant à Rome dans les liens, sous l'empereur Caligula, et qu'Onésime en fut le porteur; mais ces sentimens ne s'accordent point avec les noms de Silvain ou Silas, et de Timothée, qui sont à la tête de cette lettre, ni avec le séjour que l'Apôtre dit qu'il a fait à Thessalonique, *ch. 2, v. 5*, ni avec le temps de la conversion d'Onésime. (*Voyez l'Épître à Philémon, v. 10, et ce que l'on a dit dans l'Argument qui est à la tête de la précédente.*)

Quelques-uns ont cru que celle-ci avoit été écrite la première, et se sont fondés sur l'équivoque de ces paroles du *v. 14, ch. 2: Conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lecture.*



II. EPÎTRE  
DE SAINT PAUL  
AUX THESSALONIENS.

---

CHAPITRE I.

*Patience et foi dans l'affliction. Maux des justes, preuves de la justice de Dieu. Punition des méchans, gloire des bons.*

1. PAUL, Silvain et Timothée, à l'église de Thessalonique, *qui est* en Dieu notre Père, et en Jésus-Christ *notre* Seigneur.

2. Que Dieu notre Père, et le Seigneur Jésus-Christ vous donnent la grace et la paix.

3. Nous devons, mes frères, rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces; et il est bien juste que nous le fassions, puisque votre foi s'augmente de plus en plus, et que la charité que vous avez les uns pour les autres, prend toujours un nouvel accroissement.

4. De sorte que nous nous glorifions en vous dans les églises de Dieu, à cause de la patience et de la foi avec laquelle vous demeurez fer-

mes dans toutes les persécutions et les afflictions qui vous arrivent,

5. Qui sont les marques du juste jugement de Dieu, et qui servent à vous rendre dignes de son royaume, pour lequel aussi vous souffrez :

6. Car il est bien juste devant Dieu qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent maintenant ;

7. Et qu'il vous console avec nous, vous qui êtes dans l'affliction, lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel, et paroîtra avec les Anges *qui sont les ministres* de sa puissance ;

8. Lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connoissent point Dieu, et qui n'obéissent point à l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ ;

9. Qui souffriront la peine d'une éternelle damnation, *étant confondus* par la présence du Seigneur, et par la gloire de sa puissance ;

10. Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints, et pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui ; puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole, a été reçu de vous dans *l'attente de ce jour-là*.

11. C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous, et nous demandons à notre Dieu, qu'il vous rende dignes de sa vocation, et qu'il accomplisse par sa puissance tous les desseins favorables que sa bonté a sur vous, et sur l'œuvre de votre foi ;

12. Afin que le nom de notre Seigneur Jésus-Christ soit glorifié en vous, et que vous soyez glorifiés en lui par la grace de notre Dieu et du Seigneur Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

§. I. *Jugement différé. Homme de péché faisant le Dieu. Qui n'aime pas la vérité, succombe à l'erreur.*

1. OR, nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, et par notre réunion avec lui,

2. Que vous ne vous laissiez pas légèrement ébranler dans votre *premier* sentiment, et que vous ne vous troubliez pas, en croyant sur *la foi* de quelque prophétie, ou sur quelque discours, ou quelque lettre qu'on supposeroit venir de nous, que le jour du Seigneur soit prêt d'arriver.

3. Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit; car *ce jour ne viendra point* que la révolte *et* l'apostasie ne soit arrivée auparavant, et qu'on n'ait vu paroître cet homme de péché, qui doit périr misérablement,

4. Cet ennemi *de Dieu*, qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

5. Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses , lorsque j'étois encore avec vous ?

6. Et vous savez bien ce qui empêche *qu'il ne vienne* , afin qu'il paroisse en son temps.

7. Car le mystère d'iniquité se forme dès-à-présent. Seulement , que celui qui a maintenant *la foi* , la conserve , jusqu'à ce que *cet homme* soit détruit.

8. Et alors se découvrira l'impie , que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche , et qu'il perdra par l'éclat de sa présence.

9. Cet impie , qui doit venir accompagné de la puissance de Satan , avec toutes sortes de miracles , de signes et de prodiges trompeurs , et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent , parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés.

10. C'est pourquoi , Dieu leur enverra des illusions si efficaces , qu'ils croiront au mensonge.

11. Afin que tous ceux qui n'ont point cru la vérité , et qui ont consenti à l'iniquité , soient condamnés.

§. II. *Garder les traditions écrites et non écrites.*  
*Consolation éternelle.*

12. Mais quant à nous, mes frères chéris du Seigneur, nous nous sentons obligés de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de grâces de ce qu'il vous a choisis comme des prémices pour vous sauver par la sanctification de l'Esprit et par la foi de la vérité ;

13. Vous appelant à cet état par notre Evangile, pour vous faire acquérir la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ.

14. C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes, et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre.

15. Que notre Seigneur Jésus-Christ, et Dieu notre Père, qui nous a aimés et qui nous a donné par sa grâce une consolation éternelle, et une si heureuse espérance,

16. Console lui-même vos cœurs, et vous affermisse dans toutes sortes de bonnes œuvres, et dans la bonne doctrine.

## C H A P I T R E III.

§. I. *Amour de Dieu , patience de Jésus-Christ.  
Fuir les déréglés. Travail de S. Paul.*

1. **A**U reste , mes frères , priez pour nous , afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus , et qu'elle soit en honneur *et* en gloire comme elle est parmi vous ;

2. Et aussi afin que nous soyons délivrés des esprits intraitables et méchans : car la foi n'est pas *commune* à tous.

3. Mais Dieu est fidèle , et il vous affermira , et vous préservera du malin *esprit*.

4. Pour ce qui vous regarde , nous avons cette confiance en la bonté du Seigneur , que vous accomplissez , et que vous accomplirez à l'avenir ce que nous vous ordonnons.

5. Que le Seigneur vous donne un cœur droit , dans l'amour de Dieu et dans la patience de Jésus Christ.

6. Nous vous ordonnons , mes frères , au nom de notre Seigneur Jésus-Christ , de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui se conduisent d'une manière déréglée , et non selon la tradition et la forme de vie qu'ils ont reçue de nous.

7. Car vous savez vous-mêmes ce qu'il faut faire pour nous imiter , puisqu'il n'y a rien eu



de dérégulé dans la manière dont nous avons vécu parmi vous ;

8. Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne , mais nous avons travaillé jour et nuit avec peine et avec fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous.

9. Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir ; mais c'est que nous avons voulu nous donner nous-mêmes pour modèle , afin que vous nous imitassiez.

§. II. *Qui veut manger, travaille. Inquiets, oisifs et curieux. Reprendre avec charité.*

10. Aussi, lorsque nous étions avec vous , vous déclarions-nous que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger.

11. Car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets , qui ne travaillent point , et qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

12. Or, nous ordonnons à ces personnes, et nous les conjurons par *notre* Seigneur Jésus-Christ, de manger leur pain en travaillant en silence.

13. Et pour vous , mes frères, ne vous laissez point de faire du bien.

14. Que si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons par notre lettre, notez-le, et



168 II. ÉPITRE DE S. PAUL.

n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion et de la honte.

15. Ne le considérez pas *néanmoins* comme un ennemi, mais avertissez-le comme votre frère.

16. Cependant je prie le Seigneur de paix de vous donner sa paix en tout temps et en tout lieu. Que le Seigneur soit avec vous tous.

17. Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul. C'est-là mon seing dans toutes mes lettres; j'écris ainsi.

18. La grace de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.

FIN DE LA II. ÉPITRE AUX THESSALONICIENS.

I. ÉPITRE

I. ÉPÎTRE  
DE SAINT PAUL  
A TIMOTHÉE.

## ARGUMENT.

---

L'Apôtre SAINT PAUL, partant pour la Macédoine, avoit laissé Timothée à Ephèse, pour avoir soin de cette église, espérant de l'y rejoindre bientôt, *chap. 1, v. 3, chap. 3, v. 14 et 15*; mais comme il apprit pendant son absence que quelques faux apôtres, entre lesquels il nomme Alexandre et Hyménée, *chap. 1, v. 20*, troubloient les fidèles de cette ville, en condamnant le mariage et l'usage indifférent des viandes, *chap. 4, v. 3 et suiv.*, et qu'ils vouloient allier ensemble les observances de la loi avec l'Évangile, n'espérant plus aller sitôt à Ephèse, *ibid., chap. 3, v. 14, et 15*, et craignant que Timothée, à cause de sa jeunesse, n'eût pas assez d'expérience pour y apporter le remède, *chap. 4, v. 12*, il se crut obligé de lui donner quelques avis, et de l'instruire en particulier sur les devoirs de son ministère, *ibid., v. 13 et suiv.*; sur l'obligation où il étoit de garder avec fidélité le dépôt de la foi qu'il lui avoit confié, *chap. 6, v. 20*, de s'opposer aux nouveautés profanes et aux hérésies, *chap. 4, v. 1 et suiv., chap. 6, v. 20*; sur la nécessité d'établir des prières publiques pour les rois, et généralement pour toutes sortes d'états et de personnes, *chap. 2, v. 1 et suiv.*; et sur l'obligation de se comporter avec modestie dans les lieux destinés à la prière, d'apporter du discernement dans le choix des ministres de l'Église, *chap. 3*, dans la distribution des aumônes, *chap. 5, v. 16*, dans les accusations que l'on fait contre les prêtres, *ibid., v. 19*, et d'exhorter les femmes à se revêtir, non d'ornemens extérieurs, mais de modestie et de chasteté, d'obéir et d'être fidèles à leurs maris, *ch. 2, v. 9 et suiv., etc.*

Saint Augustin dit que ceux qui sont destinés à servir l'Eglise, doivent avoir sans cesse devant les yeux les deux Epîtres de S. Paul à Timothée, et celle à Tite, qui enseignent toutes trois quelles sont les qualités et les devoirs d'un véritable ministre de Jésus-Christ.

A l'égard de l'époque de cette Epître, il est difficile de la fixer; cependant la plus commune opinion soutient que l'Apôtre l'a écrite étant à Philippes, ville de la Macédoine, la trente-troisième année après la mort de Jésus-Christ, l'an 66 de l'ère vulgaire, au retour de sa première captivité de Rome; elle appuie ce sentiment sur ce qui est dit au *v. 3 du chap. 1* de cette lettre, et sur les *v. 14 et 15 du chap. 3*, où l'Apôtre parle d'un voyage qu'il se dispoit de faire dans la Macédoine; mais comme il paroît qu'il en a fait plusieurs en cette province, le premier, vers l'an 51, *Act. 16, 10, 12 et suiv., et chap. 17, v. 1, 14 et 15*; et un second, l'an 54, *Act. 20, v. 1 et 3*, dont il est parlé *Act. 19, v. 20 et 21*, et que ni l'un ni l'autre de ces deux voyages ne conviennent point à cette lettre, puisque Timothée y accompagna l'Apôtre, *Act. 16, v. 1, et chap. 17, v. 14 et 20, v. 4*, et qu'il n'est pas possible d'en supposer un autre avant ces deux-ci; puisque Timothée n'avoit point encore eu l'avantage de connoître S. Paul. (*Voy. Act. 16, v. 1.*) On a conclu nécessairement que l'Apôtre parloit d'un troisième voyage postérieur à ces deux premiers, fait à son retour de sa première captivité de Rome, ainsi qu'il l'avoit fait espérer aux Philippiens, *Philipp. 1, v. 25 et suiv., et chap. 2, v. 24*; d'autant que ce qu'il dit dans cette lettre, pour prévenir les Philippiens en faveur de Timothée, convient assez avec ce qu'il dit ici

de sa jeunesse, *chap. 4, v. 12 et suiv.* C'est aussi le sentiment de l'auteur de la *Synopse*, attribuée à S. Athanase. D'autres prétendent, avec quelque vraisemblance, qu'elle a été écrite par l'Apôtre, non pas lorsqu'il étoit en Macédoine, mais lorsqu'il étoit à Jérusalem, après avoir quitté Milet, et qu'il eut fait ses adieux aux prêtres d'Ephèse, *Act. 20, v. 17, 28, et 29*; ce qui a bien du rapport avec ce qu'il dit ici à Timothée, *chap. 4, v. 1 et suiv.*, et avec ces autres paroles, du v. 2, ch. 1 : *Je vous prie, ainsi que j'ai fait en partant pour la Macédoine, de demeurer à Ephèse*; car elles ne disent pas, comme on le suppose dans le premier sentiment que l'Apôtre a écrit cette lettre, étant en Macédoine, mais, au contraire, qu'il n'y étoit plus; mais qu'il exhorte Timothée à demeurer à Ephèse, comme il l'y avoit invité en partant pour la Macédoine; ce qui a rapport à ce qui est dit, *Act. 20, v. 3 et suiv.* En effet, on ne voit plus depuis ce temps-là que Timothée ait suivi S. Paul dans la route et dans le séjour qu'il fit à Jérusalem. (*Voyez Act. 21, v. 7 et suivans.*)

L'auteur de la glose ordinaire, dit dans l'argument de cette Lettre, que S. Paul l'écrivit étant à Laodicée, et que Tychique en fut le porteur; il se fonde sur la souscription qui est au texte grec, et sur ce qui est dit au v. 15, *chap. 4*, de l'Épître aux Colossiens; mais c'est ce qui paroît mal fondé.

# I. É P Î T R E

## DE SAINT PAUL

### A TIMOTHÉE.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Questions inutiles non édifiantes. Charité fin du précepte. Sainteté et usage de la loi.*

1. PAUL , apôtre de Jésus-Christ par l'ordre de Dieu notre Sauveur , et de Jésus-Christ notre espérance ,

2. A Timothée , son cher fils , dans la foi. Que Dieu notre Père , et Jésus-Christ notre Seigneur , vous donnent la grace , la miséricorde et la paix.

3. *Je vous prie* , comme je l'ai fait en partant pour la Macédoine , de demeurer à Ephèse , et d'avertir quelques-uns de ne point enseigner une doctrine différente *de la nôtre* ;

4. Et de ne se point amuser à des fables et à des généalogies sans fin , qui servent plus à exciter des disputes , qu'à fonder par la foi l'édifice de Dieu.



10 I. ÉPITRE DE S. PAUL

5. Or, la fin des commandemens , c'est la charité qui naît d'un cœur pur , d'une bonne conscience , et d'une foi sincère ;

6. D'où quelques-uns se détournant , se sont égarés en de vains discours ,

7. Voulant être les docteurs de la loi , et ne sachant ni ce qu'ils disent , ni ce qu'ils assurent *si hardiment.*

8. Or nous savons que la loi est bonne , si on en use selon l'esprit de la loi ,

9. En reconnoissant que la loi n'est pas pour le juste , mais pour les méchans et les esprits rebelles ; pour les impies et les pécheurs ; pour les scélérats et les profanes ; pour les meurtriers de leur père et de leur mère ; pour les homicides ,

10. Les fornicateurs , les abominables , les voleurs d'esclaves , les menteurs , les parjures , et tout ce qu'il y a de contraire à la saine doctrine ,

11. Qui est selon l'Évangile de la gloire de Dieu *souverainement* heureux , dont la dispensation m'a été confiée ,

§. II. *Saint Paul , premier des pécheurs , donné pour exemple de la miséricorde de Dieu. Vie épiscopale ; milice sainte.*

12. Je rends grâces à notre Seigneur Jésus-Christ , qui m'a fortifié , de ce qu'il m'a jugé fidèle , en m'établissant dans son ministère :



13. Moi qui étois auparavant un blasphémateur, un persécuteur, et un *ennemi* outrageux; mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance, n'ayant point la foi.

14. Et la grace de notre Seigneur s'est répandue sur moi avec abondance, en me remplissant de la foi et de la charité qui est en Jésus-Christ.

15. C'est une vérité certaine et digne d'être reçue avec une parfaite soumission, que Jésus-Christ est venu dans le monde sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier.

16. Mais j'ai reçu miséricorde, afin que je fusse le premier en qui Jésus-Christ fit éclater son extrême patience, et que j'en devinsse *comme* un modèle *et* un exemple à ceux qui croiront en lui pour *acquérir* la vie éternelle.

17. Au roi des siècles, immortel, invisible, à l'unique Dieu, soit honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

18. Ce que je vous recommande donc, mon fils Timothée, c'est qu'accomplissant les prophéties qu'on a faites autrefois de vous, vous vous acquittiez de tous les devoirs de la milice sainte,

19. Conservant la foi et la bonne conscience à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage en la foi.

20. De ce nombre sont Hyménée et Alexandre, que j'ai livrés à Satan, afin qu'ils apprennent à ne plus blasphémer.

## C H A P I T R E II.

§. I. *Prier pour les rois et pour les grands : Jésus - Christ médiateur , rédempteur de tous.*

1. JE vous conjure donc , avant toutes choses , que l'on fasse des supplications , des prières , des vœux , et des actions de grâces pour tous les hommes ;

2. Pour les rois , et pour tous ceux qui sont élevés en dignité , afin que nous menions une vie paisible et tranquille dans toute sorte de piété et d'honnêteté.

3. Car cela est bon et agréable à Dieu notre Sauveur ,

4. Qui veut que tous les hommes soient sauvés , et qu'ils viennent à la connoissance de la vérité.

5. Car il n'y a qu'un Dieu , ni qu'un médiateur entre Dieu et les hommes , Jésus-Christ homme ,

6. Qui s'est livré lui-même pour la rédemption de tous , rendant ainsi témoignage à la vérité au temps qui avoit été marqué.

7. C'est pour cela que j'ai été établi prédicateur et apôtre; ( je dis la vérité, et je ne ments point ): *j'ai été établi, dis-je*, le docteur des nations dans la foi et dans la vérité.

§. II. *Prier en tout lieu. Modestie des femmes ; leurs habits , leur soumission et leur silence.*

8. Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains pures, sans colère et sans contention.

9. Que les femmes aussi *prient*, étant vêtues comme l'honnêteté le demande; qu'elles se parent de modestie et de chasteté, et non avec des cheveux frisés, ni des ornemens d'or, ni des perles, ni des habits somptueux;

10. Mais avec de bonnes œuvres, comme le doivent les femmes qui font profession de piété.

11. Que les femmes se tiennent en silence, et dans une entière soumission, lorsqu'on les instruit.

12. Je ne permets point aux femmes d'enseigner, ni de prendre autorité sur leurs maris; mais *je leur ordonne* de demeurer dans le silence.

13. Car Adam a été formé le premier, et Eve ensuite.

14. Et Adam n'a pas été séduit; mais la

## 14 I. ÉPITRE DE S. PAUL

femme ayant été séduite, est tombée dans la désobéissance.

15. Elles se sauveront néanmoins par les enfans qu'elles mettront au monde, *en procurant* qu'ils demeurent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté, et dans une vie bien réglée.

### CHAPITRE III.

#### §. I. *Qualités que doit avoir un évêque.*

1. C'EST une vérité certaine, que si quelqu'un souhaite l'épiscopat, il desire une fonction et une œuvre sainte.

2. Il faut donc que l'évêque soit irrépréhensible; qu'il n'ait épousé qu'une femme; qu'il soit sobre, prudent, grave *et* modeste, chaste, aimant l'hospitalité, capable d'instruire;

3. Qu'il ne soit ni sujet au vin, ni violent et prompt à frapper, mais équitable *et* modéré; éloigné des contestations, désintéressé;

4. Qu'il gouverne bien sa propre famille, et qu'il maintienne ses enfans dans l'obéissance et dans toute sorte d'honnêteté.

5. Car si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu?

6. Que ce ne soit point un néophyte, de peur que s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la même condamnation que le diable.

7. Il faut encore que ceux qui sont hors de l'Eglise rendent de lui bon témoignage, de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre et dans le piège du démon.

§. II. *Qualités des diacres. Mystère de l'Incarnation.*

8. Que les diacres de même soient honnêtes et bien réglés; qu'ils ne soient point doubles dans leurs paroles, ni sujets à boire beaucoup de vin; qu'ils ne cherchent point de gain honteux;

9. Mais qu'ils conservent le mystère de la foi avec une conscience pure.

10. Ils doivent aussi être éprouvés auparavant; puis admis au sacré ministère, s'ils ne se trouvent coupables d'aucun crime.

11. Que les femmes de même soient chastes et bien réglées, exemptes de médisances, sobres, fidèles en toutes choses.

12. Qu'on prenne pour diacres ceux qui n'auront épousé qu'une femme; qui gouvernent bien leurs enfans et leurs propres familles.

13. Car le bon usage de leur ministère *les fera monter plus haut*, et leur donnera une grande confiance dans la foi de Jésus-Christ.

14. Je vous écris ceci, quoique j'espère vous aller voir bientôt;

15. Afin que si je tarde plus long-temps, vous sachiez comment il se faut conduire dans

la maison de Dieu , qui est l'Eglise du Dieu vivant , la colonne et la bâte de la vérité.

16. Et sans doute , c'est quelque chose de grand que ce mystère d'amour , qui s'est fait voir dans la chair , a été justifié par l'Esprit , a été manifesté aux Anges , prêché aux nations , cru dans le monde , reçu dans la gloire.

#### CHAPITRE IV.

§. I. *Fuir les fables et les erreurs. Se nourrir de la vérité. Préférer les exercices de la piété à ceux du corps.*

1. OR l'Esprit dit expressément , que dans les temps à venir , quelques-uns abandonneront la foi , en suivant des esprits d'erreur , et des doctrines diaboliques ,

2. Enseignées par des imposteurs pleins d'hypocrisie , dont la conscience est noircie de crimes ;

3. Qui interdiront le mariage et l'usage des viandes , que Dieu a créées pour être reçues avec actions de graces par les fidèles , et par ceux qui ont reçu la connoissance de la vérité.

4. Car tout ce que Dieu a créé est bon , et on ne doit rien rejeter de ce qui se mange avec actions de graces ;

5. Parce qu'il est sanctifié par la parole de Dieu , et par la prière.



6. Enseignant ceci aux frères , vous serez un bon ministre de Jésus-Christ , vous nourrissant des vérités de la foi , et de la bonne doctrine que vous avez apprise.

7. Fuyez les fables impertinentes et puériles , et exercez-vous à la piété.

8. Car les exercices corporels servent à peu de chose ; mais la piété est utile à tout , et c'est à elle que les biens de la vie présente , et ceux de la vie future ont été promis.

§. II. *Donner bon exemple. Lire et enseigner. Ne point négliger la grace. Veiller sur soi.*

9. Ce que je vous dis est une vérité certaine , et digne d'être reçue avec une entière soumission.

10. Car ce qui nous porte à souffrir tous les maux et toutes les malédictions dont on nous charge , c'est que nous espérons au Dieu vivant qui est le Sauveur de tous les hommes , et principalement des fidèles.

11. Annoncez ces choses , et enseignez-les.

12. Que personne ne vous méprise , à cause de votre jeunesse ; mais rendez-vous l'exemple et le modèle des fidèles dans les entretiens , dans la manière d'agir avec le prochain , dans la charité , dans la foi , dans la chasteté.

13. En attendant que je vienne , appliquez-



vous à la lecture, à l'exhortation, et à l'instruction.

14. Ne négligez pas la grace qui est en vous, qui vous a été donnée, suivant une révélation prophétique, par l'imposition des mains des prêtres.

15. Méditez ces choses, soyez-en toujours occupé, afin que votre avancement soit connu de tous.

16. Veillez sur vous-même et sur l'instruction *des autres*: demeurez fermes dans ces exercices; car agissant de la sorte, vous vous sauverez vous-même, et ceux qui vous écoutent.

## CHAPITRE V.

§. I. *Respect pour les vieillards. Honorer les vraies veuves; leurs qualités. Veuve dans les délices.*

1. NE reprenez pas les vieillards avec rudesse, mais avertissez-les comme vos pères, et les jeunes hommes comme vos frères;

2. Les femmes âgées comme vos mères, les jeunes comme vos sœurs, avec toute sorte de pureté.

3. Honorez *et* assistez les veuves, qui sont vraiment veuves.

4. Que si quelque veuve a des fils ou des petits-fils, qu'ils apprennent premièrement à

exercer leur piété envers leur propre famille, et à rendre à leurs pères et à leurs mères ce qu'ils ont reçu d'eux ; car c'est une chose agréable à Dieu.

5. Mais que la veuve qui est vraiment veuve et abandonnée, espère en Dieu, et persévère jour et nuit dans les prières et les oraisons.

6. Et pour celle qui vit dans les délices, elle est morte, quoiqu'elle paroisse vivante.

7. Faites-leur donc entendre ceci, afin qu'elles se conduisent d'une manière irrépréhensible.

8. Que si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi, et est pire qu'un infidèle.

9. Que celle qui sera choisie pour être mise au rang des veuves, n'ait pas moins de soixante ans ; qu'elle n'ait eu qu'un mari,

10. Et qu'on puisse rendre témoignage de ses bonnes œuvres ; si elle a *bien* élevé ses enfans ; si elle a exercé l'hospitalité ; si elle a lavé les pieds des saints ; si elle a secouru les affligés ; si elle s'est appliquée à toutes sortes de bonnes œuvres.

11. Mais n'admettez point en ce nombre les jeunes veuves ; parce que la mollesse de leur vie les portant à secouer le joug de Jésus-Christ, elles veulent se remarier,

12. S'engageant ainsi dans la condamnation par le violement de la foi qu'elles lui voient donnée auparavant.

13. Mais de plus, elles deviennent fainéantes, et s'accoutument à courir par les maisons ; et non seulement fainéantes, mais encore causeuses et curieuses, s'entretenant de choses dont elles ne devraient point parler.

14. J'aime donc mieux que les jeunes *veuves* se marient, qu'elles aient des enfans, qu'elles gouvernent leur ménage, et qu'elles ne donnent aucun sujet aux ennemis de notre religion de nous faire des reproches.

15. Car il y en a déjà quelques-unes qui se sont égarées pour suivre Satan.

16. Que si quelqu'un des fidèles a des veuves *qui lui sont proches*, qu'il leur donne ce qui leur est nécessaire, et que l'Eglise n'en soit pas chargée ; afin qu'elle puisse entretenir celles qui sont vraiment veuves.

§. II. *Subsistance ; accusation ; répréhension ; ordination des prêtres. Péchés publics.*

17. Que les prêtres qui gouvernent bien soient doublement honorés ; principalement ceux qui travaillent à la prédication de la parole, et à l'instruction *des peuples*.

18. Car l'Écriture dit : Vous ne lierez point la bouche au bœuf qui foule le grain ; et celui qui travaille est digne du prix de son travail.

19. Ne recevez point d'accusation contre un

prêtre, que sur la déposition de deux ou trois témoins.

20. Reprenez devant tout le monde ceux qui seront coupables de crimes, afin que les autres en aient de la crainte.

21. Je vous conjure devant Dieu, devant Jésus-Christ, et les Anges élus, d'observer ces choses, sans prévention *et* sans préjugé, ne faisant rien par des inclinations particulières.

22. N'imposez légèrement les mains à personne, et ne vous rendez point participant des péchés d'autrui. Conservez-vous pur vous-même.

23. Ne continuez plus de ne boire que de l'eau; mais usez d'un peu de vin, à cause de votre estomac et de vos fréquentes maladies.

24. Il y a des personnes dont les péchés sont connus avant le jugement et l'examen qu'on en pourroit faire: il y en a d'autres qui ne se découvrent qu'en suite de cet examen.

25. Il y en a de même dont les bonnes œuvres sont visibles avant *qu'on les élise*; et si elles ne le sont pas encore, elles ne demeureront pas long-temps cachées.

## CHAPITRE VI.

§. I. *Serviteurs et maîtres. Faux docteurs, Combats de paroles. Trafic de piété. Pauvreté contente. Piège des richesses.*

1. QUE tous les serviteurs qui sont sous le joug *de la servitude*, sachent qu'ils sont obligés de rendre toute sorte d'honneur à leurs maîtres, afin de n'être pas cause que le nom et la doctrine de Dieu soient exposés à la médisance des hommes :

2. Que ceux qui ont des maîtres fidèles ne les méprisent pas, parce qu'ils sont leurs frères; mais qu'ils les servent, au contraire, encore mieux, parce qu'ils sont fidèles et plus dignes d'être aimés, comme étant participans de la *même* grace; voilà ce que vous devez enseigner, et à quoi vous devez exhorter.

3. Si quelqu'un enseigne une doctrine différente *de celle-ci*, et n'embrasse pas les saintes instructions de notre Seigneur Jésus-Christ, et la doctrine qui est selon la piété,

4. Il est enflé d'orgueil, il ne sait rien; mais il est possédé d'une maladie d'esprit qui l'emporte en des questions et des combats de paroles; d'où naissent l'envie, les contestations, les médisances, les mauvais soupçons,

5. Les disputes pernicieuses de personnes qui ont l'esprit corrompu ; qui sont privées de la vérité , et s'imaginent que la piété leur doit servir de moyen pour s'enrichir.

6. Il est vrai néanmoins que c'est une grande richesse que la piété , qui se contente de ce qui suffit.

7. Car nous n'avons rien apporté en ce monde , et il est sans doute que nous n'en pouvons aussi rien emporter.

8. Ayant donc de quoi nous nourrir , et de quoi nous couvrir , nous devons être contents.

9. Mais ceux qui veulent devenir riches , tombent dans la tentation et dans le piège du diable , et en divers desirs inutiles et pernicious , qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition et de la damnation.

10. Car la passion pour le bien est la racine de tous les maux ; et quelques-uns en étant possédés , se sont égarés de la foi , et se sont embarrassés en une infinité d'afflictions et de peines.

§. II. *Vertus d'un homme de Dieu. Attente de Jésus-Christ. Avis pour les riches. Garder le dépôt. Fuir les nouveautés.*

11. Mais pour vous , ô homme de Dieu ! fuyez ces choses ; et suivez en tout la justice , la piété , la foi , la charité , la patience , la douceur.



24 I. ÉPITRE DE S. PAUL

12. Soyez fort *et* courageux dans le saint combat de la foi ; travaillez à remporter *le prix* de la vie éternelle , à laquelle vous avez été appelé , ayant si excellentement confessé la foi en présence de plusieurs témoins.

13. Je vous ordonne devant Dieu qui fait vivre tout ce qui vit , et devant Jésus-Christ qui a rendu sous Ponce-Pilate un si excellent témoignage *à la vérité* ,

14. De garder les préceptes que je vous donne , en vous conservant sans tache et sans reproche , jusqu'à l'avènement glorieux de notre Seigneur Jésus-Christ ,

15. Que doit faire paroître en son temps celui qui est *souverainement* heureux , qui est le seul puissant , le Roi des rois , et le Seigneur des seigneurs :

16. Qui seul possède l'immortalité , qui habite une lumière inaccessible ; que nul des hommes n'a vu et ne peut voir ; à qui est l'honneur et l'empire dans l'éternité. Amen.

17. Donnez pour maximes aux riches de ce monde , de n'être point orgueilleux , de ne mettre point leur confiance dans les richesses incertaines *et* périssables , mais dans le Dieu vivant qui nous fournit avec abondance ce qui est nécessaire à la vie ;

18. D'être charitables *et* bienfaisans ; de se rendre riches en bonnes œuvres ; de donner l'aumône de bon cœur ; de faire part de leurs biens ;

19. De se faire un trésor et un fondement solide pour l'avenir , afin d'arriver à la véritable vie.

20. O Timothée ! gardez le dépôt qui vous a été confié, fuyant les profanes nouveautés de paroles, et toute doctrine qui porte fausement le nom de science,

21. Dont quelques-uns faisant profession, se sont égarés de la foi. Que la grace demeure avec vous. Amen. .

FIN DE LA I. ÉPITRE A TIMOTHÉE.



II. ÉPÎTRE

DE SAINT PAUL

A TIMOTHÉE.

## ARGUMENT.

---

L'Apôtre SAINT PAUL étant à Rome dans la captivité et dans les liens, se trouvant presque seul et abandonné par les disciples, ou parce que quelques-uns étoient retournés dans le siècle, ou parce qu'ils avoient été obligés de le quitter pour vaquer aux travaux apostoliques; il écrivit cette lettre à son disciple Timothée, pour l'engager à le venir trouver avec Marc, avant l'hiver, et à lui apporter un manteau, ses livres, et ses papiers; et dans cette lettre il l'invite à venir en diligence, parce qu'il est sur le point d'achever sa course, et d'être immolé par le martyre. Il prédit à ce disciple les diverses hérésies qui troubleront l'Eglise, les persécutions dont elle sera affligée, et l'exhorte à soutenir avec zèle et avec intrépidité les travaux apostoliques, à prêcher l'Evangile, malgré la résistance des hommes, à persévérer dans la foi qu'il a reçue de ses ayeux, et à correspondre à la bonne éducation qu'il a eue dans sa jeunesse, à s'attacher de plus en plus à la lecture et à la méditation de l'Ecriture, à conserver le dépôt de la foi qui lui a été confié, à fuir les faux docteurs, et surtout Phigelle, Hermogène, Alexandre, Himénée et Philète, et il se loue beaucoup de la charité d'Onésiphore qui l'est venu trouver à Rome dans ses liens.

Cette lettre est écrite de Rome pendant la captivité de cet Apôtre, comme il paroît par les *versets* 8, 12, 16, *chap.* 1, *v.* 9, 10 et 17. *chap.* 2, et *v.* 6, 7 et 8, *chap.* 4; elle fut portée par Tychique à Timothée qui étoit à Ephèse, *chap.* 4, *v.* 12, selon la plus commune opinion, non pas dans la première, mais dans la seconde et

dernière captivité de l'Apôtre. Les preuves qui appuient ce sentiment sont, 1°. Qu'aux *v. 6, 7 et 8, du chap. 4.* l'Apôtre y parle clairement de sa mort prochaine; 2°. De ce que l'Apôtre s'applique à décrire à Timothée les circonstances de sa prison, comme en étant absent; ce qui ne convient point à la première prison, puisque Timothée y étoit présent et captif avec lui; (*Voyez la lettre aux Colossiens, celle à Philémon, et celle aux Hébreux.*) 3°. De ce qu'il se plaint d'avoir été abandonné de tous, quoiqu'il ait toujours eu dans sa première prison, non seulement Timothée, mais aussi Aristarque et Epaphras, comme il paroît par les Epîtres que l'on vient de citer; 4°. *chap. 4, v. 20,* il dit qu'en partant de Corinthe, il a laissé Eraste; qu'en passant à Milet, il a laissé Trophime malade. Or, tous ces faits ne sauroient convenir à sa première prison; car il est dit, *Act. 20, v. 2, 4 et 5;* que Trophime, et plusieurs autres qui avoient accompagné l'Apôtre en Grèce, allèrent l'attendre à Troade; il ne laissa donc point Trophime malade à Corinthe; au contraire, ce disciple l'accompagna à Jérusalem, et fut la cause même que l'Apôtre y fut arrêté, *Act. 21, v. 29,* et il avoit été avant cela à Milet avec l'Apôtre, *Act. 20, v. 17.*

Ceux au contraire qui soutiennent que l'Apôtre a écrit cette lettre dans sa première captivité de Rome, comme saint Jérôme, saint Jean Chrysostôme et Théodoret, s'appuient sur les paroles du *v. 16, chap. 4: La première fois que j'ai défendu ma cause,* etc.; et de ces autres paroles du *v. 17, et 18: Mais le Seigneur m'a assisté et fortifié, afin que j'achevasse la prédication. J'ai été délivré de la gueule du lion, et le Seigneur me délivrera de toute action mauvaise,* etc.; mais ils



n'ont pas pris garde que l'Apôtre parle ici d'une première comparution devant Néron, dans sa dernière captivité qui avoit précédé la lettre qu'il écrit ici à Timothée, dans laquelle l'Apôtre fut abandonné de presque tous les disciples ; d'où étant sorti avec quelque sorte de liberté, il s'occupa à prêcher de nouveau l'Évangile, et il y fit un grand progrès, *chap. 4, v. 17 et 18* ; et ce n'est qu'à l'occasion d'une seconde comparution, que l'Apôtre craignant l'événement, dit au *chap. 4, v. 6, 7 et 8* : *Car pour moi je suis comme une victime qui a déjà reçu l'aspersion pour être sacrifiée*, etc. ; et c'est ce qui l'obligeoit à inviter Timothée à venir promptement, *v. 9, et v. 21* ; et ce qui est dit ici, *v. 20*, de Trophime laissé à Milet, n'a point de rapport avec ce qui est dit, *Act. 28, v. 1*, de l'Isle de Malte, l'un dans le grec se nommant *μιλήτω*, et l'autre *μελίτη*. On peut voir sur cette question ce que l'on rapporte dans la chronologie qui est dans le dernier volume de cette Bible.

II. ÉPÎTRE  
DE SAINT PAUL  
A TIMOTHÉE.

---

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Rallumer le feu de la grace. Se revêtir d'un esprit de force. S'affermir en Dieu dans les maux.*

1. PAUL, par la volonté de Dieu, apôtre de Jésus-Christ, selon la promesse de la vie que nous avons en Jésus-Christ ;

2. A Timothée son fils bien-aimé ; Dieu le Père et Jésus-Christ notre Seigneur vous donnent la grace, la miséricorde et la paix.

3. Je rends grâces à Dieu que mes ancêtres ont servi, et que je sers avec une conscience pure, de ce que nuit et jour vous m'êtes continuellement présent à l'esprit dans mes prières ;

4. Car je me souviens de vos larmes, et je desire de vous voir, afin d'être rempli de joie,

5. Me représentant cette foi sincère qui est en vous ; qu'a eue premièrement Loïde votre

ayeule, et Eunice votre mère, et que je suis très-persuadé que vous avez aussi.

6. C'est pourquoi je vous avertis de rallumer ce feu de la grace de Dieu, que vous avez reçue par l'imposition de mes mains.

7. Car Dieu ne nous a pas donné un esprit de timidité, mais un esprit de courage, d'amour et de sagesse.

8. Ne rougissez donc point de notre Seigneur que vous devez confesser, ni de moi *qui suis son captif*; mais souffrez avec moi pour l'Évangile, selon la force *que vous recevrez* de Dieu,

9. Qui nous a sauvés, et nous a appelés par sa vocation sainte; non selon nos œuvres, mais selon le décret de sa volonté, et selon la grace qui nous a été donnée en Jésus-Christ avant tous les siècles;

10. Et qui a paru maintenant par l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, qui a détruit la mort, et nous a découvert par l'Évangile la vie et l'immortalité.

11. C'est pour cela que j'ai été établi le prédicateur, l'apôtre et le maître des nations.

12. C'est ce qui m'a attiré les maux que je souffre; mais je n'en rougis point. Car je sais qui est celui à qui j'ai confié mon dépôt, et je suis persuadé qu'il est assez puissant pour me le garder jusqu'à ce *grand* jour.

§. II. *Régler sa vie sur la parole de Dieu.  
Garder le dépôt de la vérité par le Saint-  
Esprit.*

13. Proposez-vous pour modèles les saintes instructions que vous avez entendues de ma bouche, touchant la foi et la charité qui est en Jésus-Christ.

14. Gardez, par le Saint-Esprit qui habite en nous, l'excellent dépôt qui vous a été confié.

15. Vous savez que tous ceux qui sont en Asie se sont éloignés de moi: Phigelle et Hermogène sont de ce nombre.

16. Que le Seigneur répande sa miséricorde sur la famille d'Onésiphore, parce qu'il m'a souvent soulagé, et qu'il n'a point rougi de mes chaînes;

17. Mais qu'étant venu à Rome, il m'a cherché avec grand soin, et m'a trouvé.

18. Que le Seigneur lui fasse la grâce de trouver miséricorde devant lui en ce *dernier* jour: car vous savez mieux *que personne* combien d'assistances il m'a rendues à Ephèse.

## C H A P I T R E II.

§. I. *Donner aux autres ce qu'on a reçu.*  
*Affaires séculières interdites aux ministres*  
*de Jésus-Christ.*

1. FORTIFIEZ-VOUS donc, ô mon fils ! par la grace qui est en Jésus-Christ ;

2. Et gardant ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fidèles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres.

3. Faites-vous à la fatigue et au travail, comme un bon soldat de Jésus-Christ.

4. Celui qui est enrôlé au service de Dieu, ne s'embarrasse point dans les affaires séculières, pour ne s'occuper qu'à satisfaire celui qui l'a enrôlé.

5. Celui qui combat dans les jeux publics, n'est couronné qu'après avoir combattu selon la loi *des combats*.

6. Un laboureur qui a bien travaillé, doit le premier avoir part à la récolte des fruits.

7. Comprenez *bien* ce que je vous dis ; car le Seigneur vous donnera l'intelligence en toutes choses.

8. Souvenez-vous que *notre* Seigneur Jésus-Christ, *qui est né* de la race de David, est res-

suscité d'entre les morts, selon l'Évangile que je prêche :

9. Pour lequel je souffre beaucoup de maux, jusqu'à être dans les chaînes comme un scélérat; mais la parole de Dieu n'est point enchaînée.

10. C'est pourquoy j'endure tout pour l'amour des élus, afin qu'ils acquièrent, aussi *bien que nous*, le salut qui est en Jésus-Christ avec la gloire du ciel.

11. C'est une vérité très-assurée, que si nous mourons avec *Jésus-Christ*, nous vivrons aussi avec lui.

12. Si nous souffrons avec lui, nous régnerons aussi avec lui. Si nous le renonçons, il nous renoncera aussi.

13. Si nous lui sommes infidèles, il ne laissera pas de demeurer fidèle; car il ne peut pas se contredire lui-même.

§. II. *Vertus d'un ministre de Jésus-Christ. Fondement de Dieu inébranlable. Vase d'honneur.*

14. Donnez ces avertissemens, et prenez-en le Seigneur à témoin. Ne vous amusez point à des disputes de paroles, qui ne sont bonnes qu'à pervertir ceux qui les écoutent.

15. Mettez-vous en état de paroître devant Dieu comme un ministre digne de son approbation, qui ne fait rien dont il ait sujet de

36 II. ÉPITRE DE S. PAUL

rougir, et qui sait bien dispenser la parole de la vérité.

16. Fuyez ceux qui tiennent des discours vains et profanes ; car ils croîtront de plus en plus dans l'impiété ;

17. Et leur doctrine, comme la gangrène, gâtera peu-à-peu *ce qui est sain*. De ce nombre sont Hyménée et Philète,

18. Qui se sont écartés de la vérité, en disant, que la résurrection est déjà arrivée, et qui ont *ainsi* renversé la foi de quelques-uns.

19. Mais le solide fondement de Dieu demeure ferme, ayant pour sceau cette parole : Le Seigneur connoît ceux qui sont à lui ; et *cette autre* : Que quiconque invoque le nom de Jésus-Christ, s'éloigne de l'iniquité.

20. Dans une grande maison il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais il y en a aussi de bois et de terre ; et les uns sont pour des usagés honnêtes, les autres pour des usages honteux.

21. Si quelqu'un donc se garde pur de ces choses, il sera un vase d'honneur, sanctifié, et propre au service du Seigneur, préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres.



§. III. *Fuir les questions vaines et les contestations. Reprendre avec douceur. Espérer que Dieu convertira les pécheurs.*

22. Fuyez les passions des jeunes gens, et suivez la justice, la foi, la charité et la paix avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur.

23. Quant aux questions impertinentes et inutiles, sachant qu'elles sont une source de contestations, évitez-les.

24. Or, il ne faut pas que le serviteur du Seigneur s'amuse à contester; mais il doit être modéré envers tout le monde, capable d'instruire, et patient :

25. Il doit reprendre avec douceur ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu leur pourra donner un jour *l'esprit de pénitence*, pour la leur faire connoître;

26. Et qu'*ainsi* ils sortiront des pièges du diable, qui les tient captifs, pour en faire ce qu'il lui plaît.

## C H A P I T R E III.

§. I. *Vices des derniers temps. Hommes amoureux d'eux-mêmes. Piété apparente. Corruption d'esprit.*

1. O R, sachez que dans les derniers jours, il viendra des temps fâcheux :

2. Car il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glorieux, superbes, médisans, désobéissans à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies,

3. Dénaturés, ennemis de la paix, calomnieux, intempérans, inhumains, sans affection pour les gens de bien,

4. Traîtres, insolens, enflés d'orgueil, et plus amateurs de la volupté que de Dieu.

5. Qui auront une apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité et l'esprit : fuyez donc ces personnes.

6. Car de ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les maisons, et qui traînent après eux *comme* captives, des femmes chargées de péchés, et possédées de diverses passions ;

7. Lesquelles apprennent toujours, et n'arrivent jamais jusqu'à la connoissance de la vérité.

8. Mais comme Jannès et Mambres résistèrent à Moïse, ceux-ci de même résistent à la

vérité. Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit, et pervertis dans la foi.

§. II. *Afflictions de saint Paul. Qui veut vivre saintement sera persécuté. S'instruire dans l'Écriture sainte.*

9. Mais le progrès qu'ils feront, aura ses bornes; car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut alors celle de ces magiciens.

10. Quant à vous, vous savez quelle est ma doctrine; quelle est ma manière de vie; quelle est la fin que je me propose; quelle est ma foi, ma tolérance, ma charité, et ma patience;

11. Quelles ont été les persécutions et les afflictions qui me sont arrivées, comme celles d'Antioche, d'Icone et de Lystre; combien grandes ont été ces persécutions que j'ai souffertes, et *comment* le Seigneur m'a tiré de toutes.

12. Aussi tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés.

13. Mais les hommes méchants et les imposteurs se fortifieront de plus en plus dans le mal, étant eux-mêmes dans l'illusion, et y faisant tomber les autres.

14. Quant à vous, demeurez ferme dans les choses que vous avez apprises, et qui vous ont été confiées, sachant de qui vous les avez apprises:

15. Et *considérant* que vous avez été nourri

40 II. ÉPITRE DE S. PAUL

dès votre enfance dans les lettres saintes, qui peuvent vous instruire pour le salut par la foi qui est en Jésus-Christ.

16. Toute écriture qui est inspirée de Dieu, est utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger et pour conduire à la piété *et* à la justice ;

17. Afin que l'homme de Dieu soit parfait, étant propre *et* parfaitement préparé à tout bien.

CHAPITRE IV.

§. I. *Enseigner, corriger, tolérer. Foule de docteurs complaisans. Aversion de la vérité. Couronne après le combat.*

1. JE vous conjure donc devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui jugera les vivans et les morts à son avènement glorieux, et dans l'établissement de son règne,

2. D'annoncer la parole. Pressez les hommes à temps, à contre-temps ; reprenez, suppliez, menacez, sans vous laisser jamais de les tolérer et de les instruire.

3. Car il viendra un temps où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine : au contraire, ayant une extrême démangeaison d'entendre *ce qui les flatte*, ils auront recours à une foule de docteurs propres à satisfaire leurs desirs ;

4. Et fermant l'oreille à la vérité, ils l'ouvriront à des fables.

5. Mais pour vous, veillez *continuellement*; souffrez constamment toute sorte de travaux; faites la charge d'un Evangéliste; remplissez tous les devoirs de votre ministère; soyez sobre.

6. Car pour moi je suis sur le point d'être sacrifié, et le temps de ma mort s'approche.

7. J'ai bien combattu: j'ai achevé ma course; j'ai gardé la foi.

8. Il *ne me* reste *qu'à attendre* la couronne de justice qui m'est réservée, que le Seigneur comme un juste juge me rendra en ce *grand* jour; et non-seulement à moi, mais encore à tous ceux qui aiment son avènement. Hâtez-vous de me venir trouver.

§. II. *Saint Paul défendant sa cause, abandonné de tous, mais soutenu de Dieu.*

9. Car Démas m'a abandonné, s'étant laissé emporter à l'amour du siècle, et il s'en est allé à Thessalonique;

10. Crescens en Galatie; Tite en Dalmatie.

11. Luc est seul avec moi. Prenez Marc avec vous, et amenez-le; car il me peut beaucoup servir pour le ministère *de l'Evangile*.

12. J'ai aussi envoyé Tychique à Ephèse.

13. Apportez-moi en venant le manteau que

42 II. ÉPÎTRE DE S. PAUL.

j'ai laissé à Troade, chez Carpus, et mes livres, et sur-tout mes papiers.

14. Alexandre, l'ouvrier en cuivre, m'a fait beaucoup de maux; le Seigneur lui rendra selon ses œuvres.

15. Gardez-vous de lui; parce qu'il a fortement combattu la doctrine que nous enseignons.

16. La première fois que j'ai défendu ma cause, nul ne m'a assisté, et tous m'ont abandonné; je prie Dieu de ne le leur point imputer.

17. Mais le Seigneur m'a assisté et m'a fortifié, afin que j'achevasse la prédication *de l'Évangile*, et que toutes les nations l'entendissent; et j'ai été délivré de la gueule du lion.

18. Le Seigneur me délivrera de toute action mauvaise, et me sauvant, me conduira dans son royaume céleste. A lui soit gloire dans les siècles des siècles. Amen.

19. Saluez Prisque et Aquilas, et la famille d'Onésiphore.

20. Eraste est demeuré à Corinthe. J'ai laissé Trophime malade à Milet.

21. Hâtez-vous de venir avant l'hiver. Eubule, Pudens, Lin, Claudie, et tous les frères, vous saluent.

22. Que le Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. La grace soit avec vous. Amen.

FIN DE LA II. ÉPÎTRE A TIMOTHÉE.

É P Î T R E  
D E S A I N T P A U L  
A T I T E.





## ARGUMENT.

---

L'Apôtre SAINT PAUL étant prêt à partir pour aller passer l'hiver à Nicopolis , *chap. 3 , v. 12* , écrivit cette lettre à Tite , son disciple , qu'il avoit laissé pour lors dans l'île de Crète , *chap. 1 , v. 5*. Il le prie qu'aus-  
sitôt qu'il aura achevé de régler dans cette église tout ce qui regarde la doctrine et la discipline , il vienne le trouver à Nicopolis , et l'avertit cependant de n'en point partir qu'il ne lui ait envoyé Artémas et Tychique pour remplir sa place ; mais en attendant , de faire partir incessamment Zénas et Apollon pour l'y venir trouver , et d'avoir soin qu'il ne leur manque rien dans leur voyage , *chap. 3 , v. 13* , et par la même occasion l'Apôtre lui donne quelques règles pour remplir dignement les fonctions de son ministère. Il lui ordonne en particulier d'établir des évêques et des prêtres dans chaque ville , de fuir les hérétiques et les faux apôtres , qui tâchoient d'introduire parmi les fidèles le judaïsme ; et il lui en fait un terrible portrait ; il le charge de bien recommander aux fidèles l'obéissance et la soumission envers les rois et les magistrats ; aux femmes d'être soumises à leurs maris , aux serviteurs d'obéir à leurs maîtres ; enfin il lui décrit quelles doivent être les qualités d'un bon évêque , et d'un fidèle ministre de Jésus-Christ.

Cette lettre a beaucoup de rapport avec la première Epître à Timothée , et traite , à peu de chose près , des mêmes sujets ; aussi la plus commune opinion prétend que l'Apôtre l'écrivit à-peu-près dans le même

temps, lorsqu'il étoit dans la Macédoine, à Philippe ou à Nicopolis, la trente-troisième année après la mort de Jésus-Christ, la soixante-sixième de l'ère vulgaire, au retour de sa première captivité de Rome, et dans le dernier voyage qu'il fit en Grèce.

É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
A T I T E.

---

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Qualités que doit avoir un évêque. Sévérité nécessaire.*

1. PAUL, serviteur de Dieu et apôtre de Jésus-Christ, pour instruire les élus de Dieu dans la foi et dans la connoissance de la vérité qui est selon la piété,

2. Et qui donne l'espérance de la vie éternelle, que Dieu, qui ne peut mentir, a promise et destinée avant tous les siècles;

3. Ayant fait voir en son temps *l'accomplissement* de sa parole dans la prédication de l'Évangile qui m'a été confiée par l'ordonnance de Dieu notre Sauveur :

4. A Tite son fils bien-aimé en la foi qui nous est commune: que Dieu le père, et Jésus-Christ notre Sauveur, vous donnent la grace et la paix.

5. Je vous ai laissé en Crète, afin que vous y régliez tout ce qui reste à y régler, et que

vous établissiez des prêtres en chaque ville ; selon l'ordre que je vous en ai donné.

6. Choississant celui qui sera irréprochable, qui n'aura épousé qu'une femme, dont les enfans seront fidèles, non accusés de débauche, ni désobéissans.

7. Car il faut que l'évêque soit irréprochable, comme étant le dispensateur *et* l'économe de Dieu ; qu'il ne soit ni altier, ni colère, ni sujet au vin, ni violent *et* prompt à frapper, ni porté à un gain honteux :

8. Mais qu'il aime à exercer l'hospitalité ; qu'il soit affable ; qu'il soit sobre, juste, saint, tempérant.

9. Qu'il soit fortement attaché aux vérités de la foi, telles qu'on les lui a enseignées ; afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, et de convaincre ceux qui s'y opposent.

§. II. *Tout est pur aux purs. On renonce Dieu en vivant mal.*

10. Car il y en a plusieurs, et sur-tout d'entre les Juifs, qui ne veulent point se soumettre, qui s'occupent à conter des fables, et qui séduisent les ames.

11. Il faut fermer la bouche à ces personnes qui pervertissent les familles entières, enseignant par un intérêt honteux ce qu'on ne doit point enseigner.

12. Un d'entre ceux de cette île, dont ils se font un prophète, a dit d'eux : Les Crétois sont toujours menteurs : ce sont de méchantes bêtes, qui n'aiment qu'à manger et à ne rien faire.

13. Ce témoignage *qu'il rend d'eux* est véritable. C'est pourquoi reprenez-les fortement, afin qu'ils conservent la pureté de la foi ;

14. Et qu'ils ne s'arrêtent point à des fables judaïques, et à des ordonnances de personnes qui tournent le dos à la vérité.

15. Or tout est pur pour ceux qui sont purs : et rien n'est pur pour ceux qui sont impurs et infidèles ; mais leur raison et leur conscience sont impures et souillées.

16. Ils font profession de connoître Dieu ; mais ils le renoncent par leurs œuvres, étant détestables et rebelles, et inutiles à toute bonne œuvre.

## C H A P I T R E II.

§. I. *Avis pour les vieillards, pour les femmes, pour les jeunes hommes, pour les évêques, pour les serviteurs.*

1. MAIS, pour vous, instruisez *votre peuple* d'une manière qui soit digne de la saine doctrine.

2. Enseignez aux vieillards à être sobres ;

50 ÉPITRE DE S. PAUL

honnêtes , modérés , et à se conserver purs dans la foi , dans la charité , et dans la patience.

3. Apprenez de même aux femmes avancées en âge à faire voir dans tout leur extérieur une sainte modestie ; à n'être ni médisantes , ni sujetes au vin , mais à donner de bonnes instructions ,

4. En inspirant la sagesse aux jeunes femmes , et en leur apprenant à aimer leurs maris et leurs enfans ;

5. A être bien réglées , chastes , sobres , attachées à leur ménage , bonnes , soumises à leurs maris ; afin que la parole de Dieu ne soit point exposée au blasphème et à la médisance.

6. Exhortez aussi les jeunes hommes à être modestes *et* bien réglés.

7. Rendez-vous vous-même un modèle de bonnes œuvres en toutes choses , dans la pureté de la doctrine , dans l'intégrité des mœurs , dans la gravité *de la conduite*.

8. Que vos paroles soient saines et irrépréhensibles , afin que nos adversaires rougissent , n'ayant aucun mal à dire de nous.

9. Exhortez les serviteurs à être bien soumis à leurs maîtres , à leur complaire en tout , à ne les point contredire ,

10. A ne détourner rien de leur bien , mais à témoigner en tout une entière fidélité ; afin que



leur conduite fasse révérer à tout le monde la doctrine de Dieu notre Sauveur.

§. II. *Grace du Sauveur. Tempérance, justice, piété, ferveur dans le bien, attente de Jésus-Christ.*

11. Car la grace de Dieu notre Sauveur a paru à tous les hommes;

12. Et elle nous a appris que, renonçant à l'impiété et aux passions mondaines, nous devons vivre dans le siècle présent avec tempérance, avec justice et avec piété,

13. Etant toujours dans l'attente de la béatitude que nous espérons, et de l'avènement glorieux du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ,

14. Qui s'est livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de nous purifier, pour se faire un peuple particulièrement consacré à son service, et fervent dans les bonnes œuvres.

15. Prêchez ces vérités; exhortez et reprenez avec une pleine autorité. *Faites en sorte que personne ne vous méprise.*

## C H A P I T R E III.

§. I. *Soumission aux princes. Effusion de la grace de Jésus-Christ. D'où il nous a tirés , où il nous a mis.*

1. **A**VERTISSEZ-LES d'être soumis aux princes et aux magistrats, de leur rendre obeissance, d'être prêts à faire toute sorte de bonnes œuvres ;

2. De ne médire de personne , de fuir les contentions, d'être équitables, et de témoigner toute la douceur *possible* à l'égard de tous les hommes.

3. Car nous étions aussi nous-mêmes autrefois insensés, désobeissans, égarés *du chemin de la vérité*, asservis à une infinité de passions et de voluptés, menant une vie toute pleine de malignité et d'envie, dignes d'être haïs, et nous haïssans les uns les autres.

4. Mais depuis que la bonté de Dieu notre Sauveur, et son amour pour les hommes a paru *dans le monde*,

5. Il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde, par l'eau de la renaissance, et par le renouvellement du Saint-Esprit,

6. Qu'il a répandu sur nous avec une riche effusion par Jésus-Christ notre Sauveur ;

7. Afin qu'étant justifiés par sa grace, nous devinssions héritiers de la vie éternelle, selon l'espérance *que nous en avons.*

§. II. *S'appliquer aux bonnes œuvres. Fuir les disputes. Eviter les hérétiques déclarés.*

8. C'est une vérité très-certaine, et dans laquelle je desire que vous affermissiez *les fidèles*, que ceux qui croient en Dieu, doivent être toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres. Ce sont là des choses vraiment bonnes et utiles aux hommes.

9. Mais fuyez les questions impertinentes, les généalogies, les disputes, et les contestations de la loi, parce qu'elles sont vaines et inutiles.

10. Evitez celui qui est hérétique, après l'avoir averti une première et une seconde fois;

11. Sachant que quiconque est en cet état est perverti, et qu'il pèche, comme un homme qui se condamne lui-même par son propre jugement.

12. Lorsque je vous aurai envoyé Artémas ou Tychique, ayez soin de venir promptement me trouver à Nicopolis, parce que j'ai résolu d'y passer l'hiver.

13. Envoyez devant Zénas le jurisconsulte, et Apollon, et ayez soin qu'il ne leur manque rien.

14. Que nos frères apprennent aussi à être toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres, lorsque le besoin et la nécessité le demandent, afin qu'ils ne demeurent point stériles et sans fruit.

15. Tous ceux qui sont avec moi vous saluent. Saluez ceux qui vous aiment dans *l'union de la foi*. La grace de Dieu soit avec vous tous. Amen.

FIN DE L'ÉPÎTRE A TITE.

É P Î T R E  
D E S A I N T P A U L  
A P H I L É M O N .



## ARGUMENT.

---

CETTE lettre contient une prière que l'apôtre S. Paul fait à Philémon son disciple , en faveur d'Onésime son esclave , qui s'étoit enfui de sa maison après l'avoir volé. L'Apôtre , pour obtenir son pardon , emploie tout son crédit , toute son autorité , et toute son éloquence : en effet , il n'y a rien de plus ingénieux que les motifs pressans dont il se sert pour y réussir ; il commence , pour le toucher , par la qualité qu'il prend de prisonnier de Jésus - Christ , par celle qu'il donne à Philémon de son coopérateur dans la prédication de l'Evangile ; et , après l'avoir salué , lui , sa femme Appie , et tout son domestique , il lui fait son éloge , qu'il tourne adroitement sous le titre d'une reconnoissance et d'une action de grace qu'il lui rend de sa charité envers tous les saints , de l'édification et du bon exemple de tous ceux de sa maison , de sa libéralité et des secours qu'il étend sur tous ceux qui sont affligés ; ce qui l'engage , ajoute-t-il , de se ressouvenir de lui dans toutes ses prières. Après cet exorde , il entre dans le sujet véritable de cette lettre ; il fait valoir la confiance où il est d'obtenir sa demande , qu'il établit sur la charité naturelle , et sur le propre intérêt de Philémon ; ne voulant pas donc se servir de l'autorité de son grand âge , ni du mérite de ses liens , il lui déclare que la prière qu'il lui fait n'est plus pour Onésime esclave , mais pour Onésime son cher fils , le fruit de ses liens , qui par sa conversion est devenu également utile à Philémon et à lui ; en sorte , dit-il , que je l'aurois volontiers retenu pour recevoir de



lui les services que vous m'auriez voulu rendre vous-même, si vous eussiez été présent ; mais je n'ai pas cru , ajoute-t-il , le devoir faire sans votre consentement : et voulant diminuer la faute d'Onésime , il dit qu'il peut lui répondre que , si lui, Philémon , a perdu dans Onésime un esclave , il y trouvera un frère ; que s'il n'a été à lui que selon la chair , dorénavant il sera à lui par l'union d'une même foi ; qu'enfin , s'il lui a fait tort , lui, Paul , consent de lui en tenir compte. Enfin , il ajoute qu'il lui demande le pardon d'Onésime au nom de Jésus-Christ , persuadé qu'il le lui accordera , et même quelque chose de plus.

Cette lettre a été écrite par l'Apôtre , étant à Rome prisonnier pour la première fois , la vingt-neuvième année après la mort de Jésus-Christ , l'an 62 de l'ère vulgaire , et fut portée par Tychique à Philémon , ainsi que celle que l'Apôtre écrivit aux Colossiens dans le même temps.

# É P Î T R E

## DE SAINT PAUL

### A PHILÉMON.

---

1. PAUL, prisonnier de Jésus-Christ, et Timothée son frère, à notre cher Philémon, notre coopérateur ;

2. A notre très-chère sœur Appie, à Archippe le compagnon de nos combats, et à l'église qui est en votre maison :

3. Que Dieu notre Père, et Jésus-Christ *notre* Seigneur, vous donnent la grace et la paix.

4. Me souvenant sans cesse de vous dans mes prières, je rends grâces à mon Dieu,

5. Apprenant quelle est votre foi envers le Seigneur Jésus, et votre charité envers tous les saints ;

6. Et de quelle sorte la libéralité qui naît de votre foi éclate aux yeux de tout le monde, se faisant connoître par tant de bonnes œuvres, qui se pratiquent dans votre maison pour l'amour de Jésus-Christ.

7. Car votre charité, mon cher frère, nous a comblé de joie et de consolation, voyant que les

cœurs des saints ont reçu tant de soulagement de votre bonté.

8. C'est pourquoi encore que je puisse prendre en Jésus-Christ une entière liberté de vous ordonner une chose qui est de votre devoir ;

9. Néanmoins, l'amour *que j'ai pour vous*, fait que j'aime mieux vous supplier, quoique je sois tel que je suis *à votre égard*, *c'est-à-dire*, quoique je sois Paul, et déjà vieux, et de plus maintenant prisonnier de Jésus-Christ.

10. Or, la prière que je vous fais est pour mon fils Onésime, que j'ai engendré dans mes liens ;

11. Qui vous a été autrefois inutile, mais qui vous sera maintenant très-utile, aussi-bien qu'à moi.

12. Je vous le renvoie, et je vous prie de le recevoir comme mes entrailles.

13. J'avois pensé de le retenir auprès de moi, afin qu'il me rendît quelque service en votre place dans les chaînes que je porte pour l'Évangile ;

14. Mais je n'ai rien voulu faire sans votre consentement, desirant que le bien que je vous propose n'ait rien de forcé, mais soit entièrement volontaire.

15. Car peut-être qu'il a été séparé de vous pour un temps, afin que vous le recouvriez pour jamais,

16. Non plus comme un simple esclave, mais comme celui qui d'esclave est devenu l'un de nos frères bien-aimés, qui m'est très-cher à moi en particulier, et qui vous le doit être encore beaucoup plus, étant à vous et selon le monde et selon le Seigneur.

17. Si donc vous me considérez comme étroitement uni à vous, recevez-le comme moi-même ;

18. Que s'il vous a fait tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez cela sur mon compte.

19. C'est moi Paul qui vous écris de ma main ; c'est moi qui vous le rendrai, pour ne vous pas dire que vous vous devez vous-même à moi.

20. Oui, mon frère, que je reçoive de vous cette joie dans le Seigneur. Donnez-moi, au nom du Seigneur, cette sensible consolation.

21. Je vous écris ceci, dans la confiance que votre soumission me donne, sachant que vous en ferez encore plus que je ne dis.

22. Je vous prie aussi de me préparer un logement ; car j'espère que Dieu me redonnera à vous encore une fois, par le mérite de vos prières.

23. Epaphras, qui est comme moi prisonnier pour Jésus-Christ, vous salue,

62      ÉPITRE DE S. PAUL.

24. Avec Marc, Aristarque, Démas et Luc, qui sont mes aides et mes compagnons.

25. Que la grace de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit. Amen.

FIN DE L'ÉPÎTRE A PHILÉMON.

É P Î T R E

DE SAINT PAUL

AUX HÉBREUX.

## ARGUMENT.

---

LES Juifs nouveaux convertis de la Judée et de Jérusalem , ayant été ébranlés par la persécution et la perte de leurs biens , par les fausses maximes de quelques faux apôtres , qui leur prêchoient que l'on pouvoit allier les observances judaïques avec le christianisme , et élevoient fort haut l'ancienne loi au préjudice de la nouvelle , prétendant que la première avoit été donnée par le ministère des Anges , publiée par Moïse , et que le sacerdoce ancien avoit été établi de Dieu dans la personne d'Aaron , et perpétué dans sa famille par une succession non interrompue ; que le tabernacle et le temple avoient été consacrés et sanctifiés par la présence de Dieu , et destinés à lui offrir des sacrifices pour la sanctification et le salut des hommes. L'apôtre S. Paul , qui avoit déjà travaillé à soulager les fidèles dans la perte de leurs biens , par les aumônes qu'il leur avoit envoyées , tant de la Macédoine que de l'Achaïe , crut qu'il étoit aussi de son devoir de les détromper des erreurs dans lesquelles ces faux docteurs avoient tâché de les jeter , et de détruire les préjugés avantageux qu'ils leur avoient inspirés pour les observances judaïques ; c'est ce que l'Apôtre fait par cette lettre , dans laquelle il prouve la divinité de Jésus-Christ , son excellence au-dessus des Anges , la préférence que l'on doit donner à sa médiation au-dessus de celle de Moïse ; leur fait voir combien son sacerdoce est au-dessus de celui d'Aaron ; combien le sacrifice de la croix est au-dessus des sacrifices des animaux ; l'entrée du ciel par Jésus-Christ au-dessus de celle du tabernacle et du sanctuaire. Enfin il encourage  
les



les fidèles nouvellement convertis, soutient leur foi, les console, et les fortifie par l'exemple de la fermeté, du courage, de la patience, et de la foi des anciens justes et des premiers patriarches. (*Voyez chap. 11.*)

Cette lettre est écrite, selon l'opinion la plus commune et la plus généralement reçue, par l'apôtre saint Paul, lorsqu'il étoit captif à Rome pour la première fois, à-peu-près dans le même temps qu'il écrivit aux Ephésiens et à Philémon, c'est-à-dire, la vingt-neuvième année après la mort de Jésus-Christ, l'an 63 de l'ère vulgaire.

Plusieurs des anciens Pères soutiennent que l'Apôtre a écrit cette lettre en hébreu ou syriaque, qui étoit alors la langue vulgaire des Juifs auxquels il l'écrivait; et ceux même qui ne le croient pas auteur du texte grec qui nous reste, assurent qu'on y reconnoît l'Apôtre, par rapport au fond de la doctrine, à la sublimité de ses allégories, sur les cérémonies et les sacrifices de l'ancienne loi, et même par rapport à des faits et des circonstances qui lui sont propres et particulières, comme est ce qu'il dit de sa captivité et de ses liens, de la délivrance de Timothée, de l'espérance où il est d'aller bientôt en Judée, et du salut qu'il fait aux Juifs de la part des frères d'Italie, *chap. 13, v. 3, 19, 25 et 24*; qu'à l'égard des allusions faites sur des étymologies grecques de noms propres, comme celle du *v. 1, ch. 7*, et de quelques idiotismes grecs, comme ceux des *v. 15, 16 et 17 du chap. 9*, qui ne conviennent pas à un auteur qui écrit en hébreu; ces mêmes Pères les rejettent sur l'interprète grec, dont le nom leur a été absolument inconnu: car les uns prétendent que le style grec de cette lettre a beaucoup de rapport à celle que saint

Clément a écrite aux Corinthiens ; d'autres croient qu'elle a été traduite par S. Luc : Tertullien l'attribue à S. Barnabé, *lib. de Pudicitia*, p. 641, *édit. de Rigault* ; et saint Jérôme, qui doute si le texte grec est l'ouvrage de l'apôtre S. Paul, n'hésite pas de dire que, quoi qu'il en soit, on n'a jamais douté dans l'Orient que cette Epître ne fût au fond l'ouvrage de cet Apôtre, et qu'elle n'y soit reçue comme canonique ; ainsi pensoit S. Augustin. Eusèbe, avant eux, l'avoit insérée au nombre des quatorze lettres de saint Paul, ainsi que saint Cyrille de Jérusalem, *Cateches. 4.* Elle a été reçue par les conciles de Laodicée, de Carthage, de Rome sous Gélase, et enfin par le dernier concile général de Trente. Elle est citée par saint Clément d'Alexandrie, par Tertullien, par saint Irénée, par Origène, par saint Hilaire, par saint Athanase, et par presque tous les autres Pères qui les ont suivis.

É P Î T R E  
DE SAINT PAUL  
AUX HÉBREUX.

---

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Jésus - Christ splendeur du Père ; élevé au-dessus des Anges ; reconnu pour Dieu dans les psaumes. Anges conducteurs des hommes.*

1. DIEU ayant parlé autrefois à nos Pères en divers temps et en diverses manières par les prophètes , vient enfin de nous parler en ces derniers jours par son propre Fils ,

2. Qu'il a fait héritier de toutes choses , et par qui il a aussi créé les siècles.

3. Et comme il est la splendeur de sa gloire , et le caractère de sa substance , et qu'il soutient tout par la puissance de sa parole , après nous avoir purifiés de nos péchés , il est assis au plus haut du ciel , à la droite de la *souveraine* majesté :

4. Etant aussi élevé au-dessus des Anges , que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur.

5. Car qui est l'Ange à qui *Dieu* ait jamais dit : Vous êtes mon fils , je vous ai engendré aujourd'hui ? Et ailleurs : Je serai son père , et il sera mon fils ?

6. Et lorsqu'il introduit de nouveau son premier-né dans le monde , il dit : Que tous les Anges de Dieu l'adorent.

7. Aussi l'*Ecriture* dit , touchant les Anges : Dieu se sert des esprits pour en faire ses ambassadeurs et ses Anges , et des flammes ardentes pour en faire ses ministres.

8. Mais il dit à son fils : Votre trône , ô Dieu ! sera un trône éternel ; le sceptre de votre empire sera un sceptre d'équité.

9. Vous avez aimé la justice , et vous avez haï l'injustice : c'est pourquoi Dieu , votre Dieu , vous a sacré d'une huile de joie en une manière plus excellente que tous ceux qui participeront à votre gloire.

10. Et ailleurs : Seigneur , vous avez créé la terre dès le commencement du monde , et les cieux sont l'ouvrage de vos mains ;

11. Ils périront , mais vous demeurerez : ils vieilliront tous comme un vêtement ;

12. Et vous les changerez comme un manteau , et ils seront changés ; mais pour vous , vous serez toujours le même , et vos années ne finiront point.

13. Enfin , qui est l'Ange à qui le Seigneur ait jamais dit : Asseyez-vous à ma droite , jusqu'à

ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied ?

14. Tous les Anges ne sont-ils pas des esprits qui tiennent lieu de serviteurs *et* de ministres, étant envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut ?

## CHAPITRE II.

§. I. *N'être pas un vase entr'ouvert d'où l'eau s'écoule. Violentement de la loi nouvelle puni rigoureusement.*

1. Nous devons donc à proportion nous attacher avec plus de soin aux choses que nous avons entendues, pour n'être pas comme de l'eau qui s'écoule et se perd.

2. Car si la loi qui a été annoncée par les Anges est demeurée ferme, et si tous les violens *de ses préceptes* et toutes les désobéissances ont reçu la juste punition qui leur étoit dûe ;

3. Comment pourrons-nous l'éviter, si nous négligeons l'*Evangile* du véritable salut, qui ayant été premièrement annoncé par le Seigneur même, a été confirmé parmi nous par ceux qui l'ont entendu,

4. Auxquels Dieu même a rendu témoignage par les miracles, par les prodiges, par les

différens effets de sa puissance, et par la distribution des graces du Saint-Esprit, qu'il a partagées comme il lui a plu.

5. Car Dieu n'a point soumis aux Anges le monde futur dont nous parlons.

6. Aussi quelqu'un a dit dans un endroit de l'Écriture : Qu'est-ce que l'homme, pour mériter votre souvenir ? Et qu'est-ce que le Fils de l'homme, pour être honoré de votre visite ?

7. Vous l'avez rendu pour un peu de temps inférieur aux Anges ; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur ; vous lui avez donné l'empire sur les ouvrages de vos mains.

8. Vous lui avez assujéti *et* mis sous ses pieds toutes choses. Or, *en disant* qu'il lui a assujéti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujéti ; et cependant nous ne voyons pas encore que tout lui soit assujéti.

9. Mais nous voyons que Jésus, qui avoit été rendu pour un peu de temps inférieur aux Anges, a été couronné de gloire et d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte : Dieu, par sa bonté, ayant voulu qu'il mourût pour tous.



§. II. *Jésus-Christ souffrant, vainqueur de la mort et du démon; Sauveur, non des Anges, mais des hommes.*

10. Car il étoit bien digne *de Dieu*, pour qui et par qui sont toutes choses, et qui vouloit conduire à la gloire plusieurs enfans, qu'il consommât et perfectionnât par les souffrances celui qui devoit être le chef et le prince de leur salut.

11. Aussi celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés, viennent tous d'un même principe. C'est pourquoi il ne rougit point de les appeler ses frères,

12. En disant : J'annoncerai votre nom à mes frères ; je chanterai vos louanges au milieu de l'assemblée *de votre peuple*.

13. Et ailleurs : Je mettrai ma confiance en lui. Et en un autre lieu : Me voici avec les enfans que Dieu m'a donnés.

14. Comme donc les enfans sont d'une nature *mortelle* composée de chair et de sang, c'est pour cela que lui-même a pris aussi cette même nature ; afin de détruire par sa mort, celui qui étoit le prince de la mort, c'est-à-dire, le diable ;

15. Et de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenoit dans une continuelle servitude pendant leur vie.



16. Car il ne s'est pas rendu le libérateur des Anges, mais il s'est rendu le libérateur de la race d'Abraham.

17. C'est pourquoi il a fallu qu'il fût en tout semblable à ses frères, pour être envers Dieu un pontife compatissant et fidèle en son ministère, afin d'expier les péchés du peuple.

18. Car c'est des peines et des souffrances mêmes, par lesquelles il a été tenté et éprouvé, qu'il tire la vertu et la force de secourir ceux qui sont aussi tentés.

### CHAPITRE III.

§. I. *Moïse serviteur ; Jésus-Christ Fils de Dieu. Fermeté dans la confiance nous rend la maison de Dieu.*

1. Vous donc, mes saints frères, qui avez part à la vocation céleste, considérez Jésus, qui est l'apôtre et le pontife de la religion que nous professons ;

2. Qui est fidèle à celui qui l'a établi dans cette charge, comme Moïse lui a été fidèle en toute sa maison.

3. Car il a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moïse, que celui qui a bâti la maison, est plus estimable que la maison même ;

4. Car il n'y a point de maison qui n'ait été bâtie par quelqu'un. Or, celui qui est l'architecte *et* le créateur de toutes choses, est Dieu.

5. Quant à Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur, pour annoncer au peuple tout ce qui lui étoit ordonné de dire :

6. Mais Jésus-Christ, comme fils, a l'*autorité* sur sa maison; et c'est nous qui sommes sa maison, pourvu que nous conservions jusqu'à la fin une ferme confiance, et une attente pleine de joie des biens que nous espérons.

§. II. *N'endurcir point son cœur comme les Juifs. Conserver jusqu'à la fin la participation de Jésus-Christ et l'être nouveau.*

7. C'est pour cela que le Saint-Esprit a dit : Si vous écoutez aujourd'hui sa voix,

8. N'endurcissez point vos cœurs, comme il arriva au temps que le peuple étoit au désert, dans le lieu appelé Contradiction *et* Murmure.

9. Où vos pères me tentèrent, où ils voulurent éprouver ma puissance, et où ils virent les grandes choses que je fis.

10. J'ai supporté ce peuple avec peine et avec dégoût durant quarante ans, et j'ai dit *en moi-même* : Ils se laissent toujours emporter à l'égarment de leur cœur, ils ne connoissent point mes voies :

11. C'est pourquoi je leur ai juré, dans ma colère, qu'ils n'entreront point dans le lieu de mon repos.

12. Prenez donc garde, mes frères, que quelqu'un de vous ne tombe dans un dérèglement de cœur, et dans une incrédulité qui le sépare du Dieu vivant.

13. Mais *plutôt* exhortez-vous chaque jour les uns les autres, pendant que dure ce temps que *l'Écriture* appelle Aujourd'hui; de peur que quelqu'un de vous étant séduit par le péché, ne tombe dans l'endurcissement.

14. Car il est vrai que nous sommes entrés dans la participation de Jésus-Christ, mais à condition toutefois de conserver inviolablement jusqu'à la fin le commencement de l'être nouveau qu'il a mis en nous;

15. Pendant que l'on nous dit : Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme il arriva au lieu appelé Contradiction.

16. Car quelques-uns l'ayant entendue, irritèrent *Dieu* par leurs contradictions; mais cela n'arriva pas à tous ceux que Moïse avoit fait sortir de l'Égypte.

17. Or, qui sont ceux que Dieu supporta avec peine *et* avec dégoût durant quarante ans, sinon ceux qui avoient péché, dont les corps demeurèrent étendus dans le désert?

18. Et qui sont ceux à qui Dieu jura qu'ils

n'entreroient jamais dans son repos, sinon ceux qui n'obéirent pas à sa parole?

19. En effet, nous voyons qu'ils n'y purent entrer, à cause de leur incrédulité.

## CHAPITRE IV.

### §. I. *Entrer dans le sabbat spirituel et se reposer en Dieu.*

1. CRAIGNONS donc que négligeant la promesse qui nous est faite d'entrer dans le repos de Dieu, il n'y ait quelqu'un d'entre vous qui en soit exclus.

2. Car on nous l'a annoncé aussi-bien qu'à eux, mais la parole qu'ils ouïrent ne leur servit de rien, n'étant pas accompagnée de la foi dans ceux qui l'avoient entendue.

3. Pour nous, qui avons cru, nous entrerons en ce repos, dont il est dit : J'ai juré dans ma colère qu'ils n'entreront point dans mon repos; et Dieu parle du repos qui suivit l'accomplissement de ses ouvrages dans la création du monde;

4. Car l'Écriture dit en quelque lieu, parlant du septième jour : Dieu se reposa le septième jour, après avoir achevé toutes ses œuvres.

5. Et il est dit encore ici : Ils n'entreront point dans mon repos.

6. Puisqu'il faut donc que quelques-uns y

entrent, et que ceux à qui la parole en fut premièrement portée, n'y sont point entrés, à cause de leur infidélité;

7. Dieu détermine encore un jour particulier, *qu'il appelle* Aujourd'hui, en disant tant de temps après par David, ainsi que je viens de dire: Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs.

8. Car si Josué les avoit établis dans ce repos, l'Écriture n'auroit eu garde de parler depuis d'un autre jour.

9. Ce sabbat *et* ce repos est donc réservé au peuple de Dieu.

10. Car celui qui est entré dans le repos *de Dieu*, se repose aussi lui-même en cessant de travailler, comme Dieu *s'est reposé* après ses ouvrages.

11. Efforçons-nous donc d'entrer dans ce repos, de peur que quelqu'un ne tombe en une désobéissance semblable à celle de ces incrédules.

## §. II. *Parole de Dieu efficace et pénétrante.*

*Jésus - Christ tenté sans péché. Trône de grace. Confiance.*

12. Car la parole de Dieu est vivante et efficace, et elle perce plus qu'une épée à deux tranchans; elle entre et pénètre jusque dans les replis de l'ame et de l'esprit, jusque dans

les jointures et dans les moëlles ; et elle démêle les pensées et les mouvemens du cœur.

13. Nulle créature ne lui est cachée : tout est nud et à découvert devant les yeux de celui de qui nous parlons.

14. Ayant donc pour grand pontife Jésus, Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des cieux, demeurons fermes dans la foi dont nous avons fait profession.

15. Car le pontife que nous avons, n'est pas tel qu'il ne puisse compatir à nos foiblesses ; mais il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations, hormis le péché.

16. Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de la grace, afin d'y recevoir miséricorde, et d'y trouver le secours de sa grace dans nos besoins.

## C H A P I T R E V.

§. I. *Pontife compatissant et appelé de Dieu. Jésus a prié et crié avec larmes. Il a appris l'obéissance en souffrant.*

1. C A R tout pontife étant pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes, en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés ;

2. Et qu'il puisse être touché d'une juste compassion pour ceux qui pèchent par igno-



rance et par erreur, comme étant lui-même environné de foiblesse :

3. Et c'est ce qui l'oblige à offrir le sacrifice de l'expiation des péchés, aussi-bien pour lui-même, que pour le peuple.

4. Or, nul ne s'attribue à soi-même cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu, comme Aaron.

5. Ainsi Jésus-Christ n'est point entré de lui-même dans la gloire, pour être pontife, mais il *l'a reçue* de celui qui lui a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui.

6. Selon qu'il lui dit aussi dans un autre psaume : Vous êtes le prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech.

7. Aussi pendant le temps de sa vie mortelle *et souffrante*, ayant offert avec un grand cri et avec larmes ses prières et ses supplications à celui qui le pouvoit tirer de la mort, il a été exaucé, à cause de son humble respect *pour son Père*.

8. Et lui qui étoit le Fils de Dieu, il n'a pas laissé d'apprendre l'obéissance par tout ce qu'il a souffert.

9. Et par sa consommation, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent ;

10. Dieu l'ayant déclaré pontife, selon l'ordre de Melchisédech.



§. II. *Lait , nourriture solide. Habitude dans la vertu. Discernement du bien et du mal.*

11. Sur quoi nous aurions beaucoup de choses à dire , qui sont difficiles à expliquer , à cause de votre lenteur *et* de votre peu d'application pour les entendre.

12. Car , au lieu que depuis le temps qu'on vous instruit, vous devriez déjà être maîtres, vous auriez encore besoin qu'on vous apprît les premiers élémens par où l'on commence à expliquer la parole de Dieu, et vous êtes devenus comme des personnes à qui on ne devrait donner que du lait, et non une nourriture solide.

13. Or, quiconque n'est nourri que de lait, est incapable d'entendre les discours de la *parfaite* justice, comme étant encore enfant.

14. Mais la nourriture solide est pour les parfaits, *c'est-à-dire*, pour ceux dont l'esprit, par une habitude *et* un long exercice, s'est accoutumé à discerner le bien et le mal.

## CHAPITRE VI.

§. I. *Chûte effroyable après le batême. Jésus-Christ crucifié de nouveau. Terre stérile réservée au feu.*

1. QUITTANT donc les instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer à croire en Jésus-Christ, passons à ce qu'il y a de plus parfait, sans nous arrêter à établir de nouveau ce qui n'est que le fondement de la religion, comme est la pénitence des œuvres mortelles, la foi en Dieu,

2. Et ce qu'on enseigne touchant les batêmes, l'imposition des mains, la résurrection des morts, et le jugement éternel.

3. Et c'est aussi ce que nous ferons, si Dieu le permet.

4. Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du ciel, qui ont été rendus participans du Saint-Esprit;

5. Qui sont nourris de la sainte parole de Dieu, et de l'espérance des grandeurs du siècle à venir,

6. Et qui après cela sont tombés; *il est impossible, dis-je*, qu'ils se renouvellent par la pénitence, parce qu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu, et l'exposent à l'ignominie.

7. Car, lorsqu'une terre étant souvent abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe, produit des herbages propres à ceux qui la cultivent, elle reçoit la bénédiction de Dieu.

8. Mais quand elle ne produit *que* des ronces et des épines, elle est en aversion à son maître, elle est menacée de sa malédiction, et à la fin il y met le feu.

§. II. *Fuir la paresse. S'appuyer sur l'immobilité de la parole de Dieu. Espérance, ancre de l'ame.*

9. Or, nous avons une meilleure opinion de vous et de votre salut, mes chers frères, quoique nous parlions de cette sorte.

10. Car Dieu n'est pas injuste pour oublier vos bonnes œuvres, et la charité que vous avez témoignée par les assistances que vous avez rendues en son nom, et que vous rendez encore aux saints.

11. Or, nous souhaitons que chacun de vous fasse paroître jusqu'à la fin le même zèle, afin que votre espérance soit accomplie;

12. Et que vous ne soyez pas lents *et* paresseux, mais que vous vous rendiez les imitateurs de ceux qui, par leur foi et par leur patience, sont devenus les héritiers des promesses.

13. Car Dieu, dans la promesse qu'il fit à

Abraham, n'ayant point de plus grand que lui par qui il pût jurer, jura par lui-même,

14. Et il lui dit ensuite : Assurez-vous que je vous comblerai de bénédictions, et que je multiplierai votre race à l'infini.

15. Et ainsi, ayant attendu avec patience, il a obtenu *l'effet de ses promesses*.

16. Car, comme les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, et que le serment est la plus grande assurance qu'ils puissent donner pour terminer tous leurs différends ;

17. Dieu voulant aussi faire voir avec plus de certitude aux héritiers de la promesse, la fermeté immuable de sa résolution, a ajouté le serment *à sa parole* ;

18. Afin qu'étant appuyés sur ces deux choses inébranlables, par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous ayons une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge dans la recherche *et* l'acquisition des biens qui nous sont proposés par l'espérance,

19. Laquelle sert à notre ame comme d'une ancre ferme et assurée, et qui pénètre jusqu'au *sanctuaire qui est au-dedans du voile*,

20. Où Jésus, comme précurseur, est entré pour nous, ayant été établi pontife éternel, selon l'ordre de Melchisédech.

## C H A P I T R E VII.

§. I. *Sacerdoce de Jésus - Christ figuré par Melchisédech, plus grand que celui d' Aaron. Loi ancienne impuissante et abolie.*

1. C A R ce Melchisédech, roi de Salem, et prêtre du Dieu très - haut, qui vint au-devant d'Abraham, lorsqu'il retournoit de la défaite des rois, et qui le bénit ;

2. Auquel aussi Abraham donna la dîme de tout ce qu'il avoit pris, qui s'appelle, selon l'interprétation de son nom, premièrement roi de justice, puis roi de Salem, c'est-à-dire, roi de paix ;

3. *Qui est sans père, sans mère, sans généalogie ; qui n'a ni commencement ni fin de sa vie, étant ainsi l'image du Fils de Dieu, demeure prêtre pour toujours.*

4. Considérez donc combien grand il devoit être, puisque le patriarche même Abraham lui donna la dîme de ses dépouilles.

5. Aussi, ceux qui, étant de la race de Lévi, entrent dans le sacerdoce, ont droit, selon la loi, de prendre la dîme du peuple, c'est-à-dire, de leurs frères, quoique ceux-ci soient sortis d'Abraham, aussi-bien qu'eux.

6. Mais celui qui n'a point de place dans leur

généalogie, a pris la dîme d'Abraham, et a béni celui à qui les promesses ont été faites.

7. Or il est sans doute que celui qui reçoit la bénédiction, est inférieur à celui qui la lui donne.

8. En effet, dans la loi, ceux qui reçoivent la dîme, sont des hommes mortels; au lieu que celui qui la reçoit ici, n'est représenté *que* comme vivant.

9. Et *de plus*, Lévi, qui reçoit la dîme des autres, l'a payée lui-même, pour-ainsi-dire, en la personne d'Abraham,

10. Puisqu'il étoit encore dans Abraham son aïeul, lorsque Melchisédech vint au-devant de ce patriarche.

11. Que si le sacerdoce de Lévi, sous lequel le peuple a reçu la loi, avoit pu rendre les hommes justes *et* parfaits, qu'auroit-il été besoin qu'il s'élevât un autre prêtre qui fût appelé prêtre selon l'ordre de Melchisédech, et non pas selon l'ordre d'Aaron?

12. Car le sacerdoce étant transféré, il faut nécessairement que la loi soit aussi transférée.

13. Or celui dont ces choses ont été prédites, est d'une autre tribu, dont nul n'a jamais servi à l'autel;

14. Puisqu'il est certain que notre Seigneur est sorti de Juda, qui est une tribu à laquelle Moïse n'a jamais attribué le sacerdoce.

15. Et ceci paroît encore plus clairement en

ce qu'il s'élève un autre prêtre , selon l'ordre de Melchisédech,

16. Qui n'est point établi par la loi d'une succession charnelle , mais par la puissance de sa vie immortelle ;

17. Ainsi que l'Écriture le déclare par ces mots : Vous êtes le prêtre éternel , selon l'ordre de Melchisédech.

18. Car la première loi est abolie , comme impuissante et inutile ;

19. Parce que la loi ne conduit personne à une parfaite *justice* ; mais une meilleure espérance , par laquelle nous nous approchons de Dieu , a été substituée en sa place.

§. II. *Jésus-Christ pontife saint et parfait , s'offrant lui-même , toujours vivant et intercédant pour nous.*

20. De plus , ce sacerdoce n'a pas été établi sans serment :

21. Car , au lieu que les autres prêtres ont été établis sans serment , celui-ci l'a été avec serment , Dieu lui ayant dit : Le Seigneur a juré ; et son serment demeurera immuable , que vous serez le prêtre éternel , selon l'ordre de Melchisédech.

22. Tant il est vrai que l'alliance dont Jésus est le médiateur , est plus parfaite que la première.



23. Aussi y a-t-il eu autrefois successivement plusieurs prêtres, parce que la mort les empêchoit de l'être toujours.

24. Mais comme celui-ci demeure éternellement, il possède un sacerdoce qui est éternel.

25. C'est pourquoi il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant pour intercéder pour nous.

26. Car il étoit bien raisonnable que nous eussions un pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux;

27. Qui ne fût point obligé comme les autres pontifes, à offrir tous les jours des victimes, premièrement pour ses propres péchés, et ensuite pour ceux du peuple; ce qu'il a fait une fois en s'offrant lui-même.

28. Car la loi établit pour pontifes des hommes foibles; mais la parole *de Dieu*, confirmée par le serment qu'il a fait depuis la loi, établit pour pontife le Fils, qui est saint et parfait pour jamais.

## C H A P I T R E VIII.

§. I. *Jésus-Christ assis dans le ciel , ministre du vrai tabernacle , médiateur d'une nouvelle alliance.*

1. TOUT ce que nous venons de dire , se réduit à ceci : Que le pontife que nous avons est si grand , qu'il est assis dans le ciel à la droite du trône de la *souveraine* Majesté ,

2. Etant le ministre du sanctuaire , et de ce véritable tabernacle que Dieu a dressé , et non pas un homme.

3. Car tout pontife est établi pour offrir à Dieu des dons et des victimes : c'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose qu'il puisse offrir.

4. Si donc c'étoit quelque'une des choses qui sont sur la terre , il n'auroit point du tout été prêtre , y en ayant déjà pour offrir des dons selon la loi ,

5. Et qui rendent en effet à Dieu le culte qui consiste en des figures et des ombres des choses du ciel , ainsi que Dieu dit à Moïse , lorsqu'il devoit dresser le tabernacle : Ayez soin de faire tout selon le modèle qui vous en a été montré sur la montagne.

6. Au lieu que le nôtre a reçu une sacrifica-

ture d'autant plus excellente, qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance, et établie sur de meilleures promesses.

§. II. *Loi nouvelle écrite, non sur des tables de pierre, mais dans le cœur.*

7. Car s'il n'y avoit eu rien de défectueux à la première alliance, il n'y auroit pas eu lieu d'y en substituer une seconde.

8. Et cependant Dieu parle ainsi, en blâmant ceux qui l'avoient reçue: Il viendra un temps, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël, et avec la maison de Juda;

9. Non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs pères au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Égypte; car ils ne sont point demeurés dans cette alliance que j'avois faite avec eux; et c'est pourquoi je les ai méprisés, dit le Seigneur.

10. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur: J'imprimerai mes lois dans leur esprit, et je les écrirai dans leur cœur; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple;

11. Et chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain et son frère, en disant: Connoissez le Seigneur; parce que tous me

connoîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand :

12. Car je leur pardonnerai leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.

13. Or, en appelant *cette alliance* une alliance nouvelle, il a montré que la première se passoit *et* vieillissoit : or, ce qui se passe *et* vieillit, est proche de sa fin.

## CHAPITRE IX.

§. I. *Pontife ancien, figure du nouveau. Jésus entre dans le sanctuaire. Vertu de son sang.*

1. CETTE première *alliance* a eu aussi des lois et des réglemens touchant le culte de Dieu, et un sanctuaire terrestre.

2. Car dans le tabernacle qui fut dressé, il y avoit une première partie où étoit le chandelier, la table, et les pains de proposition; et cette partie s'appeloit le Saint.

3. Après le second voile étoit le tabernacle, appelé le Saint des Saints,

4. Où il y avoit un encensoir d'or, et l'arche de l'alliance toute couverte d'or, dans laquelle étoit une urne pleine de manne, la verge d'Aaron, qui avoit fleuri, et les *deux* tables de l'alliance.

5. Au-dessus de l'arche, il y avoit des chérubins *pleins* de gloire, qui couvroient le pro-

pitiatoire *de leurs ailes* : mais ce n'est pas ici le lieu de parler de tout ceci en détail.

6. Or, ces choses étant ainsi disposées, les prêtres entroient en tout temps dans le premier tabernacle, lorsqu'ils étoient dans l'exercice des fonctions sacerdotales;

7. Mais il n'y avoit que le seul pontife qui entrât dans le second, et seulement une fois l'année, non sans y porter du sang, qu'il offroit pour ses propres ignorances, et pour celles du peuple.

8. Le Saint-Esprit nous montrant par-là, que la voie du *vrai* sanctuaire n'étoit point encore découverte, pendant que le premier tabernacle subsistoit.

9. Et cela même étoit l'image de ce qui se passoit en ce temps-là, pendant lequel on offroit des dons et des victimes, qui ne pouvoient purifier la conscience de ceux qui rendoient à Dieu ce culte ;

10. Puisqu'ils ne consistoient qu'en des viandes, en des breuvages, en diverses ablutions et en des cérémonies charnelles, qui n'avoient été imposées que jusqu'au temps que cette loi seroit corrigée.

11. Mais Jésus-Christ, le pontife des biens futurs, étant venu dans le monde, est entré une seule fois dans le sanctuaire par un tabernacle plus grand et plus excellent, qui n'a point été fait de main d'homme, c'est-à-dire, qui n'a

point été formé par la voie commune *et* ordinaire ;

12. Et il y est entré, non avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang, *nous* ayant acquis une rédemption éternelle.

13. Car si le sang des boucs et des taureaux, et l'aspersion de *l'eau mêlée avec la* cendre d'une génisse sanctifie ceux qui ont été souillés, en leur donnant une pureté extérieure *et* charnelle,

14. Combien plus le sang de Jésus-Christ, qui par le Saint-Esprit s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortelles, pour nous faire rendre un *vrai* culte au Dieu vivant ?

§. II. *Testament nouveau confirmé par la mort du testateur. Jésus-Christ prêtre et victime.*

15. C'est pourquoi il est le médiateur du testament nouveau, afin que, par la mort qu'il a soufferte pour expier les iniquités qui se commettoient sous le premier testament, ceux qui sont appelés *de Dieu*, reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis.

16. Car, où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne ;

17. Parce que le testament n'a lieu que par la



mort, n'ayant point de force tant que le testateur est encore en vie.

18. C'est pourquoi le premier ne fut confirmé qu'avec le sang.

19. Car Moïse ayant récité devant tout le peuple toutes les ordonnances de la loi, prit du sang des veaux et des boucs avec de l'eau, de la laine teinte en écarlate, et de l'hyssope, et en jeta sur le livre même et sur tout le peuple,

20. En disant : C'est le sang du testament et de l'alliance que Dieu a faite en votre faveur.

21. Il jeta encore du sang sur le tabernacle et sur tous les vases qui servoient au culte *de Dieu*.

22. Et selon la loi, presque tout se purifie avec le sang, et les péchés ne sont point remis sans effusion de sang.

23. Il étoit donc nécessaire que ce qui n'étoit que figure des choses célestes, fût purifié par le sang des animaux ; mais que les choses célestes mêmes le fussent par des victimes plus excellentes que n'ont été les premières.

24. Car Jésus-Christ n'est point entré dans ce sanctuaire fait de main d'homme, qui n'étoit que la figure du véritable ; mais il est entré dans le ciel même, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu.

25. Et il n'y est pas aussi entré pour s'offrir soi-même plusieurs fois, comme le grand-



prêtre entre tous les ans dans le sanctuaire, en portant le sang *d'une victime*, et non le sien propre :

26. Car autrement il auroit fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde; au lieu qu'il n'a paru qu'une fois vers la fin des siècles, pour abolir le péché en s'offrant lui-même pour victime.

27. Et comme il est arrêté que les hommes meurent une fois, et qu'ensuite ils soient jugés;

28. Ainsi Jésus-Christ a été offert une fois pour effacer les péchés de plusieurs, et la seconde fois il apparoîtra, sans avoir plus rien du péché, pour le salut de ceux qui l'attendent.

## C H A P I T R E X.

§. I. *Sacrifices de la loi, inutiles. Jésus hostie pour détruire le péché.*

1. C A R la loi n'ayant que l'ombre des biens à venir, et non la solidité même des choses, ne peut jamais, par l'oblation des mêmes hosties qui s'offrent toujours chaque année, rendre justes *et* parfaits ceux qui s'approchent *de l'autel*:

2. Autrement on auroit cessé de les offrir, parce que ceux qui lui rendent ce culte, n'auroient plus senti leur conscience chargée de péché, en ayant été une fois purifiés.

3. Et cependant on y parle de nouveau tous les ans de péchés.

4. Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.

5. C'est pourquoi le Fils de Dieu entrant dans le monde, dit : Vous n'avez point voulu d'hostie, ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps.

6. Vous n'avez point agréé les holocaustes ni les sacrifices pour le péché.

7. Alors j'ai dit : Me voici ; je viens selon qu'il est écrit de moi dans ( le livre ), pour faire, ô Dieu, votre volonté !

8. Après avoir dit : Vous n'avez point voulu et vous n'avez point agréé les hosties, les oblations, les holocaustes, et les sacrifices pour le péché, qui sont toutes choses qui s'offrent selon la loi ;

9. Il ajoute ensuite : Me voici ; je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté ! il abolit ces premiers sacrifices, pour établir le second.

10. Et c'est cette volonté *de Dieu* qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, qui a été faite une seule fois.

11. Aussi, au lieu que tous les prêtres se présentent tous les jours à Dieu, sacrifiant et offrant plusieurs fois les mêmes hosties, qui ne peuvent jamais ôter les péchés ;

12. Celui-ci ayant offert une seule hostie pour

les péchés, il est assis pour toujours à la droite de Dieu,

13. Où il attend ce qui reste à accomplir, que ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pied.

14. Car, par une seule oblation, il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés.

§. II. *Jésus grand-pontife. S'en approcher avec un cœur pur, une foi pleine, une ferme confiance.*

15. Et c'est ce que le Saint-Esprit nous a déclaré lui même; car, après avoir dit:

16. Voici l'alliance que je ferai avec eux; après que ce temps-là sera arrivé, dit le Seigneur, j'imprimerai mes lois dans leur cœur, et je les écrirai dans leur esprit;

17. *Il ajoute* : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités.

18. Or, quand les péchés sont remis, on n'a plus besoin d'oblation pour les péchés.

19. C'est pourquoi, mes frères, puisque nous avons la liberté d'entrer avec confiance dans le sanctuaire par le sang de Jésus,

20. *En suivant* cette voie nouvelle et vivante, qu'il nous a le premier tracée par l'ouverture du voile de sa chair,

21. Et que nous avons un grand-prêtre, qui est établi sur la maison de Dieu;

22. Approchons - nous de lui avec un cœur vraiment sincère, et avec une pleine foi, ayant le cœur purifié des souillures de la mauvaise conscience par une aspersion *intérieure* ;

23. Et le corps lavé dans l'eau pure, demeurons fermes et inébranlables dans la profession que nous avons faite, d'espérer *ce qui nous a été promis* ; puisque celui qui nous l'a promis est très-fidèle dans ses promesses.

24. Et considérons - nous les uns les autres, afin de nous entr'exciter à la charité et aux bonnes œuvres :

25. Ne nous retirant point des assemblées des fidèles, comme quelques - uns ont accoutumé de faire, mais nous exhortant les uns les autres, d'autant plus que vous voyez que le jour s'approche.

### §. III. *Terrible punition du violement du batême. Fils de Dieu foulé aux pieds.*

26. Car si nous péchons volontairement après avoir reçu la connoissance de la vérité, il n'y a plus désormais d'hostie pour les péchés ;

27. Mais *il ne reste qu'une* attente effroyable du jugement, et l'ardeur du feu qui doit dévorer les ennemis *de Dieu*.

28. Celui qui a violé la loi de Moïse est condamné à mort sans miséricorde, sur la déposition de deux ou trois témoins ;

29. Combien donc croyez-vous que celui là sera jugé digne d'un plus grand supplice , qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu ; qui aura tenu pour une chose vile *et* profane le sang de l'alliance , par lequel il avoit été sanctifié , et qui aura fait outrage à l'esprit de la grace ?

30. Car nous savons qui est celui qui a dit : La vengeance m'est réservée , et je la saurai bien faire , dit le Seigneur. Et ailleurs : Le Seigneur jugera son peuple.

31. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.

§. IV. *Souffrance et charité des Hébreux.*  
*Confiance , patience , vie et persévérance dans la foi.*

32. Or , rappelez en votre mémoire ce premier temps , où après avoir été illuminés *par le batême* , vous avez soutenu de grands combats dans les diverses afflictions ;

33. Ayant été d'une part exposés devant tout le monde aux injures et aux mauvais traitemens ; et de l'autre , ayant été compagnons de ceux qui ont souffert de semblables indignités.

34. Car vous avez compati à ceux qui étoient dans les chaînes , et vous avez vu avec joie tous vos biens pillés , sachant que vous aviez d'autres biens plus excellens , et qui ne périront jamais.

35. Ne perdez donc pas la confiance que vous

avez, qui doit être récompensée d'un grand prix.

36. Car la patience vous est nécessaire, afin que, faisant la volonté de Dieu, vous puissiez obtenir les biens qui vous sont promis.

37. Encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et ne tardera pas.

38. Or, le juste qui m'appartient, vivra de la foi; que s'il se retire, il ne me sera pas agréable.

39. Mais quant à nous, nous n'avons garde de nous retirer en perdant courage, ce qui seroit notre ruine; mais nous demeurons fermes dans la foi pour le salut de nos ames.

## C H A P I T R E X I.

§. I. *Foi fondement de l'espérance. Abel, Abraham et les patriarches modèles de la foi.*

1. OR, la foi est le fondement des choses que l'on doit espérer, et une pleine conviction de celles qu'on ne voit point.

2. C'est par la foi que les anciens Pères ont reçu *de Dieu* un témoignage si avantageux.

3. C'est par la foi que nous savons que le monde a été fait par la parole de Dieu, et que tout ce qui est visible a été formé, n'y ayant rien auparavant que d'invisible.



4. C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu une plus excellente hostie que Caïn, et qu'il a été déclaré juste, Dieu lui-même rendant témoignage *qu'il a accepté* ses dons; et c'est à cause de sa foi qu'il parle encore après sa mort.

5. C'est par la foi qu'Enoch a été enlevé du monde, afin qu'il ne mourût pas; et on ne l'y a plus vu, parce que Dieu l'avoit transporté *ailleurs*. Car l'Écriture lui rend ce témoignage, qu'avant que d'avoir été ainsi enlevé, il plaisoit à Dieu.

6. Or, il est impossible de plaire à Dieu sans la foi : car, pour s'approcher de Dieu, il faut croire premièrement qu'il y a un Dieu, et qu'il récompensera ceux qui le cherchent.

7. C'est par la foi que Noé ayant été divinement averti *de ce qui devoit arriver*, et appréhendant ce qu'on ne voyoit point encore, bâtit l'Arche pour sauver sa famille, et en la bâtissant, condamna le monde, et devint héritier de la justice qui naît de la foi.

8. C'est par la foi que celui qui reçut depuis le nom d'Abraham, obéit en s'en allant dans la terre qu'il devoit recevoir pour héritage, et qu'il partit, sans savoir où il alloit.

9. C'est par la foi qu'il demeura dans la terre qui lui avoit été promise, comme dans une terre étrangère, habitant sous des tentes, avec Isaac et Jacob, qui devoient être héritiers avec lui de cette promesse.



10. Car il attendoit cette cité bâtie sur un *ferme* fondement, de laquelle Dieu même est le fondateur et l'architecte.

11. C'est aussi par la foi que Sara étant stérile, reçut la vertu de concevoir un enfant, lorsqu'elle n'étoit plus en âge d'en avoir, parce qu'elle crut fidèle *et* véritable celui qui le lui avoit promis.

12. C'est pourquoi il est sorti d'un homme seul ; et qui étoit déjà comme mort, *une postérité aussi nombreuse* que les étoiles du ciel, et que le sable innombrable qui est sur le bord de la mer.

13. Tous ces *saints* sont morts dans la foi, n'ayant point reçu les biens que Dieu leur avoit promis, mais les voyant et comme les saluant de loin, et confessant qu'ils étoient étrangers et voyageurs sur la terre.

14. Car ceux qui parlent de la sorte, font bien voir qu'ils cherchent leur patrie ;

15. Que s'ils avoient eu dans l'esprit celle dont ils étoient sortis, ils avoient assez de temps pour y retourner :

16. Mais ils en desiroient une meilleure, qui est la patrie céleste. Aussi Dieu ne rougit point d'être appelé leur Dieu, parce qu'il leur a préparé une cité.

17. C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac lorsque Dieu le voulut tenter ; car c'étoit son

fil unique qu'il offroit, lui qui avoit reçu les promesses *de Dieu*,

18. Et à qui il avoit été dit : La race qui portera votre nom, est celle qui naîtra d'Isaac;

19. *Mais* il pensoit en lui-même que Dieu le pourroit bien ressusciter après sa mort, et ainsi il le recouvra *comme d'entre les morts*, en figure *de la résurrection*.

20. C'est par la foi qu'Isaac donna à Jacob et à Esau une bénédiction qui regardoit l'avenir.

21. C'est par la foi que Jacob mourant bénit chacun des enfans de Joseph, et qu'il s'inclina profondément devant le bâton *de commandement que portoit son fils*.

22. C'est par la foi que Joseph mourant parla de la sortie des enfans d'Israël *hors de l'Égypte*, et qu'il ordonna qu'on en transportât ses os.

§. II. *Excellence de la foi dans Moïse, dans les Juges et dans les Prophètes. Saints persécutés dont le monde n'étoit pas digne.*

23. C'est par la foi qu'après que Moïse fut né, son père et sa mère le tinrent caché durant trois mois, ayant vu dans cet enfant une beauté *extraordinaire*, et qu'ils n'appréhendèrent point l'édit du roi.

24. C'est par la foi que lorsque Moïse fut devenu grand, il renonça à la qualité de fils de la fille de Pharaon;

25. Et qu'il aima mieux être affligé avec le peuple de Dieu, que de jouir du plaisir si court qui se trouve dans le péché;

26. Jugeant que l'ignominie de Jésus-Christ étoit un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Égypte, parce qu'il envisageoit la récompense.

27. C'est par la foi qu'il quitta l'Égypte sans craindre la fureur du roi; car il demeura ferme et constant comme s'il eût vu l'Invisible.

28. C'est par la foi qu'il célébra la Pâque, et qu'il fit l'aspersion du sang *de l'agneau*, afin que l'Ange qui tuoit tous les premiers-nés, ne touchât point aux Israélites.

29. C'est par la foi qu'ils passèrent à pied sec la mer Rouge; au lieu que les Égyptiens ayant voulu tenter le même passage, furent engloutis par les eaux.

30. C'est par la foi que les murailles de Jéricho tombèrent par terre, après qu'on en eût fait le tour sept jours durant.

31. C'est par la foi que Rahab, qui étoit une femme débauchée, ayant sauvé les espions de Josué, qu'elle avoit reçus chez elle, ne fut point enveloppée dans la ruine des incrédules.

32. Que dirai-je davantage? Le temps me manqueroit, si je voulois parler encore de Gédéon, de Barac, de Samson, de Jephthé, de David, de Samuel et des prophètes,

33. Qui, par la foi, ont conquis les royaumes,

ont accompli les devoirs de la justice *et* de la vertu, ont reçu l'effet des promesses, ont fermé la gueule aux lions ;

34. Ont arrêté la violence du feu , ont évité le tranchant des épées , ont été guéris de leurs maladies , ont été remplis de force *et* de courage dans les combats , ont mis en fuite les armées des étrangers ;

35. Et ont rendu aux femmes leurs enfans , les ayant ressuscités après leur mort. Les uns ont été cruellement tourmentés , ne voulant point racheter leur vie présente , afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection.

36. Les autres ont souffert les moqueries et les fouets , les chaînes et les prisons.

37. Ils ont été lapidés , ils ont été sciés , ils ont été éprouvés *en toute manière* ; ils sont morts par le tranchant de l'épée ; ils menoient une vie errante , couverts de peaux de brebis et de peaux de chèvres , étant abandonnés , affligés , persécutés ;

38. Eux dont le monde n'étoit pas digne : *et ils ont passé leur vie* errant dans les déserts et sur les montagnes , et se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre.

39. Cependant toutes ces personnes à qui l'Ecriture rend un témoignage si avantageux , à cause de leur foi , n'ont point reçu la récompense promise :

40. Dieu ayant voulu par une faveur parti-

culière qu'il nous a faite, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur.

## CHAPITRE XII.

§. I. *Imiter la patience de Jésus-Christ. Qui n'est point châtié n'est point enfant. Se soumettre à Dieu comme à son père.*

1. PUIS donc que nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, dégageons-nous de tout ce qui nous appesantit, et *des liens* du péché dont nous sommes serrés, et courons par la patience dans cette carrière qui nous est ouverte;

2. Jetant les yeux sur Jésus, comme sur l'auteur et le consommateur de la foi, qui au lieu de la vie tranquille et heureuse dont il pouvoit jouir, a souffert la croix, en méprisant la honte et l'ignominie; et maintenant il est assis à la droite du trône de Dieu.

3. Pensez donc en vous-mêmes à celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs *qui se sont élevés* contre lui, afin que vous ne vous découragiez point, et que vous ne tombiez pas dans l'abattement.

4. Car vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang, en combattant contre le péché.



5. Et avez-vous oublié cette exhortation, qui s'adresse à vous comme aux enfans *de Dieu* : Mon fils, ne négligez pas le châtiment dont le Seigneur vous corrige, et ne vous laissez pas abattre lorsqu'il vous reprend ?

6. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans.

7. Ne vous laissez donc point de souffrir. Dieu vous traite en cela comme ses enfans ; car qui est l'enfant qui ne soit point châtié par son père ?

8. Et si vous n'êtes point châtiés, tous les autres l'ayant été, vous n'êtes donc pas du nombre des enfans, mais des bâtards.

9. Que si nous avons eu du respect pour les pères de notre corps, lorsqu'ils nous ont châtiés, combien plus devons-nous être soumis à celui qui est le père des esprits, afin de jouir de la vie ?

10. Car quant à nos pères, ils nous châtioient comme il leur plaisoit, par rapport à une vie qui dure peu ; mais Dieu nous châtie autant qu'il est utile, pour nous rendre capables de participer à sa sainteté.

11. Or tout châtiment, lorsqu'on le reçoit, semble être un sujet de tristesse et non de joie ; mais ensuite il fait recueillir en paix les fruits de la justice à ceux qui auront été ainsi exercés.

§. II. *Fermeté. Droiture de cœur. Excellence de l'Eglise au-dessus de la synagogue. Voix du sang de Jésus-Christ.*

12. Relevez donc *vos* mains qui sont languissantes, et *fortifiez vos* genoux qui sont affoiblis.

13. Conduisez *vos* pas par des voies droites, afin que s'il y en a quelqu'un qui soit chancelant, il ne s'égare pas du chemin, mais plutôt qu'il se redresse.

14. Tâchez d'avoir la paix avec tout le monde, et *de vivre dans* la sainteté, sans laquelle nul ne verra Dieu,

15. En prenant garde que quelqu'un ne manque à la grace de Dieu, que quelque racine amère poussant en haut ses rejetons, n'empêche *la bonne semence*, et ne souille l'âme de plusieurs;

16. Qu'il ne se trouve quelque fornicateur, ou quelque profane, comme Esaü, qui vendit son droit d'aînesse pour un seul mets.

17. Car vous savez qu'ayant depuis désiré d'avoir comme *premier* héritier la bénédiction de son père, il fut rejeté, et il ne put le faire changer de résolution, quoiqu'il l'en eût conjuré avec larmes.

18. Considérez donc que vous ne vous êtes pas maintenant approchés d'une montagne



sensible *et* terrestre , d'un feu brûlant , d'un nuage obscur *et* ténébreux , des tempêtes *et* des éclairs ;

19. Du son d'une trompette *et* du bruit d'une voix , qui étoit telle , que ceux qui l'ouïrent , supplièrent qu'on ne leur parlât plus.

20. Car ils ne pouvoient porter la rigueur de cette menace : Que si une bête même touchoit la montagne , elle seroit lapidée.

21. Et Moïse dit lui-même : Je suis tout tremblant *et* tout effrayé , tant ce qui paroïsoit étoit terrible.

22. Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion , de la ville du Dieu vivant , de la Jérusalem céleste , d'une troupe innombrable d'AnGES ,

23. De l'assemblée *et* de l'église des premiers-nés , qui sont écrits dans le ciel , de Dieu qui est le juge de tous , des esprits des justes qui sont dans la gloire ,

24. De Jésus , qui est le médiateur de la nouvelle alliance , *et* de ce sang dont on a fait l'aspersion , qui parle plus avantageusement que celui d'Abel.

25. Prenez garde de ne pas mépriser celui qui vous parle ; car si ceux qui ont méprisé celui qui leur parloit sur la terre , n'ont pu échapper à la punition , nous pourrons bien moins l'éviter , si nous rejetons celui qui nous parle du ciel.

26. C'est lui dont la voix alors ébranla la terre, et qui cependant fait pour le temps où nous sommes une nouvelle promesse, en disant : J'ébranlerai encore une fois, non seulement la terre, mais aussi le ciel.

27. Or, en disant : Encore une fois, il déclare qu'il fera cesser les choses muables, comme étant faites *pour un temps*, afin qu'il ne demeure que celles qui sont pour toujours.

28. C'est pourquoi commençant déjà à posséder ce royaume, qui n'est sujet à aucun changement, conservons la grace par laquelle nous puissions rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable, étant accompagné de respect et d'une *sainte* frayeur.

29. Car notre Dieu est un feu dévorant.

## CHAPITRE XIII.

§. I. *Charité, hospitalité, compassion. Sainteté du mariage. Fuite de l'avarice. Confiance.*

1. CONSERVEZ toujours la charité envers vos frères.

2. Ne négligez pas d'exercer l'hospitalité; car c'est en la pratiquant, que quelques-uns ont reçu pour hôtes des Anges, sans le savoir.

3. Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes, comme si vous étiez vous-mêmes enchaînés avec eux; et de ceux qui sont affligés,

comme étant vous-mêmes dans un corps mortel.

4. Que le mariage soit traité de tous avec honnêteté, et que le lit nuptial soit sans tache; car Dieu condamnera les fornicateurs et les adultères.

5. Que votre vie soit exempte d'avarice: soyez contens de ce que vous avez, puisque Dieu dit lui-même: Je ne vous laisserai point, et je ne vous abandonnerai point.

6. C'est pourquoi nous disons avec confiance: Le Seigneur est mon secours, je ne craindrai point ce que les hommes me pourront faire.

§. II. *Porter la croix avec Jésus-Christ. Vivre comme étrangers. Prier. Faire l'aumône. Obéissance.*

7. Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont prêché la parole de Dieu; et considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi.

8. Jésus-Christ étoit hier, il est aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles.

9. Ne vous laissez point emporter à une diversité d'opinions, et à des doctrines étrangères; car il est bon d'affermir son cœur par la grace, au lieu de s'appuyer sur des discernemens de viandes, qui n'ont point servi à ceux qui les ont observés.

10. Nous avons un autel, dont les ministres du tabernacle n'ont pas pouvoir de manger.

11. Car les corps des animaux dont le sang est porté par le pontife dans le sanctuaire, pour l'expiation du péché, sont brûlés hors le camp.

12. Et c'est pour cette raison que Jésus devant sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors la porte de la ville.

13. Sortons donc aussi hors du camp, et allons à lui, en portant l'ignominie de sa croix.

14. Car nous n'avons point ici de cité permanente; mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour.

15. Offrons donc par lui sans cesse à Dieu une hostie de louanges; c'est-à-dire, le fruit des lèvres qui rendent gloire à son nom.

16. Souvenez-vous d'exercer la charité, et de faire part de vos biens aux autres; car c'est par de semblables hosties qu'on se rend Dieu favorable.

17. Obéissez à vos conducteurs, et soyez soumis à leur autorité; car ce sont eux qui veillent pour le bien de vos ames, comme en devant rendre compte, afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant; ce qui ne vous seroit pas avantageux.

§. III. *Saint Paul demande leurs prières, il souhaite que Dieu les applique au bien et leur fasse faire sa volonté.*

18. Priez pour nous, car nous osons dire que notre conscience ne nous reproche rien, n'ayant point d'autre desir que de nous conduire saintement en toutes choses.

19. Et je vous conjure avec une nouvelle instance de le faire, afin que Dieu me rende plus tôt à vous.

20. Que le Dieu de paix, qui a ressuscité d'entre les morts Jésus-Christ notre Seigneur, qui, par le sang du testament éternel, est devenu le grand pasteur des brebis,

21. Vous rende disposés à toute bonne œuvre, afin que vous fassiez sa volonté, lui-même faisant en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ, auquel soit gloire dans les siècles des siècles. Amen.

22. Je vous supplie, mes frères, d'agréer ce que je vous ai dit pour vous consoler, ne vous ayant écrit qu'en peu de mots.

23. Sachez que notre frère Timothée est en liberté; et, s'il vient bientôt, je vous irai voir avec lui.

112 ÉPITRE DE S. PAUL.

24. Saluez de ma part tous ceux qui vous conduisent, et tous les saints. Nos frères d'Italie vous saluent.

25. Que la grace soit avec vous tous. Amen.

FIN DE L'ÉPÎTRE AUX HÉBREUX.

ÉPITRE

ÉPÎTRE CATHOLIQUE  
DE  
SAINT JACQUES.





# PRÉFACE

## DE SAINT JÉRÔME,

*Tirée du Catalogue des Ecrivains  
Ecclésiastiques.*

I. SAINT JACQUES, appelé le frère du Seigneur, et surnommé le Juste, étoit, selon quelques-uns, fils de Joseph, mais d'une autre femme, et, comme je le crois, de Marie, sœur de la Mère du Seigneur, de laquelle saint Jean fait mention dans son Evangile. Aussitôt que Jésus-Christ fut mort, les Apôtres l'établirent évêque de Jérusalem; il n'a écrit qu'une seule Epître, qui est une des sept Catholiques: on assure même qu'elle est d'un autre auteur qui l'a donnée sous le nom de cet Apôtre; cependant, avec le temps, elle a acquis l'autorité qu'elle a présentement. Hégésippe, qui étoit voisin des temps apostoliques, parle de saint Jacques en ces termes, au cinquième livre de ses Commentaires: *Jacques, frère du Seigneur, surnommé le Juste, gouverna l'église de Jérusalem après les Apôtres; il fut sanctifié dès le ventre de sa mère, et ne but ni vin, ni aucune autre liqueur qui pût enivrer; il ne*

*mangeoit de la chair d'aucun animal ; il ne fut jamais rasé , et n'usoit ni de parfums ni du bain ; il avoit lui seul la liberté d'entrer dans le Saint des Saints : car il n'étoit vêtu que de lin et ne portoit point d'habits de laine ; il entroit seul dans le temple ; et là , prosterné contre terre , il prioit pour le peuple ; ensorte que , dans la suite , ses genoux étoient devenus aussi durs que la peau d'un chameau.*

Cet auteur ajoute beaucoup d'autres choses , qu'il seroit trop long de rapporter ici. Joseph , au vingtième livre de ses Antiquités , et Clément , au septième de ses Hypotiposes , parlent aussi de cet Apôtre en ces termes : *Ananus , fils d'Ananus , de la race sacerdotale , étant encore jeune pontife , sans attendre l'arrivée d'Albin , qui venoit pour gouverner la Judée , après la mort de Festus , assembla le conseil des Juifs , et voulut obliger Jacques de nier publiquement que Jésus-Christ fût fils de Dieu ; mais ce saint Apôtre ayant refusé de le faire , Ananus commanda qu'on le lapidât , et dans le moment il fut précipité du haut du temple ; alors tout brisé qu'il étoit , et n'ayant plus qu'un reste de vie , il éleva ses mains au ciel , et dit : Seigneur , pardonnez-leur , ils ne savent*

*ce qu'ils font ; et à peine eut-il achevé ces paroles , qu'un foulon l'assomma d'un coup de levier qu'il lui déchargea sur la tête.* Josephé ajoute encore , que sa sainteté étoit en si grande vénération parmi le peuple , que dans la suite on attribua à sa mort la ruine de Jérusalem , et tous les malheurs de la nation. C'est de cet Apôtre dont parle saint Paul dans son Epître aux Galates , en disant : *Je ne vis aucun des autres Apôtres , sinon Jacques , frère du Seigneur ;* ce qui est encore confirmé par plusieurs endroits des Actes. L'Évangile selon les Hébreux , que j'ai depuis peu traduit en grec et en latin , est le même que celui dont Origène s'est servi en plusieurs occasions : ce Père , après avoir rapporté la résurrection du Sauveur , dit que cet Évangile ajoute : *Le Seigneur ayant donné son linceul au serviteur du grand-prêtre , vint trouver Jacques et lui apparut ; car cet Apôtre après avoir bu le calice du Seigneur , avoit juré qu'il ne prendroit aucune nourriture qu'il ne l'eût vu ressuscité du tombeau.* Et un peu après : *Apportez , dit le Seigneur , la table et du pain.* Et aussitôt il ajoute : *Il prit le pain , le bénit , et l'ayant rompu , il le donna à Jacques , en disant : Mon frère , man-*

*gez ce pain ; car le Fils de l'homme est ressuscité d'entre les morts.* Saint Jacques a gouverné l'église de Jérusalem l'espace de trente ans, jusques à la septième année de Néron, et il fut enterré près du temple, au même endroit où il avoit été précipité. On y voyoit encore une inscription avant le siège de Jérusalem par Tite, et elle subsistoit même encore au temps de la dernière destruction par Adrien. Quelques-uns des Latins ont cru qu'il étoit enterré sur le mont des Oliviers, mais ils se sont trompés.

## ARGUMENT.

---

LES sept Epîtres suivantes ont été appelées CATHOLIQUES, c'est-à-dire *universelles*, par tous les anciens Pères grecs, et par la plupart des Pères latins, parce qu'elles ne sont pas adressées à des églises ou à des personnes particulières, comme celles de l'apôtre saint Paul, mais à des églises entières et à tous les fidèles indistinctement. Cependant on en doit excepter la seconde et la troisième Epîtres de saint Jean, qui sont écrites à des particuliers; ce qui n'a pas empêché qu'on ne les ait comprises sous le même titre de celles auxquelles ce nom convient particulièrement. On a donné aussi à ces mêmes lettres le nom de *Canoniques*, non seulement parce qu'elles contiennent un grand nombre de règles de morale, mais encore parce qu'elles sont comprises dans le Canon des livres sacrés, et parce qu'elles contenoient la doctrine universellement reçue de toute l'Eglise. On rapportera sur chacune de ces lettres, en particulier, les preuves de leur canonicité, c'est-à-dire de l'acceptation que l'Eglise universelle en a faite, en les mettant au rang de ses livres canoniques: il suffira d'ajouter ici qu'elles ont été mises dans le rang qu'elles ont à présent, tant par l'Eglise grecque, que par l'Eglise latine; qu'elles sont citées par saint Clément d'Alexandrie, *lib. 3, Pedag. cap. 12*; par Eusèbe, *lib. 6, Hist. cap. 11*; par Origène, *Homil. 2, in Levitic. cap. 2, et Hom. 9, in Numer. cap. 16 et 17, vers la fin*; par saint Cyrille de Jérusalem, *Cateches. 4*; par saint Grégoire de Nazianze, par Amphiloque, par saint Athanase, *Epist. ad Ammon. Monach.*, et dans la Synopse qui lui

est attribuée ; par saint Jérôme , *Epist. ad Paulin.* ; par saint Augustin , *lib. de fide et operib. n. 21. p. 177, t. 6* ; et par Innocent I , *Epist. 3, ad Exuperium, cap. 7* ; qu'elles sont mises dans les catalogues des conciles de Laodicée , *Can. 60, ann. 370* ; de Carthage 3 , *Can. 47, ann. 397* ; du concile de Rome , sous Gélase , *ann. 494* ; par Eugène IV , dans sa lettre *ad Armenos* , rapportée dans le concile de Florence ; et enfin dans le concile général de Trente , *Session 4, de scrip. Canon.*

La première de ces sept Epîtres est celle de saint Jacques ; elle est écrite par cet Apôtre aux Juifs nouveaux convertis et dispersés dans les diverses provinces du monde , afin non seulement de les consoler dans leur exil et dans leur dispersion , de les exhorter à la patience , dans les afflictions et dans les tribulations auxquelles ils se trouvoient exposés ; mais pour les prévenir et les détromper de plusieurs erreurs que de faux apôtres tâchoient de leur insinuer , et sur-tout sur cette pernicieuse doctrine qu'ils leur débitoient , que la foi seule suffisoit sans les œuvres. C'est en effet le sujet principal de cette lettre ; et c'est dans ces vues que cet Apôtre leur propose l'exemple de Job , afin qu'ils apprennent à se soumettre comme ce saint patriarche aux ordres et à la volonté de Dieu ; qu'il les avertit de mépriser tout ce qu'il y a de grand et d'agréable dans ce monde , pour s'attacher à s'acquérir les biens et les richesses éternelles , de s'occuper à la prière , de veiller beaucoup sur eux-mêmes , de parler peu , et d'éviter par le silence les maux infinis que les indiscretions de la parole causent dans le monde. Ensuite il leur prouve la nécessité des bonnes œuvres , sans lesquelles la foi n'a point de vie ; il les encourage en leur faisant consi-



dérer le prix du don de la vocation à l'Évangile , et les invite à en remercier Dieu. Enfin il leur prescrit diverses règles pour se conduire saintement dans les divers états où ils se trouvent , et il les exhorte à inviter dans leurs maladies les prêtres à venir prier sur eux , et à leur appliquer l'onction sainte , afin d'attirer sur eux la bénédiction de Dieu , la rémission de leurs fautes , et la guérison de leurs maux.

Le style de cette Epître est vif , touchant , les expressions fortes et énergiques , et les matières peu suivies ; ensorte qu'il paroît visiblement que cet Apôtre n'y a voulu garder aucun ordre que celui d'exposer ses pensées naturellement , et comme elles lui sont venues sur-le-champ.

A l'égard de l'auteur de cette lettre , on ne peut disconvenir qu'il se nomme Jacques , et qu'il étoit un des Apôtres , comme il est dit au premier verset du premier chapitre de cette Epître ; mais plusieurs ont douté si c'est Jacques , fils de Zébédée et frère de Jean , ou si c'est Jacques , frère de Jude , fils d'Alphée. La plus commune opinion et la plus vraisemblable , pour ne pas dire certaine , est que c'est Jacques , fils d'Alphée et frère de Jude , appelé le Mineur ou le plus jeune , qui est mis dans l'Évangile au nombre des frères ou cousins de Jésus-Christ , qui a été évêque de Jérusalem , et dont il est parlé , *Act. 15 , v. 13* , et ailleurs. Voici les raisons ou les conjectures qui appuient ce sentiment : 1°. C'est que la dispersion des Juifs dont parle cet Apôtre , *ch. 1 , v. 1* , n'est arrivée que long-temps après la mort de Jacques , frère de Jean ; car celle qui arriva après la mort d'Étienne , *Act. 8 , v. 1* , ne fut ni si générale ni si étendue , et que Jacques le Majeur , frère de Jean et

fils de Zébédée , est mort long-temps auparavant , sous Hérode Agrippa , *Act. 12, v. 1 et 2* ; et qu'ainsi il n'a pu écrire aux douze tribus dispersées dans toutes les parties du monde. 2°. C'est que saint Jérôme , dans son Commentaire sur l'Epître aux Galates , *chap. 1* , prétend , comme aussi saint Augustin , que l'auteur de cette Epître réfute de faux apôtres , qui abusant de quelques expressions de saint Paul , dans son Epître aux Romains , soutenoient que l'on étoit pleinement justifié par la seule foi , sans les œuvres. Or c'est ce que n'a pu faire certainement saint Jacques , frère de Jean , puisque saint Paul n'avoit pas encore commencé à prêcher l'Évangile lorsque cet Apôtre souffrit le martyre ; et que selon saint Irénée , *lib. 3, cap. 1* , les Apôtres même ne commencèrent à écrire que fort tard , outre que l'Epître aux Romains , dont il est ici question , n'a été écrite par l'apôtre saint Paul , que vers l'an 58 de l'ère vulgaire ; d'où l'on a conclu que cette Epître n'a pas été écrite par Jacques , fils de Zébédée , mais par saint Jacques , fils d'Alphée et frère de Jude , trente-quatre ans après la mort de Jésus-Christ , l'an 67 de l'ère vulgaire ; et selon d'autres , vers la fin de l'année 58 , ou au commencement de l'année 59. *Voy. Eusèbe, lib. 2, Hist. cap. 22* , vers la fin ; il met la mort de cet Apôtre sous le règne de Néron : et Joseph , *lib. 20, Antiq. cap. 8, p. 658, n. 16* , attribue la ruine de Jérusalem à la mort injuste de cet Apôtre.

# ÉPÎTRE CATHOLIQUE

DE

## SAINTE JACQUES.

---

### CHAPITRE I.

§. I. *Joie dans les maux. Patience mène à la perfection. Demander la sagesse. Prier avec foi.*

I. JACQUES, serviteur de Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ, aux douze tribus qui sont dispersées; salut.

2. Mes frères, faites toute votre joie des diverses afflictions qui vous arrivent,

3. Sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience.

4. Or la patience doit être parfaite dans ses œuvres, afin que vous soyez vous-mêmes parfaits et accomplis en toute manière, et qu'il ne vous manque rien.

5. Que si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous libéralement, sans reprocher *ses dons*, et la sagesse lui sera donnée.

6. Mais qu'il la demande avec foi, sans aucun doute ; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, qui est agité et emporté çà et là par la violence du vent :

7. Il ne faut donc pas que celui-là s'imagine qu'il obtiendra quelque chose du Seigneur.

8. L'homme qui a l'esprit partagé, est inconstant en toutes ses voies.

§. II. *Humbles élevés, riches abaissés. Souffrance heureuse. Lenteur à parler et à se mettre en colère.*

9. Que celui d'entre *nos frères*, qui est d'une condition basse, se glorifie de sa véritable élévation ;

10. Et au contraire, que celui qui est riche, se confonde dans son véritable abaissement, parce qu'il passera comme la fleur de l'herbe :

11. Car *comme* au lever d'un soleil brûlant, l'herbe se sèche, la fleur tombe, et perd toute sa beauté, ainsi le riche sechera et se flétrira dans ses voies.

12. Heureux celui qui souffre patiemment les tentations et les maux, parce que lorsque sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie, que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.

13. Que nul ne dise lorsqu'il est tenté, que

c'est Dieu qui le tente ; car Dieu est incapable de tenter et de pousser au mal.

14. Mais chacun est tenté par sa propre concupiscence qui l'emporte et qui l'attire dans le mal.

15. Et ensuite quand la concupiscence a conçu , elle enfante le péché ; et le péché étant accompli , engendre la mort.

16. Ne vous y trompez donc pas , mes chers frères.

17. Toute grace excellente et tout don parfait vient d'en haut , et descend du Père des lumières , qui ne peut recevoir ni de changement , ni d'ombre par aucune révolution.

18. C'est lui qui par sa volonté nous a engendrés par la parole de la vérité ; afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures.

19. Ainsi , mes chers frères , que chacun de vous soit prompt à écouter , lent à parler , et lent à se mettre en colère :

20. Car la colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu.

21. C'est pourquoi renonçant à toutes productions impures et superflues de péché , recevez avec docilité la parole qui a été entée *en vous* , et qui peut sauver vos ames.

§. III. *Taire ce qu'on sait. Réprimer sa langue. Assister les affligés. Fuir l'esprit du monde.*

22. Ayez soin d'observer *cette* parole, et ne vous contentez pas de l'écouter en vous séduisant vous-mêmes.

23. Car celui qui n'est qu'auditeur et non observateur de la parole, est semblable à un homme qui jette les yeux sur son visage naturel, qu'il voit dans un miroir;

24. Et qui, après y avoir jeté les yeux, s'en va, et oublie à l'heure même quel il étoit.

25. Mais celui qui considère exactement la loi parfaite, *qui est celle* de la liberté, et qui s'y rend attentif, celui-là n'écoutant pas seulement pour oublier aussitôt, mais faisant ce qu'il écoute, trouvera son bonheur dans son action.

26. Si quelqu'un d'entre vous se croit être religieux, et ne retient pas sa langue comme avec un frein, mais séduit lui-même son cœur, sa religion est vaine *et* infructueuse.

27. La religion *et* la piété pure *et* sans tache aux yeux de Dieu notre Père, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, et à se conserver pur *de la corruption* du siècle présent.



CHAPITRE II.

§. I. *Ne pas préférer le pauvre au riche. Ne violer la loi en aucun point. Faire miséricorde pour l'obtenir.*

1. MES frères, n'asservissez point la foi que vous avez de la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ à des personnes.

2. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit magnifique, et qu'il y entre aussi quelque pauvre avec un méchant habit ;

3. Et qu'arrétant votre vue sur celui qui est magnifiquement vêtu, vous lui disiez en lui présentant une place honorable : Asseyez-vous ici ; et que vous disiez au pauvre : Tenez-vous là debout, ou asseyez-vous à mes pieds ;

4. N'est-ce pas là faire différence en vous-même entre l'un et l'autre, et suivre des pensées injustes dans le jugement que vous en faites ?

5. Ecoutez, mes chers frères, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étoient pauvres dans ce monde, *pour y être* riches dans la foi, et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

6. Et vous, au contraire, vous déshonorez le pauvre. Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment par leur puissance ? Ne sont-ce pas eux



qui vous traînent devant les tribunaux de la justice?

7. Ne sont-ce pas eux qui blasphèment le nom auguste *de Christ*, d'où vous avez tiré le vôtre?

8. Que si vous accomplissez la loi royale en suivant ce précepte de l'Écriture : Vous aimerez votre prochain comme vous-même, vous faites bien.

9. Mais si vous avez égard à la condition des personnes, vous commettez un péché, et vous êtes condamnés par la loi comme en étant les violateurs.

10. Car quiconque ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable comme l'ayant toute violée.

11. Puisque celui qui a dit : Ne commettez point d'adultère, ayant dit aussi : Ne tuez point ; si vous tuez, quoique vous ne commettiez pas d'adultère, vous êtes violateur de la loi.

12. Réglez donc vos paroles et vos actions comme devant être jugés par la loi de la liberté.

13. Car celui qui n'aura point fait miséricorde, sera jugé sans miséricorde ; mais la miséricorde s'élèvera au-dessus *de la rigueur* du jugement.

§. II. *La foi sans les œuvres est la foi des démons et un corps sans ame.*

14. Mes frères, que servira-t-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres ? La foi le pourra-t-elle sauver ?

15. Que si un de vos frères ou une de vos sœurs n'ont point de quoi se vêtir, et qu'ils manquent de ce qui leur est nécessaire chaque jour pour vivre,

16. Et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, je vous souhaite de quoi vous garantir du froid et de quoi manger, sans leur donner néanmoins ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi *leur* serviront vos paroles ?

17. Ainsi la foi qui n'a point les œuvres, est morte en elle-même.

18. On pourra donc dire à *celui-là* : Vous avez la foi, et moi j'ai les œuvres : montrez-moi votre foi qui est sans œuvres, et moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres.

19. Vous croyez qu'il n'y a qu'un Dieu, vous faites bien ; mais les démons le croient aussi, et *jusqu'à en* trembler.

20. Mais voulez-vous savoir, ô homme vain ! que la foi *qui est* sans les œuvres est morte ?

21. Notre père Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ?

## 130 ÉPITRE CATHOLIQUE

22. Ne voyez-vous pas que sa foi étoit jointe à ses œuvres, et que sa foi fut consommée par ses œuvres?

23. Et qu'ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie : Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit, et *sa foi* lui fut imputée à justice, et il fut appelé ami de Dieu.

24. Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, et non pas seulement par la foi.

25. Et Rahab, cette femme débauchée, ne fut-elle pas aussi justifiée de même par les œuvres, en recevant chez elle les espions *de Josué*, et les renvoyant par un autre chemin?

26. Car, comme le corps est mort lorsqu'il est sans ame; ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres.

## C H A P I T R E III.

### §. I. *Péril des charges. Langue source de maux. Fruits semblables à l'arbre.*

1. MES frères, gardez-vous du desir qui fait que plusieurs veulent devenir maîtres, sachant que cette charge vous expose à un jugement plus sévère.

2. Car nous faisons tous beaucoup de fautes. Que si quelqu'un ne fait point de fautes en

parlant, c'est un homme parfait, et il peut tenir tout le corps en bride.

3. Ne voyez-vous pas que nous mettons des mors dans la bouche des chevaux, afin qu'ils nous obéissent, et qu'ainsi nous faisons tourner tout leur corps *où nous voulons*?

4. Ne voyez-vous pas aussi, qu'encore que les vaisseaux soient si grands, et qu'ils soient poussés par des vents impétueux, ils sont tournés néanmoins *de tous côtés* avec un très-petit gouvernail, selon la volonté du pilote qui les conduit?

5. Ainsi la langue n'est qu'une petite partie du corps; et cependant combien se peut-elle vanter *de faire* de grandes choses? Ne voyez-vous pas combien un petit feu est capable d'allumer de bois?

6. La langue est aussi un feu. C'est un monde d'iniquité; et, n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout le corps; elle enflamme tout le cercle *et* tout le cours de notre vie, et est elle-même enflammée du feu de l'enfer.

7. Car la nature de l'homme est capable de dompter, et a dompté en effet toutes sortes d'animaux, les bêtes de la terre, les oiseaux, les reptiles, et les poissons de la mer;

8. Mais nul homme ne peut dompter la langue: c'est un mal inquiet *et* intraitable; elle est pleine d'un venin mortel.

9. Par elle nous bénissons Dieu notre Père;

et par elle nous maudissons les hommes qui sont créés à l'image de Dieu.

10. La bénédiction et la malédiction partent de la même bouche. Ce n'est pas ainsi, mes frères, qu'il faut agir.

11. Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce et de l'eau amère?

12. Mes frères, un figuier peut-il porter des raisins, ou une vigne, des figues? Ainsi, nulle fontaine d'eau salée ne peut jeter de l'eau douce.

§. II. *Sagesse terrestre amie des disputes. Sagesse d'en haut amie de la justice et de la paix. Paix de Dieu.*

13. Y a-t-il quelqu'un qui passe pour sage et pour savant entre vous? Qu'il fasse paroître ses œuvres dans la suite d'une bonne vie, avec une sagesse pleine de douceur.

14. Mais si vous avez dans le cœur une amertume de jalousie et un esprit de contention, ne vous glorifiez point faussement d'être sage, et ne mentez point contre la vérité.

15. Ce n'est pas là la sagesse qui vient d'en haut; mais c'est une sagesse terrestre, animale, et diabolique.

16. Car, où il y a de la jalousie et un esprit de contention, il y a aussi du trouble et toute sorte de mal.

17. Mais la sagesse qui vient d'en haut, est premièrement chaste, puis amie de la paix, modérée *et* équitable, susceptible de tout bien, pleine de miséricorde et des fruits des bonnes œuvres : elle ne juge point, elle n'est point dissimulée.

18. Or, les fruits de la justice se sèment dans la paix, par ceux qui font des œuvres de paix.

## CHAPITRE IV.

§. I. *Amitié du monde ennemie de Dieu. Humbles, superbes. Résister au démon. Se soumettre à Dieu.*

1. D'où viennent les guerres et les procès entre vous ? N'est-ce pas de vos passions, qui combattent dans votre chair ?

2. Vous êtes pleins de desirs, et vous n'avez pas ce que vous desirez : vous tuez, et vous êtes jaloux, et vous ne pouvez obtenir ce que vous voulez : vous plaidez, et vous faites la guerre *les uns contre les autres*, et vous n'avez pas néanmoins ce que vous tâchez d'avoir, parce que vous ne le demandez pas à Dieu.

3. Vous demandez, et vous ne recevez point ; parce que vous demandez mal, pour avoir de quoi satisfaire à vos passions.

4. Ames adultères, ne savez-vous pas que



l'amour de ce monde est une inimitié contre Dieu? Et par conséquent, quiconque voudra être ami de ce monde, se rend ennemi de Dieu.

5. Pensez-vous que l'Écriture dise en vain : L'esprit qui habite en vous, vous aime d'un amour de jalousie?

6. Il donne aussi une plus grande grace. C'est pourquoi il est dit : Dieu résiste aux superbes, et donne sa grace aux humbles.

7. Soyez donc assujétis à Dieu; résistez au diable, et il s'enfuira de vous.

8. Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. Lavez vos mains, pécheurs, et purifiez vos cœurs, vous qui avez l'âme double et partagée.

9. Affligez-vous vous-mêmes : soyez dans le deuil et dans les larmes; que votre ris se change en pleurs, et votre joie en tristesse.

10. Humiliez-vous en la présence du Seigneur, et il vous élèvera.

§. II. *Ne point médire. Ne point juger. Ne point s'appuyer sur l'incertitude de la vie.*

11. Mes frères, ne parlez point mal les uns des autres. Celui qui parle contre son frère, et qui juge son frère, parle contre la loi, et juge la loi. Que si vous jugez la loi, vous n'en êtes plus observateur, mais vous vous en rendez le juge.



12. Il n'y a qu'un législateur qui peut sauver et qui peut perdre.

13. Mais vous, qui êtes-vous, pour juger votre prochain ? Je m'adresse maintenant à vous, qui dites : Nous irons aujourd'hui ou demain en une telle ville ; nous demeurerons là un an, nous y trafiquerons, nous y gagnerons beaucoup ;

14. Quoique vous ne sachiez pas même ce qui arrivera demain.

15. Car, qu'est-ce que votre vie, sinon une vapeur qui paroît pour un peu de temps, et qui disparoît ensuite ? au lieu que vous devriez dire : S'il plaît au Seigneur, et si nous vivons, nous ferons telle et telle chose.

16. Et vous, au contraire, vous vous élevez dans vos pensées présomptueuses. Toute cette présomption est mauvaise.

17. Celui-là donc est coupable de péché, qui sachant le bien qu'il doit faire, ne le fait pas.

## C H A P I T R E V.

§. I. *Effroyable condamnation des riches injustes. Patience des laboureurs , des prophètes , de Job et de Jésus - Christ , modèle de la nôtre.*

1. **M**AIS vous, riches, pleurez, poussez des cris *et* comme des hurlemens dans la vue des misères qui doivent fondre sur vous.

2. La pourriture consume les richesses que vous gardez; les vers mangent les vêtemens que vous avez en réserve.

3. La rouille gâte l'or et l'argent que vous cachez, et cette rouille s'élevera en témoignage contre vous, et dévorera votre chair, comme un feu. C'est-là le trésor de colère que vous amassez pour les derniers jours.

4. Sachez que le salaire que vous faites perdre aux ouvriers qui ont fait la récolte de vos champs, crie contre vous, et que leurs cris sont montés jusqu'aux oreilles du Dieu des armées.

5. Vous avez vécu sur la terre, dans les délices et dans le luxe; vous vous êtes engraisés comme des victimes préparées pour le jour du sacrifice.

6. Vous avez condamné et tué le juste, sans qu'il vous ait fait de résistance.

7. Mais vous, mes frères, persévérez dans la patience, jusqu'à l'avènement du Seigneur. Vous voyez que le laboureur, dans l'espérance de recueillir le fruit précieux de la terre, attend patiemment que Dieu envoie les pluies de la première et de l'arrière saison.

8. Soyez ainsi patients, et affermissez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est proche.

9. N'ayez point d'aigreur les uns contre les autres, afin que vous ne soyez point condamnés. Voilà le juge qui est à la porte.

10. Prenez, mes frères, pour exemple de patience dans les afflictions, les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur.

11. Vous voyez que nous les appelons bienheureux, de ce qu'ils ont tant souffert. Vous avez appris quelle a été la patience de Job, et vous avez vu la fin du Seigneur : car le Seigneur est plein de compassion et de miséricorde.

§. II. *Fuir le jurement. Prier étant triste.*  
*Extrême-Onction. Oraison du juste.*

12. Mais avant toutes choses, mes frères, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelque autre chose que ce soit ; mais contentez-vous de dire : Cela est, ou cela n'est pas, afin que vous ne soyez point condamnés.

13. Quelqu'un parmi vous est-il dans la tristesse ? qu'il prie. Est-il dans la joie ? qu'il chante de *saints* cantiques.

14. Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur.

15. Et la prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera; et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis.

16. Confessez vos fautes l'un à l'autre, et priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez guéris; car la fervente prière du juste peut beaucoup.

17. Elie étoit un homme sujet comme nous à toutes les misères de la vie; et cependant, ayant prié Dieu avec grande ferveur, qu'il ne plût point, il cessa de pleuvoir sur la terre, durant trois ans et demi.

18. Et ayant prié de nouveau, le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit.

19. Mes frères, si l'un d'entre vous s'égare du chemin de la vérité, et que quelqu'un l'y fasse rentrer,

20. Qu'il sache que celui qui convertira un pécheur et le retirera de son égarement, sauvera une ame de la mort, et couvrira la multitude de ses péchés.

PREMIERE ÉPÎTRE

DE L'APOTRE

SAINT PIERRE.



# PRÉFACE

## DE SAINT JÉRÔME,

*Tirée du Catalogue des Ecrivains  
ecclésiastiques.*

SIMON-PIERRE, fils de Jonas, du bourg de Bethsaïde, dans la province de Galilée, frère de saint André, et prince des Apôtres, après avoir gouverné l'église d'Antioche, et prêché l'Évangile aux Juifs dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie, et la Bithynie, vint à Rome, la seconde année de l'empereur Claude, pour y combattre Simon le magicien, et y tint son siège l'espace de vingt-cinq ans, jusqu'à la quatorzième année de Néron, qui fut aussi la dernière de son règne. Ce fut sous ce prince qu'il reçut la couronne du martyre, ayant voulu être mis en croix les pieds en haut et la tête en bas, disant qu'il n'étoit pas digne d'y être attaché de la même manière que son maître. Il écrivit deux Epîtres, qu'on appelle Catholiques : plusieurs cependant rejettent la seconde, à cause de la différence qui paroît dans le style ; mais on lui attribue l'Évangile de saint Marc, qui fut son disciple et son interprète.



A l'égard des autres livres qui paroissent sous son nom, tels que sont ses Actes, son Évangile, sa Prédication, son Apocalypse, et son Jugement, on doit les regarder comme apocryphes. Cet Apôtre est enterré à Rome, au Vatican, auprès de la porte triomphale, et c'est-là qu'il est l'objet de la vénération des peuples.

## ARGUMENT.

---

L'apôtre S. PIERRE ayant appris les peines et les persécutions que les fidèles répandus dans les provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie, et de la Bithynie, souffroient de la part des Gentils, se crut obligé de leur écrire pour les consoler et les fortifier dans la foi. Il paroît qu'il leur envoya cette lettre par Silas ou Silvain, et qu'il fut pressé par le départ précipité de ce disciple, puisqu'au v. 12 du ch. 5, il s'excuse de la brièveté de sa lettre, dont lui-même fait le sommaire en ce peu de paroles : *Vous déclarant et vous protestant que la vraie grace de Dieu est celle en laquelle vous demeurez fermes.* En effet, il en emploie la plus grande partie à établir la grandeur de la grace de leur vocation, sur le choix que Dieu a fait d'eux, lorsqu'actuellement ils étoient ses ennemis; sur le prix du sang de Jésus-Christ, par lequel ils ont été délivrés de l'esclavage du péché, et faits enfans de Dieu; sur l'excellence des graces du Saint-Esprit; sur la participation qu'ils ont aux promesses faites aux patriarches par l'assurance de jouir de la vie éternelle, dont la résurrection de Jésus-Christ leur est un gage très-assuré. En conséquence, il les exhorte à supporter patiemment les maux de la vie présente, à les regarder comme des moyens dont Dieu se sert pour les purifier et les associer aux souffrances de son Fils, et les rendre comme lui les cohéritiers de sa gloire; il les invite à s'y préparer par une vie toute nouvelle, dont la sainteté et l'innocence puissent fermer la bouche aux calomnies des ennemis de leur foi; et pour y réussir, il leur prescrit des règles

pour se conduire avec sagesse dans les différens états où ils se trouvent : il leur ordonne à tous d'obéir avec respect à toutes les puissances que Dieu a établies sur eux ; aux serviteurs, de servir fidèlement leurs maîtres ; aux femmes, d'être soumises à leurs maris, de s'abstenir d'ornemens d'or ; et à tous généralement, de s'entr'aimer les uns les autres, de souffrir avec soumission les afflictions et les persécutions ; aux pasteurs, de se conduire avec un entier désintéressement, et de gouverner leur troupeau avec charité et avec douceur, etc. Tout ceci est traité avec la majesté et la gravité qui convient à la prééminence de la dignité de cet Apôtre : le style en est serré, précis ; on y voit un zèle et une véhémence toute apostolique ; mais il y a quelques hébraïsmes, qui en rendent quelques endroits obscurs et difficiles à bien entendre.

La plus commune opinion soutient que cette lettre est écrite de Rome, la dixième année après la mort de Jésus-Christ, la quarante-troisième de l'ère vulgaire, avant le départ de saint Marc. Ce sentiment est appuyé sur ce que l'Apôtre dit, *chap. 5, v. 13* : *L'église qui est dans Babylone, et qui est élue comme vous, et mon fils Marc vous saluent* ; or, sous ce nom, on prétend que S. Pierre a voulu, ainsi que l'apôtre S. Jean, dans son Apocalypse, *chap. 17, v. 18*, désigner la ville de Rome, où Eusèbe assure que S. Pierre alla prêcher l'Évangile sous l'empire de Claude, et d'où il écrivit cette lettre. (*Voyez lib. 2, cap. 13 et 14*) ; et c'est à ce voyage qu'on applique ce qui est dit dans les Actes, *chap. 12, v. 17*, qu'après que saint Pierre fut sorti de la prison où Hérode l'avoit fait mettre, il partit pour s'en aller en un autre lieu : ce qui convient assez au nom de

de Chrétien, dont se sert ici S. Pierre, *chap. 4, v. 16*, qui a commencé d'être en usage pour la première fois à Antioche, l'an 41 de l'ère vulgaire. (*Voy. Act. 11, v. 26*), environ neuf ans après la mort de Jésus-Christ : mais, comme le même Apôtre, dans sa seconde lettre, *ch. 3, v. 1*, dit *que c'est la seconde lettre qu'il écrit à ces peuples*, et qu'il est évident que cette dernière lettre est écrite dans son dernier voyage de Rome, l'an 66 de l'ère vulgaire, trente-trois ans après la mort de Jésus-Christ, peu de temps avant son martyre. (*Voyez Epit. 2, ch. 1, v. 14 et 15*) ; plusieurs ont douté si cette première lettre n'a pas été écrite de Rome, peu de temps avant sa seconde, n'y ayant pas d'apparence que cet Apôtre leur eût cité une lettre écrite plus de vingt ans auparavant. D'autres prétendent que saint Pierre a écrit sa première lettre, de Babylone, métropole de la Syrie, ou de Babylone dans l'Egypte, ne pouvant concevoir quelle auroit été la raison pour laquelle cet Apôtre auroit caché aux nouveaux chrétiens, auxquels il écrit, le lieu de sa demeure, ni pourquoi il l'auroit qualifié d'un nom odieux ; d'autant plus que tout ce qu'on allègue ci-dessus des Actes, *chap. 12, v. 17*, et du nom de chrétien, dont il se sert dans cette Epître, *chap. 4, v. 16*, ne détruit point l'idée naturelle que l'on peut avoir, qu'elle est en effet écrite de Babylone. Mais la même difficulté qu'on a proposée sur le sentiment commun, que cette Epître est écrite en l'an 43 de l'ère vulgaire, subsiste toujours : car, soit qu'elle soit écrite de Rome, ou de Babylone, c'est toujours dans la même année ou environ ; et ainsi cette époque ne peut point convenir avec ce que l'Apôtre dit dans sa seconde lettre, *chap. 3, v. 1*. Cette lettre a été reçue générale-

ment de toutes les églises chrétiennes, et l'on n'a jamais douté qu'elle ne fût véritablement l'ouvrage de saint Pierre. ( Voyez Origène rapporté par Eusèbe, *lib. 3, cap. 3, et lib. 6, cap. 16.* ) Elle est citée par Tertullien, sous ce nom : *Petrus ad Ponticos, lib. Scorp. p. 497, de Rigault* ; par saint Clément d'Alexandrie, *lib. 2, Strom.*, et *lib. 1, Pædag. cap. 6* ; par S. Irenée, *lib. 4, cap. 37, advers. Hæres.* ; et par tous les Pères qui les ont suivis, et dans tous les catalogues dressés par les conciles de Laodicée, de Carthage et de Rome, etc.

PREMIÈRE ÉPÎTRE  
DE L'APÔTRE  
SAINT PIERRE.

---

CHAPITRE I.

§. I. *Être arrosés du sang du Sauveur. Attendre les biens promis. Avoir de la joie dans les maux.*

1. PIERRE, apôtre de Jésus-Christ, aux fidèles qui sont étrangers, et dispersés dans les provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie, et de la Bithynie;

2. Qui sont élus, selon la prescience de Dieu le Père, pour recevoir la sanctification du Saint-Esprit, pour obéir à Jésus-Christ, et pour être arrosés de son sang: que Dieu vous comble de plus en plus de sa grace et de sa paix.

3. Béni soit Dieu le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon la grandeur de sa miséricorde, nous a régénérés par la résurrection de Jésus-Christ, d'entre les morts, pour nous donner l'espérance de la vie,

148 I. ÉPITRE DE L'APOTRE

4. Et de cet héritage où rien ne peut ni se détruire, ni se corrompre, ni se flétrir, qui vous est réservé dans les cieux,

5. A vous que la vertu de Dieu garde par la foi, pour vous faire jouir du salut, qui doit être montré à découvert dans la fin des temps.

6. C'est ce qui vous doit transporter de joie, lors même que Dieu permet que, pendant cette vie qui est si courte, vous soyez affligés de plusieurs maux ;

7. Afin que votre foi ainsi éprouvée, étant beaucoup plus précieuse que l'or qui est éprouvé par le feu, se trouve digne de louange, d'honneur et de gloire à l'avènement glorieux de Jésus-Christ,

8. Que vous aimez, quoique vous ne l'ayez point vu, et en qui vous croyez, quoique vous ne le voyiez point encore maintenant : ce qui vous fait tressaillir d'une joie ineffable et pleine de gloire ;

9. Et remporter le salut de vos ames, *comme* la fin *et* le prix de votre foi.

10. C'est ce salut, dans la connoissance duquel les prophètes, qui ont prédit la grace qui vous étoit réservée, ont désiré de pénétrer, l'ayant recherché avec grand soin,

11. Et ayant examiné dans cette recherche, en quel temps et en quelle conjoncture l'esprit de Jésus-Christ, qui les instruisoit de l'avenir, leur marquoit que devoient arriver les souf-



frances de Jésus-Christ, et la gloire qui les devoit suivre ;

12. Il leur fut révélé, que ce n'étoit pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étoient ministres *et* dispensateurs de ces choses, que ceux qui vous ont prêché l'Évangile par le Saint-Ésprit envoyé du ciel, vous ont maintenant annoncées, et que les Anges mêmes desirent de pénétrer.

§. II. *Espérance vive et parfaite. Conversation sainte. Estime du prix de nos ames. Charité pure et sincère.*

13. C'est pourquoi ceignant les reins de votre ame, et vivant dans la tempérance, attendez avec une espérance parfaite la grace qui vous sera donnée à l'avènement de Jésus-Christ ;

14. *Evitant*, comme des enfans obéissans, de devenir semblables à ce que vous étiez autrefois, lorsque, dans votre ignorance, vous vous abandonniez à vos passions.

15. Mais soyez saints en toute la conduite de votre vie, comme celui qui vous a appelés est saint,

16. Selon qu'il est écrit : Soyez saints, parce que je suis saint.

17. Et puisque vous invoquez comme votre Père, celui qui, sans avoir égard à la différence des personnes, juge chacun selon ses œuvres,

ayez soin de vivre dans la crainte, durant le temps que vous demeurez comme étrangers sur la terre;

18. Sachant que ce n'a point été par des choses corruptibles, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de l'illusion où vous viviez à l'exemple de vos pères;

19. Mais par le précieux sang de Jésus-Christ, comme de l'agneau sans tache et sans défaut,

20. Qui avoit été prédestiné avant la création du monde, et qui a été manifesté dans les derniers temps, pour l'amour de vous;

21. Qui, par lui, croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts, et l'a comblé de gloire, afin que vous missiez votre foi et votre espérance en Dieu.

22. Rendez vos ames pures par une obéissance d'amour; et que l'affection sincère que vous aurez pour tous les frères, vous donne une attention continuelle à vous témoigner les uns aux autres une tendresse qui vienne du fond du cœur,

23. Ayant été régénérés, non d'une semence corruptible, mais d'une incorruptible, par la parole de Dieu, qui vit et subsiste éternellement.

24. Car toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe; l'herbe se sèche, et la fleur tombe;

25. Mais la parole du Seigneur demeure éter-

nellement ; et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile.

C H A P I T R E II.

§. I. *Desir du lait spirituel. Chrétiens pierres vivantes unies à Jésus-Christ ; rois et sacrificateurs.*

1. V O U S étant donc dépouillés de toute sorte de malice, de tromperie, de dissimulation, d'envie, et de médisances,

2. Comme des enfans nouvellement nés, desirez ardemment le lait spirituel et tout pur, afin qu'il vous fasse croître pour le salut,

3. Si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux.

4. Et vous approchant de lui, comme de la pierre vivante, que les hommes avoient rejetée, mais que Dieu a choisie, et mise en honneur,

5. Entrez vous-mêmes dans la structure de l'édifice, comme étant des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle, et un ordre de saints prêtres, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jésus-Christ.

6. C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture : Je vais mettre en Sion la principale pierre de l'angle, pierre choisie, qui fait tout l'honneur

de l'édifice; et quiconque y mettra sa foi *et* sa confiance, ne sera point trompé.

7. Cette pierre est donc en honneur aux yeux de votre foi; mais pour les incrédules, la pierre que les architectes ont rejetée, et qui néanmoins est devenue la tête de l'angle,

8. Leur est une pierre contre laquelle ils se heurtent, et une pierre qui les fait tomber, eux qui se heurtent contre la parole, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnés.

9. Mais quant à vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des prêtres-rois, la nation sainte, le peuple conquis, afin que vous publiiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière;

10. Vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu; vous qui n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde.

§. II. *Fidèle, étranger en ce monde; craint Dieu, honore les rois, confond les médisans par sa bonne vie.*

11. Je vous exhorte, mes bien-aimés, de vous abstenir, comme étrangers et voyageurs que vous êtes, des desirs charnels qui combattent contre l'ame.

12. Conduisez-vous parmi les Gentils d'une

manière sainte ; afin qu'au lieu qu'ils médisent de vous, comme si vous étiez des méchants, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire, les portent à rendre gloire à Dieu au jour de sa visite.

13. Soyez donc soumis, pour l'amour de Dieu, à toutes sortes de personnes, soit au roi comme au souverain,

14. Soit aux gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyés de sa part pour punir ceux qui font mal, et pour traiter favorablement ceux qui font bien.

15. Car c'est-là la volonté de Dieu, que par votre bonne vie vous fermiez la bouche aux hommes ignorans et insensés ;

16. Etant libres, non pour vous servir de votre liberté comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions, mais pour agir en serviteurs de Dieu.

17. Rendez à tous l'honneur *qui leur est dû* : aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi.

§. III. *Gloire du chrétien, souffrir l'injustice.*

*Patience de Jésus-Christ, modèle de la nôtre.*

*Mort du grand pasteur, vie de ses brebis.*

18. Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais même à ceux qui sont rudes et fâcheux.

19. Car, ce qui est agréable à Dieu, c'est que, dans la vue de lui plaire, nous endurons les maux *et* les peines qu'on nous fait souffrir avec injustice.

20. En effet, quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous endurez de mauvais traitemens? Mais, si en faisant bien, vous les souffrez avec patience, c'est-là ce qui est agréable à Dieu.

21. Car c'est à quoi vous avez été appelés, puisque même Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas.

22. Lui qui n'avoit commis aucun péché, et de la bouche duquel il n'est jamais sorti aucune parole de tromperie.

23. Quand on l'a chargé d'injures, il n'a point répondu par des injures: quand on l'a maltraité, il n'a point fait de menaces; mais il s'est livré entre les mains de celui qui le jugeoit injustement.

24. C'est lui-même qui a porté nos péchés dans son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché, nous vivions pour la justice. C'est par ses meurtrissures *et* par ses plaies que vous avez été guéris.

25. Car vous étiez comme des brebis égarées; mais maintenant vous êtes retournés au pasteur et à l'évêque de vos ames.



## C H A P I T R E III.

§. I. *Avis pour les personns mariées. Pureté, modestie dans les habits , et fermeté des femmes chrétiennes.*

1. QUE les femmes soient pareillement soumises à leurs maris , afin que s'il y en a qui ne croient pas à la parole , ils soient gagnés par la bonne vie de leurs femmes , sans le secours de la parole ;

2. Considérant que la crainte de Dieu vous inspire une conduite si pure.

3. Ne mettez point votre ornement à vous parer au dehors par la frisure des cheveux , par les enrichissemens d'or , et par la beauté des habits ;

4. Mais à *parer* l'homme *invisible* caché dans le cœur , par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur et de paix ; ce qui est un magnifique ornement aux yeux de Dieu.

5. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui espéroient en Dieu , se paroient , demeurant soumises à leurs maris :

6. Comme faisoit Sara , qui obéissoit à Abraham , l'appelant son Seigneur ; Sara , dis-je , dont vous êtes devenus les filles , en imitant sa bonne vie , et ne vous laissant abattre par aucune crainte.



7. Et vous de même, maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur *et* avec discrétion, comme le sexe le plus foible, et considérant qu'elles sont avec vous héri- tières de la grace qui donne la vie ; afin qu'il ne se trouve en vous aucun empêchement à la prière.

§. II. *Etre tendre et compatissant. Ne craindre point les maux. Répondre avec modestie. Souffrir de bon cœur. Batême.*

8. Enfin qu'il y ait entre vous tous une parfaite union de sentimens, une bonté compatissante, une amitié de frères, une charité indulgente accompagnée de douceur et d'humilité.

9. Ne rendez point mal pour mal, ni outrage pour outrage ; mais n'y répondez au contraire que par des bénédictions, sachant que c'est à cela que vous avez été appelés, afin de recevoir l'héritage de la bénédiction de Dieu.

10. Car si quelqu'un aime la vie, et desire que ses jours soient heureux, qu'il empêche que sa langue ne se porte à la médisance, et que ses lèvres ne prononcent des paroles de tromperie :

11. Qu'il se détourne du mal, et fasse le bien : qu'il recherche la paix, et qu'il travaille pour l'acquérir :

12. Car le Seigneur a les yeux ouverts sur

les justes, et les oreilles *attentives* à leurs prières; mais il regarde les méchans avec colère.

13. Et qui sera capable de vous nuire, si vous ne pensez qu'à faire du bien?

14. Que si néanmoins vous souffrez pour la justice, vous serez heureux. Ne craignez point les maux dont ils veulent vous faire peur, et n'en soyez point troublés.

15. Mais rendez gloire dans vos cœurs à la sainteté du Seigneur notre Dieu; et soyez toujours prêts de répondre pour votre défense à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance que vous avez;

16. Le faisant toutefois avec douceur et avec retenue, et conservant *en tout* une conscience pure, afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez en Jésus-Christ, rougissent de vous diffamer comme ils font:

17. Car il vaut mieux être maltraités, si Dieu le veut ainsi, en faisant bien, qu'en faisant mal;

18. Puisque Jésus-Christ même a souffert une fois la mort pour nos péchés, le Juste pour les injustes, afin qu'il nous pût offrir à Dieu, étant mort en sa chair, mais étant ressuscité par l'Esprit.

19. Par lequel aussi il alla prêcher aux esprits qui étoient retenus en prison,

20. Qui autrefois avoient été incrédules, lorsqu'au temps de Noé ils s'attendoient à la patience et à la bonté de Dieu, pendant qu'on

préparoit l'arche, en laquelle peu de personnes, savoir huit seulement, furent sauvées au milieu de l'eau :

21. Figure à laquelle répond maintenant le batême, non celui qui consiste à purifier la chair de ses souillures; mais celui qui engageant la conscience à se conserver pur pour Dieu, vous sauve par la résurrection de Jésus-Christ ;

22. Qui ayant détruit la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle, est monté au ciel, et est à la droite de Dieu ; les anges, les dominations, et les puissances lui étant assujétis.

#### C H A P I T R E IV.

§. I. *Passion de Jésus-Christ, armes du chrétien. Ne vivre que pour faire la volonté de Dieu.*

1. PUIS donc que Jésus-Christ a souffert la mort en sa chair, armez-vous de cette pensée, que quiconque est mort à la concupiscence charnelle, il n'a plus de commerce avec le péché.

2. En sorte que durant tout le temps qui lui reste de cette vie mortelle, il ne vive plus selon les passions de l'homme, mais selon la volonté de Dieu.

3. Car il *vous* doit bien suffire que dans le temps de votre première vie, vous vous soyez abandonnés aux mêmes passions que les païens, vivant dans les impudicités, dans les mauvais desirs, dans les ivrogneries, dans les banquets de dissolution *et* de débauche, dans les excès de vin, et dans le culte sacrilège des idoles.

4. Ils trouvent maintenant étrange que vous ne couriez plus avec eux, comme vous faisiez, à ces débordemens de débauche *et* d'intempérance, et ils prennent de là sujet de vous charger d'exécration.

5. Mais ils rendront compte à celui qui est tout prêt de juger les vivans et les morts :

6. C'est pour cela que l'Évangile a été aussi prêché aux morts, afin qu'ayant été punis devant les hommes, selon la chair, ils reçoivent devant Dieu la vie de l'esprit.

§. II. *Veiller dans la prière. S'entr'aimer chacun selon son don. Parler et agir par l'esprit de Dieu.*

7. Au reste, la fin de toutes choses s'approche : conduisez-vous donc avec sagesse, et soyez vigilans dans la prière.

8. Mais sur-tout ayez une charité persévérante les uns pour les autres ; car la charité couvre beaucoup de péchés.

9. Exercez entre vous l'hospitalité sans murmurer.

10. Que chacun de vous rende service aux autres, selon le don qu'il a reçu, comme étant de fidèles dispensateurs des différentes graces de Dieu.

11. Si quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par sa bouche. Si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il y serve comme n'agissant que par la vertu que Dieu lui donne; afin qu'en tout ce que vous faites, Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, auquel appartient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

§. III. *Paix et gloire dans la souffrance. Dieu juge ici les siens, et leur est fidèle.*

12. Mes chers frères, ne soyez point surpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivoit;

13. Mais réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de Jésus-Christ, afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire.

14. Vous êtes heureux si vous souffrez des injures et des diffamations pour le nom de Jésus-Christ; parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu, et son Esprit, repose sur vous.

15. Mais que nul de vous ne souffre comme homicide , ou comme larron , ou comme faisant de mauvaises actions , ou comme se mêlant d'affaires qui ne le regardent pas.

16. Que s'il souffre comme chrétien , qu'il n'en ait point de honte , mais qu'il en glorifie Dieu.

17. Car voici le temps où Dieu doit commencer son jugement par sa propre maison ; et s'il commence par nous , quelle sera la fin de ceux qui rejettent l'Évangile de Dieu ?

18. Que si le juste même se sauve avec tant de peine , que deviendront les impies et les pécheurs ?

19. C'est pourquoi que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu , *persévérant* dans les bonnes œuvres , remettent leurs ames entre les mains de celui qui en est le créateur , et qui leur sera fidèle.

## C H A P I T R E V.

§. I. *Le vrai pasteur veille sans intérêt, conduit sans dominer, est le modèle de son troupeau.*

1. JE vous prie, vous qui êtes prêtres, étant prêtre comme vous, et de plus, témoin des souffrances de Jésus-Christ, et même de cette gloire qui doit paroître un jour à découvert ;

2. Paissez le troupeau de Dieu dont vous êtes chargés, veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée, mais par une affection toute volontaire, qui soit selon Dieu; non par un honteux desir du gain, mais par une charité désintéressée;

3. Non en dominant sur l'héritage *du Seigneur*, mais en vous rendant les modèles de son troupeau, par une vertu qui naisse du fond du cœur.

4. Et lorsque le prince des pasteurs paroîtra, vous remporterez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.

§. II. *S'humilier devant Dieu, se reposer en lui. Veiller sur soi. Résister au démon. S'affermir de plus en plus.*

5. Et vous autres qui êtes jeunes, soyez aussi soumis aux prêtres. Tâchez tous de vous ins-



pirer l'humilité les uns aux autres ; parce que Dieu résiste aux superbes, et donne sa grace aux humbles.

6. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève dans le temps de sa visite ;

7. Jetant dans son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a soin de vous.

8. Soyez sobres, et veillez ; car le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.

9. Résistez-lui donc, en demeurant fermes dans la foi, sachant que vos frères qui sont répandus dans le monde, souffrent les mêmes afflictions que vous.

10. Mais je prie le Dieu de toute grace, qui nous a appelés en Jésus-Christ à son éternelle gloire, qu'après que vous aurez souffert un peu de temps, il vous perfectionne, vous fortifie, et vous affermisse, comme sur un solide fondement.

11. A lui soit la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

12. Je vous ai écrit assez brièvement, ce me semble, par *notre cher et fidèle frère* Silvain ; vous déclarant et vous protestant que la vraie grace de Dieu est celle en laquelle vous demeurez fermes.

13. L'église qui est dans Babylone, et est

164 I. ÉPITRE DE S. PIERRE.

élué comme vous , et mon fils Marc , vous saluent.

14. Saluez-vous l'un l'autre par un saint baiser. Que la paix soit avec vous tous qui êtes en Jésus-Christ. Amen.

FIN DE LA I. ÉPITRE DE S. PIERRE.

DEUXIÈME ÉPÎTRE  
DE L'APOTRE  
SAINT PIERRE.

## A R G U M E N T.

---

CETTE seconde lettre a été écrite par l'apôtre saint Pierre, peu de temps après la précédente, comme il le dit, *chap. 3, v. 1*, et est adressée, ainsi que la première, aux mêmes personnes qu'il qualifie du simple nom de fidèles; il l'écrivit lorsqu'il étoit à Rome, peu de temps avant son martyre, comme il le marque lui-même, *chap. 1, v. 13 et 14*; et c'est sur cette idée d'une mort prochaine, qu'il se détermina à leur écrire pour la seconde fois, *ibid. v. 12*, afin de les encourager à croître de plus en plus dans la voie de la perfection de l'Évangile, pour les fortifier et les prévenir contre les erreurs des faux apôtres et des faux prophètes, dont il décrit les erreurs et les désordres, les assurant qu'ils ne pourront éviter les effets de la vengeance et de la colère de Dieu; ce qu'il confirme par les exemples des châtimens dont la justice divine s'est servie contre les mauvais anges, et contre les hommes, par le déluge universel, et par l'embrâsement de Sodome, etc.: d'où il conclut, que pour éviter de tomber dans de pareils malheurs, ils doivent persévérer dans la foi qu'ils ont embrassée, telle qu'il la leur a enseignée, et que lui-même l'a apprise, non par des visions ou des histoires fabuleuses sur la foi d'autrui, mais comme ayant été lui-même témoin de toutes les vérités qu'ils ont apprises. Enfin, il les exhorte et les assure qu'il ne cessera pas de le faire, et même de donner ordre que d'autres le fassent après sa mort, pour les porter à la pratique des vertus, de la tempérance, de la patience, de la charité, et de la vigilance; afin qu'ils soient toujours prêts à paroître

au dernier jour du jugement de Dieu, qui les surprendra comme un larron, lorsqu'ils ne s'y attendront pas : et à cette occasion il les avertit de profiter des avis que l'apôtre saint Paul leur a donnés sur ce sujet.

Cette lettre est écrite de Rome, l'an 66 de l'ère vulgaire, trente-trois ans après la mort de Jésus-Christ, la treizième année de l'empire de Néron.

Quelques Pères anciens ont douté si cette Epître étoit véritablement de l'apôtre S. Pierre, et appuyoient leur doute sur la différence du style de cette Epître et de celui de la première. Ainsi S. Irénée et Origène, au rapport d'Eusèbe, *lib. 3, Hist. cap. 3 et 19, lib. 5, cap. 8, et lib. 6, cap. 19*; mais saint Jérôme soutient que cette seconde Epître n'est pas moins l'ouvrage de saint Pierre que la première, et que cette différence de style ne vient que des différens scribes dont cet Apôtre s'est servi; que Marc, son disciple et son interprète, étoit avec lui, lorsqu'il écrivit la première, et que ce fut ce disciple qui lui prêta sa plume; mais qu'étant allé à Alexandrie, lorsqu'il écrivit la seconde, l'Apôtre se servit sans doute d'un autre secrétaire: plusieurs même soutiennent que cette différence de style n'est pas si évidente qu'on le publie. Cette lettre porte le nom de Simon-Pierre, *cap. 1, v. 1*. L'Auteur dit, aux *v. 16, 17 et 18*, qu'il a été un des témoins de la Transfiguration de Jésus-Christ. Saint Pierre avoit insinué la même chose dans sa première lettre, *chap. 5, v. 1*; et ce même auteur assure ici, *chap. 3, v. 1*, que c'est la seconde lettre qu'il écrit aux mêmes personnes: tout cela convient parfaitement à saint Pierre; et l'on ne peut concevoir quel avantage un imposteur auroit pu tirer de contrefaire cet Apôtre: car, de prétendre que

ce qu'il dit ici, *chap. 3*, de la proximité du jugement dernier, se doit entendre de la prise de Jérusalem; et d'en conclure en conséquence, que saint Pierre n'en a pu être l'auteur, c'est une objection et une supposition qui tombe et se détruit d'elle-même par la lecture de ce chapitre: et en effet, cela n'a pas empêché que les premiers Pères de l'Eglise ne l'aient citée, comme ont fait saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Origène, saint Cyrille de Jérusalem, *Cateches. 4*, Amphiloque, saint Athanase, *orat. 2, in Arian. et Epist. ad Ammon. et ad Serapion.*; saint Grégoire de Nazianze, et saint Augustin, *lib. de Fid. et Operib., n. 22, t. 6, p. 177*, et qu'elle n'ait été mise au rang des livres canoniques par le concile de Laodicée, *Can. 60, ann. 370*; par le troisième concile de Carthage, *Can. 47, ann. 397*; par ceux de Rome, sous Innocent I et sous Gélase, *ann. 494*; et enfin par le dernier concile général de Trente, *Sess. 4. de Canon. Scripturæ.*

DEUXIÈME ÉPÎTRE  
DE L'APÔTRE  
SAINT PIERRE.

---

CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Enchaînement des vertus qui naissent de la foi, et se terminent à la parfaite charité. Qui n'a point les vertus est stérile et aveugle.*

1. SIMON-PIERRE, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à ceux qui ont reçu comme nous le précieux don de la foi, avec la justice de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

2. Que la grace et la paix croissent en vous de plus en plus par la connoissance de Dieu, et de Jésus-Christ notre Seigneur.

3. Comme sa puissance divine nous a donné toutes les choses qui regardent la vie et la piété, en nous faisant connoître celui qui nous a appelés par sa propre gloire et par sa propre vertu,

4. Et nous a ainsi communiqué les grandes et précieuses graces qu'il avoit promises, pour vous rendre par ces graces participans de la



nature divine, si vous fuyez la corruption de la concupiscence qui règne dans le siècle, par le dérèglement des passions.

5. Vous devez aussi de votre part apporter tout le soin possible pour joindre à votre foi la vertu ; à la vertu, la science ;

6. A la science, la tempérance ; à la tempérance, la patience ; à la patience, la piété ;

7. A la piété, l'amour de vos frères ; et à l'amour de vos frères, la charité.

8. Car si ces graces se trouvent en vous, et qu'elles y croissent de plus en plus, elles feront que la connoissance que vous avez de notre Seigneur Jésus-Christ ne sera point stérile et infructueuse.

9. Mais celui en qui elles ne sont point, est un aveugle, qui marche à tâtons, et qui a oublié de quelle sorte il a été purifié des péchés de sa vie passée.

§. II. *Affermir son élection par les bonnes œuvres. Transfiguration. Certitude des prophéties. Parole de Dieu, lampe de notre cœur.*

10. Efforcez-vous donc de plus en plus, mes frères, d'affermir votre vocation et votre élection par les bonnes œuvres ; car, agissant de cette sorte, vous ne pécherez jamais.

11. Et par ce moyen, Dieu vous donnera une entrée facile au royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

12. C'est pourquoi j'aurai soin de vous faire toujours ressouvenir de ces choses, quoique vous soyez confirmés dans la vérité dont je vous parle;

13. Croyant qu'il est bien juste que pendant que je suis *dans ce corps comme* dans une tente, je vous réveille, en vous en renouvelant le souvenir.

14. Car je sais que dans peu de temps, je dois quitter cette tente, comme notre Seigneur Jésus-Christ me l'a fait connoître.

15. Mais j'aurai soin que même après ma mort, vous puissiez toujours vous remettre ces choses en mémoire.

16. Au reste, ce n'est point en suivant des fables et des fictions ingénieuses, que nous vous avons fait connoître la puissance et l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ; mais c'est après avoir été nous-mêmes les spectateurs de sa majesté.

17. Car il reçut de Dieu le Père *un témoignage d'honneur et de gloire*, lorsque, de cette nuée où la gloire de Dieu paroissoit avec tant d'éclat, on entendit cette voix: Voici mon fils bien aimé, en qui j'ai mis toute mon affection; écoutez-le.

18. Et nous entendîmes nous-mêmes cette

## 172 II. ÉPITRE DE L'APOTRE

voix qui venoit du ciel, lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

19. Mais nous avons les oracles des prophètes, dont la certitude est plus affermie, auxquels vous faites bien de vous arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu d'obscurité, jusqu'à ce que le jour commence à paroître, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs;

20. Etant persuadés avant toutes choses, que nulle prophétie de l'Écriture ne s'explique par une interprétation particulière.

21. Car ce n'a point été par la volonté des hommes que les prophéties nous ont été anciennement apportées; mais ç'a été par le mouvement du Saint-Esprit que les saints hommes de Dieu ont parlé.

## C H A P I T R E II.

§. I. *Faux prophètes trafiquent des ames. Justice de Dieu sur les démons; sur tout le monde dans le déluge; sur Sodome.*

1. OR, comme il y a eu de faux prophètes parmi le peuple, il y aura aussi parmi vous de faux docteurs qui introduiront de pernicieuses hérésies; et renonçant au Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une soudaine ruine.

2. Leurs débauches seront suivies de plu-

sieurs , qui exposeront la voie de la vérité à la médisance ;

3. Et vous séduisant par des paroles artificieuses , ils trafiqueront de vos ames , pour satisfaire leur avarice ; mais leur condamnation , *qui est résolue* il y a long - temps , s'avance à grands pas , et la main qui les doit perdre n'est pas endormie.

4. Car si Dieu n'a point épargné les Anges qui ont péché , mais les a précipités dans l'abîme où les ténèbres leur servent de chaînes , pour être tourmentés , et tenus comme en réserve jusqu'au jugement ;

5. S'il n'a point épargné l'ancien monde , mais n'a sauvé que sept personnes avec Noé , prédicateur de la justice , en faisant fondre les eaux du déluge sur le monde des méchans ;

6. S'il a puni les villes de Sodome et de Gomorrhe en les ruinant de fond en comble , et les réduisant en cendres , en a fait un exemple pour ceux qui vivoient dans l'impiété ;

7. Et s'il a délivré le juste Lot , que ces abominables affligeoient *et persécutoient* par leur vie infâme ,

8. Ce juste , qui demouroit parmi eux , étant tous les jours tourmenté dans son ame juste par leurs actions détestables , qui offensoient ses yeux et ses oreilles :

9. *Il paroît par-là que* le Seigneur sait délivrer ceux qui le craignent , des maux par les-

quels ils sont éprouvés, et réserver les pécheurs au jour du jugement pour être punis.

§. II. *Faux docteurs, audacieux, attachés à leurs sens. Avars figurés par Balaam.*

10. Principalement ceux qui, pour satisfaire leurs desirs impurs, suivent les mouvemens de la chair, qui méprisent les puissances, qui sont fiers et audacieux, qui sont amoureux d'eux-mêmes, et qui, blasphémant la sainte doctrine, ne craignent point d'introduire les nouvelles sectes;

11. Au lieu que les Anges, quoiqu'ils soient plus grands en force et en puissance, ne se condamnent point les uns les autres avec des paroles d'exécration *et* de malédiction.

12. Mais ceux-ci, semblables à des animaux qui, sans raison, ne suivent que le mouvement de la nature, et sont nés pour être la proie des hommes qui les font périr, attaquant par leurs blasphêmes ce qu'ils ignorent, ils périront dans les infamies où ils se plongent,

13. Et ils recevront la récompense que mérite leur iniquité. Ils mettent la félicité à passer chaque jour dans les délices; ils sont la honte, et l'opprobre *de la religion*; ils s'abandonnent à des excès de bouche dans les festins de charité qu'ils font avec vous.

14. Ils ont les yeux pleins d'adultère et d'un

péché qui ne cesse jamais; ils attirent à eux par des amorces trompeuses les ames légères et inconstantes; ils ont dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut suggérer; ce sont des enfans de malédiction.

15. Ils ont quitté le droit chemin, et se sont égarés, en suivant la voie de Balaam, fils de Bosor, qui aimait la récompense de son iniquité;

16. Mais qui fut repris de son injuste dessein, une ânesse muette, qui parla d'une voix humaine, ayant réprimé la folie de ce prophète.

§. III. *Qui succombe au péché en est esclave.  
Rechûte pire que le premier état.*

17. Ce sont des fontaines sans eau, des nuées qui sont agitées par des tourbillons: de noires et profondes ténèbres leur sont réservées.

18. Car tenant des discours pleins d'insolence et de folie, ils amorcent par les passions de la chair et les voluptés sensuelles, ceux qui, peu de temps auparavant, s'étoient retirés des personnes infectées d'erreur;

19. Leur promettant la liberté, quoiqu'eux-mêmes soient esclaves de la corruption, parce que quiconque est vaincu, est esclave de celui qui l'a vaincu.

20. Que si après s'être retirés des corruptions du monde par la connoissance de Jésus-



Christ notre Seigneur et notre Sauveur, ils se laissent vaincre en s'y engageant de nouveau, leur dernier état devient pire que le premier.

21. Car il leur eût été meilleur de n'avoir point connu la voie de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue, et d'abandonner la loi sainte qui leur avoit été donné.

22. Mais ce qu'on dit d'ordinaire, par un proverbe véritable, leur est arrivé : Le chien est retourné à ce qu'il avoit vomé ; et le porc, après avoir été lavé, s'est vautré de nouveau dans la boue.

### C H A P I T R E III.

§. I. *Mille ans , un jour devant Dieu. Jugement et embrâsement du monde. Aspirer à ce jour de Dieu.*

1. MES bien-aimés, voici la seconde lettre que je vous écris ; et, dans toutes les deux, je tâche de réveiller vos ames simples *et* sincères par mes avertissemens ;

2. Afin que vous vous souveniez des paroles des saints prophètes, dont j'ai déjà parlé, et des préceptes de ceux que le Seigneur et le Sauveur vous a donnés pour apôtres.

3. Sachez, avant toutes choses, qu'aux der-  
niers



niers temps il viendra des imposteurs artificieux, qui suivront leurs propres passions,

4. Et qui diront : Qu'est devenue la promesse de son avènement ? Car depuis que les Pères sont dans le sommeil *de la mort*, toutes choses demeurent au même état qu'elles étoient au commencement du monde.

5. Mais c'est par une ignorance volontaire qu'ils ne considèrent pas que les cieux furent faits d'abord par la parole de Dieu, aussi-bien que la terre qui sortit du sein de l'eau, et qui subsiste par l'eau ;

6. Et que cependant ce fut par ces choses mêmes que le monde d'alors périt, étant submergé par le déluge des eaux.

7. Or, les cieux et la terre d'à présent sont gardés avec soin par la même parole, et sont réservés pour être brûlés par le feu, au jour du jugement et de la ruine des impies.

8. Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés : c'est qu'aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour.

9. Ainsi le Seigneur n'a point retardé l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent ; mais c'est qu'il exerce envers vous sa patience, ne voulant point qu'aucun périsse, mais que tous retournent à *lui par* la pénitence.

10. Or, comme un larron vient *durant la*

178 II. ÉPITRE DE L'APOTRE

*nuit* , aussi le jour du Seigneur viendra *tout-d'un-coup* ; et alors , dans le bruit d'une effroyable tempête , les cieus passeront , les élémens embrâsés se dissoudront , et la terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient.

11. Puis donc que toutes ces choses doivent périr , quels devez-vous être , et quelle doit être la sainteté de votre vie , et la piété *de vos actions* ,

12. Attendant et comme hâtant par vos desirs l'avénement du jour du Seigneur , où l'ardeur du feu dissoudra les cieus , et fera fondre tous les élémens ?

13. Car nous attendons , selon sa promesse , de nouveaux cieus , et une terre nouvelle , où la justice habitera.

§. II. *Saint Paul loué par saint Pierre , ses épîtres difficiles ; croître en grace et en science.*

14. C'est pourquoi , mes bien-aimés , vivant dans l'attente de ces choses , travaillez en paix , afin que Dieu vous trouve purs et irrépréhensibles ;

15. Et croyez que la longue patience dont use notre Seigneur est pour votre bien. Et c'est aussi ce que Paul , notre très-cher frère , vous a écrit , selon la sagesse qui lui a été donnée ;

16. Comme il fait aussi en toutes ses lettres, où il parle de ces mêmes choses, dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorans et légers détournent aussi-bien que les autres Ecritures, à de mauvais sens pour leur propre ruine.

17. Vous donc, mes frères, qui connoissez toutes ces choses, prenez garde à vous, de peur que vous laissant emporter aux égaremens de ces hommes insensés, vous ne tombiez de l'état ferme *et* solide où vous êtes établis.

18. Mais croissez de plus en plus dans la grace, et dans la connoissance de notre Seigneur et notre Sauveur Jésus-Christ. A lui soit gloire, et maintenant, et jusqu'au jour de l'éternité. Amen.

FIN DE LA II. ÉPÎTRE DE S. PIERRE.



PREMIÈRE ÉPÎTRE

DE L'APOTRE

SAIN T JEAN.

M:



## ARGUMENT.

---

QUOIQUE cette Epître ne porte ni le nom de son auteur, ni salut, ni souscription, on n'a jamais douté qu'elle ne fût de l'Apôtre Saint Jean, surnommé l'ÉVANGÉLISTE. Le style et le caractère désignent assez qu'il en est l'auteur : ce qu'il dit du Verbe, approche fort du premier chapitre de son Evangile, et le titre de *petits enfans*, qu'il donne fréquemment à ceux à qui il écrit, marque l'autorité que lui donnoit son grand âge ; le soin qu'il a de les avertir souvent de s'aimer les uns les autres, convient à ce qui est rapporté de lui par saint Jérôme, qu'étant dans une extrême vieillesse, il ne disoit autre chose dans les assemblées des fidèles, sinon, *Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres* ; et en effet, c'est ce qu'il répète plus de dix-huit fois dans cette lettre. Il paroît qu'il l'adresse aux Juifs et aux Gentils nouveaux convertis à la foi de Jésus-Christ. Saint Augustin suppose qu'elle a été écrite aux Parthes, c'est-à-dire aux fidèles répandus dans l'ancien empire des Perses. (*Voyez liv. 2, qu. Ev. qu. 39, n. 1, p. 266, tom. 3, part. 2*, et son Commentaire sur l'Epître aux Galates, *ibid. n. 40, p. 966* ; et Possidius, *in indicul. cap. 9.*) On ne sait point absolument le temps ni le lieu où il l'écrivit ; mais la plus commune opinion est que c'a été à Ephèse, sur la fin de sa vie, étant revenu de son exil de l'île de Patmos, l'an 101 de l'ère vulgaire, la soixante-sept, ou soixante-huitième année après la mort de Jésus-Christ ; ce que l'on appuie sur diverses conjectures, sur ce qu'il dit du bruit que l'on répandoit que le jugement étoit proche, *chap. 2, v. 18, et 19* ; sur ce qu'il y combat diverses hérésies qui n'ont



paru que vers ce temps-là, celle d'Ebion, de Cérinthe, et de Basilides, qui nioient la divinité de Jésus-Christ, qu'il fût Fils de Dieu. (*Voyez chap. 2, v. 18, 19, 22 et suiv., et chap. 4, v. 2 et 3*); et qu'il se fût véritablement revêtu de notre chair. (*Voyez chap. 1, v. 1, chap. 4, v. 14 et 15, chap. 5, v. 1, 5, 10 et suivans*); et c'est contre ces hérétiques qu'il établit par-tout la nécessité de la foi en la divinité de Jésus-Christ, en sa filiation divine, et en son Incarnation. Cet Apôtre en tout cela a gardé peu d'ordre; ce n'est proprement qu'un épanchement de cœur par lequel il fait connoître le zèle ardent qu'il avoit pour le salut de ses frères, et malgré ses interruptions fréquentes, on ne laisse pas d'appercevoir un enchaînement et une liaison suivis dans ses principes. Cette Epître a été mise dans les anciens catalogues au nombre des Ecritures généralement reçues de toutes les églises chrétiennes. (*Voyez Eusèbe, lib. 3, Hist. cap. 18 et 19, et lib. 7, cap. 20*), où il cite l'autorité de saint Denis d'Alexandrie, saint Cyrille de Jérusalem, *Cateches. 4.* (*Voyez les conciles de Laodicée, Can. 60, ann. 370; de Carthage 3, Can. 47, ann. 397, et Canon. 24, en 419*); ceux de Rome, sous Innocent I, et sous Gélase, *ann. 494*; et enfin le dernier concile général de Trente, *Sess. 4, de Canon. script.*; et elle est citée par saint Irénée, *lib. 3, advers. Heres., cap. 18.* (*Voyez Eusèbe, lib. 5, Hist. cap. 8*; saint Clément d'Alexandrie, *lib. 2, Strom. et lib. 3, Pædag. cap. 12*; Tertullien, *lib. de Anima, cap. 8, aliàs 18, advers. Prax. cap. 15, et lib. de Pudicitia, cap. 18*; Origène, *Homil. 9, in cap. 16 et 17; Numer.* (*Voyez Eusèbe, lib. 6, Hist. cap. 19*); et saint Cyprien, *lib. de Orat. dom. p. 193, édit. de Rigault, et Epist. 51, p. 71, ibid, etc.*

# PREMIÈRE ÉPÎTRE

DE L'APOTRE

## SAIN T J E A N.

---

### CHAPITRE PREMIER.

§. I. *Jésus-Christ. Vie éternelle apparue aux hommes. Société entre Dieu et nous. Joie du chrétien.*

1. N O U S vous annonçons la parole de vie , qui étoit des le commencement , que nous avons ouïe , que nous avons vue de nos yeux , que nous avons regardée avec attention , et que nous avons touchée de nos mains.

2. Car la vie *même* s'est rendue visible ; nous l'avons vue , nous en rendons témoignage , et nous vous l'annonçons cette vie éternelle qui étoit dans le Père , et qui s'est venu montrer à nous.

3. Nous vous prêchons , *dis-je* , ce que nous avons vu , et ce que nous avons ouï , afin que vous entriez vous-même en société avec nous , et que notre société soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ.

4. Et nous vous écrivons ceci , afin que vous en ayez de la joie ; mais une joie pleine *et* parfaite.

§. II. *Marcher dans la lumière pour avoir société avec Dieu. Nul sans péché. Sang de Jésus-Christ purifie.*

5. Or , ce que nous avons appris de Jésus-Christ , et ce que nous vous enseignons est , que Dieu est la lumière même , et qu'il n'y a point en lui de ténèbres.

6. De sorte que si nous disons que nous avons société avec lui , et que nous marchions dans les ténèbres , nous mentons , et nous ne pratiquons pas la vérité.

7. Mais si nous marchons dans la lumière , comme il est lui-même dans la lumière , nous avons ensemble une société mutuelle ; et le sang de Jésus-Christ son Fils nous purifie de tout péché.

8. Si nous disons que nous sommes sans péché , nous nous séduisons nous-mêmes , et la vérité n'est point en nous.

9. Mais si nous confessons nos péchés , il est fidèle et juste pour nous les remettre , et pour nous purifier de toute iniquité.

10. Que si nous disons que nous n'avons point de péché , nous le faisons menteur , et sa parole n'est point en nous.

## C H A P I T R E II.

§. I. *Jésus-Christ victime pour les péchés de tout le monde. Qui demeure en lui , doit marcher comme lui.*

1. MES petits enfans , je vous écris ceci , afin que vous ne péchiez point ; que si néanmoins quelqu'un pèche , nous avons pour avocat envers le Père , Jésus-Christ *qui est* juste :

2. Car c'est lui qui est la victime de propitiation pour nos péchés ; et non seulement pour les nôtres , mais aussi pour ceux de tout le monde.

3. Or ce qui nous assure que nous le connoissons *véritablement* , est si nous gardons ses commandemens.

4. Celui qui dit qu'il le connoît , et ne garde pas ses commandemens , est un menteur , et la vérité n'est point en lui ;

5. Mais si quelqu'un garde *ce que* sa parole nous ordonne , l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui. C'est par-là que nous connoissons que nous sommes en lui.

6. Celui qui dit , qu'il demeure en Jésus-Christ , doit marcher lui-même *comme* Jésus-Christ a marché.

§. II. *Qui hait son frère est dans les ténèbres. Qui aime le monde n'aime point Dieu. La triple concupiscence règne dans le monde.*

7. Mes très-chers frères , je ne vous écris point un commandement nouveau, mais le commandement ancien que vous avez reçu dès le commencement ; et ce commandement ancien est la parole que vous avez entendue.

8. Et néanmoins je vous dis que le commandement dont je vous parle est nouveau ; ce qui est vrai en Jésus-Christ et en vous , parce que les ténèbres sont passées , et que la vraie lumière commence déjà à luire.

9. Celui qui prétend être dans la lumière , et qui néanmoins hait son frère , est encore dans les ténèbres.

10. Celui qui aime son frère demeure dans la lumière , et rien ne lui est un sujet de chute et de scandale.

11. Mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres ; il marche dans les ténèbres , et il ne sait où il va , parce que les ténèbres l'ont aveuglé.

12. Je vous écris , mes petits enfans , parce que vos péchés vous sont remis au nom de Jésus-Christ.

13. Je vous écris , pères , parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement.

Je vous écris , jeunes gens , parce que vous avez vaincu le malin *esprit*.

14. Je vous écris , petits enfans , parce que vous avez connu le Père. Je vous écris , jeunes gens , parce que vous êtes forts , que la parole de Dieu demeure en vous , et que vous avez vaincu le malin *esprit*.

15. N'aimez ni le monde , ni rien de ce qui est dans le monde. Si quelqu'un aime le monde , l'amour du Père n'est point en lui :

16. Car tout ce qui est dans le monde est ou concupiscence de la chair , ou concupiscence des yeux , ou orgueil de la vie ; ce qui ne vient point du Père , mais du monde.

17. Or le monde passe , et la concupiscence du monde *passé avec lui* ; mais celui qui fait la volonté de Dieu , demeure éternellement.

§. III. *Plusieurs antechrists avant l'antechrist.*

*L'onction divine enseigne tout. Qui l'a reçue y doit demeurer.*

18. Mes petits enfans , c'est ici la dernière heure ; et comme vous avez ouï dire que l'antechrist doit venir , il y a dès maintenant plusieurs antechrists : ce qui nous fait connoître que nous sommes dans la dernière heure.

19. Ils sont sortis d'avec nous ; mais ils n'étoient pas des nôtres : car s'ils avoient été des nôtres , ils seroient demeurés avec nous.



Mais *ils en sont sortis*, afin qu'ils fussent reconnus, parce que tous ne sont pas des nôtres.

20. Quant à vous, vous avez reçu l'onction du Saint, et vous connoissez toutes choses.

21. Je ne vous ai pas écrit comme à des personnes qui ne connussent pas la vérité, mais comme à ceux qui la connoissent, et qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité.

22. Qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jésus soit le Christ? Celui-là est un antechrist qui nie le Père et le Fils.

23. Quiconque nie le Fils, ne reconnoît point le Père; et quiconque confesse le Fils, reconnoît aussi le Père.

24. Faites donc ensorte que ce que vous avez appris dès le commencement demeure toujours en vous. Que si ce que vous avez appris dès le commencement demeure toujours en vous, vous demeurerez aussi dans le Fils et dans le Père.

25. Et c'est ce que lui-même nous a promis en nous promettant la vie éternelle.

26. Voilà ce que j'ai cru vous devoir écrire touchant ceux qui vous séduisent.

27. Mais pour vous autres, l'onction que vous avez reçue du Fils de Dieu demeure en vous, et vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne: mais comme cette même onction vous enseigne toutes choses, et qu'elle est la



vérité exempte de tout mensonge, vous n'avez qu'à demeurer dans ce qu'elle vous enseigne.

28. Maintenant donc, mes petits enfans, demeurez dans cette onction, afin que lorsque *le Fils de Dieu* paroîtra *dans son avènement*, nous ayons de la confiance devant lui, et que nous ne soyons pas confondus par sa présence.

29. Si vous savez que Dieu est juste, sachez que tout homme qui vit selon la justice, est né de lui.

### C H A P I T R E   I I I .

§. I. *Chrétien inconnu au monde. Qui commet le péché est enfant du diable. Qui est né de Dieu ne pèche point.*

1. C O N S I D É R E Z quel amour le Père nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appelés, et que nous soyons en effet enfans de Dieu. C'est pour cela que le monde ne nous connoît pas, parce qu'il ne connoît pas *Dieu*.

2. Mes bien-aimés, nous sommes déjà enfans de Dieu ; mais ce que nous serons un jour ne paroît pas encore. Nous savons que lorsque Jésus-Christ se montrera *dans sa gloire*, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

3. Et quiconque a cette espérance en lui, se sanctifie, comme il est saint lui-même.

4. Tout homme qui commet un péché, commet aussi un violement de la loi ; car le péché est le violement de la loi.

5. Vous savez qu'il s'est rendu visible pour se charger de nos péchés, lui qui n'a fait aucun péché.

6. Quiconque demeure en lui, ne pèche point : et quiconque pèche, ne l'a point vu, et ne l'a point connu.

7. Mes petits enfans, que personne ne vous séduise. Celui qui fait les œuvres de justice, c'est celui-là qui est juste, comme Jésus-Christ est juste.

8. Celui qui commet le péché, est *enfant* du diable, parce que le diable pèche dès le commencement. Et c'est pour détruire les œuvres du diable, que le Fils de Dieu est venu au monde.

9. Quiconque est né de Dieu ne commet point de péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui ; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu.

10. C'est en cela que l'on connoît ceux qui sont enfans de Dieu, et ceux qui sont enfans du diable. Tout homme qui n'est point juste, n'est point de Dieu, non plus que celui qui n'aime point son frère.

§. II. *Qui n'aime point , demeure en la mort. Aimer non de parole , mais en vérité. Dieu demeure en nous par son saint Esprit.*

11. Car ce qui vous a été annoncé, et que vous avez ouï dès le commencement, est que que vous vous aimiez les uns les autres ;

12. Loin de faire comme Caïn, qui étoit *enfant* du malin *esprit*, et qui tua son frère. Et pourquoi le tua-t-il ? Parce que ses actions étoient méchantes, et que celles de son frère étoient justes.

13. Ne vous étonnez pas, mes frères, si le monde vous hait.

14. Nous reconnoissons à l'amour que nous avons pour nos frères, que nous sommes passés de la mort à la vie. Celui qui n'aime point, demeure dans la mort.

15. Tout homme qui hait son frère, est un homicide, et vous savez que nul homicide n'a la vie éternelle résidante en lui.

16. Nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous. Et nous devons donner aussi notre vie pour nos frères.

17. Que si quelqu'un a des biens de ce monde, et que voyant son frère en nécessité, il lui ferme son cœur *et* ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ?

194 I. ÉPITRE DE L'APOTRE

18. Mes petits enfans , n'aimons pas de parole , ni de la langue , mais par les œuvres et en vérité.

19. Car c'est par-là que nous connoissons que nous sommes *enfans* de la vérité , et que nous en persuaderons notre cœur en la présence de Dieu.

20. Que si notre cœur nous condamne , *que ne fera point* Dieu *qui* est plus grand que notre cœur , et qui connoît toutes choses ?

21. Mes bien-aimés , si notre cœur ne nous condamne point , nous avons de la confiance devant Dieu.

22. Et quoi que ce soit que nous lui demandions , nous le recevrons de lui , parce que nous gardons ses commandemens , et que nous faisons ce qui lui est agréable.

23. Et le commandement qu'il nous a fait est de croire au nom de son Fils Jésus-Christ , et de nous aimer les uns les autres , comme il nous l'a commandé.

24. Or celui qui garde les commandemens de Dieu , demeure en Dieu , et Dieu en lui ; et c'est par l'Esprit qu'il nous a donné , que nous connoissons qu'il demeure en nous.

## CHAPITRE IV.

§. 1. *Qui est à Dieu est plus grand que le monde. Le monde écoute ceux qui sont à lui. Qui est à Dieu écoute Dieu.*

1. MES bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu ; car plusieurs faux prophètes se sont élevés dans le monde.

2. Voici à quoi vous reconnoîtrez qu'un esprit est de Dieu : Tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans une chair *véritable*, est de Dieu ;

3. Et tout esprit qui divise Jésus-Christ, n'est point de Dieu, et c'est-là l'antechrist dont vous avez ouï dire qu'il doit venir, et il est déjà dans le monde.

4. Mes petits enfans, vous l'avez vaincu, vous qui êtes de Dieu, parce que celui qui est en vous est plus grand que celui qui est dans le monde.

5. Ils sont du monde, c'est pourquoi ils parlent selon l'esprit du monde, et le monde les écoute.

6. Mais pour nous, nous sommes de Dieu ; celui qui connoît Dieu nous écoute, celui qui n'est point de Dieu, ne nous écoute point. C'est

par-là que nous connoissons l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur.

§. II. *Qui aime Dieu, est connu de lui. Qui n'aime point Dieu, ne le connoît point. Aimons Dieu comme il nous a aimés.*

7. Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car l'amour *et* la charité est de Dieu, et tout homme qui aime est né de Dieu, et il connoît Dieu.

8. Celui qui n'aime point, ne connoît point Dieu, car Dieu est amour.

9. C'est en cela que Dieu a fait paroître son amour envers nous, en ce qu'il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui.

10. Et cet amour consiste en ce que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'est lui qui nous a aimés le premier, et qui a envoyé son Fils *pour être* la victime de propitiation pour nos péchés.

11. Mes bien-aimés, si Dieu nous a aimés de cette sorte, nous devons aussi nous aimer les uns les autres.

12. Nul homme n'a jamais vu Dieu. Que si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour est parfait en nous.

13. Ce qui nous fait connoître que nous demeurons en lui, et lui en nous, c'est qu'il nous a rendus participans de son Esprit.



14. Nous en avons été témoins , et nous en rendons témoignage , que le Père a envoyé son Fils *pour être* le Sauveur du monde.

§. III. *Qui demeure dans l'amour , demeure en Dieu. L'amour parfait chasse la crainte. Qui n'aime point son frère n'aime point Dieu.*

15. Quiconque donc aura confessé que Jésus est le Fils de Dieu , Dieu demeure en lui , et lui en Dieu.

16. Et nous avons connu et cru *par la foi* l'amour que Dieu a pour nous. Dieu est amour , et ainsi quiconque demeure dans l'amour , demeure en Dieu , et Dieu *demeure* en lui.

17. L'amour de Dieu est donc parfait en nous , lorsque nous rendant en ce monde tel qu'il est lui-même , il nous remplit de confiance pour le jour du jugement.

18. La crainte ne se trouve point avec la charité , mais la charité parfaite chasse la crainte ; car la crainte est accompagnée de peine , et celui qui craint n'est point parfait dans la charité.

19. Aimons donc Dieu , puisque c'est lui qui nous a aimés le premier.

20. Si quelqu'un dit : J'aime Dieu , et ne laisse pas de haïr son frère , c'est un menteur ; car comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit , peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?



21. Et c'est de Dieu même que nous avons reçu ce commandement : Que celui qui aime Dieu , doit aussi aimer son frère.

## C H A P I T R E V.

§. I. *Qui est né de Dieu est vainqueur du monde. Qui croirons-nous, si nous ne croyons Dieu ? Qui ne croit pas , fait Dieu menteur.*

1. QUICONQUE croit que Jésus est le Christ , est né de Dieu ; et quiconque aime celui qui a engendré , aime aussi celui qui a été engendré.

2. Nous connoissons que nous aimons les enfans de Dieu , quand nous aimons Dieu , et que nous gardons ses commandemens ;

3. Parce que l'amour que nous avons pour Dieu , consiste à garder ses commandemens ; et ses commandemens ne sont point pénibles.

4. Car tous ceux qui sont nés de Dieu , sont victorieux du monde , et cette victoire par laquelle le monde est vaincu , est *l'effet de* notre foi.

5. Qui est celui qui est victorieux du monde , sinon celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu ?

6. C'est ce même Jésus-Christ qui est venu avec l'eau et avec le sang ; non seulement avec l'eau , mais avec l'eau et avec le sang. Et c'est l'Esprit qui rend témoignage que Jésus-Christ est la vérité.

7. Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel , le Père , le Verbe , et le S. Esprit ; et ces trois sont une même chose.

8. Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre , l'esprit , l'eau et le sang ; et ces trois sont une même chose.

9. Si nous recevons le témoignage des hommes , celui de Dieu est plus grand. Or c'est Dieu même qui a rendu ce grand témoignage en faveur de son Fils.

10. Celui qui croit au Fils de Dieu , a dans soi-même le témoignage de Dieu. Celui qui n'y croit pas , fait Dieu menteur , parce qu'il ne croit pas au témoignage que Dieu a rendu de son Fils.

11. Et ce témoignage est , que Dieu nous a donné la vie éternelle , et c'est en son Fils que se trouve cette vie.

12. Celui qui a le Fils , a la vie ; celui qui n'a point le Fils , n'a point la vie.

§. II. *Qui est né de Dieu se conserve pur. Monde plongé dans la malignité. Jésus-Christ vrai Dieu.*

13. Je vous écris ces choses , afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle , vous qui croyez au nom du Fils de Dieu.

14. Et ce qui nous donne de la confiance envers Dieu , c'est qu'il nous exauce en tout ce

que nous lui demandons qui est conforme à sa volonté.

15. Car nous savons qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons, et nous le savons, parce que nous avons déjà reçu l'effet des demandes que nous lui avons faites.

16. Si quelqu'un voit son frère commettre un péché qui ne va point à la mort, qu'il prie, et *Dieu* donnera la vie à ce pécheur, si son péché ne va point à la mort. *Mais* il y a un péché qui va à la mort, et ce n'est pas pour ce péché là que je dis que vous priez.

17. Toute iniquité est péché, mais il y a un péché qui va à la mort.

18. Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point, mais la naissance *qu'il a reçue* de Dieu le conserve pur, et le malin *esprit* ne lui touche point.

19. Nous savons que nous sommes de Dieu, et que tout le monde est sous l'empire du malin *esprit*.

20. Et nous savons encore que le Fils de Dieu est venu, et qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connoissions le vrai Dieu, et que nous soyons en son vrai Fils. C'est lui qui est le vrai Dieu et la vie éternelle.

21. Mes petits enfans, gardez-vous des idoles. Amen.

DEUXIÈME ÉPÎTRE

DE L'APÔTRE

SAINT JEAN.



## ARGUMENT.

---

CETTE Epître ne porte aucun nom particulier que celui de prêtre et d'ancien ; mais elle est adressée à une dame , nommée Electe , ou parce que c'étoit son nom , ou parce que c'étoit une dame chrétienne : selon le grec , elle s'appelloit *Electe*. Il paroît qu'elle étoit veuve , qu'elle avoit des enfans , et qu'ils étoient parfaitement unis avec elle dans l'unité de la foi : ce qui a obligé l'Apôtre de leur adresser à tous cette même lettre , dans laquelle il leur déclare qu'il a plusieurs choses à leur dire ; mais qu'espérant les aller voir bientôt , il se réserve à le faire de vive voix ; et en attendant , il les avertit de se précautionner contre une nouvelle hérésie qui se répandoit dans le monde , contre la vérité de l'incarnation de Jésus-Christ ; de fuir ceux qui l'enseignent , comme des séducteurs et des antechrists ; de s'abstenir de les recevoir dans leur maison , et de les saluer dans les rues. Il loue cette sainte veuve et ses enfans , de l'amour qu'ils ont pour la vérité , et pour ceux qui l'aiment , et les exhorte à y persévérer ; il leur recommande sur-tout l'amour du prochain , comme un des premiers et des principaux devoirs du chrétien ; et il finit par des recommandations qu'il leur fait de la part des enfans de la sœur de la dame Electe à laquelle il écrit cette lettre.

Cette Epître , quoique très-courte , renferme presque tout le sujet de la première lettre ; l'esprit , les sentimens , les expressions , en sont tout pareils : en sorte que l'on n'en peut pas méconnoître l'auteur. Elle est citée sous le nom de saint Jean , disciple du Seigneur , par saint Irénée , *lib. 1 , advers. Heres. cap. 13* ; par S. Clément

d'Alexandrie, *lib. 2, Strom.*, qui tacitement l'insinue, en citant la première sous ce titre : *Saint Jean, dans sa grande lettre*; par Tertullien, *lib. Præscript. p. 214, édit. de Rigault*; par Aurélius, évêque de Chullabe; dans le concile de Carthage, sous saint Cyprien, *n. 81, p. 290, édit. de Rigault*; elle a été mise, dans les anciens catalogues, au nombre des épîtres catholiques et des écritures canoniques. (*Voy.* l'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, et saint Cyrille de Jérusalem, *Catech. 4*; les conciles de Laodicée, *Can. 60, ann. 370*; de Carthage 3, *Can. 47, ann. 397, et Can. 24, ann. 419*; ceux de Rome, sous Innocent I et sous Gélase, *ann. 494*; et le dernier concile général de Trente, *Sess. 4, de Canon. script.*) Et quoique quelques particuliers aient douté si cette lettre étoit en effet de saint Jean l'Evangeliste, ou de quelque autre, ils n'ont pas laissé de la regarder comme faisant partie des Ecritures reçues dans l'Eglise. (*Voyez* ce que dit Eusèbe, *lib. 3, Hist. cap. 18 et 19*, et ce qu'il rapporte, *lib. 6, cap. 19 ibid.* d'Origène, et *lib. 7, cap. 20*, de Denis d'Alexandrie.)

On ne sait point le lieu, ni même le temps où l'Apôtre écrivit cette lettre; mais comme il y traite la même matière, et qu'il y parle des mêmes erreurs que dans sa première lettre, on croit qu'il l'écrivit du même lieu, et à-peu-près dans le même temps.



# DEUXIEME ÉPÎTRE

DE L'APOTRE

SAIN T J E A N.

---

§. *Il fortifie Electe et ses enfans dans la charité et dans la foi. Il les prévient contre les hérétiques , et leur défend toute communication avec eux. Il n'écrit pas au long , espérant de les voir bientôt.*

1. LE prêtre , à la dame Electe et à ses enfans , que j'aime dans la vérité , et qui ne sont pas aimés de moi seul , mais que tous ceux qui connoissent la vérité , aiment comme moi ,

2. Pour l'amour de cette *même* vérité qui demeure en nous , et qui sera en nous éternellement.

3. Que Dieu le Père , et Jésus-Christ , Fils du Père , vous donnent la grace , la miséricorde et la paix dans la vérité et dans la charité.

4. J'ai eu bien de la joie de voir quelques-uns de vos enfans qui marchent dans la vérité , selon le commandement que nous avons reçu du Père.

5. Et je vous prie maintenant , madame , que nous ayons une charité mutuelle les uns pour les autres ; et ce que je vous écris n'est pas un commandement nouveau , mais le même que nous avons reçu dès le commencement.

6. Or la charité consiste à marcher dans les commandemens de Dieu. Tel est le commandement que vous avez reçu d'abord , afin que vous l'observiez.

7. Car plusieurs imposteurs se sont élevés dans le monde , qui ne confessent point que Jésus-Christ est venu dans une chair *véritable*. Celui *qui ne le confesse point* , est un séducteur et un antechrist.

8. Prenez garde à vous , afin que vous ne perdiez pas les bonnes œuvres que vous avez faites , mais que vous en receviez une pleine récompense.

9. Quiconque ne demeure point dans la doctrine de Jésus-Christ , mais s'en éloigne , ne possède point Dieu ; et quiconque demeure dans sa doctrine , possède le Père et le Fils.

10. Si quelqu'un vient vers vous , et ne fait pas profession de cette doctrine , ne le recevez pas dans votre maison , et ne le saluez point.

11. Car celui qui le salue participe à ses mauvaises actions.

12. Quoique j'eusse plusieurs choses à vous mander , je n'ai pas voulu le faire par écrit , espérant vous aller voir et vous en entretenir

de vive voix, afin que votre joie soit pleine et parfaite.

13. Les enfans de votre sœur Electe vous saluent.

FIN DE LA II. ÉPÎTRE DE S. JEAN.

TROISIÈME

TROISIÈME ÉPÎTRE

DE L'APOTRE

SAIN T J E A N.



## A R G U M E N T.

---

CETTE troisième Lettre de l'apôtre saint Jean n'est proprement qu'une lettre de recommandation que cet Apôtre écrivit à Caius, en faveur de quelques fidèles qui devoient passer en ses quartiers ; il le prie de les bien recevoir, et de leur fournir tout ce qui leur seroit nécessaire pour aller au lieu où ils avoient charge de se rendre ; il lui dit qu'il fonde l'assurance qu'il a que sa prière lui sera agréable, sur l'expérience et les preuves qu'il a de sa libéralité et de sa charité envers les fidèles, et sur-tout envers les pélerins et les étrangers, et sur le cas qu'il doit faire de ceux qui, comme ceux-ci, ont quitté les Gentils, dépouillés de tout secours, et de tout ce qui est nécessaire à la vie, pour ne pas nuire au progrès de l'Évangile. Il lui déclare qu'il a beaucoup de choses à lui dire, mais que comme il espère de l'aller voir dans peu, il aime mieux remettre le tout à une conversation de vive voix : en attendant, il lui décharge son cœur au sujet de Diotrèphe, qui exerçoit dans l'Église, sur les fidèles, une domination injuste, en leur interdisant l'exercice de l'hospitalité, et chassant des assemblées ceux qui ne vouloient pas lui obéir en cela. L'Apôtre en finissant cette lettre, se loue beaucoup de Dénétrius, et charge Caius de saluer de sa part tous ses amis. On ne sait point le temps auquel cette lettre fut écrite ; mais on présume que ç'a été à-peu-près dans le même temps, et du même lieu que la précédente.

A l'égard de l'antiquité et de l'authenticité de cette lettre, on renvoie le lecteur à ce que l'on a rapporté



dans l'avertissement qui est à la tête de la seconde, d'autant qu'elle a été citée par les mêmes Pères, et mise par l'Eglise dans les mêmes catalogues.

# TROISIÈME ÉPÎTRE

DE L'APOTRE

## SAIN T J E A N.

---

§. *Il loue Caius de vivre selon la foi. Il se réjouit d'apprendre son hospitalité. Il l'y excite davantage. Il l'avertit des vices de Diotrèphe. Il rend témoignage à la vertu de Démétrius. Il espère d'aller voir Caius.*

1. LE prêtre, à mon cher Caius, que j'aime dans la vérité.

2. Mon bien-aimé, je prie Dieu que tout soit chez vous en aussi bon état, pour ce qui regarde vos affaires et votre santé, que je sais qu'il y est pour ce qui regarde votre ame.

3. Car je me suis fort réjoui, lorsque les frères qui sont venus, ont rendu témoignage à votre piété sincère, et à la vie que vous menez selon la vérité.

4. Je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfans marchent dans la vérité.

5. Mon bien-aimé, vous faites une bonne œuvre, d'avoir un soin charitable pour les

214 III. ÉPITRE DE L'APOTRE  
frères , et particulièrement pour les étrangers ,

6. Qui ont rendu témoignage à votre charité , en présence de l'Eglise ; et vous ferez bien de les faire conduire *et* assister dans leurs voyages d'une manière digne de Dieu.

7. Car c'est pour son nom qu'ils se sont retirés d'avec les Gentils , sans rien emporter avec eux.

8. Nous sommes donc obligés de traiter favorablement ces sortes de personnes , pour travailler avec eux à l'avancement de la vérité.

9. J'aurois écrit à l'Eglise ; mais Diotrèphe , qui aime à y tenir le premier rang , ne veut point nous recevoir.

10. C'est pourquoi , si je vais jamais chez vous , je lui ferai bien connoître quel est le mal qu'il commet , en semant contre nous des médisances malignes ; et ne se contentant point de cela , non seulement il ne reçoit point les frères , mais il empêche même ceux qui les voudroient recevoir , et les chasse de l'église.

11. Mon bien-aimé , n'imites point ce qui est mauvais , mais ce qui est bon. Celui qui fait bien , est de Dieu ; mais celui qui fait mal , ne connoît point Dieu.

12. Tout le monde rend un témoignage avantageux à Démétrius , et la vérité même le lui rend : nous le lui rendons aussi nous-mêmes ,

et vous savez que notre témoignage est véritable.

13. J'avois plusieurs choses à vous mander; mais je ne veux point le faire par écrit;

14. Parce que j'espère vous voir bientôt: alors nous nous entretiendrons de vive voix.

15. La paix soit avec vous. Nos amis d'ici vous saluent. Saluez nos amis *de ma part*, chacun en particulier.

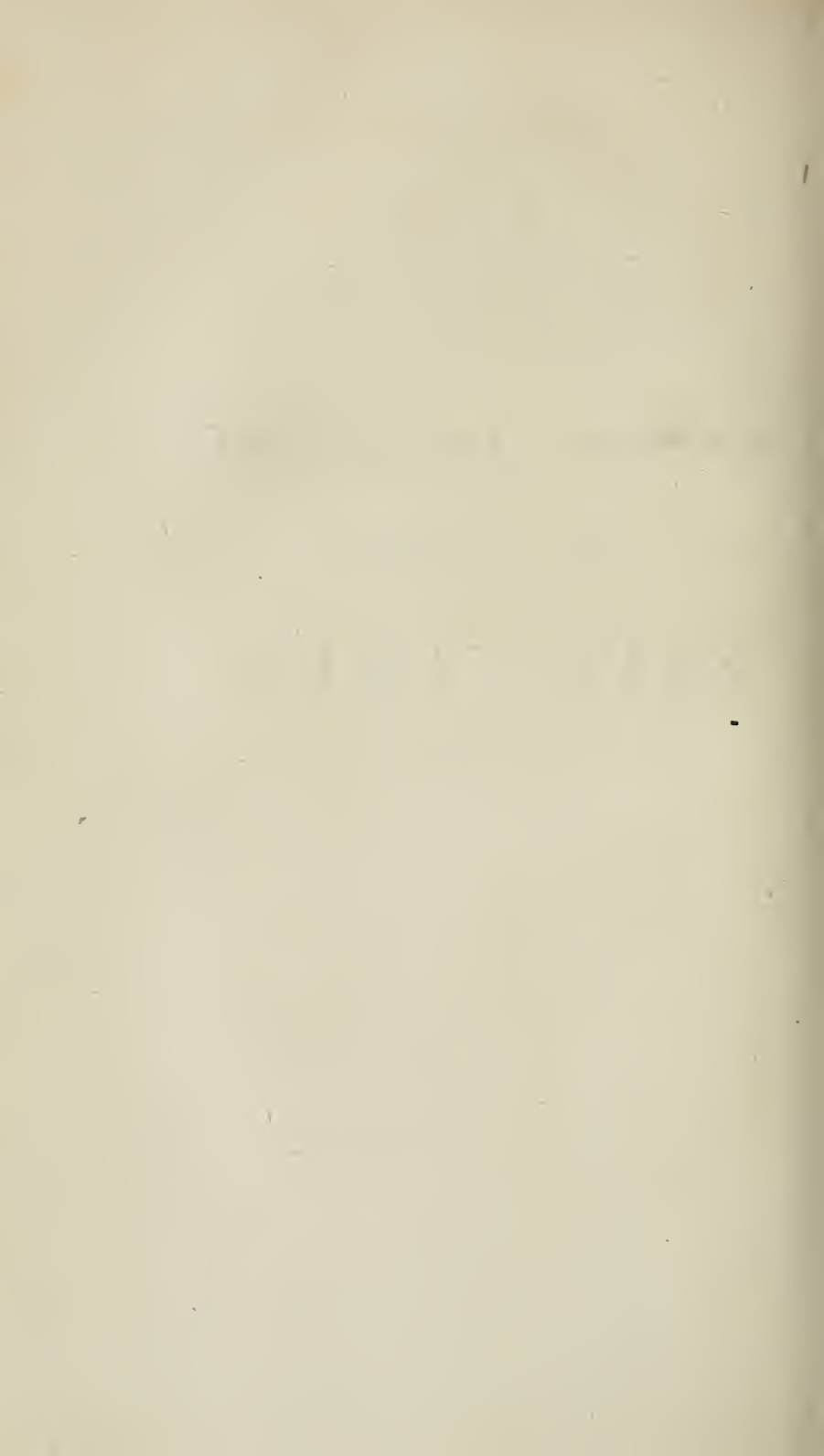
FIN DE LA III. ÉPITRE DE S. JEAN.



ÉPÎTRE CATHOLIQUE

DE L'APOTRE

SAINT JUDE.





P R É F A C E  
DE SAINT JÉRÔME,

*Tirée du Catalogue des Ecrivains  
Ecclésiastiques.*

JUDE, frère de Jacques le Mineur, a laissé une petite Epître, qui est une des sept Catholiques ; et, quoique quelques-uns la rejettent, à cause d'un passage qui y est cité d'un livre apocryphe d'Enoch, cependant l'antiquité et l'usage l'ont autorisée, et elle a été mise au rang des livres de l'Ecriture, dès le quatrième siècle.



## ARGUMENT.

---

CETTE Lettre est écrite par l'apôtre saint Jude , à tous les fidèles indistinctement , auxquels , après le salut ordinaire , il déclare que la nécessité où il est de contribuer à leur salut , l'oblige de les exhorter à persévérer dans la foi qu'ils ont reçue , à éviter les nouveaux hérétiques qui s'élevoient contre Dieu en renonçant à Jésus-Christ , s'abandonnoient au gré de leurs passions déréglées , ne reconnoissant au-dessus d'eux aucune puissance , et profanoient par leurs débauches les repas de charité et les assemblées des fidèles ; parloient avec orgueil , et ne s'étudioient qu'à s'enrichir par des gains honteux. Il dit qu'ils sont semblables à Caïn , à Balaam et à Coré ; que ce sont des nuées sans eau , des arbres stériles et morts , comparables à la légereté des vents , et à l'inconstance des vagues de la mer et à des étoiles errantes ; que c'est d'eux dont Enoch et les Apôtres ont prédit la venue dans les derniers temps ; et , pour faire sentir aux fidèles le danger auquel ils s'exposeroient en suivant les erreurs de ces hérétiques , l'Apôtre rapporte les divers exemples des châtimens dont Dieu a puni avec éclat les incrédules , les impudiques , les rebelles et les séditeux , mais principalement ce qui est arrivé aux anges rebelles , aux villes de Sodome et de Gomorrhe , et aux Juifs dans le désert. Enfin , il les invite à persévérer dans la foi , à prier beaucoup , à mettre en Dieu toute leur confiance , à travailler au salut de leurs frères , et à fixer toute leur espérance dans la jouissance de la vie éternelle. Tout ceci est écrit d'un style vif , plein de force et de noblesse , orné de comparaisons et d'exemples : il semble même que cet Apôtre ait copié

mot à mot le second chapitre et partie du troisième de la seconde Epître de saint Pierre : ce qui a fait conclure que cette Epître a été écrite la dernière de toutes , et après la mort des apôtres saint Pierre et saint Paul ; d'autant qu'aux *v. 17 et 18* de cette Epître , saint Jude dit à ceux à qui il écrit , qu'ils se souviennent de ce que les Apôtres du Seigneur leur avoient dit , qu'aux derniers temps , etc. ; ce qui en effet se trouve avoir été prédit par saint Pierre , dans sa seconde lettre , *chap. 3, v. 2 et suiv.*

Plusieurs des anciens Pères et autres écrivains qui ont mis cette Epître au nombre des Ecritures canoniques , avouent néanmoins qu'elle n'étoit pas reçue également de tous. (*Voy. Eusèbe, lib. 2, Hist. cap. 22, et lib. 3, cap. 19, et lib. 6, cap. 11.*) S. Jérôme , dans son Catalogue , dit qu'elle a été regardée comme douteuse par plusieurs , parce que l'auteur y cite le livre apocryphe d'Enoch , *v. 14* ; mais qu'il y a cependant déjà long-temps que son autorité a prévalu , et qu'elle est comprise au rang des Ecritures saintes. Elle est citée par saint Clément d'Alexandrie , *lib. 3, Strom.* ; par Tertullien , *lib. de Habitu mulieb. cap. 3* ; par Origène , *in cap. 13 Matth., et lib. 3, Periarch. cap. 11, et Hom. 7, sur Josué, cap. 6* ; par saint Jérôme , *Epist. ad Paulin.* ; saint Augustin , *lib. de Doctr. christ.* Elle a été mise dans presque tous les catalogues anciens. (*Voyez la Synopse attribuée à saint Athanase , saint Cyrille de Jérusalem, Cateches. 4 ; le concile de Laodicée, Can. 60, ann. 370 ; le troisième et le quatrième de Carthage, Can. 47, ann. 397, et Can. 24, ann. 419 ; les conciles de Rome , sous Innocent I et sous Gélase, ann. 494 ; et le dernier concile général de Trente, Sess. 4, de Script. canon.*)

# ÉPÎTRE CATHOLIQUE

DE L'APOTRE

## SAIN T J U D E.

---

§. I. *Combattre pour la foi et pour la Tradition.  
Exemple de la justice de Dieu sur les démons, sur Sodome, et sur Pharaon.*

1. J U D E, serviteur de Jésus-Christ, et frère de Jacques, à ceux que Dieu le Père a sanctifiés, et que Jésus-Christ a conservés en les appelant.

2. Que la miséricorde, la paix et la charité s'augmentent en vous de plus en plus.

3. Mes bien-aimés, ayant  *toujours* souhaité avec grande ardeur de vous écrire touchant le salut qui nous est commun, je m'y trouve maintenant obligé par nécessité, pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois laissée par tradition aux saints.

4. Car il s'est glissé  *parmi vous* certaines gens, dont il avoit été prédit il y a long-temps,  *qu'ils s'attireroient* ce jugement; gens qui changent la grace de notre Dieu  *en une licence de* dissolution, et qui renoncent Jésus-Christ, notre unique maître, et notre Seigneur.

5. Or, je veux vous faire souvenir de ce que vous avez appris autrefois, qu'après que le Seigneur eut sauvé le peuple *d'Israël*, en tirant de l'Égypte, il fit périr ensuite ceux qui furent incrédules;

6. Qu'il retient liés de chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, et réserve pour le jugement du grand jour, les Anges qui n'ont pas conservé leur première dignité, mais qui ont quitté leur propre demeure;

7. Et que de même, Sodome et Gomorrhe et les villes voisines, qui s'étoient débordées comme elles dans les excès d'impureté, et s'étoient portées à abuser d'une chair étrangère, ont été proposées pour un exemple du feu éternel par la peine qu'elles ont soufferte.

§. II. *Description des corrupteurs de la foi et des mœurs. Modestie des saints Anges.*

8. Après cela ces personnes ne laissent pas de souiller la chair par de semblables corruptions, et *de plus* ils méprisent la domination, et maudissent ceux qui sont élevés en dignité.

9. Cependant l'archange Michel, dans la contestation qu'il eut avec le diable, touchant le corps de Moïse, n'osa le condamner avec exécration; mais il se contenta de *lui* dire: Que le Seigneur exerce sur toi sa puissance.

10. Au lieu que ceux-ci condamnent avec  
exécration

exécration tout ce qu'ils ignorent, et ils se corrompent en tout ce qu'ils connoissent naturellement, comme les bêtes irraisonnables.

11. Malheur sur eux, parce qu'ils suivent la voie de Caïn; qu'étant trompés comme Balaam, et emportés par le desir du gain, ils s'abandonnent au dérèglement; et qu'imitant la rebellion de Coré, ils périront comme lui.

12. Ces personnes sont la honte et le déshonneur des festins de charité, lorsqu'ils y mangent avec vous sans aucune retenue; ils n'ont soin que de se nourrir eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, que le vent emporte çà et là. Ce sont des arbres qui ne fleurissent qu'en automne, des arbres stériles, doublement morts et déracinés.

13. Ce sont des vagues furieuses de la mer, d'où sortent, comme une écume sale, leurs ordures *et* leurs infamies : ce sont des étoiles errantes, auxquelles une tempête noire *et* ténébreuse est réservée pour l'éternité.

14. C'est d'eux qu'Énoch, qui a été le septième depuis Adam, a prophétisé en ces termes :

15. Voilà le Seigneur qui va venir avec une multitude innombrable de ses saints, pour exercer son jugement sur tous les hommes, et pour convaincre tous les impies de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises, et de toutes les paroles injurieuses que ces pécheurs impies ont proférées contre lui.



16. Ce sont des murmureurs qui se plaignent sans cesse, qui suivent leurs passions; dont les discours sont pleins de faste *et* de vanité, et qui se rendent admirateurs des personnes, selon qu'il est utile pour leurs intérêts.

§. III. *Attachement aux Apôtres. Foi. Prière. Confiance. Amour de Dieu. Haine de la chair.*

17. Mais pour vous, mes bien-aimés, souvenez-vous de ce qui a été prédit par les Apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ,

18. Qui vous disoient, qu'aux derniers temps il y auroit des imposteurs, qui suivroient leurs passions déréglées et pleines d'impiété.

19. Ce sont des gens qui se séparent eux-mêmes; des hommes sensuels, qui n'ont point l'esprit *de Dieu*.

20. Mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-même comme un édifice spirituel sur le fondement de votre très-sainte foi, et priant par le Saint-Esprit,

21. Conservez-vous en l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ, pour obtenir la vie éternelle.

22. Reprenez tous ceux qui paroissent endurcis *et* condamnés.

23. Sauvez les uns, en les retirant *comme* du feu; ayez compassion des autres, en craignant

pour vous-mêmes ; et laissez comme un vêtement souillé , tout ce qui tient de la corruption de la chair.

24. A celui qui est puissant pour vous conserver sans péché , et pour vous faire comparoître devant *le trône de sa gloire* , purs *et* sans tache , et dans un ravissement de joie , à l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ ;

25. A Dieu seul notre Sauveur , par notre Seigneur Jésus-Christ , gloire et magnificence , empire et force avant tous les siècles , et maintenant , et dans tous les siècles des siècles. Amen.

FIN DE L'ÉPITRE DE S. JUDE.



APOCALYPSE  
DE SAINT JEAN,  
APOTRE.



## ARGUMENT.

---

L'APOCALYPSE, ou le livre des révélations faites à saint Jean l'Évangéliste, lorsqu'il étoit exilé dans l'île de Patmos, ne contient presque autre chose que l'histoire de ce qui s'étoit passé depuis le premier avènement de Jésus-Christ, et les prophéties de ce qui doit arriver jusqu'à la consommation des siècles; et cela sous des figures, des emblèmes et des allégories qui en rendent l'intelligence difficile, et le sens obscur et presque intelligible; mais, entre ce grand nombre de figures et de hiéroglyphes difficiles à entendre, et à appliquer même à des choses qui sont déjà arrivées, il ne laisse pas d'y avoir non seulement des instructions très-propres à nourrir et à soutenir la foi des fidèles, et des avertissemens terribles et capables de réveiller l'assoupissement de ceux qui vivent dans le dérèglement et dans l'amour des biens et des plaisirs de ce monde; on y fait sentir la grandeur et la magnificence de la béatitude promise à ceux qui seront fidèles à Jésus-Christ, et les horreurs et les châtimens épouvantables qui attendent ceux qui lui seront infidèles: on y décrit les combats et l'antipathie qu'il y aura jusqu'à la fin du monde, entre les habitans de Jérusalem, c'est-à-dire, les élus de Dieu, et ceux de Babylone, c'est-à-dire, le démon et ses enfans: on y établit presque par-tout la divinité de Jésus-Christ, son règne éternel, et le triomphe de ses disciples, la résurrection générale, la gloire des saints, et la majesté de la toute-puissance de Dieu. Les trois premiers chapitres ne sont pas si obscurs que les suivans; saint Jean y exhorte à la fidélité les sept Églises d'Asie,

qu'il avoit gouvernées long-temps, et y parle de ce qui s'y passoit alors ; il y loue les uns, et y menace les autres. Le quatrième chapitre et les suivans contiennent les prophéties de l'avenir, sous des figures et hiéroglyphes obscurs et cachés, et prédisent la destruction du règne de l'idolatrie, et l'établissement de celui de Jésus-Christ, mais tout cela d'une manière obscure et mystérieuse ; et ce qui cause cette obscurité, c'est que l'on y unit souvent ensemble des événemens très-éloignés, et que l'on y rapporte comme des histoires passées, celles qui n'arriveront que long-temps après ; qu'on y décrit avec une magnificence extraordinaire des événemens très-médiocres, et le renversement de quelques monarchies, comme on feroit celui de toute la nature ; que l'Apôtre y copie les anciens Prophètes, et se sert souvent de leurs expressions, et qu'il y fait fréquemment des allusions aux ustensiles et aux ornemens du temple de Jérusalem ; qu'il y décrit d'abord en général des choses qu'il rapporte ensuite dans tout leur détail. Jusqu'au *chap. 19* inclusivement, toutes les prophéties semblent regarder le renversement de l'empire romain idolâtre, l'établissement paisible et tranquille de l'Eglise ; et les trois derniers, qui sont certainement les plus obscurs, contiennent des prophéties qui prédisent le règne de l'antechrist et le jugement dernier.

Au reste, on peut dire que ce livre n'est pas moins admirable par les mystères qu'il contient, que par l'élévation et la majesté de ses expressions ; que son obscurité ne vient que de la foiblesse de notre intelligence, et du peu de connoissance que nous avons des rapports qu'elles peuvent avoir avec les événemens qui y sont décrits : c'est la pensée de saint Denis d'Alexandrie, rapportée



par Eusèbe, *lib. 7, Hist. cap. 20*; et c'est ce qui a fait dire à S. Jérôme, *Lettre à Paulin*, que ce livre renferme autant de mystères qu'il y a de paroles, mais qu'ils nous sont cachés : saint Irénée, avant eux, *lib. 5, cap. 30*, avoit dit la même chose, et saint Augustin le dit ensuite. (*Voyez lib. 20, de Civit. Dei, cap. 7 et 8, et in Psal. 64 et 136.*)

Tous les anciens Pères, à la réserve d'un très-petit nombre, ont reconnu saint Jean l'Évangéliste pour l'auteur de ce livre, et l'ont compris au nombre des Écritures canoniques. (*Voy. saint Justin, Dialog. cum Tryphon.*; S. Irénée, *lib. 4, cap. 37 et 50, et lib. 5, cap. 30*, rapporté par Eusèbe, *lib. 5, cap. 8*; Tertullien, *lib. de Præscript.*, et *lib. 4, contr. Marcion.*; saint Clément d'Alexandrie, *lib. 6, Stromat.*; Origène, *lib. 1, Periarchon. et tract. 12 sur saint Matthieu, et cité par Eusèbe, lib. 6, Hist. cap. 19*; S. Denis d'Alexandrie, rapporté par Eusèbe, *lib. 3, Hist. cap. 18, 19 et 22*; S. Cyprien, *Epist. 5, p. 13, Epist. 25, p. 38, Epist. 51, p. 72, et lib. de Lapsis, p. 176, édit. de Rigault.*) (*Voyez Hippolyte, lib. de Consummat. sæculi*; Optat, *lib. 2, n. 6, p. 32 et ibid.*; la troisième conférence de Carthage, *p. 489*; saint Epiphane, *Hæres. 51*; saint Hilaire, *Prolog. in Psalm.*; et saint Augustin, *lib. 2, de Doctr. christ., cap. 8, tom. 5, p. 24.*)

Il a été reçu et mis au nombre des livres saints dans les catalogues des conciles de Carthage, *3, Canon. 47, ann. 397, et Can. 24, ann. 419*; dans les conciles de Rome, sous Innocent I et sous Gélase, *ann. 494*; dans le quatrième concile de Tolède, *Can. 17, ann. 633*; et par le concile de Trente, *Sess. 4. de Canon. script.* Il est vrai qu'il a été omis dans le catalogue du concile de

Laodicée, et dans celui de saint Cyrille de Jérusalem; et que saint Jérôme, *Epist. ad Dardan. tom. 2, p. 608*, qui le reçoit, convient, ainsi qu'Eusèbe, que plusieurs ne le recevoient pas; que Caius, ancien prêtre de Rome, le rejette comme l'ouvrage de Cérinthe, et que c'est sans doute sur le témoignage de ce prêtre que S. Denis d'Alexandrie a dit, que plusieurs attribuoient ce livre à cet hérétique, quoique ce Père ne convint pas avec lui des erreurs dont il accusoit cet ouvrage. (*Voy. Eusèbe, lib. 3, Hist. cap. 22, et lib. 7, cap. 20.*) Tertullien, *aux deux endroits cités ci-dessus*, soutient l'autorité de ce livre contre Cerdon et contre Marcion qui le rejetoient; et Philastrius, évêque de Bresse, *Hæres. 14*, met au nombre des hérétiques ceux qui ne veulent pas reconnoître son autorité. On croit que saint Jean l'Évangéliste écrivit ce livre, lorsqu'il étoit relégué dans l'île de Patmos, comme nous l'avons dit, l'an 94 de l'ère vulgaire, soixante-un ans après la mort de Jésus-Christ, deux ans ou environ avant son Évangile, et quatre ans avant ses trois Epîtres. Eusèbe dit que ce fut sous la persécution de Domitien, *lib. 3, Hist. cap. 14.*

A P O C A L Y P S E  
DE SAINT JEAN,  
A P O T R E.

---

CHAPITRE PREMIER.

§. 1. *Révélation faite à saint Jean. Jésus-Christ premier-né d'entre les morts. Chrétiens rois et prêtres.*

1. LA révélation de Jésus-Christ, qu'il a reçue de Dieu, pour découvrir à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt, et qu'il a manifestées par le moyen de son Ange envoyé à Jean son serviteur ;

2. Qui a annoncé la parole de Dieu, et a rendu témoignage de tout ce qu'il a vu de Jésus-Christ.

3. Heureux celui qui lit et qui écoute les paroles de cette prophétie, qui garde les choses qui y sont écrites; car le temps est proche.

4. Jean, aux sept églises qui sont en Asie : la grace et la paix soit avec vous, par celui qui est, qui étoit, et qui doit venir, et par les sept esprits qui sont devant son trône ;

5. Et par Jésus-Christ, qui est le témoin fidèle, le premier-né d'entre les morts, et le prince des rois de la terre, qui nous a aimés, et nous a lavés de nos péchés dans son sang;

6. Et nous a faits rois et prêtres de Dieu son père : à lui soit la gloire et l'empire, dans les siècles des siècles. Amen.

7. Le voici qui vient sur les nuées. Tout œil le verra, et ceux-mêmes qui l'ont percé; et tous les peuples de la terre se frapperont la poitrine en le voyant. Il n'y a rien de plus vrai. Amen.

8. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur Dieu, qui est, qui étoit, et qui doit venir, le Tout-puissant.

§. II. *Description et paroles du Fils de l'homme qui apparôit à saint Jean.*

9. Moi Jean, qui suis votre frère, et qui ai part avec vous à la tribulation, au royaume, et à la patience en Jésus-Christ; j'ai été dans l'île nommée Patmos, pour la parole du Seigneur, et pour le témoignage que j'ai rendu à Jésus.

10. Un dimanche, je fus ravi en esprit, et j'entendis derrière moi une voix forte et éclatante comme une trompette,

11. Qui disoit : Ecrivez dans un livre ce que vous voyez, et envoyez-le aux sept églises qui sont dans l'Asie, à Ephèse, à Smyrne, à

Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie, et à Laodicée.

12. Aussitôt je me tournai pour voir de qui étoit la voix qui me parloit, et m'étant tourné, je vis sept chandeliers d'or.

13. Et au milieu des chandeliers d'or, je vis quelqu'un qui ressembloit au Fils de l'homme, vêtu d'une longue robe, et ceint au-dessous des mamelles d'une ceinture d'or.

14. Sa tête et ses cheveux étoient blancs comme de la laine blanche et comme de la neige; et ses yeux paroisoient comme une flamme de feu.

15. Ses pieds étoient semblables à l'airain fin, quand il est dans une fournaise ardente; et sa voix égaloit le bruit des grandes eaux.

16. Il avoit en sa main droite sept étoiles, et de sa bouche sortoit une épée à deux tranchans; et son visage étoit aussi brillant que le soleil dans sa force.

17. Au moment que je l'apperçus, je tombai comme mort à ses pieds; mais il mit sur moi sa main droite, et me dit : Ne craignez point, je suis le premier et le dernier,

18. Et celui qui vis : car j'ai été mort; mais maintenant je suis vivant dans les siècles des siècles, et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer.

19. Ecrivez donc les choses que vous avez vues, et celles qui sont, et celles qui doivent arriver dans la suite.

20. *Voici* le mystère des sept étoiles que vous avez vues dans ma main droite , et des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les Anges des sept églises ; et les sept chandeliers, sont les sept églises.

## CHAPITRE II.

§. I. *L'Ange d'Ephèse loué de sa vertu, blâmé de son relâchement.*

I. **E**CRIVEZ à l'Ange de l'église d'Ephèse : Voici ce que dit celui qui tient les sept étoiles dans sa main droite , qui marche au milieu des sept chandeliers d'or :

2. Je sais quelles sont vos œuvres, votre travail et votre patience ; que vous ne pouvez souffrir les méchans , et qu'ayant éprouvé ceux qui se disent apôtres, et ne le sont point, vous les avez trouvés menteurs ;

3. Que vous êtes patient ; que vous avez souffert pour mon nom , et que vous ne vous êtes point découragé.

4. Mais j'ai un reproche à vous faire , qui est que vous vous êtes relâché de votre première charité.

5. Souvenez-vous donc de l'état d'où vous êtes déchu , et faites-en pénitence , et rentrez dans la pratique de vos premières œuvres. Que si vous y manquez , je viendrai bientôt à vous,



et j'ôteraï votre chandelier de sa place, si vous ne faites pénitence.

6. Mais vous avez ceci *de bon*, que vous haïssez les actions des Nicolaïtes, comme je les hais moi-même.

7. Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux églises : Je donnerai au victorieux à manger du fruit de l'arbre de vie qui est au milieu du paradis de mon Dieu.

§. II. *L'Ange de Smyrne riche dans sa pauvreté et heureux dans sa persécution.*

8. Ecrivez aussi à l'Ange de Smyrne : Voici ce que dit celui qui est le premier et le dernier, qui a été mort, et qui est vivant.

9. Je sais quelle est votre affliction et quelle est votre pauvreté ; mais vous êtes riche, et vous êtes noirci par les calomnies de ceux qui se disent Juifs et ne le sont pas, mais qui sont la synagogue de Satan.

10. Ne craignez rien de ce qu'on vous fera souffrir. Le diable dans peu de temps mettra quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés ; et vous aurez à souffrir pendant dix jours. Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie.

11. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux églises : Celui qui sera victorieux ne recevra point d'atteinte de la seconde mort.



§. III. *L'Ange de Pergame accusé de ne combattre pas assez les erreurs.*

12. Ecrivez à l'Ange de l'église de Pergame: Voici ce que dit celui qui porte une épée à deux tranchans :

13. Je sais que vous habitez où est le trône de Satan, que vous avez conservé mon nom, et n'avez point renoncé ma foi, lors même qu'Antipas, mon témoin fidèle, a souffert la mort parmi vous où Satan habite.

14. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous avez parmi vous des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignoit à Balac à mettre des pierres d'achoppement devant les enfans d'Israël, pour leur faire manger de ce qui avoit été offert aux idoles, et les faire tomber dans la fornication.

15. Vous en avez aussi parmi vous, qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes.

16. Faites pareillement pénitence. Que si vous y manquez, je viendrai bientôt à vous, et je combattrai contr'eux avec l'épée de ma bouche.

17. Que celui qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux églises: Je donnerai au victorieux la manne cachée, et je lui donnerai encore une pierre blanche, sur laquelle sera écrit un nom nouveau, que nul ne connoît que celui qui le reçoit.

§. IV.

§. IV. *L'Ange de Thyatire blâmé de ce qu'une fausse prophétesse séduit les fidèles.*

18. Ecrivez à l'Ange de l'église de Thyatire: Voici ce que dit le Fils de Dieu, dont les yeux sont comme une flamme de feu, et les pieds semblables à l'airain le plus fin :

19. Je sais quelles sont vos œuvres, votre foi, votre charité, l'assistance que vous rendez aux pauvres, votre patience, et que vos dernières œuvres ont surpassé les premières.

20. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous souffrez que Jézabel, cette femme qui se dit prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs, pour les faire tomber dans la fornication, et leur faire manger de ce qui est sacrifié aux idoles.

21. Je lui ai donné du temps pour faire pénitence, et elle n'a point voulu se repentir de sa prostitution.

22. Mais je m'en vais la réduire au lit, et accabler de maux et d'afflictions ceux qui commettent adultère avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaises œuvres.

23. Je frapperai de mort ses enfans, et toutes les églises connoîtront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Mais je vous dis à vous,

24. Et à tous ceux de vous autres qui êtes à Thyatire, et qui ne suivez point cette doctrine, et ne connoissez point les profondeurs de Satan, comme ils les appellent, que je ne mettrai point de nouvelle charge sur vous :

25. Mais gardez bien seulement ce que vous avez, jusqu'à ce que je vienne.

26. Et quiconque aura vaincu et aura persévéré jusqu'à la fin dans les œuvres que j'ai commandées, je lui donnerai puissance sur les nations.

27. Il les gouvernera avec un sceptre de fer, et elles seront brisées comme des vases d'argile;

28. Selon que j'ai reçu moi-même ce pouvoir de mon Père; et je lui donnerai l'étoile du matin.

29. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux églises.

### C H A P I T R E III.

§. I. *L'Ange de Sardes mort devant Dieu, quoiqu'on le croie vivant.*

1. **E**CRIVEZ à l'Ange de l'église de Sardes : Voici ce que dit celui qui a les sept Esprits de Dieu et les sept étoiles : Je sais quelles sont vos œuvres ; vous avez la réputation d'être vivant, mais vous êtes mort.

2. Soyez vigilant, et confirmez le reste *de*

*notre peuple* qui est prêt de mourir ; car je ne trouve point vos œuvres pleines devant mon Dieu.

3. Souvenez-vous donc de ce que vous avez reçu , et de ce que vous avez entendu , et gardez-le , et faites pénitence ; car si vous ne veillez , je viendrai à vous comme un larron , et vous ne saurez à quelle heure je viendrai.

4. Vous avez néanmoins à Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtements. Ceux-là marcheront avec moi habillés de blanc ; car ils en seront dignes.

5. Celui qui sera victorieux , sera ainsi vêtu d'habits blancs , et je n'effacerai point son nom du livre de vie , et je confesserai son nom devant mon Père et devant ses Anges.

6. Qui a des oreilles , entende ce que l'Esprit dit aux églises.

§. II. *L'Ange de Philadelphie aimé de Dieu pour sa fidélité et sa patience.*

7. Ecrivez à l'Ange de l'église de Philadelphie : Voici ce que dit le Saint et le Véritable , qui a la clef de David ; qui ouvre , et personne ne ferme ; qui ferme , et personne n'ouvre :

8. Je sais quelles sont vos œuvres. Je vous ai ouvert une porte que personne ne peut fermer ; parce que vous avez peu de force , et que

vous avez gardé ma parole, et n'avez point renoncé mon nom.

9. Je vous amenerai bientôt quelques-uns de ceux qui sont de la synagogue de Satan, qui se disent Juifs, et ne le sont point, mais qui sont des menteurs. Je les ferai bientôt venir se prosterner à vos pieds, et ils connoîtront que je vous aime.

10. Parce que vous avez gardé la patience ordonnée par ma parole, je vous garderai aussi de l'heure de la tentation qui viendra dans tout l'univers, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre.

11. Je viendrai bientôt. Conservez ce que vous avez, de peur qu'un autre ne prenne votre couronne.

12. Quiconque sera victorieux, je ferai de lui une colonne dans le temple de mon Dieu; il n'en sortira plus, et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem, qui descend du ciel venant de mon Dieu, et mon nom nouveau.

13. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux églises.

§. III. *L'Ange de Laodicée rejeté comme tiède.  
Remède contre la tiédeur.*

14. Ecrivez à l'Ange de l'église de Laodicée : Voici ce que dit celui qui est la vérité même , le témoin fidèle et véritable , le principe des œuvres de Dieu :

15. Je sais quelles sont vos œuvres ; que vous n'êtes ni froid ni chaud. Que n'êtes-vous ou froid ou chaud ?

16. Mais parce que vous êtes tiède , et que vous n'êtes ni froid ni chaud , je suis prêt de vous vomir de ma bouche.

17. Vous dites : Je suis riche , je suis comblé de biens , et je n'ai besoin de rien ; et vous ne savez pas que vous êtes malheureux et misérable et pauvre et aveugle et nud.

18. Je vous conseille donc d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu , pour vous enrichir ; et des vêtemens blancs , pour vous habiller et pour cacher votre nudité honteuse ; et un collyre pour vous l'appliquer sur les yeux , afin que vous voyez clair.

19. Je reprens et châtie ceux que j'aime : animez-vous donc de zèle , et faites pénitence.

20. Me voici à la porte , et j'y frappe. Si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte , j'entrerai chez lui , et je souperai avec lui , et lui avec moi.

21. Quiconque sera victorieux, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône, comme ayant été moi-même victorieux, je me suis assis avec mon Père sur son trône.

22. Qui a des oreilles, entende ce que l'Esprit dit aux églises.

## CHAPITRE IV.

§. I. *Trône de Dieu dans le ciel. Vingt-quatre vieillards sur des trônes. Quatre animaux mystérieux.*

1. APRÈS cela, je regardai et je vis une porte ouverte dans le ciel; et la première voix que j'avois ouïe, et qui m'avoit parlé avec un son aussi éclatant que celui d'une trompette, me dit : Montez ici haut, et je vous montrerai les choses qui doivent arriver à l'avenir.

2. Et ayant été soudain ravi en esprit, je vis au même instant un trône dressé dans le ciel, et quelqu'un assis sur ce trône.

3. Celui qui étoit assis, paroissoit semblable à une pierre de jaspe et de sardoine; et il y avoit autour de ce trône un arc-en-ciel, qui paroissoit semblable à une émeraude.

4. Autour de ce même trône, il y en avoit vingt-quatre autres, sur lesquels étoient assis vingt-quatre vieillards vêtus de robes blanches, avec des couronnes d'or sur leurs têtes.



5. Il sortoit du trône des éclairs , des tonnerres et des voix , et il y avoit devant le trône sept lampes allumées , qui sont les sept Esprits de Dieu.

6. Au devant du trône , il y avoit une mer *transparente* comme le verre , et semblable à du crystal ; et au milieu *du bas* du trône et à l'entour , il y avoit quatre animaux pleins d'yeux devant et derrière.

7. Le premier animal étoit semblable à un lion , le second étoit semblable à un veau , le troisième avoit le visage comme celui d'un homme , et le quatrième étoit semblable à un aigle qui vole :

§. II. *Cantique des quatre animaux. Cantique et adoration des vingt-quatre vieillards.*

8. Ces quatre animaux avoient chacun six ailes ; ils étoient pleins d'yeux au dehors et au dedans , et ils ne cessoient jour et nuit de dire : Saint , Saint , Saint , est le Seigneur Dieu tout-puissant , qui étoit , qui est , et qui doit venir.

9. Et lorsque ces animaux rendoient gloire , honneur et actions de grace à celui qui est assis sur le trône , qui vit dans les siècles des siècles ;

10. Les vingt-quatre vieillards se prosternoient devant celui qui est assis sur le trône ,

et ils adoroient celui qui vit dans les siècles des siècles , et ils jetoient leurs couronnes devant le trône , en disant :

11. Vous êtes digne, ô Seigneur notre Dieu ! de recevoir gloire , honneur et puissance ; parce que vous avez créé toutes choses , et que c'est par votre volonté qu'elles subsistent et qu'elles ont été créées.

## C H A P I T R E V.

### §. I. *Livre fermé de sept sceaux.*

1. J E vis ensuite dans la main droite de celui qui étoit assis sur le trône, un livre écrit dedans et dehors, scellé de sept sceaux.

2. Et je vis un Ange fort et puissant qui disoit à haute voix : Qui est digne d'ouvrir le livre et d'en lever les sceaux ?

3. Mais nul ne pouvoit , ni dans le ciel , ni sur la terre , ni sous la terre , ouvrir le livre , ni le regarder.

4. Je fondois en larmes de ce que personne ne s'étoit trouvé digne d'ouvrir le livre , ni de le regarder.

5. Alors l'un des vieillards me dit : Ne pleurez point ; voici le lion de la tribu de Juda , le rejeton de David , qui a obtenu par sa victoire le pouvoir d'ouvrir le livre et d'en lever les sept sceaux.





W. Verel. sculp.

Dupreel. sc.

*L'Agneau ouvre le livre.*

§. II. *L'Agneau ouvre le livre. Parfum des prières. Cantique des Anges et de toutes les créatures.*

6. Je regardai, et je vis au milieu du trône et des quatre animaux, et au milieu des vieillards un Agneau comme égorgé, qui étoit debout, et qui avoit sept cornes et sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu, envoyés par toute la terre.

7. Et il vint prendre le livre de la main droite de celui qui étoit assis sur le trône.

8. Et après qu'il l'eut ouvert, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'Agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfum, qui sont les prières des saints ;

9. Et ils chantoient un cantique nouveau, en disant : Vous êtes digne, Seigneur, de prendre le livre, et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, et de toute nation.

10. Et que de plus vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu, et que nous régnerons sur la terre.

11. Je regardai encore, et j'entendis autour du trône, et des animaux et des vieillards, la

voix de plusieurs Anges ; et il y en avoit des milliers de milliers ,

12. Qui disoient à haute voix : L'Agneau qui a été égorgé est digne de recevoir puissance , divinité , sagesse , force , honneur , gloire et bénédiction.

13. Et j'entendis toutes les créatures qui sont dans le ciel , sur la terre , sous la terre et dans la mer , et tout ce qui est dans ces lieux , qui disoient : A celui qui est assis sur le trône , et à l'Agneau , bénédiction , honneur , gloire et puissance , dans les siècles des siècles.

14. Et les quatre animaux disoient : Amen. Et les vingt-quatre vieillards tombèrent sur leurs visages , et adorèrent celui qui vit dans les siècles de siècles.

## C H A P I T R E VI.

§. I. *Les quatre premiers sceaux ouverts ; le vainqueur , la guerre , la famine et la peste.*

1. APRÈS cela , je vis que l'Agneau avoit ouvert l'un des sept sceaux ; et j'entendis l'un des quatre animaux qui dit avec une voix comme d'un tonnerre : Venez , et voyez.

2. En même temps je vis paroître tout-d'un-coup un cheval blanc. Celui qui étoit monté dessus , avoit un arc , et on lui donna une cou-





*Les quatre premiers Sceaux ouverts;*





ronne, et il partit en vainqueur pour continuer ses victoires.

3. Lorsqu'il eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal qui dit : Venez, et voyez.

4. Il sortit aussitôt un autre cheval qui étoit roux, et le pouvoir fut donné à celui qui étoit dessus, d'enlever la paix de dessus la terre, et de faire que les hommes s'entretuassent, et on lui donna une grande épée.

5. Quand il eut ouvert le troisième sceau, j'entendis le troisième animal qui dit : Venez, et voyez. Et je vis paroître tout-d'un-coup un cheval noir; et celui qui étoit dessus avoit en sa main une balance.

6. Et j'entendis une voix du milieu des quatre animaux, qui dit : Le litron de blé vaudra une dragme; et trois litrons d'orge, une dragme; mais ne gâtez ni le vin ni l'huile.

7. Lorsqu'il eut ouvert le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal, qui dit : Venez, et voyez.

8. Et en même temps je vis paroître un cheval pâle; et celui qui étoit monté dessus s'appeloit la mort, et l'enfer le suivoit; et le pouvoir lui fut donné sur la quatrième partie de la terre, pour y faire mourir les hommes par l'épée, par la famine, par la mortalité, et par les bêtes sauvages.

§. II. *Cinquième sceau. Martyrs qui demandent la vengeance de leur sang.*

9. Lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les ames de ceux qui avoient souffert la mort pour la parole de Dieu, et pour la confession de son nom, dans laquelle ils étoient demeurés fermes jusqu'à la fin.

10. Et ils crioient d'une voix forte, en disant: Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusqu'à quand différerez-vous à nous faire justice, et à venger notre sang de ceux qui habitent sur la terre?

11. Alors on leur donna à chacun une robe blanche, et il leur fut dit qu'ils attendissent en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que fût rempli le nombre des serviteurs *de Dieu* et de leurs frères, qui devoient aussi-bien qu'eux souffrir la mort.

§. III. *Sixième sceau. Effroi des méchans au jour de la colère de l'Agneau.*

12. Je vis aussi que lorsqu'il eut ouvert le sixième sceau, il se fit tout-d'un-coup un grand tremblement de terre; le soleil devint noir comme un sac de poil, la lune devint comme du sang.

13. Et les étoiles du ciel tombèrent sur la



Mar. II.

Gravé le 17<sup>e</sup> aquaforti, an 12

D'Anselme sculp

*Sixième Sceau.*







Morillet inv.

Dupréel sc.

Cinquième Sceau.





terre, comme lorsque le figuier étant agité par un grand vent, laisse tomber ses figes vertes.

14. Le ciel se retira comme un livre que l'on roule, et toutes les montagnes et les îles furent ébranlées de leur place.

15. Et les rois de la terre, les princes, les officiers de guerre, les riches, les puissans, et tous les hommes esclaves ou libres se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes;

16. Et ils dirent aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous, et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'Agneau,

17. Parce que le grand jour de leur colère est arrivé; et qui pourra subsister en leur présence!

## CHAPITRE VII.

§. I. *Quatre Anges qui retiennent les quatre vents. Serviteurs de Dieu marqués sur le front.*

1. APRÈS cela, je vis quatre Anges aux quatre coins de la terre, qui retenoient les quatre vents du monde, afin que le vent ne soufflât point sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2. Je vis encore un autre Ange qui montoit du côté de l'orient, ayant le sceau du Dieu vivant ; et il cria d'une forte voix aux quatre Anges, qui avoient reçu le pouvoir de frapper de plaies la terre et la mer,

3. En disant : Ne frappez point la terre, ni la mer, ni les arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avoient été marqués, étoit de cent quarante-quatre mille, de toutes les tribus des enfans d'Israël.

5. Il y en avoit douze mille de marqués de la tribu de Juda, douze mille de la tribu de Ruben, douze mille de la tribu de Gad.

6. Douze mille de la tribu d'Aser, douze mille de la tribu de Nephthali, douze mille de la tribu de Manassé,

7. Douze mille de la tribu de Siméon, douze mille de la tribu de Lévi, douze mille de la tribu d'Issachar.

8. Douze mille de la tribu de Zabulon, douze mille de la tribu de Joseph, douze mille de la tribu de Benjamin.

§. II. *Saints innombrables louant Dieu. Cantique et adoration des Anges.*

9. Je vis ensuite une grande multitude, que personne ne pouvoit compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue. Ils étoient debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches, et ayant des palmes à la main.

10. Ils chantoient à haute voix : Gloire à notre Dieu, qui est assis sur le trône, et à l'Agneau, pour nous avoir sauvés.

11. Et tous les Anges étoient debout autour du trône, et des vieillards, et des quatre animaux ; et s'étant prosternés sur le visage devant le trône, ils adorèrent Dieu,

12. En disant : Amen ; Bénédiction, gloire, sagesse, actions de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu, dans *tous* les siècles des siècles. Amen.

§. III. *Souffrances couronnées de gloire. Robes blanchies dans le sang de l'Agneau.*

13. Alors un des vieillards prenant la parole, me dit : Qui sont ceux-ci qui sont vêtus de robes blanches ? et d'où sont-ils venus ?

14. Je lui répondis : Seigneur, vous le savez. Et il me dit : Ce sont ceux qui sont venus ici

après avoir passé par de grandes afflictions , et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.

15. C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu , et ils le servent jour et nuit dans son temple ; et celui qui est assis sur le trône , les couvrira comme une tente.

16. Ils n'auront plus ni faim ni soif ; et le soleil , ni aucune autre chaleur , ne les incommodera plus ;

17. Parce que l'Agneau qui est au milieu du trône , sera leur Pasteur , et il les conduira aux fontaines des eaux vivantes , et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux.

## C H A P I T R E V I I I .

§. I. *Septième sceau ouvert. Sept Anges avec leurs trompettes. Oraisons des Saints. Feu jeté sur la terre.*

1. LORSQUE l'Agneau eut ouvert le septième sceau , il se fit un silence dans le ciel , d'environ une demi-heure.

2. Et je vis les sept Anges qui sont devant la face de Dieu , et on leur donna sept trompettes.

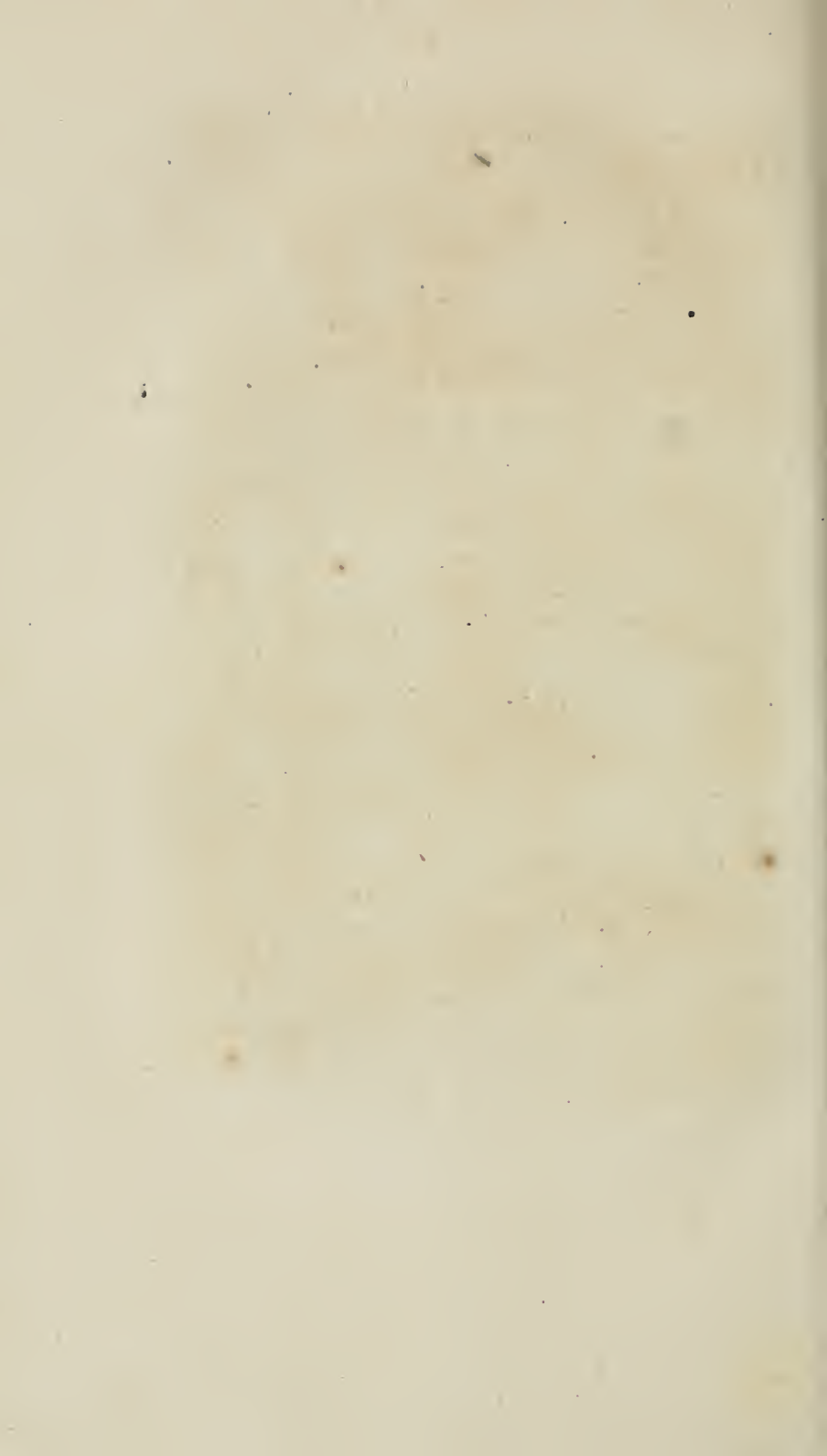
3. Alors il vint un autre Ange , qui se tint devant l'autel , ayant un encensoir d'or ; et on lui donna une grande quantité de parfums , afin qu'il



C. P. Morillet. del.

Halk. Sculp. An 12.

Septieme Seau ouvert.





qu'il offrît les prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône de Dieu.

4. Et la fumée des parfums, composée des prières des saints, s'élevant de la main de l'Ange, monta devant Dieu.

5. L'Ange prit ensuite l'encensoir, et l'emplit du feu de l'autel; et l'ayant jeté sur la terre, il se fit des bruits dans l'air, des tonnerres, des voix et des éclairs, et un grand tremblement de terre.

6. Alors les sept Anges qui avoient les sept trompettes, se préparèrent pour en sonner.

§. II. *Première trompette, grêle de feu sur la terre. Seconde trompette; montagne de feu dans la mer.*

7. Le premier Ange sonna de la trompette, et il se forma une grêle et un feu mêlé de sang, qui tombèrent sur la terre, et la troisième partie de la terre et des arbres fut brûlée, et le feu consuma toute l'herbe verte.

8. Le second Ange sonna de la trompette, et il parut comme une grande montagne toute en feu, qui fut jetée dans la mer; et la troisième partie de la mer fut changée en sang.

9. La troisième partie des créatures qui étoient dans la mer, et avoient vie, mourut; et la troisième partie des navires périt.



§. III. *Troisième trompette ; étoile d'absinthe dans les fleuves. Quatrième trompette ; obscurcissement des astres.*

10. Le troisième Ange sonna de la trompette, et une grande étoile, ardente comme un flambeau, tomba du ciel sur la troisième partie des fleuves, et sur les sources des eaux.

11. Cette étoile s'appeloit Absinthe, et la troisième partie des eaux ayant été changée en absinthe, un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu, parce qu'elles étoient devenues amères.

12. Le quatrième Ange sonna de la trompette, et le soleil, la lune et les étoiles ayant été frappés *de ténèbres* dans leur troisième partie, la troisième partie du soleil, de la lune et des étoiles fut obscurcie, et le jour fut privé de la troisième partie de sa lumière, et la nuit de même.

13. Alors je vis et j'entendis la voix d'un aigle qui voloit par le milieu du ciel, et qui disoit à haute voix : Malheur ! malheur ! malheur aux habitans de la terre, à cause du son des trompettes dont les trois autres Anges doivent sonner !

## CHAPITRE IX.

§. I. *Cinquième trompette , monstres en forme de sauterelles sortis de l'abîme.*

1. LE cinquième Ange sonna de la trompette, et je vis une étoile qui étoit tombée du ciel sur la terre, et la clef du puits de l'abîme lui fut donnée.

2. Elle ouvrit le puits de l'abîme, et il s'éleva du puits une fumée semblable à celle d'une grande fournaise, et le soleil et l'air furent obscurcis de la fumée de ce puits.

3. Ensuite il sortit de la fumée du puits des sauterelles qui se répandirent sur la terre, et la même puissance qu'ont les scorpions de la terre leur fut donnée.

4. Et il leur fut défendu de faire aucun tort à l'herbe de la terre, ni à tout ce qui étoit verd, ni à tous les arbres, mais seulement aux hommes qui n'auroient point la marque de Dieu sur le front.

5. Et on leur donna le pouvoir, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois; et le mal qu'elles font est semblable à celui que fait le scorpion, quand il a piqué l'homme.

6. En ce temps-là les hommes chercheront la mort, et ils ne la pourront trouver; ils souhaiteront de mourir, et la mort s'enfuira d'eux.

7. Or, ces espèces de sauterelles étoient semblables à des chevaux préparés pour le combat. Elles avoient sur la tête comme des couronnes qui paroissent d'or : leur visage étoit comme des visages d'hommes.

8. Elles avoient des cheveux comme des cheveux de femmes, et leur dents étoient comme des dents de lion.

9. Elles avoient des cuirasses comme de fer, et le bruit de leurs ailes étoit comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux, qui courent au combat.

10. Leur queue étoit semblable à celle des scorpions, y ayant un aiguillon : elles avoient pouvoir de nuire aux hommes cinq mois durant.

11. Elles avoient pour roi l'ange de l'abîme, appelé en hébreu Abaddon, et en grec Apollyon, c'est-à-dire, en latin, l'Exterminateur.

12. Ce premier malheur étant passé, en voici encore deux autres qui suivent.

§. II. *Sixième trompette ; armée de chevaux à têtes de lions et queues de serpens.*

13. Le sixième Ange sonna de la trompette, et j'entendis une voix qui sortoit des quatre coins de l'autel d'or qui est devant Dieu ;

14. Et il dit au sixième Ange, qui avoit la

trompette : Déliez les quatre Anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate.

15. Aussitôt on délia ces quatre Anges, qui étoient prêts pour l'heure, le jour, le mois et l'année où ils devoient tuer la troisième partie des hommes.

16. Et le nombre de cette armée de cavalerie étoit de deux cens millions ; car j'en ouïs dire le nombre.

17. Je vis aussi les chevaux dans la vision ; et ceux qui étoient montés dessus, avoient des cuirasses *comme* de feu, d'hyacinthe et de soufre ; et les têtes des chevaux étoient comme des têtes de lions ; et il sortoit de leur bouche du feu, de la fumée et du soufre.

18. Et par ces trois plaies, c'est-à-dire, par le feu, par la fumée et par le soufre qui sortoient de leur bouche, la troisième partie des hommes fut tuée.

19. Car la puissance de ces chevaux est dans leur bouche et dans leur queue, parce que leurs queueussont semblables à des serpens, et qu'elles ont des têtes dont elles blessent.

20. Et les autres hommes qui ne furent point tués par ces plaies, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour cesser d'adorer les démons et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher.

21. Et ils ne firent point pénitence de leurs

meurtres, ni de leurs empoisonnemens, ni de leurs impudicités, ni de leurs voleries.

## C H A P I T R E X.

§. I. *Ange tenant un pied sur la terre et l'autre sur la mer. Tonnerres.*

1. ALORS je vis un autre Ange fort *et* puissant, qui descendoit du ciel, revêtu d'une nuée, et ayant un arc-en-ciel sur la tête. Son visage étoit comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu.

2. Il avoit à la main un petit livre ouvert, et il mit son pied droit sur la mer, et son pied gauche sur la terre;

3. Et il cria d'une voix forte, comme un lion qui rugit; et après qu'il eut crié, sept tonnerres firent éclater leurs voix.

4. Et les sept tonnerres ayant fait retentir leurs voix, je m'en allois écrire; mais j'entendis une voix du ciel qui me dit: Scellez les paroles des sept tonnerres, et ne les écrivez point.

5. Alors l'Ange que j'avois vu, qui se tenoit debout sur la mer et sur la terre, leva la main au ciel,

6. Et jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et tout ce qui est dans le ciel, la terre et tout ce qui est dans la





C. J. M. del.

Arrond. P. sc.

*Unge tenant un pied sur la terre et l'autre sur la mer.*





terre, la mer et tout ce qui est dans la mer, qu'il n'y auroit plus de temps ;

7. Mais qu'au jour où le septième Ange feroit entendre sa voix et sonneroit de la trompette, le mystère de Dieu s'accompliroit, ainsi qu'il l'a annoncé par les prophètes ses serviteurs.

§. II. *L'Ange donne un livre à saint Jean, et lui commande de le manger.*

8. Et cette voix que j'avois ouïe dans le ciel, s'adressa encore à moi, et me dit : Allez prendre le petit livre qui est ouvert dans la main de l'Ange qui se tient debout sur la mer et sur la terre.

9. Je m'en allai donc trouver l'Ange, et je lui dis : Donnez-moi le livre ; et il me dit : Prenez ce livre, et le dévorez : il vous causera de l'amertume dans le ventre ; mais dans votre bouche il sera doux comme du miel.

10. Je pris donc le livre de la main de l'Ange, et le dévorai, et il étoit dans ma bouche doux comme du miel ; mais après que je l'eus avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre.

11. Alors l'Ange me dit : Il faut que vous prophétisiez encore devant les nations, devant les hommes de diverses langues, et devant plusieurs rois.

## C H A P I T R E X I.

§. I. *Deux témoins de Dieu frappent la terre de plaies. On les tue, et ils ressuscitent.*

1. O N me donna ensuite une canne semblable à une toise, et il me fut dit : Levez-vous, et mesurez le temple de Dieu, et l'autel, et ceux qui y adorent :

2. Pour le parvis qui est hors du temple, laissez-le, et ne le mesurez point, parce qu'il a été abandonné aux Gentils, et ils fouleront aux pieds la ville sainte pendant quarante-deux mois ;

3. Mais j'ordonnerai à mes deux témoins, et couverts d'un sac, ils prophétiseront durant mille deux cens soixante jours.

4. Ce sont deux oliviers et deux chandeliers posés devant le Seigneur de la terre.

5. Que si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis ; et celui qui les voudra offenser, il faut qu'il soit tué de cette sorte.

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie durant le temps qu'ils prophétiseront ; et ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, et de frapper la terre de toutes sortes de plaies, toutes les fois qu'ils voudront,

7. Et après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les tuera.

8. Et leurs corps demeureront étendus dans les rues de la grande ville, qui est appelée spirituellement Sodome et Égypte, où leur Seigneur même a été crucifié.

9. Et les hommes de diverses tribus, de peuples, de langues, et de nations différentes, verront leurs corps durant trois jours et demi, sans vouloir permettre qu'on les mette dans le tombeau.

10. Les habitans de la terre leur insulteront en cet état; ils en feront des réjouissances, et ils s'enverront des présens les uns aux autres, parce que ces deux prophètes auront fort tourmenté ceux qui habitoient sur la terre.

11. Mais trois jours et demi après, Dieu répandit en eux un esprit de vie; ils se relevèrent sur leurs pieds; et ceux qui les virent, furent saisis d'une grande crainte.

12. Alors ils entendirent une voix puissante qui venoit du ciel, et qui leur dit : Montez ici. Et ils montèrent au ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis.

13. A cette même heure, il se fit un grand tremblement de terre, la dixième partie de la ville tomba, et sept mille hommes périrent dans ce tremblement de terre; et les autres

étant saisis de frayeur , rendirent gloire au Dieu du ciel.

14. Le second malheur est passé , et le troisième viendra bientôt.

§. II. *Septième trompette ; règne de Jésus-Christ. Cantique des vingt-quatre vieillards.*

15. Alors le septième Ange sonna de la trompette , et on entendit de grandes voix dans le ciel , qui disoient : Le règne de ce monde a passé à notre Seigneur et à son Christ , et il régnera dans les siècles des siècles. Amen.

16. En même temps , les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu , tombèrent sur leurs visages , et adorèrent Dieu , en disant :

17. Nous vous rendons grâces , Seigneur , Dieu tout-puissant , qui êtes , qui étiez , et qui devez venir , de ce que vous êtes entré en possession de votre grande puissance et de votre règne.

18. Les nations se sont irritées , et le temps de votre colère est arrivé ; le temps de juger les morts , et de donner la récompense aux prophètes vos serviteurs , et aux saints , et à ceux qui craignent votre nom , aux petits et aux grands , et d'exterminer ceux qui ont corrompu la terre.





Designé par P. C. Morellet

Traduit par L'once

*Femme revêtue du Soleil qui enfante un fils.*



19. Alors le temple de Dieu s'ouvrit dans le ciel, et on vit l'arche de son alliance dans son temple; et il se fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre, et une grosse grêle.

## CHAPITRE XII.

§. I. *Femme revêtue du soleil qui enfante un fils. Le dragon fait tomber la troisième partie des étoiles.*

1. IL parut encore un grand prodige dans le ciel : c'étoit une femme revêtue du soleil, qui avoit la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête.

2. Elle étoit grosse, et elle crioit *comme* étant en travail, et ressentant les douleurs, de l'enfantement.

3. Un autre prodige parut ensuite dans le ciel : un grand dragon roux, qui avoit sept têtes et dix cornes, et sept diadèmes sur ses sept têtes.

4. Il entraînoit avec sa queue la troisième partie des étoiles du ciel, et il les fit tomber sur la terre. Ce dragon s'arrêta devant la femme qui devoit enfanter, afin de dévorer son fils, aussitôt qu'elle en seroit délivrée.

5. Elle enfanta un enfant mâle, qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de



fer ; et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert, où elle avoit une retraite que Dieu lui avoit préparée pour l'y faire nourrir durant mille deux cens soixante jours.

§. II. *Combat des bons et des mauvais anges.  
Dragon précipité du ciel en terre.*

7. *Alors* il se donna une grande bataille dans le ciel. Michel et ses Anges combattoient contre le dragon, et le dragon avec ses anges combattit contre lui.

8. Mais ceux-ci furent les plus foibles, et depuis ce temps-là ils ne parurent plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon, cet ancien serpent qui est appelé le diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, et ses anges avec lui.

10. Et j'entendis une grande voix dans le ciel, qui dit : C'est maintenant qu'est établi le salut et la force, et le repos de notre Dieu, et la puissance de son Christ, parce que l'accusateur de nos frères, qui les accusoit jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité ;

11. Et ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau, et par la parole à laquelle ils ont rendu témoi-





Murallier inv.

E. De Ghendé sculp.

Le Dragon poursuit la Femme, jette un Fleuve.  
après elle.

gnage; et ils ont renoncé à l'amour de la vie, jusqu'à vouloir bien souffrir la mort.

12. C'est pour quoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous, plein de colère, sachant le peu de temps qui lui reste.

§. III. *Le dragon poursuit la femme, jette un fleuve après elle.*

13. Le dragon se voyant donc précipité en terre, commença à poursuivre la femme qui avoit mis au monde l'enfant mâle.

14. Mais on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât dans le désert au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un temps, des temps, et la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent.

15. Alors le serpent jeta de sa gueule, après la femme, comme un fleuve, pour l'entraîner et la submerger dans ses eaux.

16. Mais la terre aida la femme; et s'étant entr'ouverte, elle engloutit le fleuve que le dragon avoit vomi de sa gueule.

17. Et le dragon irrité contre la femme, alla faire la guerre à ses autres enfans qui gardent les commandemens de Dieu, et qui demeurent fermes dans la confession de Jésus-Christ.

18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer.

## C H A P I T R E XIII.

§. I. *Bête à sept têtes et à dix cornes blasphême Dieu et les Saints ; est adorée par les hommes.*

1. ET je vis s'élever de la mer une bête qui avoit sept têtes et dix cornes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses sept têtes des noms de blasphême.

2. Cette bête que je vis étoit semblable à un léopard; ses pieds étoient comme des pieds d'ours; sa gueule, comme la gueule d'un lion, et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance.

3. Et je vis une de ses têtes comme blessée à mort; mais cette blessure mortelle fut guérie, et toute la terre en étant dans l'admiration, suivit la bête.

4. Alors ils adorèrent le dragon, qui avoit donné sa puissance à la bête, et ils adorèrent la bête, en disant: Qui est semblable à la bête, et qui pourra combattre contr'elle?

5. Et il lui fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, et qui blasphémoit; et elle reçut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois.

6. Elle ouvrit donc la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer son nom,





Warillier . in

Delignon, Sc.

*Bête à sept Têtes et à dix Cornes, blasphème )  
Dieu et les Saints.*





et son tabernacle , et ceux qui habitent dans le ciel.

7. Elle reçut aussi le pouvoir de faire la guerre aux saints , et de les vaincre ; et la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu , de tout peuple , de toute langue et de toute nation.

8. Et elle fut adorée par tous ceux qui habitent sur la terre , dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie de l'Agneau qui a été immolé dès la création du monde.

9. Si quelqu'un a des oreilles , qu'il entende.

10. Celui qui aura réduit les autres en captivité , sera réduit lui-même en captivité. Celui qui aura tué avec l'épée , il faut qu'il périsse lui-même par l'épée. C'est ici la patience et la foi des saints.

§. II. *Seconde bête qui anime l'image de la première.*

11. Je vis encore s'élever de la terre une autre bête , qui avoit deux cornes semblables à celles de l'Agneau , mais elle parloit comme le dragon.

12. Et elle exerça toute la puissance de la première bête en sa présence , et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête , dont la plaie mortelle avoit été guérie.

13. Elle fit de grands prodiges , jusqu'à faire

descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes.

14. Et elle séduisit ceux qui habitent sur la terre, à cause des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre, qu'ils dressassent une image à la bête, qui ayant reçu un coup d'épée étoit encore en vie.

15. Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, et de faire parler cette image, et de faire tuer tous ceux qui n'adoreroient pas l'image de la bête.

16. Elle fera encore que tous les hommes, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçoivent le caractère de la bête à la main droite ou au front.

17. Et que personne ne puisse ni acheter ni vendre, que celui qui aura le caractère ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom.

18. C'est ici *qu'il faut de la sagesse*. Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête; car son nombre est le nombre d'un homme, et son nombre est six cens soixante-six.

## C H A P I T R E X I V .

§. I. *L'Agneau sur la montagne de Sion. Les vierges le suivent par-tout où il va.*

1. JE regardai encore, et je vis l'Agneau debout sur la montagne de Sion, et avec lui cent quarante-quatre mille personnes qui avoient son nom, et le nom de son père écrit sur le front.

2. J'entendis alors une voix qui venoit du ciel; semblable à un bruit de grandes eaux, et au bruit d'un grand tonnerre; et cette voix que j'ouïs étoit comme le son de plusieurs joueurs de harpe qui touchent leurs harpes.

3. Ils chantoient comme un cantique nouveau devant le trône, devant les quatre animaux, et les vieillards; et nul ne pouvoit chanter ce cantique, que ces cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre.

4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, parce qu'ils sont vierges. Ceux-là suivent l'Agneau par-tout où il va: ils ont été achetés d'entre les hommes, pour être consacrés à Dieu et à l'Agneau comme des prémices;

5. Et il ne s'est point trouvé de mensonge dans leur bouche, parce qu'ils sont purs et sans tache devant le trône de Dieu.

§. II. *Trois paroles de trois Anges. Supplice des adorateurs de la bête et de son image.*

6. Je vis un autre Ange, qui voloit par le milieu du ciel, portant l'Évangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui sont sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue et à tout peuple;

7. Et il disoit d'une voix forte : Craignez le Seigneur, et rendez-lui gloire, parce que l'heure de son jugement est venue; et adorez celui qui a fait le ciel et la terre, la mer et les sources des eaux.

8. Un autre Ange suivit, qui dit ces paroles : Babylone est tombée; elle est tombée cette grande ville qui a fait boire à toutes les nations du vin de sa prostitution qui a irrité Dieu.

9. Et un troisième Ange suivit ces deux, qui dit à haute voix : Si quelqu'un adore la bête et son image, ou qu'il en reçoive le caractère sur le front, ou dans la main,

10. Celui-là boira du vin de la colère de Dieu, de ce vin tout pur, préparé dans le calice de sa colère, et il sera tourmenté dans le feu et dans le soufre, devant les saints Anges, et en présence de l'Agneau.

11. Et la fumée de leurs tourmens s'élevera dans les siècles des siècles, sans qu'il y ait aucun repos ni jour ni nuit à ceux qui auront

adoré la bête ou son image, ou qui auront reçu le caractère de son nom.

12. C'est ici la patience des saints, qui gardent les commandemens de Dieu et la foi de Jésus.

§. III. *Heureux qui meurt dans le Seigneur. Deux faux, dont l'une moissonne et l'autre vendange.*

13. Alors j'entendis une voix qui me dit du haut du ciel : Ecrivez : Heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur. Dès maintenant, dit l'Esprit, ils se reposeront de leurs travaux; car leurs œuvres les suivent.

14. Et comme je regardois, il parut une nuée blanche, et sur cette nuée quelqu'un assis, qui ressembloit au Fils de l'homme, et qui avoit sur la tête une couronne d'or, et à la main une faux tranchante.

15. Et un autre Ange sortit du temple, criant d'une voix forte à celui qui étoit assis sur la nuée : Jetez votre faux, et moissonnez; car le temps de moissonner est venu, parce que la moisson de la terre est mûre.

16. Alors celui qui étoit assis sur la nuée jeta sa faux sur la terre, et la terre fut moissonnée.

17. Et un autre Ange sortit du temple qui est dans le ciel, ayant aussi une faux tranchante.

18. Il sortit encore de l'autel un autre Ange qui avoit pouvoir sur le feu; et il cria d'une puissante voix à celui qui avoit la faux tranchante: Jetez votre faux tranchante, et coupez les grappes de la vigne de la terre, parce que les raisins en sont mûrs.

19. L'Ange jeta donc sa faux en terre, et vendangea la vigne de la terre, et en jeta les raisins dans la grande cuve de la colère de Dieu.

20. Et la cuve fut foulée hors de la ville, et le sang sortit de la cuve en telle abondance, que les chevaux en avoient jusqu'aux mors, dans l'étendue de mille six cens stades.

## C H A P I T R E X V.

### §. I. *Cantique de Moïse et de l'Agneau chanté par les vainqueurs de la bête.*

1. JE vis dans le ciel un autre prodige grand et admirable: c'étoit sept Anges qui avoient les sept dernières plaies, par lesquelles la colère de Dieu est consommée.

2. Et je vis une mer comme de verre, mêlée de feu; et ceux qui étoient demeurés victorieux de la bête, de son image, et du nombre de son nom, étoient sur cette mer comme de verre, et avoient des harpes de Dieu.

3. Ils chantoient le cantique de Moïse, serviteur de Dieu, et le cantique de l'Agneau, en disant : Vos œuvres sont grandes et admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant ! vos voies sont justes et véritables, ô Roi des siècles !

4. Qui ne vous craindra, ô Seigneur ! qui ne glorifiera votre nom ? car vous seul êtes plein de bonté, et toutes les nations viendront à vous et vous adoreront, parce que vous avez manifesté vos jugemens.

§. II. *Sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu, données à sept Anges.*

5. Comme je regardois ensuite, je vis que le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrit dans le ciel ;

6. Et les sept Anges qui portoient les sept plaies, sortirent du temple, vêtus d'un lin propre et blanc, et ceints sur la poitrine d'une ceinture d'or.

7. Alors l'un des quatre animaux donna aux sept Anges sept coupes d'or, pleines de la colère de Dieu, qui vit dans les siècles des siècles.

8. Et le temple fut tout rempli de fumée, à cause de la majesté et de la grandeur de Dieu ; et nul ne pouvoit entrer dans le temple, jusqu'à ce que les sept plaies des sept Anges fussent consommées.



## C H A P I T R E X V I.

§. I. *Les quatre premières coupes versées sur la terre , sur la mer , sur les fleuves et sur le soleil.*

1. J'ENTENDIS ensuite une voix forte qui venoit du temple, et qui dit aux sept Anges : Allez, répandez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu.

2. Le premier s'en alla, et répandit sa coupe sur la terre; et les hommes qui avoient le caractère de la bête, et ceux qui adoroient son image, furent frappés d'une plaie maligne et dangereuse.

3. Le second Ange répandit sa coupe sur la mer, et elle devint comme le sang d'un mort, et tout ce qui avoit vie dans la mer, mourut.

4. Le troisième Ange répandit sa coupe sur les fleuves et sur les sources des eaux; et elles furent changées en sang.

5. Et j'entendis l'Ange établi sur les eaux, qui dit : Vous êtes juste, Seigneur, vous qui êtes, et qui avez toujours été; vous êtes saint en exerçant de tels jugemens;

6. Parce qu'ils ont répandu le sang des saints et des prophètes, vous leur avez aussi donné du sang à boire : c'est ce qu'ils méritent.

7. J'en entendis un autre du côté de l'autel,

qui disoit : Oui , Seigneur Dieu tout-puissant , vos jugemens sont véritables et justes.

8. Après cela , le quatrième Ange répandit sa coupe sur le soleil , et le pouvoir lui fut donné de tourmenter les hommes par l'ardeur du feu.

9. Et les hommes étant frappés d'une chaleur dévorante blasphémèrent le nom de Dieu , qui avoit ces plaies en son pouvoir , et ils ne firent point pénitence pour lui rendre gloire.

§. II. *Cinquième coupe versée sur le siège de la bête. Sixième coupe sur l'Euphrate. Heureux qui garde ses vêtemens.*

10. Le cinquième Ange répandit sa coupe sur le trône de la bête ; et son royaume devint ténébreux , et les hommes se mordirent la langue dans l'excès de leur douleur ;

11. Et ils blasphémèrent le Dieu du ciel , à cause de leurs douleurs et de leurs plaies ; et ils ne firent point pénitence de leurs œuvres.

12. Le sixième Ange répandit sa coupe sur le grand fleuve d'Euphrate , et ses eaux furent séchées pour ouvrir le chemin aux rois qui devoient venir d'Orient.

13. Je vis alors sortir de la gueule du dragon , de la bête , et de la bouche du faux prophète , trois esprits impurs semblables à des grenouilles.

14. Ce sont des esprits de démons qui font des prodiges, et qui vont vers les rois de toute la terre, pour les assembler au grand jour du Dieu tout-puissant, destiné au combat.

15. Je viendrai bientôt comme un larron. Heureux celui qui veille, et qui garde bien ses vêtemens, afin qu'il ne marche pas nud, et n'expose pas sa honte aux yeux *des autres*.

16. Et ces esprits assemblèrent ces rois au lieu qui est appelé en hébreu Armageddon.

### §. III. *Septième coupe versée dans l'air.*

17. Le septième Ange répandit sa coupe dans l'air, et une forte voix se fit entendre du temple *comme venant* du trône, qui dit : C'en est fait.

18. Aussitôt il se fit des éclairs, des bruits et des tonnerres, et un grand tremblement de terre, et si grand, qu'il n'y en eut jamais un tel depuis que les hommes sont sur la terre.

19. La grande ville fut divisée en trois parties, et les villes des nations tombèrent, et Dieu se ressouvint de la grande Babylone, pour lui donner à boire le calice du vin de la fureur de sa colère.

20. Toutes les îles s'enfuirent, et les montagnes disparurent.

21. Et une grande grêle, comme du poids d'un talent, tomba du ciel sur les hommes; et les hommes blasphémèrent Dieu, à cause de la





Gravé par M. de la Roche

par L. de la Roche

La Prostituée, la grande Babylone, enivrée du Sang  
des Saints.

plaie de la grêle, parce que cette plaie étoit fort grande.

## C H A P I T R E  X V I I .

### §. I. *La prostituée, la grande Babylone, enivrée du sang des saints.*

1. ALORS l'un des sept Anges qui avoient les sept coupes, vint me parler, et me dit : Venez, et je vous montrerai la condamnation de la grande prostituée, qui est assise sur les grandes eaux ;

2. Avec laquelle les rois de la terre se sont corrompus, et qui a enivré du vin de sa prostitution les habitans de la terre.

3. Et m'ayant transporté en esprit dans le désert, je vis une femme assise sur une bête de couleur d'écarlate, pleine de noms de blasphêmes, qui avoit sept têtes et dix cornes.

4. Cette femme étoit vêtue de pourpre et d'écarlate ; elle étoit parée d'or, de pierres précieuses et de perles, et avoit à la main un vase d'or, plein des abominations et de l'impureté de sa fornication ;

5. Et sur son front ce nom étoit écrit : Mystère : la grande Babylone, mère des fornications et des abominations de la terre.

6. Et je vis cette femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus ; et



en la voyant , je fus saisi d'un grand étonnement.

§. II. *L'Ange explique le mystère de la femme et de la bête sur laquelle elle est assise.*

7. Alors l'Ange me dit : De quoi vous étonnez-vous ? Je vous dirai le mystère de la femme , et de la bête sur laquelle elle est assise , qui a sept têtes et dix cornes.

8. La bête que vous avez vue , étoit et n'est plus ; elle doit monter de l'abîme , et périr ensuite sans ressource ; et les habitans de la terre , dont les noms ne sont pas écrits dans le livre de vie , dès le commencement du monde , s'étonneront de voir cette bête qui étoit et qui n'est plus.

9. Et en voici le sens plein de sagesse : Les sept têtes sont les sept montagnes sur lesquelles la femme est assise.

10. Ce sont aussi sept rois , dont cinq sont morts ; il en reste un , et l'autre n'est pas encore venu , et quand il sera venu , il doit demeurer peu.

11. La bête qui étoit , et qui n'est plus , est elle-même la huitième , est aussi une des sept , et elle va périr bientôt.

12. Les dix cornes que vous avez vues , sont dix rois , à qui le royaume n'a pas encore été



donné ; mais ils recevront comme rois la puissance pour une heure après la bête.

13. Ils ont tous un même dessein , et ils donneront à la bête leur force et leur puissance.

14. Ils combattront contre l'Agneau , et l'Agneau les vaincra , parce qu'il est le Seigneur des seigneurs , et le Roi des rois : ceux qui sont avec lui , sont les appelés , les élus et les fidèles.

15. Il me dit encore : Les eaux que vous avez vues , où cette prostituée est assise , sont les peuples , les nations et les langues.

16. Les dix cornes que vous avez vues à la bête , sont ceux qui haïront cette prostituée : ils la réduiront dans la dernière désolation , la dépouilleront , dévoreront ses chairs , et la feront périr par le feu :

17. Car Dieu leur a mis dans le cœur d'exécuter ce qu'il lui plaît , qui est de donner leur royaume à la bête , jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

18. Et quant à la femme que vous avez vue , c'est la grande ville qui règne sur les rois de la terre.

## C H A P I T R E   X V I I I .

§. I. *Condamnation de la grande Babylone.  
Tourmens multipliés à proportion des délices.*

1. A P R È S cela, je vis un autre Ange qui descendoit du ciel, ayant une grande puissance, et la terre fut toute éclairée de sa gloire.

2. Et il cria de toute sa force : Elle est tombée, la grande Babylone; elle est tombée, et elle est devenue la demeure des démons, la retraite de tout esprit immonde, et le repaire de tout oiseau impur et haïssable;

3. Parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la fureur de sa prostitution, et les rois de la terre se sont corrompus avec elle, et les marchands de la terre se sont enrichis par l'excès de son luxe.

4. Alors j'entendis du ciel une autre voix, qui dit : Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous n'ayez part à ses péchés, et que vous ne soyez enveloppé dans ses plaies;

5. Car ses péchés sont montés jusqu'au ciel, et Dieu s'est ressouvenu de ses iniquités.

6. Traitez-la comme elle vous a traités; rendez-lui au double toutes ses œuvres : dans le même calice où elle *vous* a donné à boire, faites-la boire deux fois autant.

7. Multipliez ses tourmens et ses douleurs à





Dessiné par P. C. Marillier

Traduit par Ponce

*Effroi de ceux qui trafiquoient avec Babylone,*

proportion de ce qu'elle s'est élevée dans son orgueil, et de ce qu'elle s'est plongée dans les délices, parce qu'elle dit en elle-même : Je suis sur le trône comme reine, je ne suis point veuve, et je ne serai point sujète au deuil.

8. C'est pourquoi ses plaies, la mort, le deuil et la famine viendront fondre sur elle en un même jour, et elle sera brûlée par le feu, parce que Dieu qui la condamnera est puissant.

§. II. *Effroi de ceux qui trafiquoient avec Babylone la voyant frappée de Dieu.*

9. Alors les rois de la terre qui se sont corrompus avec elle, et qui ont vécu dans les délices, pleureront sur elle, et frapperont leur poitrine en voyant la fumée de son embrâsement.

10. Ils se tiendront loin d'elle, dans la crainte de ses tourmens, et ils diront : Hélas ! hélas ! Babylone, ville si grande, ville si puissante, ta condamnation est venue en un moment.

11. Les marchands de la terre pleureront et gémiront sur elle, parce que personne n'achètera plus leurs marchandises ;

12. Ces marchandises d'or et d'argent, de pierreries, de perles, de fin lin, de pourpre, de soie, d'écarlate, de toute sorte de bois odoriférant, de toute sorte de meubles d'ivoire et

de pierres précieuses , d'airain , de fer et de marbre ,

13. De cinnamome , de senteurs , de parfums , d'encens , de vin , d'huile , de fleur de farine , de blé , de bêtes de charge , de brebis , de chevaux , de carosses , d'esclaves et d'hommes libres.

14. Et les fruits dont tu faisois tes délices t'ont quittée , toute délicatesse et toute magnificence est perdue pour toi , et tu ne les retrouveras plus jamais.

15. Les marchands qui vendent ces choses , et qui se sont enrichis avec elle , s'en tiendront éloignée , dans l'appréhension de ses tourmens ; et en pleurant et soupirant ,

16. Ils diront : Hélas ! hélas ! cette grande ville qui étoit vêtue de fin lin , de pourpre et d'écarlate , et couverte d'or , de pierreries et de perles ;

17. Comment tant de richesses se sont-elles évanouies en un moment ? Et tous les pilotes , tous ceux qui sont sur mer , les mariniers , et ceux qui sont employés sur les vaisseaux , se sont tenus loin d'elle ;

18. Et se sont écriés en voyant la place de cette ville brûlée : Quelle ville , disoient-ils , a jamais égalé cette grande ville ?

19. Ils se sont couverts la tête de poussière , jetant des cris accompagnés de larmes et de sanglots , et disant : Hélas ! hélas ! cette grande



ville, qui a enrichi de son opulence tous ceux qui avoient des vaisseaux en mer ; comment se trouve-t-elle ruinée en un moment ?

20. Ciel, témoignez - en votre joie ; et vous aussi, saints apôtres et prophètes, parce que Dieu vous a vengé d'elle.

21. Alors un Ange fort leva en haut une pierre semblable à une grande meule de moulin, et la jeta dans la mer, en disant : C'est ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec impétuosité, en sorte qu'elle ne se trouvera plus.

22. Et la voix des joueurs de harpe et des musiciens, ni celle des joueurs de flûte et de trompettes, ne s'entendront plus chez toi, et nul artisan, de quelque métier que ce soit, ne s'y trouvera plus, et on n'y entendra plus le bruit de la meule.

23. La lumière des lampes ne luira plus chez toi, et la voix de l'époux et de l'épouse ne s'y entendra plus ; car tes marchands étoient des princes de la terre, et toutes les nations ont été séduites par tes enchantemens.

24. Et on a trouvé dans cette ville le sang des prophètes et des saints, et de tous ceux qui ont été tués sur la terre.



## C H A P I T R E X I X.

§. I. *Joie et cantique des saints sur le jugement de Babylone, sur le règne de Dieu et sur les nœces de l'Agneau.*

1. APRÈS cela, j'entendis comme la voix d'une nombreuse troupe qui étoit dans le ciel, et qui disoit : Alleluia, salut, gloire et puissance à notre Dieu;

2. Parce que ses jugemens sont véritables et justes, qu'il a condamné la grande prostituée qui a corrompu la terre par sa prostitution, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs, que ses mains ont répandu.

3. Ils dirent encore *une seconde fois* : Alleluia. Et la fumée de son embrâsement s'élève dans les siècles des siècles.

4. Alors les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu, qui étoit assis sur le trône, en disant : Amen, alleluia.

5. Et il sortit du trône une voix qui disoit : Louez notre Dieu, vous tous qui êtes ses serviteurs, et qui le craignez, petits et grands.

6. J'entendis encore comme le bruit d'une grande troupe, comme le bruit de grandes eaux, et comme le bruit d'un grand tonnerre, qui disoit : Alleluia, louez Dieu, parce que le  
Seigneur

Seigneur notre Dieu, le Tout-puissant est entré dans son règne.

7. Réjouissons-nous, faisons éclater notre joie, et rendons-lui gloire, parce que les noces de l'Agneau sont venues, et que son épouse s'y est préparée.

8. Et il lui a été donné de se revêtir d'un fin lin d'une blancheur éclatante; et ce fin lin sont les bonnes œuvres des saints.

§. II. *Saint Jean veut adorer l'Ange, qui l'en empêche. Le Verbe de Dieu sur un cheval blanc, suivi des armées du ciel. Combat de la bête et du Verbe de Dieu.*

9. Alors l'Ange me dit : Ecrivez : Heureux ceux qui ont été appelés au souper des noces de l'Agneau. Et il ajouta : Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. Aussitôt je me prosternai à ses pieds pour l'adorer; mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire; je suis serviteur de Dieu comme vous, et comme vos frères qui demeurent fermes dans la confession de Jésus. Adorez Dieu; car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus.

11. Je vis ensuite le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc; et celui qui étoit dessus s'appeloit le Fidèle et le Vérable, qui juge et qui combat justement.

12. Ses yeux étoient comme une flamme de feu ; il avoit sur la tête plusieurs diadèmes, et il portoit écrit un nom que nul autre que lui ne connoît.

13. Il étoit vêtu d'une robe teinte de sang, et il s'appelle le Verbe de Dieu.

14. Les armées qui sont dans le ciel, le suivoient sur des chevaux blancs, vêtues d'un lin blanc et pur.

15. Et il sortoit de sa bouche une épée tranchante des deux côtés pour frapper les nations ; car il les gouvernera avec une verge de fer, et c'est lui qui foule la cuve du vin de la fureur de la colère de Dieu tout-puissant.

16. Et il porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : Le Roi des rois, et le Seigneur des seigneurs.

§. III. *La bête et le faux prophète jetés dans le feu. Méchans dévorés par les oiseaux, du ciel.*

17. Alors je vis un Ange debout dans le soleil, qui cria d'une voix forte, en disant à tous les oiseaux qui voloient par le milieu de l'air : Venez, et assemblez-vous, pour être au grand souper de Dieu ;

18. Pour manger la chair des rois, la chair des officiers de guerre, la chair des puissans, la chair des chevaux et de ceux qui sont montés





1784

Jacqu. Jomb.

*Un Ange enchainé le Dragon.*



dessus, et la chair de tous les hommes libres et esclaves, petits et grands.

19. Et je vis la bête et les rois de la terre et leurs armées assemblées, pour faire la guerre à celui qui étoit sur le cheval *blanc* et à son armée.

20. Mais la bête fut prise, et avec elle le faux prophète, qui avoit fait des prodiges en sa présence, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient reçu le caractère de la bête, et qui avoient adoré son image; et ces deux furent jetés tout vivans dans l'étang brûlant de feu et de soufre.

21. Le reste fut tué par l'épée qui sortoit de la bouche de celui qui étoit sur le cheval blanc, et tous les oiseaux du ciel se soulevèrent de leur chair.

## C H A P I T R E   X X .

§. I. *Un Ange enchaîne le dragon , l'envoie dans l'abîme pour mille ans. Résurrection première. Règne de mille ans.*

1. J'É vis descendre du ciel un Ange qui avoit la clef de l'abîme, et une grande chaîne à la main.

2. Il prit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et Satan, et l'enchaîna pour mille ans;

3. Et l'ayant jeté dans l'abîme, il le ferma sur

lui, et le scella, afin qu'il ne séduisît plus les nations jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis; après quoi il doit être délié pour un peu de temps.

4. Je vis aussi des trônes, et des personnes qui s'assirent dessus, et la puissance de juger leur fut donnée. Je vis encore les ames de ceux qui avoient eu la tête tranchée pour avoir rendu témoignage à Jésus, et pour la parole de Dieu, et qui n'ont point adoré la bête ni son image, ni reçu son caractère sur le front ou dans les mains, et ils ont vécu et régné avec Jésus-Christ pendant mille ans.

5. Les autres morts ne sont point rentrés dans la vie jusqu'à ce que ces mille ans soient accomplis. C'est-là la première résurrection.

6. Heureux et saint est celui qui aura part à la première résurrection : la seconde mort n'aura point de pouvoir sur eux; mais ils seront prêtres de Dieu et de Jésus-Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans.

§. II. *Le diable déchaîné, séduisant les peuples; envoyé dans l'étang de soufre.*

7. Après que les mille ans seront accomplis, Satan sera délié, et il sortira de sa prison, et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog; et il les assemblera



pour combattre. Leur nombre égalera celui du sable de la mer.

8. Je les vis se répandre sur la terre et environner le camp des saints, et la ville bien-aimée.

9. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora; et le diable qui les séduisoit fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où la bête

10. Et le faux prophète seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles.

§. III. *Le Juge sur son trône. Livre de vie ouvert. Morts jugés selon leurs œuvres. Seconde mort.*

11. Alors je vis un grand trône blanc, et quelqu'un qui étoit assis dessus, devant la face duquel la terre et le ciel s'enfuirent; et il n'en resta pas même la place.

12. Je vis ensuite les morts, grands et petits, qui comparurent devant le trône; et des livres furent ouverts; puis on en ouvrit encore un autre, qui est le livre de vie, et les morts furent jugés sur ce qui étoit écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

13. Et la mer rendit les morts qui étoient ensevelis dans ses eaux: la mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avoient, et chacun fut jugé selon ses œuvres.

14. Et l'enfer et la mort furent jetés dans l'étang de feu. C'est-là la seconde mort.

15. Et celui qui ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie, fut jeté dans l'étang de feu.

## C H A P I T R E XXI.

§. I. *Jérusalem descendant du ciel comme une épouse. Fin des pleurs et des maux. Vainqueurs couronnés. Timides et menteurs brûlés.*

1. APRÈS cela, je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle ; car le premier ciel et la première terre avoit disparu, et la mer n'étoit plus.

2. Et moi, Jean, je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, qui venant de Dieu, descendoit du ciel, étant parée comme une épouse qui se pare pour son époux.

3. Et j'entendis une grande voix qui venoit du trône, et qui disoit : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ; et il demeurera avec eux, et ils seront son peuple ; et Dieu demeurant lui-même au milieu d'eux sera leur Dieu.

4. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus. Il n'y aura plus aussi là ni pleurs, ni cris, ni afflictions, parce que le premier état sera passé.

5. Alors celui qui étoit assis sur le trône dit :

Je m'en vais faire toutes choses nouvelles. Il me dit aussi : Ecrivez ; car ces paroles sont très-certaines et très-véritables.

6. Il me dit encore : Tout est accompli ; je suis l'Alpha et l'Oméga, le commencement et la fin : je donnerai gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui aura soif.

7. Celui qui sera victorieux possédera ces choses, et je serai son Dieu, et il sera mon fils.

8. Mais pour ce qui est des timides et des incrédules, des exécrables et des homicides, des fornicateurs, des empoisonneurs, des idolâtres, et de tous les menteurs, leur partage sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort.

## §. II. *Description de la Jérusalem céleste.*

9. Il vint ensuite un des sept Anges qui tenoient les sept coupes pleines des sept dernières plaies ; il me parla, et me dit : Venez, et je vous montrerai l'épouse, qui a l'Agneau pour époux.

10. Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne, et il me montra la ville, la sainte Jérusalem, qui descendoit du ciel, *venant* de Dieu.

11. Elle étoit toute brillante de la clarté de Dieu, et la lumière qui l'éclairoit étoit sem-

blable à une pierre précieuse, à une pierre de jaspé transparente comme du cristal.

12. Elle avoit une grande et haute muraille, où il y avoit douze portes et douze Anges, un à chaque porte; où il y avoit aussi des noms écrits, qui étoient les noms des douze tribus des enfans d'Israël.

13. Il y avoit trois portes à l'orient, trois portes au septentrion, trois portes au midi, et trois portes à l'occident.

14. Et la muraille avoit douze fondemens, où sont les noms des douze Apôtres de l'Agneau.

15. Celui qui parloit avec moi avoit une canne d'or pour mesurer la ville, les portes et la muraille.

16. Or, la ville est bâtie en quarré, et elle est aussi longue que large. Il mesura la ville avec sa canne, et il la trouva de douze mille stades; et sa longueur, sa largeur et sa hauteur sont égales.

17. Il en mesura aussi la muraille, qui étoit de cent quarante-quatre coudées de mesure d'homme, qui étoit celle de l'Ange.

18. Cette muraille étoit bâtie de jaspé, et la ville étoit d'un or pur semblable à du verre très-clair.

19. Et les fondemens de la muraille de la ville étoient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement étoit de jaspé, le second de saphir, le troisième de calcédoine, le quatrième d'émeraude,

20. Le cinquième de sardonix , le sixième de sardoine, le septième de chrysolithe, le huitième de béryl , le neuvième de topaze , le dixième de chrysoprase, l'onzième d'hyacinthe, le douzième d'améthyste.

21. Or les douze portes étoient douze perles, et chaque porte étoit faite de l'une de ces perles, et la place de la ville étoit d'un or pur comme du verre le plus transparent.

§. III. *Dieu est son temple , l'Agneau son soleil ; il n'y a point de nuit , rien d'impur n'y entre.*

22. Je ne vis point de temple dans la ville , parce que le Seigneur Dieu tout-puissant et l'Agneau en est le temple.

23. Et cette ville n'a point besoin d'être éclairée par le soleil ou par la lune, parce que c'est la lumière de Dieu qui l'éclaire , et que l'Agneau en est la lampe.

24. Les nations marcheront à la faveur de sa lumière, et les rois de la terre y porteront leur gloire et leur honneur.

25. Ses portes ne se fermeront point chaque jour, parce qu'il n'y aura point là de nuit.

26. On y apportera la gloire et l'honneur des nations.

27. Il n'y entrera rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination ou le

mensonge, mais seulement ceux qui sont écrits dans le livre de vie de l'Agneau.

## C H A P I T R E   X X I I .

§. I. *Fleuve d'eau vive sortant du trône de Dieu.  
L'Ange ne veut point être adoré.*

1. L'ANGE me montra encore un fleuve d'eau vive, claire comme du crystal, qui couloit du trône de Dieu et de l'Agneau.

2. Au milieu de la place de la ville, dès deux côtés de ce fleuve, étoit l'arbre de vie, qui porte douze fruits *par an*, et donne son fruit chaque mois; et les feuilles de cet arbre sont pour guérir les nations.

3. Il n'y aura plus là de malédiction, mais le trône de Dieu et de l'Agneau y sera, et ses serviteurs le serviront.

4. Ils verront sa face, et ils porteront son nom *écrit* sur leur front.

5. Il n'y aura plus là de nuit, et ils n'auront point besoin de lampe, ni de la lumière du soleil, parce que c'est le Seigneur Dieu qui les éclairera, et ils régneront dans les siècles des siècles.

6. Alors il me dit : Ces paroles sont très-certaines et très-véritables; et le Seigneur, le Dieu des esprits des prophètes a envoyé son



Ange, pour découvrir à ses serviteurs ce qui doit arriver dans peu de temps.

7. Je m'en vais venir bientôt. Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre.

8. C'est moi Jean, qui ai entendu et qui ai vu toutes ces choses; et après les avoir entendues et les avoir vues, je me jetai aux pieds de l'Ange qui me les montrait, pour l'adorer;

9. Mais il me dit : Gardez-vous bien de le faire; car je suis serviteur de Dieu comme vous et comme vos frères les prophètes, et comme ceux qui garderont les paroles de la prophétie de ce livre. Adorez Dieu.

§. II. *Méchans abandonnés à leur malice. Saints sanctifiés de plus en plus. Heureux qui se purifie dans le sang de l'Agneau.*

10. Après cela, il me dit : Ne scellez point les paroles de la prophétie de ce livre; car le temps est proche.

11. Que celui qui fait l'injustice, la fasse encore; que celui qui est souillé, se souille encore; que celui qui est juste, se justifie encore; et que celui qui est saint, se sanctifie encore.

12. Je m'en vais venir bientôt, et j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.



13. Je suis l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.

14. Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'Agneau, afin qu'ils aient droit à l'arbre de vie, et qu'ils entrent dans la ville par les portes.

15. Qu'on laisse dehors les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les homicides et les idolâtres, et quiconque aime et fait le mensonge.

§. III. *Jésus rend témoignage à ce livre, assure qu'il viendra bientôt. L'Epouse et S. Jean souhaitent qu'il vienne.*

16. Moi Jésus, j'ai envoyé mon Ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les églises. Je suis le rejeton et le fils de David, l'étoile brillante, l'étoile du matin.

17. L'Esprit et l'Epouse disent : Venez; que celui qui entend, dise : Venez. Que celui qui a soif, vienne; et que celui qui le desire, reçoive gratuitement de l'eau de la vie.

18. Je déclare à tous ceux qui entendront les paroles de cette prophétie, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre.

19. Et que si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre de cette prophétie,

Dieu l'effacera du livre de vie, l'exclura de la ville sainte, et ne lui donnera part à rien de ce qui est écrit dans ce livre.

20. Celui qui rend témoignage de ces choses, dit : Certainement je vais venir bientôt. Amen. Venez, Seigneur Jésus.

21. Que la grace de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous. Amen.













SPECIAL

08 B  
23727  
V. 11



